



Grenoble, Ville amie des aînés

Diagnostic participatif



Rapport de synthèse n°1

- Habitat et environnement ● Lien social et solidarité ●
- Participation sociale, engagements et citoyenneté ●



Ville GRENOBLE

amie des aînés

Le présent rapport de synthèse est le fruit d'un travail de diagnostic participatif conduit de mars à juillet 2016, avec le concours de quatre étudiants-stagiaires¹, auprès de grenoblois(e)s volontaires âgés de 55 ans et plus. Ce document a été rédigé sous la supervision de l'équipe universitaire de sociologie² de l'Université de Grenoble Alpes qui accompagne la démarche VADA sur le plan méthodologique. Il s'agit d'un « premier niveau », produit d'une grande étape de concertation³ menée avec les habitants et les partenaires de la démarche. La Ville de Grenoble s'est engagée dans la démarche « Ville amie des aînés » le 29 février 2016, en adhérant à l'association du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Parce que les grenoblois(e)s de 55 ans et plus représentent 25% de la population, il est important de recueillir leur parole pour construire la ville de demain et penser la place des citoyens qui avancent en âge.

La démarche VADA poursuit trois grands objectifs :

- *Veiller à ce que les choses existent naturellement sur le territoire grenoblois*
- *Mieux coordonner les acteurs impliqués dans la dynamique « Ville amie des aînés »*
- *Permettre une meilleure cohérence et une meilleure lisibilité des politiques publiques*

A travers la démarche VADA, l'objectif est de penser une politique publique pour l'usage des générations âgées. Une politique pensée pour tous et pour tous les âges dans une perspective de longévité. La transversalité qui guide la démarche VADA, est au cœur de l'ensemble des délégations de la municipalité. C'est un processus continu d'échanges et de dialogue.

Vous qui habitez la Ville de Grenoble, forts de votre expérience de vie et de vos idées, venez participer à cette formidable aventure qu'est VADA pour construire la ville de demain.

*Pour que toutes les générations trouvent leur place et vivent bien
à Grenoble, votre mobilisation est essentielle*

Bonne lecture à toutes et à tous

Eric Piolle, Maire de Grenoble

Kheira Capdepon, 3^{ème} Adjointe déléguée aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle

¹ Carlyne Berthot, Mehieddine Boudiaf, Ayoub Gaydi et Alida Selamanana.

² Catherine Gucher, MCF/HDR en sociologie et Annie Mollier, Ingénieure d'études/pHD.

³ Cf – Ville de Grenoble (2017), *Guide de la participation citoyenne à Grenoble*.

Sommaire

Introduction..... pages 4-5

Partie 1 – L'émergence de la démarche VADA à Grenoble et portrait du territoire

1.1 « Ville amie des aînés », une démarche thématique, participative et transversale pages 6-7

1.2 Quelles sont les composantes de la Ville de Grenoble ? pages 7-26

1.3 Etat des lieux territorial par thématique pages 27-65

Partie 2 – Aspects méthodologiques : mise en œuvre et bilan de la démarche participative

2.1 Une méthodologie adaptée aux particularités territoriales et populationnelles..... pages 66-73

2.2 La mise en œuvre de la démarche participative et partenariale..... pages 73-83

2.3 Bilan de la démarche VADA pages 84-86

Partie 3 – Synthèse des données-entretiens-observations par thématique et par problématique

Préconisations

3.1 Habitat et environnement..... pages 87-110

3.2 Lien social et solidarité pages 111-139

3.3 Participation sociale, engagements et citoyenneté pages 140-149

Liste des acteurs locaux et municipaux impliqués dans la démarche VADA
..... pages I-II

Tableau récapitulatif des préconisations par thématique pages III-XIV

Supports de communicationpages XV-XVI

Introduction

Souvent qualifiée de « laboratoire social » dans le domaine de la gérontologie, la Ville de Grenoble se distingue par son action innovante pour tout ce qui a trait à la prise en charge et à l'accompagnement du vieillissement. Aujourd'hui encore, une pluralité d'acteurs impliqués dans le champ de la gérontologie, intervient sur le territoire grenoblois. Dans le contexte actuel d'urbanisation et de métropolisation, le vieillissement démographique apparaît comme un enjeu majeur de la conduite des politiques publiques. Les grenoblois(e)s âgés de 55 ans et plus représentent actuellement **39 523** personnes, soit **25%** de la population⁴. Cette part devrait s'accroître dans les années à venir, avec « *une augmentation progressive du nombre des citoyens de plus de 60 ans* »⁵. Sous la supervision du Directeur Général des Services (DGS) – François Langlois –, l'action de la Ville de Grenoble se structure autour de trois départements opérationnels :

- **Département Ville Emancipatrice** : affaires culturelles, éducation-jeunesse et sports
- **Département Ville Solidaire et Citoyenne** : action territoriale, relations avec les usagers et santé publique et environnementale
- **Département Ville Durable** : environnement, cadre de vie, urbanisme et aménagement du territoire

Si l'action municipale grenobloise en direction des personnes âgées est essentiellement portée par le CCAS, la démarche « Ville amie des aînés » (VADA) est rattachée à ce second département piloté par Matthieu Angotti, Directeur Général Adjoint et Directeur Général du CCAS. Son action se situe aux confins de différents pôles comme la santé, le handicap, l'accessibilité, la tranquillité publique ou encore l'égalité des droits. Le CCAS reste néanmoins un partenaire à part entière de la démarche puisque c'est dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2015-2020 du CCAS, qu'elle fut initialement évoquée et discutée. Par ailleurs, l'insertion sociale et la participation sociale des personnes en difficulté font partie intégrante des enjeux de VADA Grenoble.

C'est dans le cadre d'un conventionnement avec l'Université Grenoble Alpes que la Ville de Grenoble a confié à quatre étudiants la mission d'accompagner partiellement le lancement de la démarche « Ville amie des aînés », conformément au chronogramme établi pour l'année 2016 de mars à juillet. Le choix a été fait d'associer des étudiants de master de sociologie – deux étudiants de première année de Master Enquête et Expertise Sociologique (EES) et deux étudiantes de deuxième année de Master Vieillesse, Sociétés, Technologies (VST) – afin de créer des binômes complémentaires. Le stage a pour objectif d'effectuer un travail préliminaire de diagnostic autour d'une démarche participative, travail qui a vocation à conduire à la rédaction d'un plan d'action.

Le présent diagnostic se structure en trois parties complémentaires :

- **Partie 1 – L'émergence de la démarche VADA à Grenoble et portrait du territoire**

Cette première partie présente les contours de la démarche « Ville amie des aînés » puis la manière dont elle a émergé à Grenoble. Dans un second temps, elle dresse un portrait chiffré du territoire grenoblois, ainsi que de la population âgée de 55 ans et plus.

⁴ Insee RP 2013.

⁵ OMS (2007), *Guide mondial des villes amies des aînés*. p. 1.

- **Partie 2 – Aspects méthodologiques : mise en œuvre et bilan de la démarche participative**

Cette seconde partie décrit la manière dont a été pensée la méthodologie qui sous-tend l'ensemble de la démarche VADA. Elle permet non seulement de faire le bilan de la manière de procéder cette année, mais également d'opérer les réajustements qui pourraient s'avérer nécessaires afin de préparer les travaux à venir.

- **Partie 3 – Synthèse des données-entretiens-observations par thématique et par problématique**

Cette troisième et dernière partie présente l'ensemble des données et informations recueillies au moyen des différentes méthodes d'enquêtes mises en œuvre par les étudiants. L'objectif est de proposer une synthèse à la fois thématique, c'est-à-dire portant sur les trois premières investiguées cette année, mais aussi par problématiques. Des préconisations issues des investigations menées auprès des habitants âgés, des acteurs locaux, des élus et des personnels municipaux ont été insérées au fur et à mesure de la synthèse.

Ce rapport diagnostic s'inspire librement des Analyses des Besoins Sociaux (ABS) et du Diagnostic Santé Vieillesse rédigés par Marion Brunat-Mortier dans le cadre de la DIOS⁶, des données issues du recensement de la population (Insee RP2012 et 2013) ainsi que des résultats de l'audit réalisé par les villes de Lyon et Rennes dans le cadre de la démarche « Ville amie des aînés ». La plupart des données chiffrées intégrées à ce rapport sont issues du recensement de la population 2012, la première version ayant été rédigée en 2016. Un second rapport de synthèse portant sur les autres thématiques sera rédigé en 2017, et comportera quant à lui les données issues du recensement de la population 2013.

Nous tenons à remercier les habitants âgés ainsi que l'ensemble des acteurs locaux ayant contribué à l'aboutissement et à la concrétisation de ce travail préalable de diagnostic participatif.

⁶ Direction de l'Intervention et de l'Observation Sociales, direction commune Ville/CCAS de Grenoble.

Partie 1 – L'émergence de la démarche VADA à Grenoble et portrait du territoire

1.1 « Ville amie des aînés », une démarche thématique, participative et transversale

La Ville de Grenoble s'est engagée dans la démarche « Ville amie des aînés » le 29 février 2016, en adhérant à l'association du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), via la délibération adoptée à l'unanimité en Conseil municipal. C'est à Rio en 2005 que l'on trouve trace pour la première fois de la démarche « Ville amie des aînés » portée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En parcourant la ville, en utilisant leur ville, les grenoblois(e)s âgés doivent se dire : « Ça c'est fait pour moi ! »

Il s'agit d'une démarche **participative** et **transversale** destinée aux villes soucieuses de promouvoir un « mieux vivre ensemble » au sein de leurs territoires. Elle vise à « *permettre aux personnes âgées de nos villes, de nos territoires, d'œuvrer sans discrimination à l'organisation d'une société qui accepte la différence, y compris celle du vieillissement* »⁷. **Participative** puisqu'elle repose en grande partie sur la parole des personnes âgées qui sont partenaires à part entière de la démarche, et **transversale** tant elle a vocation à fédérer l'ensemble des délégations municipales et partenaires de la société civile, aux côtés de l'adjointe déléguée aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle.

Si cette démarche internationale fut initialement portée par des québécois, elle n'a depuis cessé de s'étendre pour fédérer actuellement plusieurs dizaines de villes à travers le monde. Le RFVAA s'est constitué en 2014 à l'initiative des villes de Dijon et de Lyon, afin d'accompagner les collectivités françaises désirant se lancer dans la démarche ; c'est ainsi qu'un « Guide français des villes-amies des aînés »⁸ fut édité la même année. En adhérant à cette association, la Ville de Grenoble souhaitait se positionner au cœur d'un projet visant l'amélioration du bien-être des aînés sur son territoire.

Cette démarche repose sur la conduite d'un diagnostic de l'existant autour de thématiques réparties entre l'environnement social et bâti. Sur les huit thématiques proposées par l'OMS, Grenoble a fait le choix de les retravailler pour plus de cohérence avec la réalité du territoire et des grenoblois(e)s âgés :

- 1° • **Habitat et environnement** •
- 2° • **Lien social et solidarité** •
- 3° • **Participation sociale, engagements et citoyenneté** •
- 4° • **Santé et autonomie** •
- 5° • **Transports et mobilité** •

⁷ Pierre-Olivier Lefebvre., Pierre-Marie Chapon (2014), *Guide français des villes amies des aînés. Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux*. p 11.

⁸ Pierre-Olivier Lefebvre., Pierre-Marie Chapon (2014), *Guide français des villes amies des aînés. Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux*. Paris, La Documentation Française.

6° • Culture, sports et loisirs •

1.2 Quelles sont les composantes de la Ville de Grenoble ?

Pour s'adapter aux réalités du territoire

Le portrait de territoire est une étape essentielle du diagnostic participatif. Il permet d'entrer dans une dynamique participative et partenariale, en développant une culture partagée qui permette de construire autrement la Ville de Grenoble. Son objectif est de produire un diagnostic adapté aux réalités géographiques. Il est aussi l'occasion de valoriser la capacité des acteurs à se fédérer.

Il est important de considérer les évolutions démographiques au bon niveau c'est-à-dire, comme un élément nouveau susceptible de modifier les repères de la société.

✍ Du fait de la disponibilité des données INSEE, les tranches d'âge utilisées pour le portrait de territoire diffèrent quelque peu du découpage mentionné précédemment.

Description sociodémographique du territoire

Grenoble : portrait d'une ville relativement jeune

✍ Les rapports en lien avec la population âgée comportent fréquemment des données portant sur l'APA⁹ et les questions d'autonomie et de dépendance. Le choix a été fait de ne pas les intégrer à ce rapport, mais plutôt au second rapport de synthèse qui aborde notamment la thématique « Santé et autonomie ».

Au dernier recensement, la Ville de Grenoble comptait **160 215** habitants. Les grenoblois(e)s de 55 ans et plus représentent **25%** de la population (39 500 personnes), dont 59% sont des femmes et 41% des hommes¹⁰. Dans cet ensemble, la tranche d'âge des 55-64 ans est la plus nombreuse, devant les 75 ans et plus et les 65-74 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Grenoble fait partie des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole. Elle est également la troisième Ville de la région Auvergne Rhône-Alpes.

⁹ Allocation Personnalisée d'Autonomie délivrée par le Conseil départemental.

¹⁰ Insee RP 2013.



LES 55-64 ANS

14 273 habitants

●8,9% de la population
(moy. nationale : 12,7%)



LES 65-74 ANS

11 176 habitants

●6,9% de la population
(moy. nationale : 8,7%)



LES 75 ANS ET +

14 074 habitants

●8,8% de la population
(moy. nationale : 9,2%)

Avec 14 074 personnes âgées de 75 ans et plus qui représentent 8,8% de l'ensemble de la population, Grenoble reste relativement jeune comparativement aux villes de taille similaire. En effet, la structure par âge de la ville se caractérise historiquement par une surreprésentation des 15-29 ans, du fait de sa forte attractivité auprès des étudiants.

Avec un taux de croissance de 1% entre 2007 et 2012, c'est son solde naturel qui permet à Grenoble de ne pas perdre d'habitants.

La récente réorganisation des services municipaux à l'échelle des secteurs – et non pas des quartiers – a modifié les flux et les mobilités des habitants. Le secteur correspond en effet à un découpage administratif, les habitants âgés se reconnaissant davantage et fondant leur identité au niveau du quartier.

Une inégale répartition des aînés sur le territoire grenoblois

Grenoble est une ville relativement plate, ce qui la rend propice à la pratique du vélo. D'une superficie de 18,10km²¹¹, la Ville est divisée en six secteurs comprenant différents quartiers mentionnés ci-après.

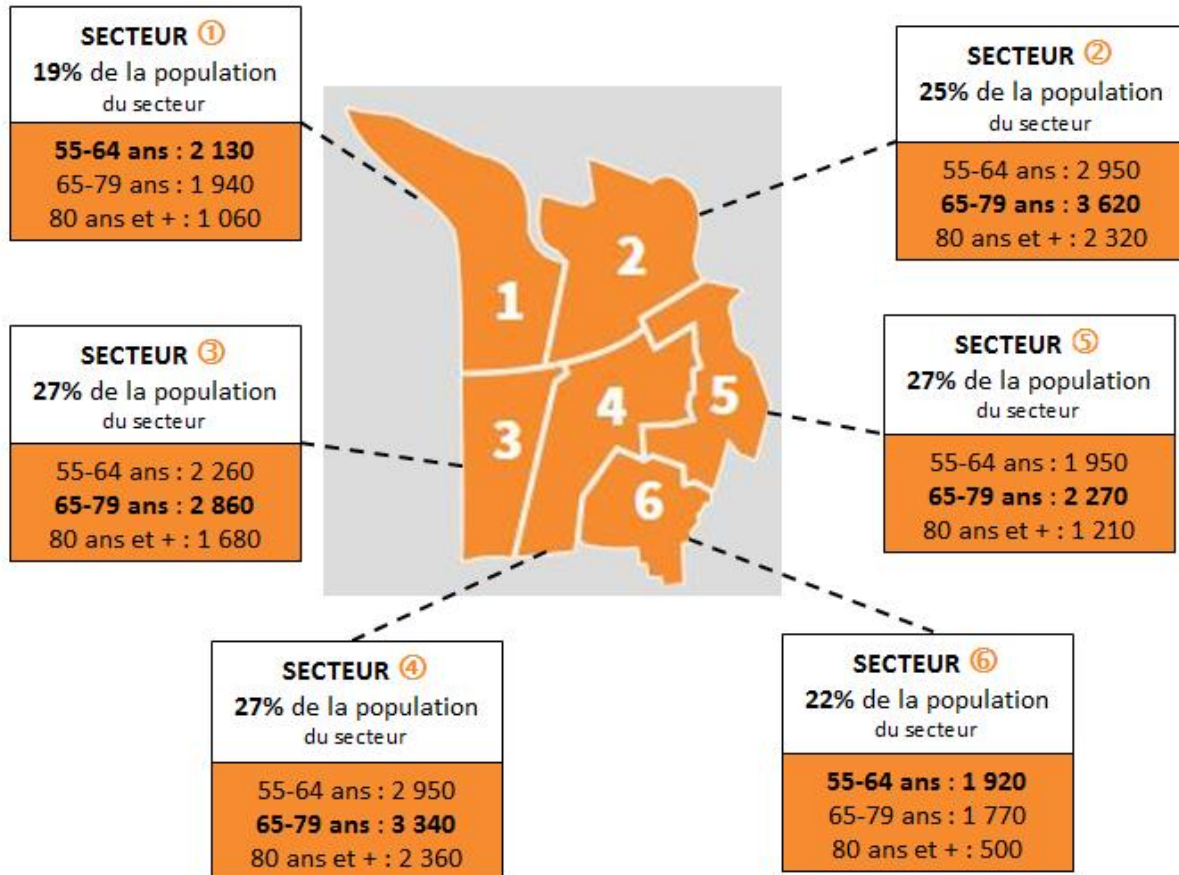
- Des aînés qui habitent majoritairement les secteurs 2 et 4

Si l'on s'intéresse à la répartition des aînés sur le territoire grenoblois, on constate que les 55 ans et plus se répartissent de manière différenciée au sein des six secteurs de la ville. Sur la carte ci-dessous, il apparaît que les effectifs les plus importants s'observent sur les secteurs 2 et 4, qui rassemblent à eux seuls près de la moitié de cette population (44%). Ces données sont néanmoins à relativiser puisque ces deux secteurs sont également les plus peuplés de la Ville¹². Bien qu'ils concentrent la majeure partie de la population âgée, deux mécanismes distincts se jouent au sein de ces secteurs : le secteur 2 voit sa population âgée augmenter, tandis qu'elle diminue dans le secteur 4.

¹¹ Insee (2014), Comparateur de territoire.

¹² Ville de Grenoble, DIOS, Diagnostic Santé Vieillesse. Du fait de leur taille inégale, les effectifs de chaque secteur sont très différents : pour l'exemple, l'effectif du secteur 2 est presque deux fois plus important que celui du secteur 6.

Répartition des aînés sur le territoire grenoblois par secteur



SECTEUR ① - 5 130 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Berriat – Saint-Bruno – Europole – Centre-Gare Bastille – Eaux-Clares Nord – Jean Macé

SECTEUR ② - 8 890 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Championnet – Foch-Libération – Centre-ville Notre-Dame – Mutualité – Ile Verte – Saint-Laurent Rive Droite

SECTEUR ③ - 6 800 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Eaux-Clares – Mistral-Drac – Rondeau-Libération – Foch Aigle Libération

SECTEUR ④ - 8 650 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Alliés-Alpins – Beauvert – Reynières – Capuche Grands Boulevards – Exposition-Bajatière

SECTEUR ⑤ - 5 430 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Abbaye-Jouhaux – Châtelet – Teisseire – Malherbe

SECTEUR ⑥ - 4 190 habitants de 55 ans et plus

Quartiers Villeneuve – Arlequin – Baladins – Géants – Village Olympique – Vigny-Musset

Si l'on prend la part que représente la population ciblée dans chaque secteur, on remarque que les plus de 55 ans représentent seulement 19 % de la population totale du secteur 1, soit 6 points de moins que la moyenne municipale. À l'inverse, dans les secteurs 3, 4 et 5, la part de la population âgée est légèrement supérieure à la moyenne. Par ailleurs, plus de la

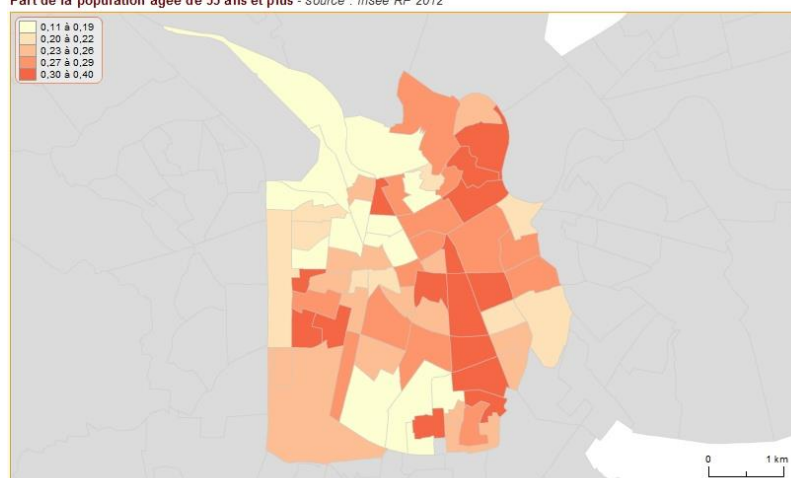
moitié de cette population est âgée de moins de 80 ans. On peut donc penser qu'à l'avenir, ces mêmes secteurs concentreront des individus de plus de 80 ans. Le secteur 6 concentre une population moins avancée en âge et moins nombreuse que dans le reste de la ville. En effet, les 80 ans et plus y représentent seulement 2,7 % de la population du secteur. Il abrite toutefois une part non négligeable des 55-79 ans. Par là même, il semble que la population âgée se concentre pour une large part à l'est de la ville sur une « bande » allant du quartier de l'Île Verte à celui de La Bruyère. Après 75 ans, on retrouve également cette population au sein du secteur 3 dans le quartier des Eaux-Claires.

Effectifs des personnes âgées de Grenoble et leur répartition par secteur

	Effectif 55-64 ans	Part 55-64 ans	Effectif 65-79 ans	Part 65-79 ans	Effectif + 80 ans	Part + 80 ans	Effectif 55 à + 80 ans	Par 55 à + 80 ans
Secteur 1	2 130	15%	1 940	12%	1 060	12%	5 130	13%
Secteur 2	2 950	21%	3 620	23%	2 320	25%	8 890	23%
Secteur 3	2 260	16%	2 860	18%	1 680	18%	6 800	17%
Secteur 4	2 950	21%	3 340	21%	2 360	26%	8 650	22%
Secteur 5	1 950	14%	2 270	14%	1 210	13%	5 430	14%
Secteur 6	1 920	14%	1 770	11%	500	5%	4 190	11%
Grenoble	14 140	100%	15 800	100%	9 140	100%	39 080	100%

Source : Insee RP2012 exploitation principale

Part de la population âgée de 55 ans et plus - source : Insee RP 2012



Sur la carte ci-contre, les couleurs les plus foncées montrent la concentration des personnes âgées à l'intérieur de chaque quartier, ce qui donne donc une information sur la morphologie de l'IRIS du point de vue de la population âgée.

©AURG - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

Parts des personnes âgées dans la population de chaque secteur

	Part 55-64 ans	Part 65-79 ans	Part 80 ans et plus	Part 55-80 et plus
Secteur 1	8%	7%	4%	19%
Secteur 2	8%	10%	7%	25%
Secteur 3	9%	11%	7%	27%
Secteur 4	9%	11%	7%	27%
Secteur 5	10%	11%	6%	27%
Secteur 6	10%	9%	3%	22%
Grenoble	9%	10%	6%	25%

Source : Insee RP2012 exploitation principale

- Une majorité de femmes âgées parmi les 55 ans et plus

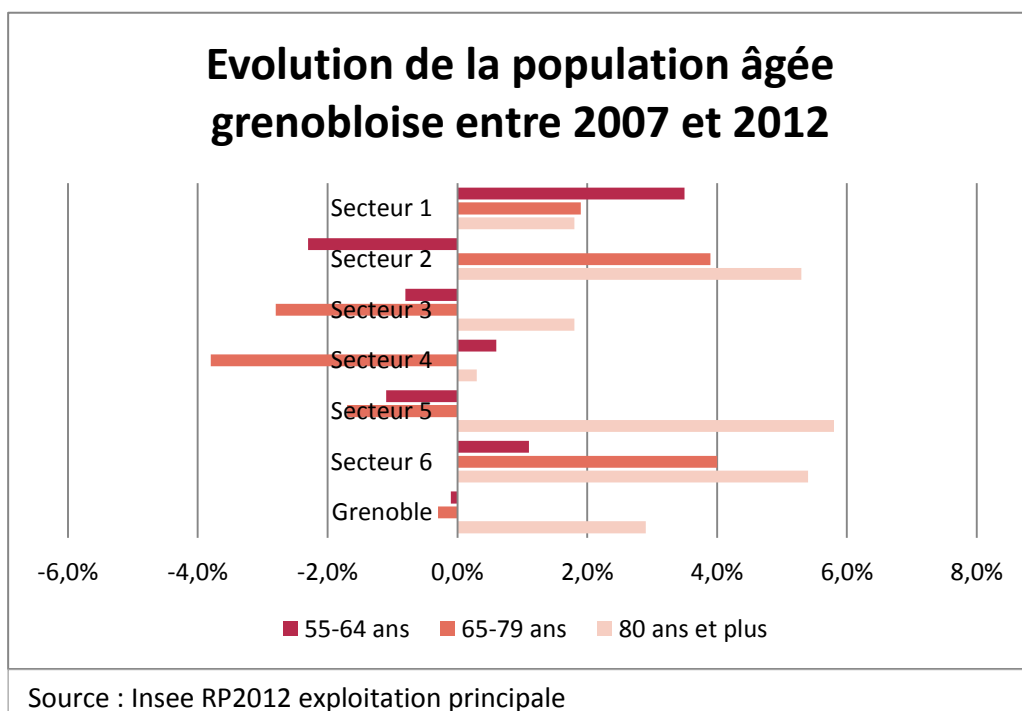
Tous âges confondus, les femmes représentent 51,5% de la population grenobloise. Leur part s'accroît encore davantage au cours de l'avancée en âge du fait de « la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes »¹³. En effet, elles représentent 55% des 60-74 ans, 65% des 75-89 ans et enfin 72% des plus de 90 ans¹⁴.

L'évolution de la population grenobloise à l'horizon 2025 : augmentation des plus de 75 ans et vieillissement global relativement contenu

Si l'évolution de la population grenobloise à l'horizon 2025 peut sembler atypique, c'est en raison de la croissance des moins de 14 ans (+1,8% par an) et des 30-44 ans (+1,2% par an). Entre 2007 et 2012, bien que l'effectif des plus de 75 ans ait été en augmentation (+1,2% par an), le poids des 60-74 ans dans l'ensemble de la population grenobloise est resté inchangé, celui des 75 ans et plus passant de 8% à 9% durant cette même période. Grenoble se situe de fait au milieu du panel des villes de comparaison : « elle connaît plutôt un vieillissement sur place de sa population dans la mesure où elle n'est pas concernée par un phénomène d'attractivité des publics âgés non originaires du territoire à l'image de certaines communes du sud de la région Rhône-Alpes et du sud de la France »¹⁵. Toutefois, le graphique ci-dessous montre que l'évolution des individus âgés au sein des différents secteurs n'est pas uniforme.

De prime abord, on observe que sur le secteur 5, les 80 ans et plus augmentent fortement tandis que les 55-79 ans diminuent, ce qui peut laisser supposer une diminution à venir de l'augmentation de la population âgée. Les secteurs 2 et 6 – qui abritent des quartiers « politiques de la Ville » et d'habitat social – voient quant à eux croître de

manière importante leur nombre de personnes âgées, tandis qu'il diminue dans les secteurs 3 et 4. La variabilité de ces mécanismes sectoriels a été introduite précédemment. En outre,



¹³ Ville de Grenoble, DIOS, Diagnostic santé vieillissement.

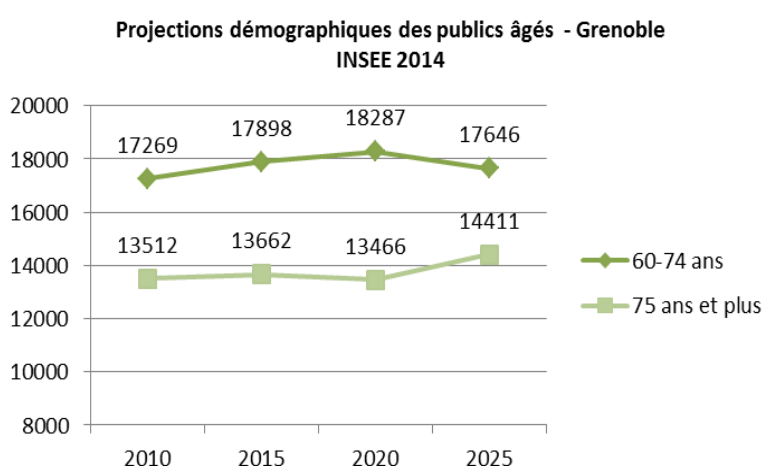
¹⁴ Les données fournies par l'INSEE ne permettent pas d'inclure les 55-60 ans, la tranche d'âge précédente étant celle des « 45-69 ans ». Insee RP2012.

¹⁵ Ville de Grenoble, DIOS, *ibid.*

les secteurs 3 et 4 ont l'image de territoires vieillissants alors même que leur vieillissement s'est opéré il y a de cela, plusieurs années. A l'inverse, les secteurs 2 et 6 connaissent aujourd'hui une croissance de leurs effectifs des 65-79 ans et des 80 ans et plus : de 4% et 5% pour les deux secteurs.

Plus localement, certains quartiers ont vu leur nombre de personnes de 75 ans et plus, augmenter de manière supérieure à la moyenne communale. C'est le cas de la majorité des *quartiers d'habitat social* (Jouhaux, Paul Cocat, Teisseire, Mistral, Baladins, Les Trembles, Constantine, Géants ou encore Hoche, Valmy et Abry), des *quartiers ayant accueilli des constructions récentes* (Championnet, Jean Macé, Ile Verte-Saint Roch) ainsi que dans quelques *quartiers situés le long des Grands Boulevards* (Gare, Gabriel Péri, Jean Jaurès, Clinique Mutualiste, Gustave Rivet etc.).

Les projections démographiques de l'INSEE à l'horizon 2020-2025, s'accordent sur une augmentation du nombre de grenoblois(e)s âgés, relativement contenue. En effet, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans devrait augmenter jusqu'en 2020, tandis que celui des 75 ans et plus devrait stagner. Entre 2020 et 2025, la dynamique



précédente tendrait à s'inverser si bien que les 60-74 ans enregistraient une baisse de leur effectif, du fait de la diminution actuelle des 40-55 ans. Sur la même période, le nombre des 75 ans et plus augmenterait d'1,4%.

Autre enseignement à tirer de ces projections, un probable vieillissement sur place des habitants des secteurs 1, 2 et 6, secteurs qui ont connu une évolution importante du nombre des 60-74 ans entre 2007 et 2012¹⁶. Dans un prolongement identique, on peut penser que les quartiers où résident actuellement les populations de cette tranche d'âge vont les voir vieillir, amenant ainsi la tranche d'âge supérieure à être davantage représentée dans les années à venir. Cette hypothèse s'appliquerait à de nombreux quartiers de l'Est et du Sud du secteur 2 (Saint-Laurent, Trois Tours, Notre Dame, Ile Verte-Saint Roch, Hoche, Préfecture etc.), à quelques quartiers de l'Est du secteur 4 (Diablos Bleus, Bajatière Est et Ouest) et de l'Ouest du secteur 5 (Malherbe, La Bruyère) ainsi qu'à la quasi-totalité des quartiers du secteur 6 (Constantine, Géants, Baladins, Arlequin, Helbronner, Village Olympique Nord)¹⁷.

Le logement quand on avance en âge

La question du logement fait partie intégrante des préoccupations des retraités et personnes âgées. Elle est au cœur de la démarche VADA avec la thématique « Habitat et

¹⁶ *Supra*. p 10.

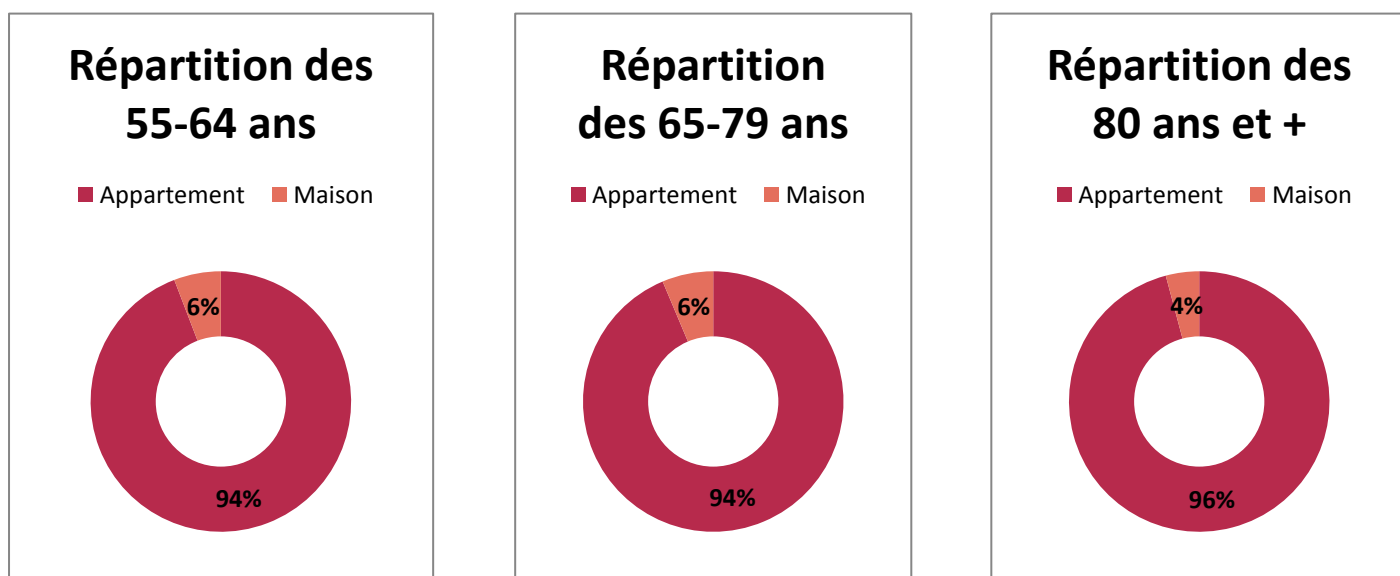
¹⁷ Ville de Grenoble, DIOS, Diagnostic santé et vieillissement.

environnement » investiguée en 2016. Disposer de données chiffrées sur le lieu de vie des aînés peut permettre par exemple, de mieux appréhender certains phénomènes tels que la cherté du logement dans un contexte où la Ville de Grenoble fait partie des zones tendues¹⁸. Face à l'accroissement de la longévité, on peut supposer que les habitants vont occuper plus longtemps leur logement qui aura été acheté moins cher que sa valeur actuelle. Ceci entraîne alors une faible rotation des logements et donc, un potentiel déséquilibre générationnel dans l'accès au logement.

- L'appartement, lieu de vie pour la majorité des aînés

Conformément à la morphologie du parc de logements grenoblois constitué à 95% d'appartements, plus de 90% des 55 ans et plus vivent en appartement et 5% habitent une maison, tendance extrapolable à l'ensemble de la population grenobloise.

Répartition des 55 ans et plus par âge et par type d'habitat



☞ A noter que l'on retrouve davantage de maisons individuelles sur les secteurs 3, 4 et 5.

- Des aînés pour la plupart, propriétaires de leur logement

La grande majorité des personnes âgées de 55 ans et plus sont propriétaires de leur logement, statut acquis depuis des années qui ne fait que se confirmer dans l'avancée en âge.

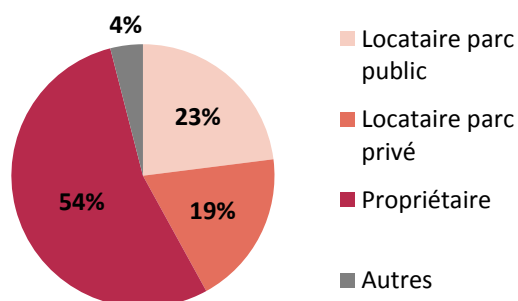
¹⁸ Dans le cadre de la loi ALUR, Grenoble ainsi que plusieurs villes de l'agglomération sont classées en zone tendue en ce qui concerne le logement.

Les graphiques ci-après permettent d'illustrer la part importante de grenoblois(e)s âgés propriétaires.

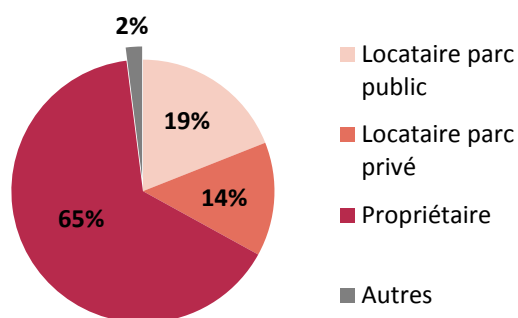
En effet, l'omniprésence de ce statut d'occupation dans l'avancée en âge se vérifie également sur ces diagrammes circulaires avec 54% des 55-64 ans vivant en appartement qui en sont propriétaires – 65% et 68% pour les 65-79 ans et les 80 ans et plus. Pour l'exemple, 85% des 55-64 ans qui habitent une maison en sont propriétaires et 90% des 65-79 ans et des 80 ans et plus.

Toutes tranches d'âge confondues, le statut de propriétaire reste le statut d'occupation le plus fréquent indifféremment selon que l'on habite en appartement ou en maison individuelle.

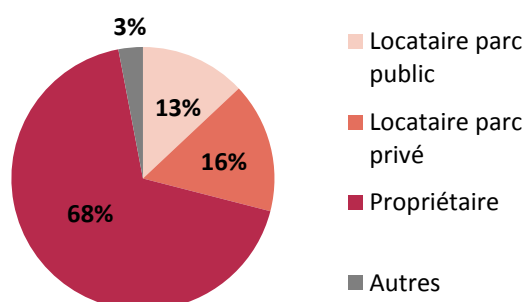
Statut d'occupation des 55-64 ans

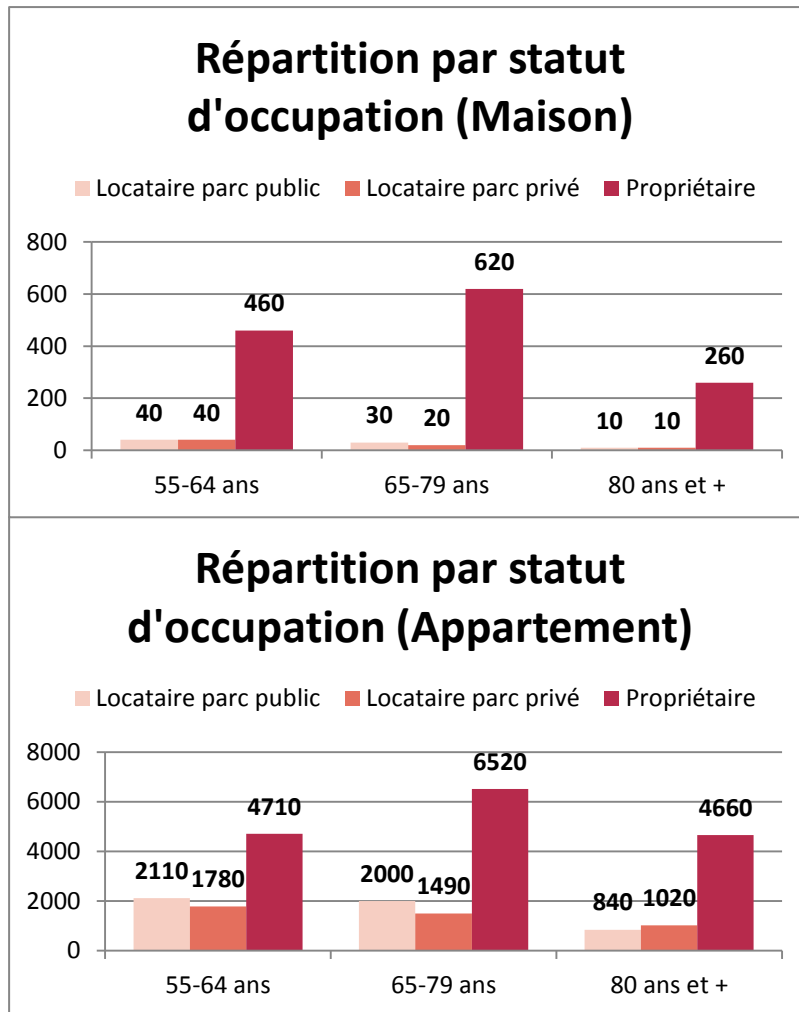


Statut d'occupation des 65-79 ans



Statut d'occupation des 80 ans et plus





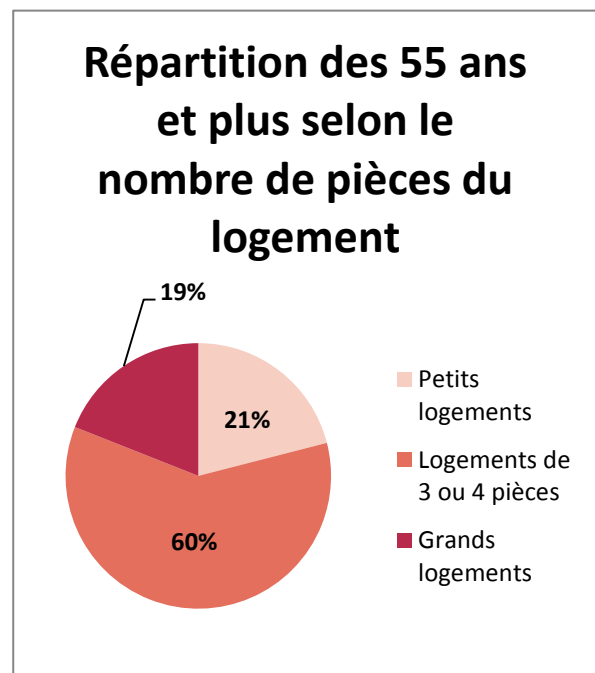
2% des plus de 55 ans sont logés à titre gratuit et ce, quel que soit le type de bien habité.

- Les ensembles de 3 ou 4 pièces plébiscités par les individus âgés

Le parc de logements de la Ville de Grenoble (79 300) se compose comme suit :

- 37% de petits logements (T1 et T2)
- 27% de logements de taille moyenne (T3)
- 36% de grands logements (T4 et plus)

Il apparaît que les personnes âgées occupent un logement de taille moyenne voire de grande taille puisque 8 grenoblois(e)s âgés de 55 ans et plus sur 10 occupent un logement de trois pièces ou plus. C'est plus que l'ensemble de la population grenobloise, avec 6 personnes sur 10 qui vivent dans un trois pièces ou plus.



Ce constat autorise un parallèle avec la mobilité résidentielle qui se fait moins fréquente au cours de l'avancée en âge. En effet, si le souhait de changer de lieu de vie pouvait autrefois être déterminé par des mutations professionnelles ou des désirs d'accession à la propriété après la mise en couple, ces déterminants évoluent surtout après la retraite, la mobilité résidentielle correspondant davantage à une mobilité « d'ajustement » au vieillissement (mieux-être, rapprochement familial, proximité des aménités). Véritable lieu *repère* et *repaire*, le logement constitue le support identitaire de son occupant symbole de toute une vie. Déménager pour un lieu de vie plus adapté aux besoins actuels ne se fait pas aisément, si bien que la plupart des individus âgés choisissent de se maintenir dans leur logement de toujours dans une logique de sécurisation du quotidien et/ou afin de pouvoir continuer à accueillir leurs enfants.

Pour les aînés habitant une maison, plus de 30% des 55-64 ans et des 65-79 ans vivent dans une bâtisse comportant 6 pièces ou plus, et 37% des 80 ans et plus habitent une maison de 4 pièces.

Où vivent les aînés ?

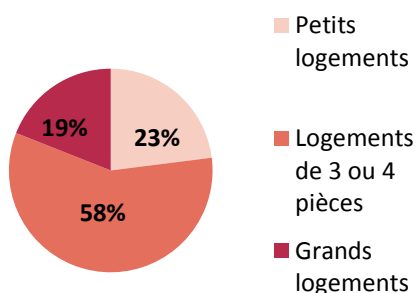
Répartition des 55 ans et plus selon la taille du logement occupé

	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et +
<i>Petits logements</i>	2 220	2 210	1 480
<i>Logements de 3 ou 4 pièces</i>	5 530	6 530	4 480
<i>Grands logements</i>	1 800	2 320	1 240
TOTAL	9 550	11 060	7 200

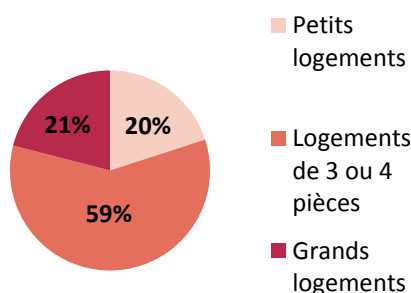
Source : Insee RP2012

Tous types d'habitat confondus, on retrouve là encore une certaine homogénéité entre les différentes tranches d'âge avec une concentration du public âgé sur les ensembles de 3 ou 4 pièces.

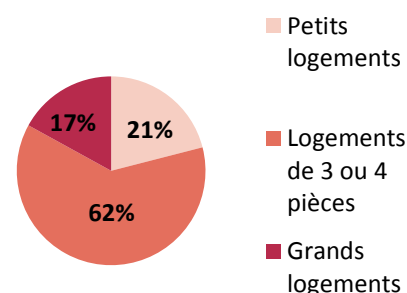
Répartition des 55-64 ans



Répartition des 65-79 ans



Répartition des 80 ans et plus

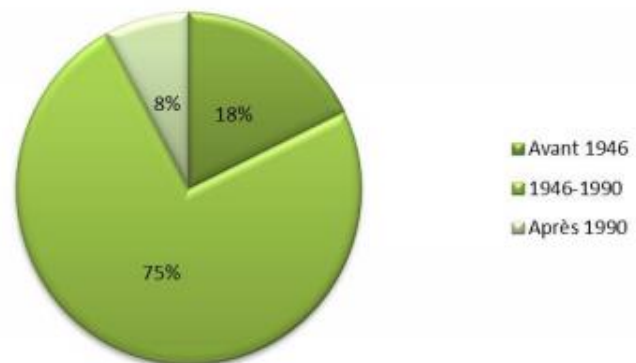


- Des personnes âgées qui occupent majoritairement des logements construits entre 1946 et 1990

Les données ici présentées suivent les trois tranches proposées par l'INSEE pour l'ancienneté du bâti.

Plus de 60% du parc de logements grenoblois a été construit entre 1946 et 1990. Les logements construits avant 1946 représentent quant à eux 1/5^{ème} du parc et ceux construits après 1990, 15%. Par ailleurs, la grande majorité (75%) des personnes âgées de 75 ans et plus habitent dans des logements construits entre 1946 et 1990. 18% vivent dans des logements bâtis avant 1946. Il s'agit de logements anciens dont on sait qu'ils sont susceptibles de poser un certain nombre

Répartition des personnes de plus de 75 ans par période de construction de leur logement, INSEE RP 2012



de problématiques : habitat dégradé, précarité énergétique par manque d'isolation, faible voire absence d'accessibilité. Il existe en effet de fortes disparités entre les secteurs, et notamment entre les secteurs Nord et Sud. Près de 40%¹⁹ des personnes âgées de 75 ans et plus occupent un logement construit avant 1946 dans les secteurs 1 et 2. Or, ces secteurs étant relativement anciens, ils sont susceptibles de concentrer davantage de problèmes : (in)accessibilité des logements et isolement des habitants âgés notamment. Comme évoqué précédemment, l'ancienneté d'habitation témoigne d'une certaine stabilité résidentielle des ménages âgés qui peut de surcroît, les confronter à des phénomènes d'inaccessibilité des logements du fait des caractéristiques du parc. L'accessibilité est une question centrale, et en particulier pour les personnes vieillissantes qui peuvent être confrontées à des problématiques de mobilité et de déplacement. Pour ne pas devenir enfermante, le domicile doit être accessible c'est-à-dire que son occupant doit pouvoir y entrer et en sortir facilement. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit un certain nombre de mesures pour faciliter cet accès en renforçant les normes ISO. La Réglementation Accessibilité Handicap et PMR (Personnes à Mobilité Réduite) qui découle de la loi de 2005, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2007 aux bâtiments construits ou rénovés accueillant du public ou à des locaux d'habitation. Avant cela et depuis 1975, les lois sur l'accessibilité du cadre bâti ont été en constante évolution. En effet, la première réglementation thermique n'est apparue qu'en 1975. De fait, un logement qui pouvait sembler adapté lors de sa construction, ne l'est plus nécessairement aujourd'hui.

Ces différents constats laissent entrevoir une probable dégradation de l'habitat des aînés, ce qui peut nécessiter l'engagement de travaux. Or, ceux-ci sont susceptibles d'amputer une large part du budget des individus vieillissants, contraignant bon nombre d'entre eux à renoncer à ces travaux d'adaptation.

¹⁹ Soit 1 800 personnes.

- L'ascenseur, un premier pas vers l'accessibilité au logement ?

Les données utilisées concernent uniquement les logements habités par les personnes âgées.

La présence d'un ascenseur ne suffit pas à elle seule pour justifier de l'accessibilité d'un logement. Il s'agit néanmoins d'un indicateur essentiel qui pose la question du maintien des aînés au sein de leur logement. Le critère d'accessibilité est d'autant plus prégnant qu'il semblerait que la plupart des aînés aspirent à vivre à domicile le plus longtemps possible. Bien souvent, l'ancienneté d'un bâti construit autour d'ascenseurs à demi-étage – architecture caractéristique du milieu du XX^{ème} siècle – voir dépourvu d'ascenseur, peut s'avérer problématique dès lors que les capacités motrices de l'occupant sont altérées. Les individus âgés peuvent alors se voir contraints d'envisager un déménagement, les quelques marches à franchir pour accéder à leur palier et/ou sortir de leur logement pouvant représenter de véritables obstacles.

Equipped des logements du parc grenoblois en ascenseurs par secteur			
	Avec ascenseur	Sans ascenseur	Part des logements avec ascenseur
<i>Secteur 1</i>	1 420	850	63%
<i>Secteur 2</i>	3 190	1 240	72%
<i>Secteur 3</i>	2 630	740	78%
<i>Secteur 4</i>	2 940	1 220	71%
<i>Secteur 5</i>	1 340	1 170	53%
<i>Secteur 6</i>	1 150	380	75%
TOTAL	12 670	5 600	69%

Source : Insee RP2012 exploitation principale

En termes d'accessibilité physique, 69% des logements du parc grenoblois habités par des personnes âgées sont équipés d'un ascenseur. On peut penser qu'il s'agit d'un premier critère d'accessibilité. Toutefois, le tableau ci-dessus permet de mettre en visibilité certaines disparités inter-secteurs. Dans le secteur 5, un peu plus de 5 logements sur 10 disposent d'un ascenseur contre près de 8 sur 10 pour le secteur 3. Ces données sont néanmoins à relativiser. Comme indiqué précédemment, les secteurs 1 et 2 comportent un bâti relativement ancien qu'il n'est pas toujours aisé d'adapter aux normes actuelles (ex : installation d'un ascenseur). Cette problématique se retrouve également sur le secteur 6 où cet équipement peut difficilement être mis en place au niveau de la Galerie de l'Arlequin.

En 2012 à Grenoble :

- 70% des logements occupés par des propriétaires sont équipés d'un ascenseur
- 72% des logements occupés par des locataires du parc privé sont équipés d'un ascenseur
- 66% des logements occupés par des locataires du parc social sont équipés d'un ascenseur
- 61% des logements occupés à titre gratuit sont équipés d'un ascenseur

Des aînés investis dans les dispositifs de démocratie locale

A travers la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils dédiés à la participation citoyenne, l'objectif était de refonder la démocratie locale afin de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens grenoblois. Au premier plan, on retrouve le **budget participatif** et le **dispositif d'interpellation et de votation citoyenne** adoptés par les aînés grenoblois qui ont su y trouver leur place aux côtés d'autres générations. En effet, la Ville de Grenoble est attentive à ce que les personnes qui avancent en âge puissent investir l'espace public aux côtés de générations d'âge différent, notamment en proposant des dispositifs et équipements ouverts à toutes et à tous. Il s'agit là d'un paramètre essentiel qui démontre que les aînés n'hésitent pas à se saisir des nouveaux dispositifs offerts, qui sont autant de possibilités d'influer sur la vie politique locale.

Participation au vote du budget participatif par nombre de votants et par tranche d'âge		
	50-59 ans	60 ans et +
<i>Effectif des votants 2015</i>	143	210
<i>Part des votants 2015</i>	14,2%	22,1%
<i>Effectif des votants 2016</i>	911	2 013
<i>Part des votants 2016</i>	15,1%	33,8%
<i>Evolution 2015-2016</i>	+ 6,4%	+ 9,7%

Source : Direction de l'Action Territoriale, 2015/2016

Sur l'ensemble des participants, on constate que les plus de 50 ans représentaient environ 36% des votants en 2015 et près de 49% en 2016. A noter que la nette augmentation de participants entre les deux éditions se retrouve sur l'ensemble des tranches d'âge et s'explique en partie par la nouveauté du dispositif qui se fait progressivement connaître.

Participation au vote du budget participatif par tranche d'âge et par secteur						
	Part 55-64 ans votants	Part 55-64 ans du secteur	Part 65-79 ans votants	Part 65-79 ans du secteur	Part + 80 ans votants	Part + 80 ans du secteur
<i>Secteur 1</i>	16%	9%	14%	8%	1,9%	4%
<i>Secteur 2</i>	17,1%	10%	21,3%	11%	3,4%	7%
<i>Secteur 3</i>	15%	10%	20,7%	13%	5,3%	8%
<i>Secteur 4</i>	16,3%	11%	21,2%	12%	4,4%	9%
<i>Secteur 5</i>	16%	12%	26,4%	14%	4,4%	8%
<i>Secteur 6</i>	35%	11%	35%	11%	5,8%	3%

Source : Direction de l'Action Territoriale, 2016

Si l'on s'intéresse à la répartition des votants par secteur, on remarque que la majorité des 55 ans et plus habitent le secteur 6. Le tableau ci-dessus permet de mettre en évidence une prédominance des 55-79 ans parmi les votants, les 80 ans et plus ayant été moins nombreux.

Participation au dispositif d'interpellation et de votation citoyenne par tranche d'âge		
	50-59 ans	60 ans et +
<i>Effectif des votants</i>	1 060	2 045
<i>Part des votants</i>	16%	37%

Source : Direction de l'Action Territoriale, 2016

Concernant le second dispositif de participation citoyenne, là encore les plus de 50 ans ont été les plus représentés et notamment les plus de 60 ans (37%).

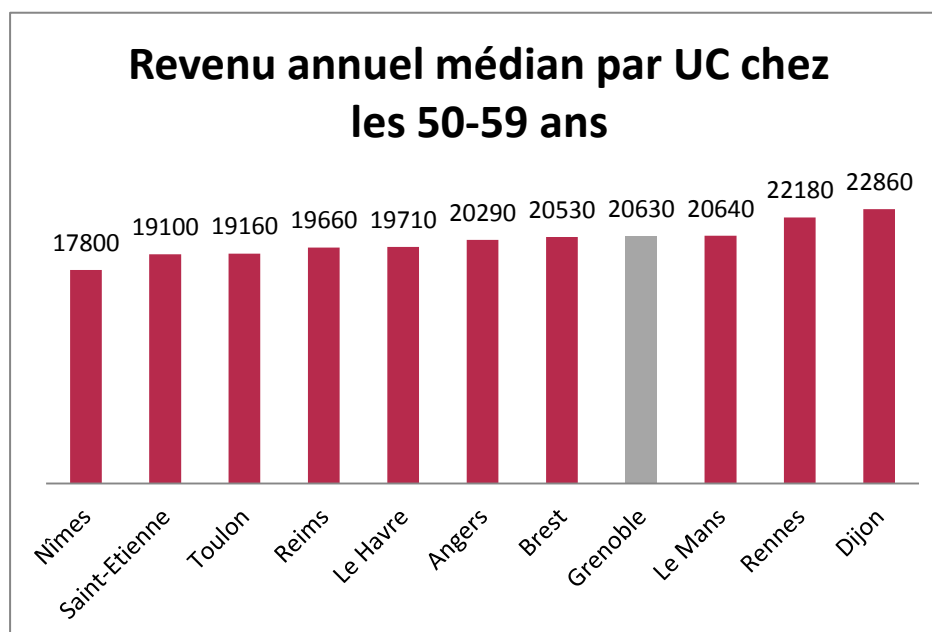
Dossier sur les facteurs de vulnérabilité

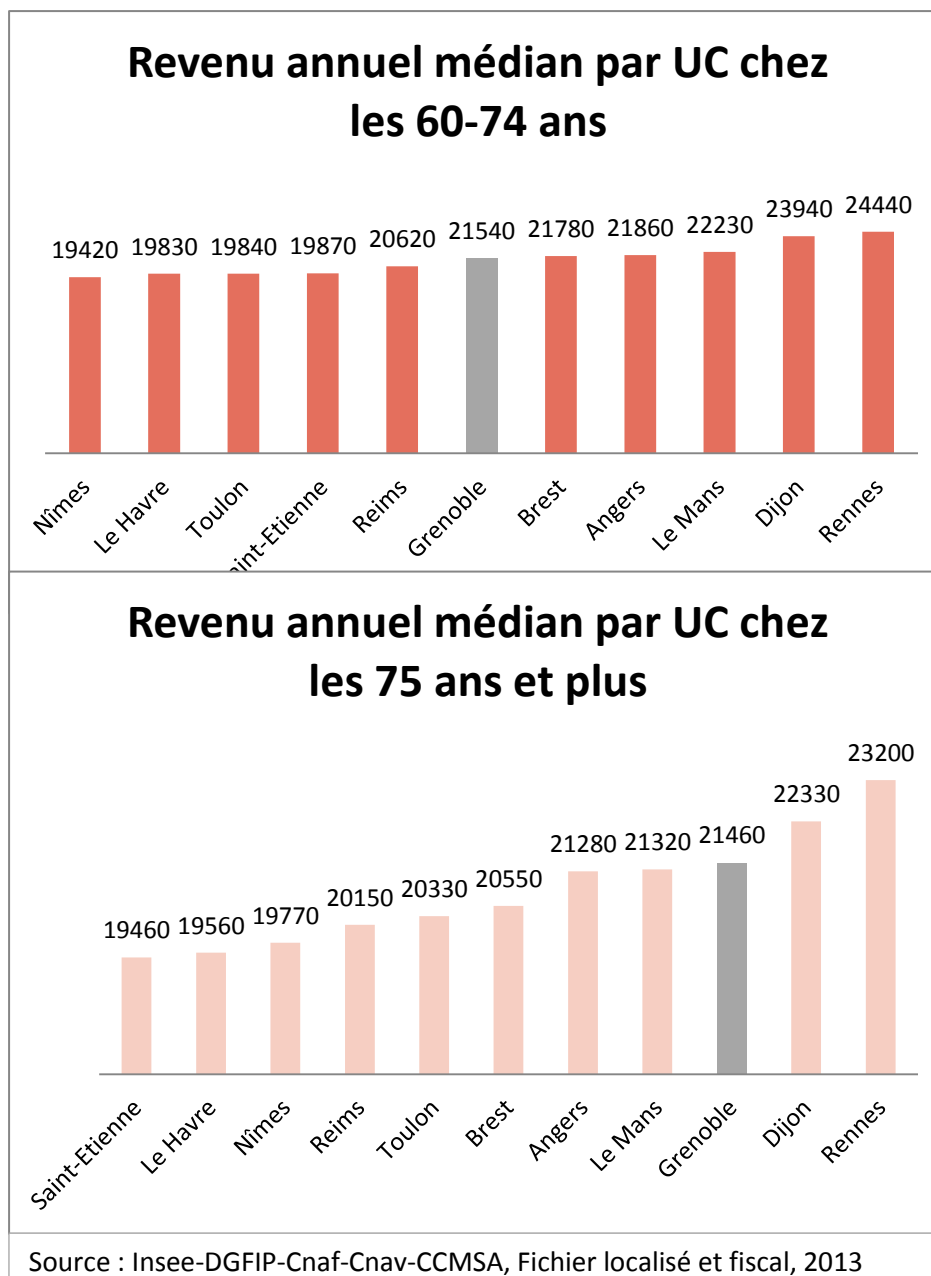
Ce dossier thématique va de pair avec l'un des trois axes transversaux – « Populations vulnérables et invisibles » – érigés en priorités de la démarche VADA à Grenoble. La vulnérabilité peut être générée par de multiples facteurs parmi lesquels l'accessibilité du logement, l'isolement ou encore la précarité économique, facteurs d'autant plus prégnants en milieu urbain.

- Un public fragilisé par son vieillissement et son statut : une diminution des ressources qui peut conduire à une précarisation financière

-Des générations plus aisées confrontées à de fortes inégalités

Les revenus annuels médians par référent fiscal sont relativement disparates entre les différents groupes d'âge. Par rapport aux villes du panel de comparaison, on observe que Grenoble se situe dans la moyenne haute pour les 50-59 ans (20 630€) et les 75 ans et plus (21 460€), et dans la moyenne du panel pour la tranche intermédiaire des 60-74 ans (21 540€).



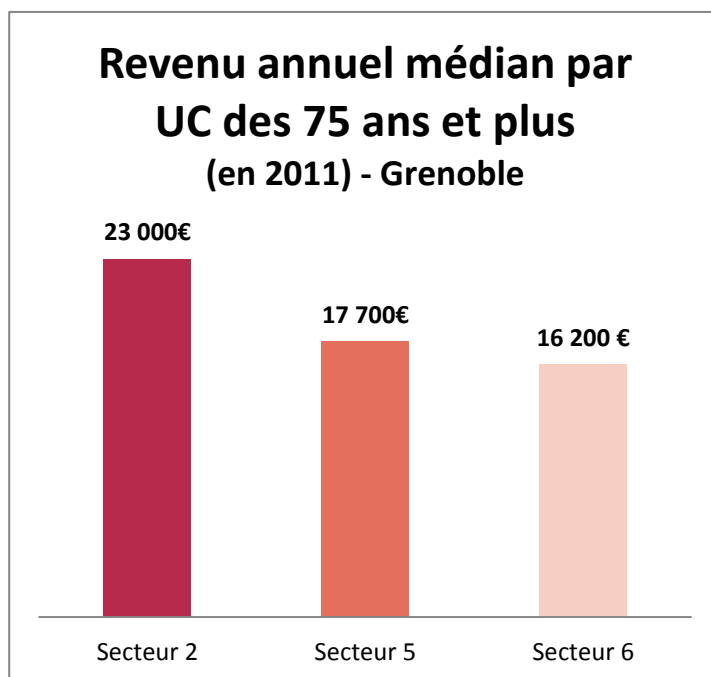


A l'échelle de la Ville, on remarque que les revenus annuels médians de la population ciblée sont également disparates selon les secteurs²⁰. Comparativement à l'ensemble des ménages grenoblois, les plus de 50 ans ont des ressources légèrement supérieures à la moyenne locale : +4,4% pour les 50-59 ans, +8,2% pour les 60-74 ans et +7,9% pour les 75 ans et plus²¹.

²⁰ Ville de Grenoble, DIOS, Diagnostic santé vieillissement.

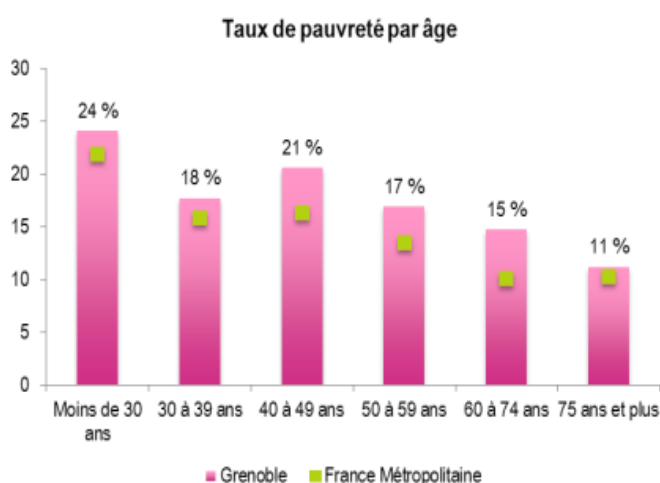
²¹ Insee (2013), DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Ces données suggèrent d'accorder une attention particulière aux 55 ans et plus afin d'anticiper une éventuelle dégradation de la situation de cette tranche d'âge proche de la retraite. En effet, la situation des futurs retraités nécessite d'être pensée dès à présent du fait de la plus grande propension des actifs d'aujourd'hui à connaître des parcours professionnels moins linéaires. Pour l'exemple, les CCAS accueillent de plus en plus de nouvelles générations d'aînés précaires, en demande d'aides sociales facultatives²². Par ailleurs, de plus fortes inégalités s'observent entre ménages âgés, comparativement à celles observées sur l'ensemble de la population grenobloise.



A Grenoble, le revenu médian annuel par unité de consommation (UC) des plus de 75 ans était en 2011 de 19 800€²³. Le graphique ci-dessus permet d'entrevoir des disparités entre secteurs avec certains quartiers qui concentrent des aînés en situation de précarité. A titre d'exemple, le revenu annuel médian sur le secteur 2 est supérieur de 3 200€ au revenu annuel médian de l'ensemble de la Ville, tandis que celui des secteurs 5 et 6 y est inférieur de 2 100€ et de 3 600€. Ceci permet de rendre compte de l'existence d'inégalités (de ressources) entre personnes âgées, tant au niveau de l'âge que du quartier habité.

-Un taux de pauvreté en deçà du reste de la population... mais qui augmente



La population âgée de 60 ans et plus est la moins concernée par la pauvreté²⁴ par rapport à l'ensemble des grenoblois(e)s. En effet, 15% des 60-74 ans et 11% des 75 ans et plus sont concernés par une situation de pauvreté.

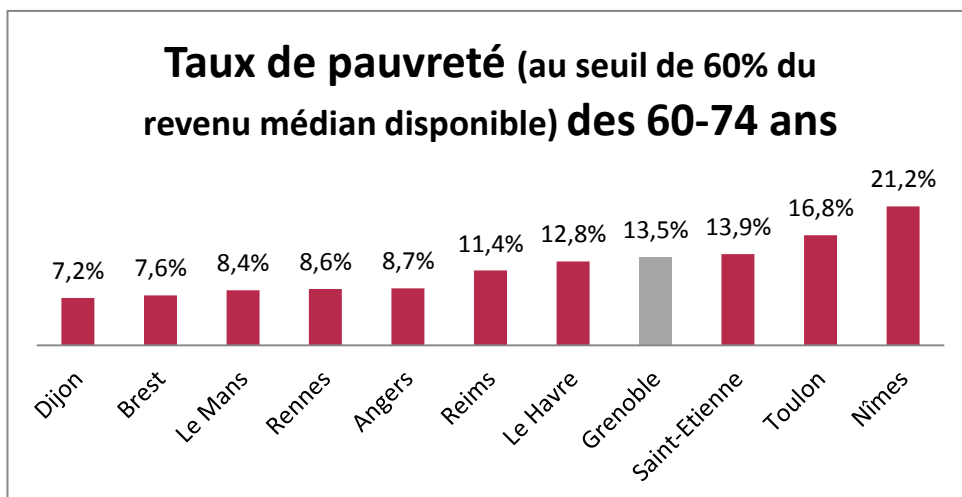
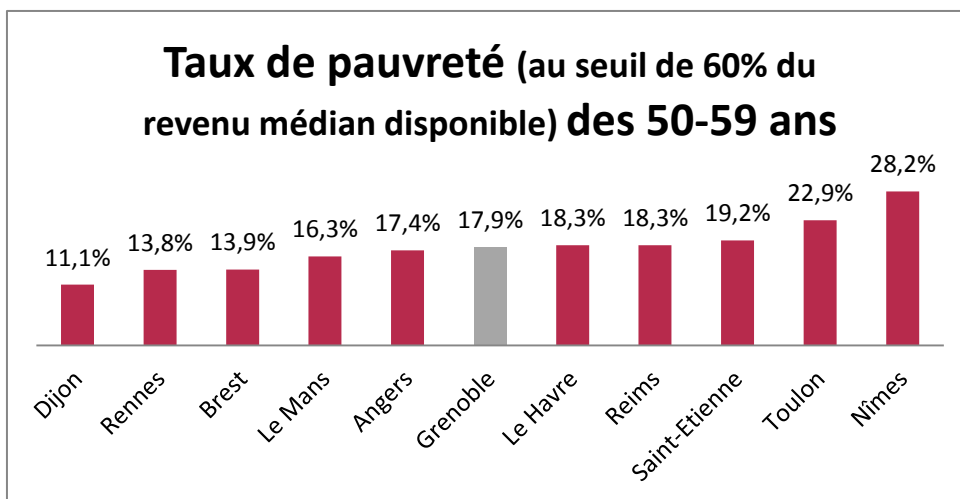
Le taux de pauvreté à Grenoble est plus élevé que dans le reste de la France Métropolitaine. Cependant,

²² Obs'y (2016), *Le vieillissement dans la Métropole*. Regards croisés, p 25.

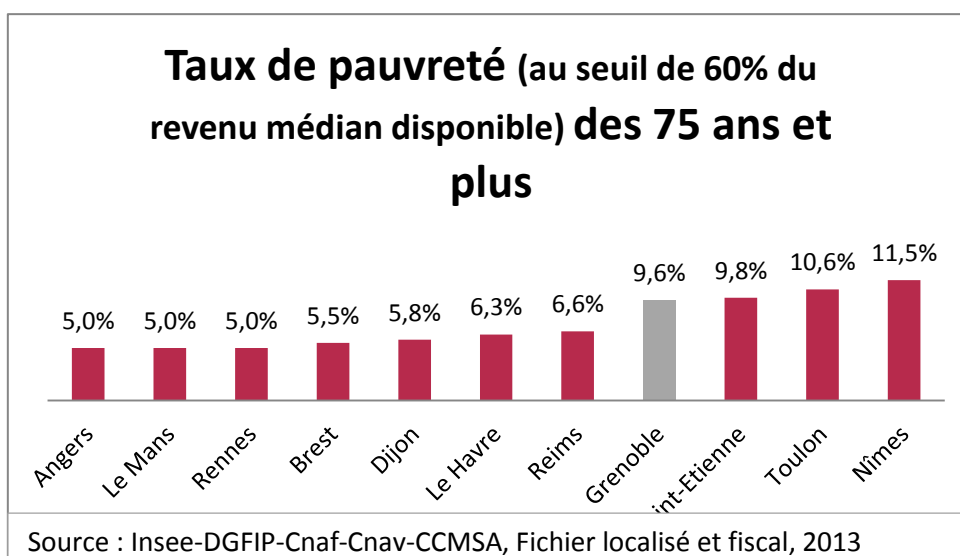
²³ Il est de 19 770€ en 2013.

²⁴ Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie (ou revenu disponible, c'est-à-dire le revenu après redistribution, tenant compte des prestations sociales et des impôts) de l'ensemble de la population.

comparer Grenoble à la moyenne nationale ne suffit pas tant les villes centres concentrent souvent les ménages les plus précarisés²⁵. Au regard des villes du panel de comparaison, Grenoble se situe dans la moyenne pour les 50-59 ans (17,9%). En ce qui concerne les deux autres tranches d'âge, elle affiche un taux de pauvreté légèrement supérieur à la moyenne des autres villes : 13,5% pour les 60-74 ans et 9,6% pour les 75 ans et plus. A l'échelle de la Ville, les 60 ans et plus affichent un taux de pauvreté en-deçà de celui du reste de la population. 13,5% des ménages de 60-74 ans et 9,6% des ménages de 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté, soit 4,6 et 8,5 points de moins que l'ensemble des ménages grenoblois (18,1%).



²⁵ Obs'y (2016), *Le vieillissement dans la Métropole*. Regards croisés, p 23.



- Une précarisation des situations lorsqu'on avance en âge : vivre seul et bénéficiaire de l'ASPA

-Des ménages composés d'une seule personne : profil récurrent avec l'avancée en âge

A Grenoble, près d'un ménage sur deux est composé d'une seule personne, soit environ 40 000 personnes. On peut penser que ces ménages sont davantage susceptibles d'être vulnérabilisés, et nécessitent de fait une attention particulière. Ces derniers sont surreprésentés dans les quartiers du Nord de la Ville en lien avec l'attractivité de ces quartiers pour les jeunes ménages et les caractéristiques du parc de logement. Ils représentent 58% des ménages du secteur 1 et 56% des ménages du secteur 2, contre 42% et 38% des ménages des secteurs 5 et 6.

Dans l'avancée en âge, plus d'un ménage d'une personne sur dix se compose d'une personne âgée de 80 ans ou plus. En effet, plus de la moitié de cette tranche d'âge (55%) vit seule, dont une majorité de femmes. Ceci s'explique par la différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, avec des difficultés cumulatives pour les grenobloises âgées : faibles revenus, sentiment d'insécurité ou encore « *isolement par manque de réseau constitué pendant la période d'activité* » (Obs'y, 2016). Entre 2007 et 2012, l'effectif des grenoblois(e)s âgés vivant seuls a augmenté d'environ 5%, soit 1 000 personnes. Si le fait de vivre seul peut être un facteur de vulnérabilité, cela n'implique pas nécessairement que la personne soit isolée. A ce titre, il convient de distinguer l'isolement « subi » de l'isolement « choisi » dans le sens où il peut être souhaité à certains moments par la personne, afin de prendre du temps pour elle et ne génère pas nécessairement un sentiment de solitude²⁶. Les facteurs premiers de l'isolement se

« La question de l'**isolement** est souvent confondue avec celle de la **solitude**. L'isolement doit être pensé comme absence de relations sociales et distance vis-à-vis de la vie sociale ordinaire ». Catherine Gucher, Annie Mollier

²⁶ Obs'y (2016), *Le vieillissement dans la Métropole*. Regards croisés, p 28.

retrouvent dans les conditions géographiques, de logement, de transports voire dans l'effritement des réseaux relationnels avec l'avancée en âge (Pin et al, 2001)²⁷. Les ménages âgés composés d'une seule personne se concentrent principalement sur certains quartiers des secteurs 1 (Diderot, Europole, Saint-Bruno etc.) et 2 (Génissieu, Championnet, Aigle, Saint-Laurent, Grenette, Saint-André ainsi que Notre-Dame).

-L'ASPA ou la seule source de revenus pour 4% des 55 ans et plus

En 2011, plus de 1 700 grenoblois âgés bénéficiaient de l'ASPA²⁸, ce qui va de pair avec l'observation d'une précarisation croissante de ce public par les travailleurs sociaux métropolitains²⁹. Plus récemment en 2015, la CARSAT Rhône-Alpes recensait 1 490 bénéficiaires du minimum vieillesse vivant à Grenoble.

Pour rappel, le minimum vieillesse comprend en plus de l'ASPA, l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse et l'allocation supplémentaire d'invalidité. Parmi ces bénéficiaires, les femmes seules disposant de faibles ressources semblent majoritaires, du fait de « *carrières professionnelles réduites ou absentes* »³⁰.

Selon l'organisme, le territoire grenoblois est moins touché par les phénomènes de fragilité pour les 80 ans et plus, mais l'est davantage avant cet âge charnière. Cette donnée est importante pour anticiper le vieillissement d'un public qui peut être confronté à des difficultés cumulatives : diminution des ressources du fait de carrières en dents de scie, arrivée à la retraite des bénéficiaires du RMI/RSA. Le développement parallèle de la carrière professionnelle des femmes pourra toutefois venir contrebalancer ces phénomènes de fragilité.

Cette description sociodémographique se présente comme une aide aux politiques publiques, l'objectif étant d'être en capacité de maîtriser les évolutions et l'équilibre générationnel, tout en palliant les situations d'urgence.

²⁷ Obs'y (2016), *ibid.* p 28.

²⁸ Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

²⁹ Obs'y (2012), *Tableau de bord Personnes âgées.* p 8.

³⁰ Obs'y (2016), *Le vieillissement dans la Métropole.* Regards croisés. p 25.

Zoom sur l'ASPA

L'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) se substitue aux anciennes prestations constitutives du minimum vieillesse, depuis le 1^{er} janvier 2006 - date de son entrée en vigueur. Il s'agit d'une prestation mensuelle allouée aux retraités disposant de faibles ressources.

Elle est versée par la CARSAT ou la MSA et peut s'ajouter dans une certaine limite aux revenus personnels.

Classiquement, toute personne âgée d'au moins 65 ans et résidant en France de façon régulière peut prétendre au bénéfice de l'ASPA.

Le montant annuel maximum de l'ASPA varie pour une personne seule ou un couple :

- *Personne seule* : environ 9 609€
- *Couple* : environ 14 918€

Le montant perçu est calculé en tenant compte de la différence entre le montant annuel maximum de l'ASPA et les revenus annuels du demandeur.

Les sommes versées au titre de l'APSA sont récupérables sur succession, dès lors que l'actif net de la succession dépasse 39 000€. La récupération s'effectue alors sur la partie de la succession qui excède 39 000€.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871>

1.3 Etat des lieux territorial par thématique

Pour que les personnes âgées ne deviennent pas captives de leur environnement

Cette troisième section se veut aussi exhaustive que possible, sous réserve qu'au moment de la finalisation de la rédaction certains services ou prestations ne soient pas connus.

La Ville de Grenoble dispose d'un existant extrêmement riche dans les différents domaines travaillés cette année. En plus de l'action menée par la Ville de Grenoble et son CCAS, c'est toute une palette de services associatifs et privés qui est offerte aux aînés, en complément de l'offre publique.

De la communauté d'agglomération à la Métropole : des compétences différemment réparties

Face à la nécessité de rationaliser les dépenses et l'action publique territoriale, le législateur s'est positionné en faveur du regroupement de communes et intercommunalités afin de renforcer la « démocratie de proximité », en rapprochant les lieux décisionnels de la population. C'est ainsi que fut promulguée la loi du 27 janvier 2014 de *modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles* dite loi MAPTAM³¹ – constituant l'acte III de la décentralisation amorcée depuis les années 1980. C'est dans ce contexte de transformation profonde du paysage urbain que se développent de plus en plus de métropoles, à l'image de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, devenue métropole du même nom au 1^{er} janvier 2015.

● Habitat et environnement ●

-Accessibilité & adaptation du logement

METRO

Direction déplacement, accessibilité et conception de l'espace public (rattachée au Département mobilités, transport et conception de l'espace public) : cette direction est composée de trois services :



- Service chargé des modes de déplacement et de l'accessibilité
- Service chargé de la qualité des espaces publics
- Service chargé de l'aménagement de l'espace public

AUTRES

Technopôle Alpes Santé A Domicile et Autonomie (TASDA) : association créée « en décembre 2009 conjointement par le CHU de Grenoble et le pôle de compétitivité MINALOGIC, le TASDA a pour vocation de fédérer les forces rhônalpines qui contribuent au développement des technologies et services de Santé à domicile et d'autonomie ». Le TASDA fournit une expertise (des besoins, des offres, des conditions de développement) du



³¹ Et plus récemment la loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi Notre.

domaine des technologies pour la santé et l'autonomie, au service des projets (industriels, collectivités, ...) et des usagers.

L'association « *travaille sur tout ce qui est nouvelles technologies, de la tablette jusqu'au détecteur des chutes, jusqu'à la surveillance des examens médicaux* »³².

1 rue Firmin Gautier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 70 57 80
@ <http://www.tasda.fr>

-Questions de sécurité

VILLE/CCAS

Direction des tranquillités (rattachée au DGS) : assure la tranquillité publique à travers l'amélioration de la prise en charge du public fragile, mineur notamment et une meilleure prise en compte des problèmes posés dans les espaces publics et ouverts au public et qui dégradent la vie quotidienne des habitants. La Direction des tranquillités assure également l'alerte, l'information et la protection des populations en cas de sinistre ou d'accidents majeurs. Elle comporte trois services :



- Service Police municipale
- Service Prévention de la délinquance
- Service Sécurité civile

-Parcours résidentiel-logement-habitat-hébergement :

VILLE/CCAS

EHPAD : à l'heure actuelle, ce sont trois EHPAD ou Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui sont gérés par le CCAS de la Ville de Grenoble. Les EHPAD constituent la dénomination nouvellement utilisée pour désigner les anciennes maisons de retraite médicalisées et USLD (Unités de Soins de Longue Durée). Ils ont vocation à accueillir des personnes âgées nécessitant une prise en charge médicalisée (GIR 1 à 4 en général).



Les Delphinelles (Secteur 5)

20 rue de Kaunas
Tél : 04 76 24 30 17

Narvik (Secteur 2)

6 rue de Narvik
Tél : 04 76 43 00 99

Saint-Bruno (Secteur 1)

47 place Saint-Bruno
Tél : 04 76 21 31 90

Résidences autonomie : cinq résidences autonomie sont actuellement gérées par le CCAS de la Ville de Grenoble. Bien que ce soit le département qui fixe les règles en la matière, le CCAS

³² Entretien Claude Fages.

joue un rôle central pour tout ce qui a trait à l'attribution, la construction et l'entretien des logements pour personnes âgées³³ : « *Le CCAS comporte tout un pôle d'action à domicile qui propose des services à domicile de soins infirmiers, d'aide-soignant et de restauration* »³⁴.

Les cinq structures accueillent des personnes âgées à partir de 60 ans, ou avant à titre dérogatoire. Elles sont ouvertes à la restauration le midi, y compris aux personnes âgées non résidentes : « *Les personnes sur le quartier ou bien d'autres sur Grenoble, peuvent aussi accéder à la restauration [..]. Comme c'est en fonction du quotient familial, toute personne qui veut venir déjeuner, peut* »³⁵. Des AMP³⁶ proposent des activités aux résidents, souvent en lien avec le PAGI du secteur. Chaque résidence comprend une équipe d'entretien, une équipe de restauration, une équipe soignante (AMP, aides-soignantes, infirmières) ainsi qu'une garde de nuit. La résidence Le Lac dispose de deux places réservées pour l'hébergement temporaire : « *Pour des personnes par exemple s'ils ont des travaux chez eux, les personnes âgées peuvent venir là pendant une semaine, deux semaines. Ça peut être aussi un instant propice en fait pour connaître un peu les foyers-logements et puis peut-être par la suite, demander une entrée définitive* »³⁷.

Des logements-foyers aux résidences autonomie : rebaptisés résidences autonomie par la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, les logements-foyers pour personnes âgées sont au nombre de cinq sur l'ensemble de la Ville de Grenoble : Les Alpains, Le Lac, Montesquieu, Notre-Dame et Saint-Laurent. Créés dans les années 1960, ils ont vocation à être un domicile « classique » et s'adressent aux personnes âgées « *valides et autonomes à l'admission* »³⁸. Contrairement à d'autres structures, ils se veulent accessibles financièrement et proposent différents services facultatifs : restauration, animation, entretien du linge etc. En devenant résidences autonomie, les logements-foyers s'adjoignent en plus d'une mission de prévention de la perte d'autonomie. Un forfait « autonomie » permet de financer des dépenses non médicales destinées à préserver l'autonomie des résidents telles que :

- **Actions de prévention individuelle ou collective** : maintenir et/ou entretenir les facultés sensorielles, motrices et psychiques ; repérer les difficultés sociales
- **Actions de promotion des comportements préservant l'autonomie physique et psychologique** : ateliers nutrition, mémoire, sommeil, équilibre et prévention des chutes, activités physiques, lien social

☞ L'apport majeur des résidences autonomie sur les logements-foyers s'incarne dans leur volonté de se tourner résolument sur l'extérieur en ouvrant les activités proposées à l'ensemble des grenoblois, et non seulement aux résidents.

Les Alpains (Secteur 4)

2 rue Lieutenant Chabal

Tél : 04 76 09 35 60

³³ Entretien Alain Denoyelle.

³⁴ Entretien Matthieu Angotti.

³⁵ Entretien Negete Djefal.

³⁶ Aides Médico-Psychologiques.

³⁷ Entretien Negete Djefal.

³⁸ Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et du Droit des femmes (2015), « Développer le logement intermédiaire : les logements-foyers ou « résidences autonomie ».

Le Lac (Secteur 6)

109 Galerie de l'Arlequin

Tél : 04 76 23 32 81

Montesquieu (Secteur 4)

1 rue Montesquieu

Tél : 04 76 87 65 74

Notre-Dame (Secteur 2)

8 rue Pierre Duclot

Tél : 04 76 44 73 20

Saint-Laurent (Secteur 2)

56 rue Saint-Laurent

Tél : 04 76 42 32 18

✍ A noter qu'un Plan stratégique des établissements d'hébergement pour personnes âgées a été présenté au Conseil municipal de juin 2017. Par ailleurs, un dossier unique – commun à toutes les structures du département – a été mis en place par le Conseil départemental de l'Isère pour les demandes d'entrée en établissement pour personnes âgées³⁹.

Direction de la Santé Publique et Environnementale (DSPE) : à travers son service « Hygiène et salubrité environnementale », des inspecteurs de salubrité interviennent dans la prise en compte des plaintes formulées par les habitants en lien avec le logement insalubre. Le service prend également en charge les personnes âgées atteintes du syndrome de Diogène⁴⁰.

📁 A consulter :

- **PMS (Plan Municipal de Santé) 2016-2020**

Délégation urbanisme, logement, habitat et transition énergétique – Vincent Fristot : si le logement est aujourd'hui une compétence métropolitaine, la Ville gère des dossiers qui sont en lien avec les aménagements, les nouveaux quartiers, ainsi que la thématique de l'implantation du logement social qui revêt une dimension locale⁴¹. Sur l'aspect aménagement, la Ville est responsable de l'organisation de terrains pour construire de nouveaux quartiers et de nouveaux bâtiments avec les réseaux, et de l'ensemble des réflexions en matière de Haute Qualité d'Usage (HQU).

METRO

Compétence métropolitaine (Habitat)

Direction du foncier et de l'habitat : qui comprend un service chargé de l'offre nouvelle et de la réhabilitation des logements (amélioration du parc bâti), et un service dédié à la gestion du logement social et de l'hébergement.



>**Programme Local de l'Habitat (PLH) 2017-2022** : outil de définition de la politique de logement sur un territoire intercommunal, le PLH définit les objectifs de la collectivité pour répondre aux besoins en logement ainsi que les moyens pour y parvenir. Il comporte à la fois

³⁹ www.grenoble.fr/demarche/423/659-demande-d-entree-en-etablissement-pour-personnes-agees.htm.

⁴⁰ Entretien Loïc Biot.

⁴¹ Entretien Vincent Fristot.

des éléments sur la production de logements publics et privés, sur l'amélioration du parc existant et sur l'attention portée aux populations spécifiques.

Le PLH se structure autour de quatre grandes orientations :

- 1° Placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat**
- 2° Rendre le parc existant attractif et maintenir un niveau de production suffisant**
- 3° Agir sur l'équilibre social du territoire à travers la diversification de l'offre et les orientations d'attribution**
- 4° Animer le PLH et évaluer les actions**

Le PLH se décline en 30 fiches actions thématiques et en guides de programmation pour chacune des 49 communes de la Métro.

>**Soutien au parc public** : soutient la production de logements auprès des communes, l'accès au logement pour tous et intervient dans la revalorisation de certains quartiers urbains.

1° Instruction des dossiers de demande de financements des logements locatifs sociaux déposés par les bailleurs : du fait que la Métro est délégataire des crédits d'aide à la pierre de l'Etat, elle prend les décisions de financement en son nom propre et au nom de l'Etat.

2° Système d'aide au logement social neuf : aide au logement locatif social (aide aux bailleurs) et aide de minoration financière.

3° Délégataire des aides de l'ANRU

4° Réhabilitation thermique du parc social : soutien de 1 000 logements par an avec une priorisation sur les secteurs en renouvellement urbain (quartiers Villeneuve et Mistral pour Grenoble).

>**Soutien au parc privé** : conduit ou participe à plusieurs dispositifs de rénovation sur le parc de logements privés, avec une priorisation sur les copropriétés des années 1950-1975 (majoritaires) :

1° Maîtrise des énergies et gaz à effet de serre : aide aux propriétaires occupants modestes ; production de logements à loyers abordables ; soutien à la remise aux normes des logements ; soutien au maintien des personnes à faibles ressources dans leur logement.

2° Conduire des OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) *en copropriétés fragilisées*

3° MUR MUR 2 – 2016-2020 : il s'agit d'une campagne de rénovation thermique des logements lancée pour la première fois en 2010. Elle vise à améliorer l'isolation et le confort des copropriétés privées construites dans l'agglomération entre 1945 et 1975. Avec Mur Mur 2, le dispositif a été élargi à tous les propriétaires de logements privés qu'ils soient en copropriétés ou en maison individuelle.

3° La rénovation de logements dans le cadre de la délégation des aides de l'ANAH et de l'Etat (FART) : remise sur le marché de logements vacants et lutte contre l'habitat indigne ; travaux d'accessibilité et d'adaptation des immeubles et des logements pour les personnes à mobilité réduite ; travaux d'amélioration des logements des propriétaires occupants à ressources modestes ; travaux d'économie d'énergie en diffus. Des aides à l'ingénierie et aux travaux peuvent être accordées aux propriétaires occupants à faibles ressources et aux propriétaires bailleurs qui acceptent de conventionner leur logement (location abordable).

4° Programme d'accompagnement des risques industriels : la Métro participe au PARI piloté par l'Etat, en partenariat avec les industriels et collectivités locales. L'objectif est d'aider les propriétaires de logements privés existants à réaliser des travaux de mise en sécurité, sur les logements situés dans les zones de risques industriels.

5° Lutte contre l'habitat indigne et la non décence : l'habitat indigne recouvre différentes typologies de logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, exposent les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

6° Dispositif « Louer abordable » : pour inciter les propriétaires à mettre en location leur logement à des niveaux de loyer intermédiaire, social ou très social, ce nouveau dispositif de déduction fiscale existe depuis février 2017. La déduction fiscale accordée est d'autant plus élevée que le logement est situé dans une zone où il est difficile de se loger.

>**L'Observatoire de l'habitat** : a pour objectif d'organiser une observation permanente de la situation de l'habitat et du logement sur le territoire de la Métropole, afin d'apporter à tous les acteurs concernés les éléments :

1° De connaissance et de compréhension de la situation

2° D'aide à la décision politique et à la conduite stratégique du Programme Local de l'Habitat (PLH)

3° D'évaluation des politiques publiques (PLH, politiques de la ville etc.)

☞ Parmi ses champs d'observation on retrouve le suivi de la demande et des besoins en logement et des parcours résidentiels, ainsi que le suivi de la production d'offre de logements.

>**Soutien à l'accession sociale** : la Métro peut apporter une subvention de 4 000€ aux acquéreurs de logements, sous certaines conditions.

>**Soutien à l'accès au logement et à l'hébergement d'insertion** : pour améliorer l'accès au logement des ménages les plus en difficultés sociales et économiques, la Métro co-pilote la politique locale de l'hébergement d'insertion aux côtés de l'Etat et du Conseil départemental de l'Isère. Elle participe également à la mise en œuvre de réponses adaptées aux populations ayant des besoins spécifiques parmi lesquelles, les personnes âgées.

3 rue Malakoff
38000 GRENOBLE
Tél : 04 56 58 52 45

@ <https://www.lametro.fr>

☞ La Métro mène une réflexion autour de la construction de résidences seniors services à caractère social⁴².

☐ A consulter :

- **PLH (Programme Local de l'Habitat) 2017-2022**

⁴² Entretien Stéphanie Renaux.

🌸 Zoom sur l'appel à projet métropolitain « Habitat participatif » 🌸

La Métro donne la possibilité aux habitants de construire leur logement avec leurs futurs voisins ! Du 11 avril au 30 septembre 2017, la Métro lance son premier appel à projet dans le domaine. Six terrains situés dans trois communes peuvent répondre à différents besoins de groupes d'habitants. Chaque groupe d'habitants pourra être accompagné dans sa candidature, par le biais de visites de terrains organisées régulièrement. En partenariat avec l'association Les Habiles, quatre ateliers ont été proposés afin de les aider à structurer un projet collectif et d'approfondir les différentes thématiques.

L'habitat participatif présente le grand intérêt « *que l'on peut inclure dans l'ensemble des dimensions qui sont traitées par les personnes qui s'impliquent dans la démarche, une question d'intergénérationnel donc là aussi par rapport à l'isolement et au fait de trouver des liens, de l'activité sociale et même de garder des enfants des familles et d'échanges de services non rémunérés* »⁴³.

Délégation en charge de l'habitat et de la politique foncière - Christine Garnier : cette délégation métropolitaine assure différentes missions :

- Organisation de la production de logements sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Lutte contre le logement insalubre
- Gestion de l'habitat et de ses règles d'attribution : en lien avec l'Observatoire des loyers

AUTRES

ACTIS : bailleur social de l'agglomération grenobloise. Il construit, réhabilite et gère de l'habitat social et dispose de plusieurs logements sur la Ville. ACTIS fournit des services de proximité auprès des locataires et crée du dynamisme au sein des quartiers : « *des agents de développement et des agents d'accueil assurent cette interface auprès des habitants* »⁴⁴. Le bailleur dispose d'un **Pôle habitat social**, lieu unique des demandes de logement social sur Grenoble.



Procédure de demande de logement social sur Grenoble :

1° Télécharger le formulaire de demande de logement social directement sur le site Internet du Pôle habitat social.

2° Contrôler si vos ressources vous permettent de demander un logement social grâce à un simulateur en ligne.

✍ A noter qu'ACTIS et Grenoble Habitat mènent une réflexion autour du développement du logement participatif.

--

6 boulevard Roger Salengro
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 53 53 21

⁴³ Entretien Vincent Fristot.

⁴⁴ Entretien Lionel Tourdre.

Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : point d'information pour toutes les questions inhérentes au logement des propriétaires comme des locataires (accès, caution, rapports entre propriétaires et locataires etc.)

2 boulevard Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 53 37 30

Alertes 38 : association qui œuvre pour la qualité de vie des personnes âgées aussi bien à domicile qu'en établissement. Elle travaille en partenariat avec la Ville et le CCAS de Grenoble sur toutes les questions relatives à l'habitat et au logement des aînés. Elle est également très impliquée dans la rédaction des schémas autonomie départementaux : *« Aujourd'hui et depuis 13 ans, cette association à la fois réfléchit, fait des analyses et surtout est force de proposition par rapport à toutes les questions du vieillissement. Elle est structurée en cinq groupes de travail »*⁴⁵.

- **Commission Famille** (rôle des familles dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées ; accompagnement de la fin de vie ; aide aux aidants)
- **Commission Prévention-Santé** (accès aux droits, relations avec l'hôpital, sorties d'hospitalisation, hébergement temporaire, soutien à domicile)
- **Commission Alternatives au logement** (avec l'édition de nombreuses plaquettes « Alternatives-Habitat »)
- **Commission Intergénération** (café des âges avec pour objectif de faire parler des générations qui ne sont pas forcément en contact autour d'une thématique donnée)
- **Commission Relations avec les établissements** (ne travaille pas sur une thématique donnée ou sur un territoire donné, c'est une commission évolutive – ex : « Bien vieillir en Grésivaudan » autour de l'habitat, des déplacements et de la lutte contre l'isolement »)

☐ A consulter :

- **N°1 Innovation au service du « Bien vivre à domicile »**
- **N°2 L'habitat des personnes âgées : vers des propositions innovantes**
- **N°3 Nos propositions sur l'avenir des logements-foyers**
- **N°4 Les logements-foyers : une solution d'avenir ?**
- **N°5 Vieillir et habiter autrement**

*« Notre prochain chantier au niveau d'Alertes, c'est d'essayer de définir une espèce de résidence seniors un peu idéale où on reprendra justement toutes ces questions de proximité des services, de salle polyvalente, de services minimums et surtout que ce soit accessible à toutes les bourses »*⁴⁶.

⁴⁵ Entretien Claude Fages.

⁴⁶ Entretien Claude Fages.

8 rue du Château
38320 EYBENS
04.76.24.08.63
@ contact@alertes38.org



Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : établissement public placé sous la tutelle des Ministères en charge de la Cohésion des territoires, de l'Action et des Comptes publics. Elle propose des aides à l'amélioration de l'habitat via une enveloppe dédiée spécifiquement à l'amélioration des logements, dont la Métro est délégataire. A ce titre, la Métro gère le budget fixé par l'Etat et établit le règlement local ainsi que les priorités d'intervention.

Délégation locale
17 boulevard Joseph Vallier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 56 59 45 00

Association « Arbres de vie » : l'association gère trois EHPAD sur la Ville de Grenoble :
EHPAD Abbaye

33 rue Jean Bart (Secteur 5)
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 54 24 27

EHPAD Bevière : comprend 87 places dont 29 places en UPG (Unité Psycho Gériatrique) et 14 en UGP (psychiatrie).

1 rue Bévière
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 84 29 60

EHPAD Reynières : l'établissement est géré par l'Association des résidences Reynières et Bévière pour personnes âgées (A.R.R.B.P.A.). Il dispose de 93 places dont 2 unités Alzheimer de 14 et 15 lits. Il propose également 3 lits d'accueil temporaire et un accueil de jour de 6 places à venir.

6 rue Léo Lagrange
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 87 05 99

Confédération du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) : association qui propose des permanences ouvertes sur le logement, aux propriétaires comme aux locataires. Sur rendez-vous.

31 rue Alfred de Musset
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 22 06 38

Confédération Nationale du Logement (CNL) Isère : milite pour la défense des locataires du parc privé ou public et participe à différentes instances du logement (commission médiation DALO, bailleurs sociaux etc.). Accès libre sur rendez-vous.

Permanence à la Maison des associations
Tél : 04 76 46 30 94

EHPAD du Bois d'Artas : établissement géré par la Mutualité Française de l'Isère et situé sur le quartier De Bonne (secteur 2), l'EHPAD du Bois d'Artas peut accueillir jusqu'à 70 personnes âgées dépendantes en hébergement permanent, dont 12 en UPG. Il dispose également de 12 places d'hébergement temporaire et de 4 places d'accueil de jour.



1 rue Augereau
38000 GRENOBLE
Tél : 04.38.02.25.40

@ polegrenoblois@mutualiteisere.org / <http://www.mutualiteisere.org/annuaire-p107-residence-mutualiste-bois-artas.html>

EHPAD Korian L'Isle Verte : il s'agit d'un EHPAD privé géré par le groupe Korian et situé sur le quartier de l'Île Verte (secteur 2). Il comporte un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) ainsi qu'une unité de vie dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, baptisée « Espace Aloïs ».



50 rue de Mortillet
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 63 63 00

@ <https://www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-l-isle-verte-grenoble-38000>

EHPAD Vigny-Musset : établissement géré par la Mutualité Française de l'Isère et situé sur le quartier Vigny-Musset (secteur 6), l'EHPAD du même nom peut accueillir jusqu'à 80 personnes âgées dépendantes en hébergement permanent, dont 15 en UPG. Il accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



31 rue Alfred de Vigny
38100 GRENOBLE
Tél : 04.76.39.24.70

@ polegrenoblois@mutualiteisere.org / <http://www.mutualiteisere.org/annuaire-p23-residence-mutualiste-vigny-musset.html>

Grenoble Habitat : bailleur social, constructeur et promoteur grenoblois. Il met en œuvre différentes actions comme la gestion de logements sociaux, la construction de bâtiments à haute performance énergétique, la vente de logements en accession à la propriété ainsi que la production et la vente d'immobilier d'entreprise.



44 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 33 47 20
@ <https://www.grenoble-habitat.fr>

Les Habiles : pour Habitats Isérois Libres et Solidaires, les Habiles est une association créée en 2008 avec pour but d'encourager l'émergence et la réalisation de projets d'habitat participatif en Isère. L'objectif est de permettre aux habitants avant tout citoyens, de se (ré)approprier leur habitat autour de la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de vivre ensemble, de partage et de solidarité. A titre d'exemple, une réflexion avait été menée par l'association sur l'immeuble en « S » situé sur le quartier de l'Île Verte, pour permettre aux personnes âgées de rester chez-elles. L'association organise chaque année des journées portes ouvertes dans le cadre des portes ouvertes européennes de l'habitat participatif. A Grenoble, Les Habiles ont contribué à faire émerger trois habitats participatifs :



Androsace (2016) – Quartier Presqu'île : habitat en accession sociale de sept logements.

12 rue Capitaine Lanvin-Lespiou
38000 GRENOBLE

Au clair du quartier (2017) – Quartier des Eaux-Clares : habitat convivial et écologique issu de l'appel à projet de la Ville de Grenoble, de cinq logements.

1 bis rue des Champs-Elysées
38100 GRENOBLE

DoMiSiLaMi (2012) – Quartier Saint Bruno : habitat groupé intergénérationnel en accession à la propriété, avec parties communes (buanderie, salles, ascenseur, parking...) composé de six logements.

7 passage du marché
38000 GRENOBLE

L'habitat participatif a été consacré par la loi du 24 mars 2014 *pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* – dite loi ALUR – qui le définit comme suit :

« Démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitat et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis ».

📁 A consulter :

- **Livret « Habitat groupé participatif et nouvelles formes urbaines »**

Les Villages d'Or : résidence seniors services privée située dans le quartier De Bonne (secteur 2) qui comprend 90 logements allant du T1 au T3. Il est possible de louer ou d'acheter les appartements de la résidence.



30 allée Henri Frenay
38000 GRENOBLE
Tél : 04 67 13 85 97 (location) ou 04 99 13 61 85 (achat)

Les Vignes : la résidence « Vivre aux vignes » située sur le quartier de l'Île Verte (secteur 2), constitue le dernier modèle d'habitat ayant conservé la philosophie qui animait autrefois les domiciles collectifs (DOCO) implantés sur la Ville. Elle dispose de 17 appartements regroupés à services partagés. Ce dispositif à taille humaine s'adresse à des personnes qui souhaitent vivre dans des conditions de confort et de sécurité optimales. L'objectif ? Permettre à chaque personne âgée de pouvoir choisir son lieu de vie, sans être contrainte au moment où la dépendance s'accroît, d'entrer dans un établissement très différent de son domicile habituel. Par ailleurs, ce lieu de vie permet de conserver une vie sociale et relationnelle, dans un quartier agréable, avec des commerces de proximité ainsi que toutes les commodités. Il s'agit de donner la possibilité à chaque personne avançant en âge de se maintenir dans son quartier y compris en cas de déménagement. Les Vignes repose sur une mutualisation de services dont le coût est partagé entre les différents locataires, dans une logique de solidarité. Notamment subventionné par la Ville de Grenoble, ce dispositif fait partie des « *alternatives qui permettent de retarder l'entrée des personnes âgées en établissement spécialisé [...], qui semble intéressant malgré les difficultés de subvention* »⁴⁷. En effet, l'adjoint à l'action sociale rappelle que les plans d'aide ne permettent bien souvent pas d'absorber en totalité le coût des services partagés. En effet, la fermeture progressive de la quasi-totalité des domiciles collectifs grenoblois s'explique par leur coût important autrefois assumé par le CCAS, notamment en cas de vacance des logements. A l'heure actuelle, les difficultés liées à la gestion de la résidence ont été en partie résolues de par la signature d'une convention de partenariat entre le CCAS de la Ville de Grenoble, l'association « Vivre aux Vignes », le bailleur social ACTIS et l'association « Un toit pour tous ». Le prestataire d'aide à domicile Vitalliance intervient en contrat de prestation avec les habitants. Malgré un mode de gestion qui a dû se réinventer au fil du temps, cette formule d'habitation semble devoir faire partie des nouveaux types d'habitat à venir qui semble pleinement converger avec les souhaits et aspirations actuels des personnes âgées et de leur famille.

3 bis avenue Maréchal Randon
38000 GRENOBLE
@ vivreauxvignes38@gmail.com

Résidence Les Bains : il s'agit d'une maison de retraite privée gérée par le groupe DomusVi. Située dans le Centre-ville de Grenoble (secteur 2), elle dispose de 98 chambres simples.



3 rue des Bains
38000 GRENOBLE

⁴⁷ Entretien Alain Denoyelle.

Tél : 04 38 86 63 00

@ www.residencelesbains.com

ULISSE Energie : entreprise d'insertion qui propose un service de conseil et d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie baptisé « SOLENI ». Un binôme de salariés intervient au domicile de ménages en précarité énergétique afin de les sensibiliser aux économies d'énergie, de les accompagner dans la maîtrise de leur consommation ou encore d'installer des matériels économes. Le service n'est accessible que sur prescription d'un travailleur social.

1 rue Hauquelin
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 44 35 88

Un toit pour tous (DALO – Droit au logement) : association apportant une aide pour faire un recours DALO en absence de réponse après dépôt d'une demande de logement depuis plus de 2 ans ou en cas d'urgence. Un toit pour tous comporte également un volet d'actions portant sur la précarité énergétique.

17 avenue Salvador Allende
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 22 06 10
Permanence à la Maison des associations

-Voirie-mobilier urbain-propreté urbaine-urbanisme

VILLE/CCAS

Direction environnement et cadre de vie : assure la gestion de l'entretien de l'espace communal. Elle regroupe les activités de quatre services :

1° Espaces Verts (l'équipe « Prestations Interventions » intervient pour les travaux de réparation des jeux, des bancs et du mobilier urbain)

2° Propreté Urbaine

3° Droits de Voirie (occupation de l'espace public)

4° Atelier Mécanique



A consulter :

- Plan Lumière



Direction de l'urbanisme et de l'aménagement : exerce une mission d'information et renseigne le public sur les projets d'aménagements et sur les formalités d'urbanisme.

A consulter :

- **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** établi par la Métro

Mission Ville de demain – La Fabrique : il s'agit de rencontres d'échanges entre acteurs sur différents sujets dont la qualité d'usage des bâtiments et plus largement, sur les opérations

d'aménagement. L'objectif étant de ne pas se limiter au bâti strict afin d'intégrer de multiples dimensions d'usage parmi lesquelles, le vieillissement⁴⁸.

Délégation espaces publics et nature en ville – Lucille Lheureux : en charge de l'aménagement urbain, du cadre de vie et de l'environnement au sens large. Propose des réaménagements de proximité sur demandes des usagers relayées par les élus de secteur.

✍ Malgré le transfert de la compétence voirie à la Métro, la Ville de Grenoble conserve un certain nombre de missions parmi lesquelles le déneigement, l'éclairage public, la propreté urbaine et son mobilier (poubelles publiques), le fleurissement et l'entretien des espaces verts, des arbres des parcs publics, des bacs à fleurs dans et aux abords des parcs, des stèles et monuments, des sanitaires ainsi que des bornes à eau potable. Elle conserve également son service de propreté urbaine encadré par Lucille Lheureux, qui est également en charge de la gestion des espaces verts, de l'eau (toilettes publiques) et de la vie dans l'espace public. Elle suit de près les questions relatives à la biodiversité et à l'agriculture urbaine autour des jardins partagés que l'on voit fleurir de plus en plus dans la Ville. La Ville reste également compétente pour la définition de la politique de stationnement.

METRO

Compétence métropolitaine (Voirie)

La Métro assure la gestion des espaces publics et d'un certain nombre d'accessoires de voirie. Pour ce faire, elle dispose entre autres d'un service *Exploitation de la voirie et des espaces naturels*.



VOIES ET ESPACES PUBLICS

>Routes, voies de déplacements et passages, escaliers ou encore pistes cyclables ouvertes au public

>Coordination des travaux sur les communes ayant transféré leur pouvoir de police à la Métropole

ELEMENTS, ACCESSOIRES ET MOBILIERS DES ESPACES PUBLICS ET DE VOIRIE

La Métro est responsable de l'entretien :

>Des espaces de mur à mur, de fossé à fossé utiles au déplacement

>Des chaussées, trottoirs, cheminements piétons et pistes cyclables y compris leur sous-sol

>Des accotements, fossés

>Des aménagements spécifiques : giratoires, ralentisseurs, passages piétons

>Des caniveaux et de leurs bordures

La Métro gère également :

>La signalisation routière verticale et horizontale

>Le mobilier urbain qui participe à la sécurité des usagers (barrières, glissières)

Dans ce cadre ci, la Métro est responsable du traitement des **déchets** et met en œuvre à ce titre, plusieurs mesures dont la prévention, la collecte des déchets résiduels et recyclables, le tri et la valorisation ainsi que la gestion des déchèteries réparties sur le territoire métropolitain.

⁴⁸ Entretien Vincent Fristot.

Enfin, la Métro est compétente en matière **d'urbanisme** pour tout ce qui relève du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et du droit de préemption métropolitain.

>**Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** : en charge de son élaboration depuis 2015, dans l'optique de définir l'aménagement du territoire pour les années à venir. Fin 2019, celui-ci définira la règle de construction et d'occupation des sols, en remplaçant les anciens documents d'urbanisme des communes.

>**Droit de préemption métropolitain** : la Métro propose d'instruire les documents d'urbanisme à la place des communes. L'utilisation de ce droit doit être motivée par un projet de réalisation d'une opération d'intérêt général (Politique locale de l'habitat, tourisme, zones d'activité etc.).

📁 A consulter :

- **Guide de la voirie et de l'espace public**
- **PADD (Plan Aménagement et Développement Durable)**
- **PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

Grenoble Alpes Métropole
3 rue Malakoff – « Le Forum »
38000 GRENOBLE
@ www.lametro.fr (Onglet « Services »)

AUTRES

Etat : en matière de voirie, l'Etat reste compétent pour l'entretien des routes nationales ainsi que des autoroutes, via les concessionnaires.

📌 A noter que l'évolution des compétences autrefois dévolues à la Ville et aujourd'hui mises en œuvre par la Métro, peut complexifier la réalisation de certains projets sur la voirie notamment. Au-delà de ce transfert de compétences, les services municipaux conservent certaines attributions ce qui peut parfois entraîner un chevauchement des compétences entre les deux collectivités⁴⁹.

-Environnement, espaces verts & mobilité

VILLE/CCAS

Dispositifs de jardinage

Jardins partagés : on compte actuellement 23 jardins partagés qui sont autant de lieux de rencontre dans la Ville.

Jardins particuliers à partager : consistent à mettre à disposition une partie de terrain appartenant à un bailleur, à un particulier ou encore à une copropriété, pour jardiner. Chacun a la possibilité de proposer un jardin à partager.

Jardins fruitiers : trois jardins fruitiers ou vergers collectifs ouverts à toutes et à tous sont répartis sur l'ensemble de la Ville de Grenoble.



⁴⁹ Entretien Alain Denoyelle.

« **Jardinons nos rues** » : le dispositif « Jardinons nos rues » permet de jardiner sur l'espace public. Il donne la possibilité de créer des espaces de jardinage sur la voie publique et dans les parcs. Actuellement, plus d'une cinquantaine d'espaces jardinables sont disponibles.

Jardins à adopter : consistent à demander un permis de végétalisation pour cultiver sur un espace vert à proximité de chez soi voire pour suggérer la création d'un nouvel espace. En sus des demandes spontanées, les services de la Ville ont répertoriés quelques 60 sites qu'il est possible « d'adopter ».



--

Direction Environnement et Cadre de Vie

@ direction.espacepublic@grenoble.fr

Un portail du jardinage ainsi qu'une cartographie de l'ensemble des dispositifs sont disponibles en ligne sur le site grenoble.fr.

Marchés

Les marchés
de Grenoble



SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6
Marché de l'Estacade 2 rue Joseph Rey	Marché de l'île Verte 3 place Docteur Girard	MIN (Marché d'Intérêt National) 117 rue des Alliés	Marché Général Ferrié 56 rue Général Ferrié	Marché de l'Abbaye 1 rue de la Commune de 1871	Marché Villeneuve 111 Galerie de l'Arlequin
Marché Europole 1 place Firmin Gautier	Marché des peintres et sculpteurs 1 place d'Avrill	Marché des Eaux-Clares 1 rue Henri Dunant		Marché Malherbe 11 avenue Malherbe	
Marché Saint-Bruno 1 place Saint-Bruno	Marché Hébert 1 rue Fourier	Marché Libération 106 Cours de la libération et du Général de Gaulle			

	Marché Hoche 1 place André Malraux	Marché Mistral 72 avenue Rhin et Danube			
	Marché Place aux Herbes 2 place aux Herbes				
	Marché Place Sainte-Claire et Halles Sainte-Claire 19 place Sainte-Claire				
	Marché Saint-André 1 place Saint-André				
	Marché Victor Hugo 9 place Victor Hugo				

*Parcs et jardins*⁵⁰

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6
Espace de Madrid	Ensemble de La Bastille	Jardin du 8 mai 1945	Jardin partagé Beauvert	Jardin Commandant Perreau	Jardin des Buttes
Parc Ampère-Vallier	Jardin Augereau	Parc de la Savane	Parc de l'Alliance	Jardin du Bassin	Jardin des Poètes
Parc de Marliave	Jardin de Ville	Parc des Champs-Élysées (Bachelard)	Parc du Clos d'Or	Parc de Ouagadougou	Parc Jean Verlhac
Parc du Moucherotte	Jardin des Dauphins			Parc Flaubert	Parc La Bruyère
Parc Paul Valérien Perrin	Jardin des Plantes			Parc Georges Pompidou	

⁵⁰ Pour connaître l'emplacement exact des parcs, jardins et squares : www.grenoble.fr/206-les-parcs-et-jardins.htm

	Jardin Hoche			Parc Paul Mistral	
	Jardin des Vallon			Parc Soulage	
	Parc Albert Michallon				
	Parc de l'Île Verte				
	Parc Guy Pape				
	Parc Léon Moret				
	Square de Belmont				



METRO

La Métro est la collectivité responsable des **déplacements** dans l'agglomération grenobloise. A ce titre, elle joue un rôle majeur dans le développement des mobilités sur le territoire :



>**Organisation des transports en commun (SMTC)** : avec pour finalité de privilégier les transports collectifs et modes doux afin d'offrir un maximum d'alternatives à l'usage de la voiture.

>**Plan de déplacement urbain (PDU) 2030** : outil de planification et de programmation, son objectif est d'anticiper les évolutions de tous les modes de déplacements pour le transport de personnes et de marchandises d'ici à 2030.

>**Métropole apaisée** : initiative pour un meilleur partage de l'espace public dont l'une des principales mesures est la généralisation de la vitesse à 30 km/h.

>**Politique cyclable** : avec pour objectif de tripler le nombre de déplacements à vélo d'ici 2020.

>**Lutte contre la congestion automobile**

>**Mobilités innovantes**

>**Logistique urbaine**

La Métro mène également différentes actions en faveur de la préservation de **l'environnement** :

>**Plan air énergie climat** : regroupe l'ensemble des mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans tous les domaines de l'économie et de la vie

quotidienne des habitants, en lien avec les objectifs des autres politiques environnementales. Ce Plan comporte de nouveaux objectifs parmi lesquels la réduction de 35% des gaz à effet de serre (GES) en 2020 ; la réduction de 30% de la consommation d'énergie par habitant en 2020 ; la réduction de 40% des particules fines (PM10) en 2020 ; l'augmentation à 20% des énergies renouvelables produites localement en 2020.

>**Métropole respirable à 5 ans** : la Métro a été labellisée par le Ministère de l'Écologie en 2015, « Villes respirables à 5 ans ». Dans ce cadre-ci, un certain nombre de mesures ont été prises pour contenir les effets néfastes des pics de pollution.

>**Education à l'environnement** : des modules de sensibilisation à l'environnement, en partenariat avec des associations et structures locales, sont organisés dans les écoles.

>**Plan en faveur de la biodiversité** : afin de faire des espaces naturels un facteur d'attractivité et de rayonnement métropolitain, une nouvelle stratégie a été adoptée visant à réaffirmer les actions en faveur de la préservation de la biodiversité. L'une d'entre elles, « conforter la place de la nature et la présence de l'eau en ville en prenant en compte la nécessité de développer et de densifier l'habitat ».

>**Lutte contre le bruit** : dans le cadre de sa compétence de **lutte contre les nuisances sonores**, Grenoble-Alpes Métropole met en œuvre plusieurs actions afin d'améliorer les situations critiques et de préserver la qualité de vie des habitants de son territoire.

☐ A consulter :

- **PDU (Plan de Déplacement Urbain)**
- **Plan en faveur de la biodiversité**

● Lien social et solidarité ●

-Activités, loisirs & vie associative

VILLE/CCAS

Espaces Personnes Agées (EPA) : rattachés à la DAT⁵¹, les EPA désignent ce que l'on appelait plus communément les foyers-restaurants. Il s'agit de lieux d'animation et de restauration qui « se sont créés là où il n'y avait pas de logement-foyer pour permettre que tous les secteurs de la Ville en grande proximité, puissent avoir des lieux qui proposent une restauration pour les personnes âgées à midi et puis qui sont aussi des lieux d'animation »⁵².



EPA Bouchayer

70 bis rue Joseph Bouchayer

Tél : 04 76 21 55 99

EPA Malherbe

4 rue Ninon Vallin

Tél : 04 76 25 49 93

EPA Pinal

2 chemin Pinal

Tél : 04 76 87 14 80

⁵¹ Direction de l'Action Territoriale.

⁵² Entretien Véronique Le Jeune.

Maison des Associations (MDA) : rattachée au service Relations avec le Monde Associatif (RMA), la MDA oriente et renseigne le public sur les activités et actualités associatives.

6 rue Berthe de Boissieux
Tél : 04 76 87 91 90

Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI) : au nombre de six, les PAGI ont pour but de favoriser le lien social au sein d'une même génération ou entre des générations différentes, par l'organisation de rencontres conviviales ou festives, ou encore par l'organisation d'activités de loisirs, de sport ou d'art. Ils ont également à cœur de valoriser l'offre associative sous toutes ses formes. C'est un lieu de rencontre et d'expression qui travaille en partenariat avec les clubs de retraités, les Unions de quartier et d'autres associations ou services socio-culturels. Rattachés à la DAT, chaque PAGI dispose d'un responsable ainsi que de plusieurs agents d'animation intergénérationnelle pour personnes âgées. Les agents d'animation peuvent par exemple, accompagner des personnes ayant des difficultés à se déplacer jusqu'aux PAGI.

Programmes disponibles dans les MDH et les PAGI

Secteur 1 : MDH Chorier-Berriat, 10 rue Henry Le Châtelier

Secteur 2 : MDH Centre-ville, 2 rue du Vieux-Temple

Secteur 3 : 10 allée de l'Ecole Vaucanson

Secteur 4 : MDH Capuche, 58 rue de Stalingrad

Secteur 5 : MDH Abbaye-Jouhaux, 1 place de la Commune de 1871

Secteur 6 : MDH Prémol, 7 rue Henry Duhamel

Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) : les RERS se basent sur des principes de réciprocité et de gratuité. Chacun, tour à tour, offre et acquiert un savoir dans de multiples domaines : langues, informatique, cuisine, couture, tricot, tango, gym douce, randonnée etc. La Ville compte actuellement sept RERS intégrés aux Maisons des Habitants Abbaye-Jouhaux, Capuche, Centre-ville, Chorier-Berriat, Le Patio et Teisseire-Malherbe.

Renseignements dans les 7 MDH mentionnées ci-dessus

@ resoclares@gmail.com

AUTRES

Associations

Age d'Or : association qui propose aux seniors de s'initier à l'informatique via différentes activités comme les cours collectifs sur ordinateur et tablette, des ateliers de création numérique mais aussi des cours individuels ponctuels et personnalisés. Elle a vocation à initier ceux qui le désirent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (présentation des outils, utilisation, navigation Internet, etc.). L'association compte à ce jour plus de 500 adhérents et dispense des cours dans une dizaine de lieux de formation. L'objectif est de lutter contre la fracture numérique face à l'omniprésence de l'informatique dans la société actuelle. Les difficultés d'accès et d'utilisation de ces outils que peuvent rencontrer certaines personnes et en particulier les aînés, ne doivent pas les tenir à l'écart. Bien que son siège social soit situé sur le secteur 1, l'association se déploie sur l'ensemble



des six secteurs grenoblois au travers des activités proposées. Au-delà des bénéfices liés à l'utilisation de l'outil informatique, les cours dispensés par l'association Age d'or sont également un support favorisant le lien social entre habitants.

53 rue Abbé Grégoire
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 09 54 86
@ <http://cyberdeclic.org> / info@cyberdeclic.org

Amitié, loisirs, découvertes : association qui propose à toute personne des activités culturelles et de loisirs.

MDH Arlequin
97 Galerie de l'Arlequin
Tél : 04.76.29.44.14

Amis sans frontières : l'association mène de nombreuses activités en lien avec l'Espace Bouchayer et l'Ecole Paul Painlevé, bien que son siège social ne soit pas situé à Grenoble mais à Pont-de-Claix.

Tél : 04 76 99 91 79
@ amis.sans.frontieres@wanadoo.fr

Association des résidents et familles d'EHPA de Grenoble : l'association ambitionne de rassembler les personnes âgées, leur famille ou la personne de confiance, qui résident dans les résidences autonomie grenobloises. Elle les représente en tous lieux et devant les instances en lien avec elles et leur famille, veille à ce que la réglementation soit appliquée et demande les informations qui leur sont utiles. L'association intervient sur l'ensemble de l'agglomération.

Association Alertes 38 (Siège social)
8 rue du Château
38320 EYBENS
Tél : [04 76 24 08 63](tel:0476240863)
@ jean-claude.liautard@wanadoo.fr

Association Sportive des Toujours Actifs (ASTA) : met en œuvre des actions destinées à prévenir les conséquences liées au vieillissement et à optimiser le maintien en santé (bien-être physique, mental et social), via la pratique de diverses activités sportives, physiques et de détente : ski, raquettes, randonnées, marches, cyclotourisme, pétanque, tennis, tennis de table, chorale, danses folkloriques, gymnastique, natation, yoga, gymnastique aquatique, tai-chi, jeux de société ou encore séjours de randonnée.

Permanence à la Maison des associations
Tél : 04 76 46 50 68

Association du Centre Social Chorier-Berriat (ACSCB) : du fait de son étroite collaboration avec la MDH Chorier-Berriat, l'ACSCB se positionne comme une association au service de

l'animation de la vie sociale locale. Elle propose différentes activités dans les domaines de la culture et du bien-être et anime le RERS du secteur.

10 rue Henry le Châtelier

38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.21.29.09

@ chorierberriat@gmail.com / <https://chorierberriat.blogspot.fr>

Cuisine amitié : club intégré à la MDH Capuche proposant des activités culinaires destinées à réunir des personnes de générations différentes.

Tél : 04 76 43 89 37

Entr'aide Informatique (EAI) : association qui œuvre dans les domaines de l'aide à domicile, de l'économie sociale et solidaire et de la lutte contre la fracture économique et sociale. L'objectif ? Fournir à ses adhérents des conseils et aides techniques en matière d'utilisation des outils informatiques, en mutualisant les compétences existantes et acquises.

Permanence à la Maison des Associations

Tél : 07 81 58 50 74

France Bénévolat : association reconnue d'utilité publique, France Bénévolat Isère a vocation à développer l'engagement bénévole associatif afin de promouvoir une citoyenneté active. Ceci passe par la promotion du bénévolat associatif au service de l'intérêt général, par la mise en relation des personnes intéressées et par l'accompagnement des associations afin de renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.



Permanence à la Maison des associations (bureau 208)

Tél : 04 76 87 31 82

@ <http://grenoble-isere.francebenevolat.org> / grenoble-isere@francebenevolat.org

Fraternité des résidents de Teisseire : association ayant pour but de regrouper les habitants du quartier Teisseire, afin de créer un climat d'entente et de bon voisinage. Cela passe par l'organisation d'actions d'animation et des valeurs d'entraide et de solidarité. L'objectif de l'association Fraternité est également de promouvoir la vie culturelle et sportive dans la cité pour favoriser la cohésion sociale et l'insertion des jeunes.

31 rue Georges de Manteyer

38100 GRENOBLE

Tél : 06 42 38 23 78

L'Accorderie : inspiré d'une initiative québécoise, l'Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. Elle développe, par l'échange de services et de la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de

vie de tous ses membres, les accordeurs. L'objectif est d'échanger des connaissances et des savoirs dans l'intérêt de tous.

62 rue Général Ferrié
38000 GRENOBLE
Tél : 09 84 24 42 97

Loisirs et solidarités des retraités Isère : association qui œuvre pour permettre l'accès aux loisirs à tous (les retraités).

Bourse du Travail – Tour CGT
32 avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tél : 04.76.27.21.59

Système d'Échanges Local (SEL) de Grenoble : le SEL repose sur la valorisation d'échanges de services, rémunérés en unité non monétaire.

5 place Bir-Hakeim
38000 GRENOBLE

Université Inter-Ages du Dauphiné (UIAD) : association promouvant le plaisir d'apprendre à tout âge. A l'UIAD, il est possible de suivre des cours dans les domaines des langues, de la peinture ou encore des loisirs créatifs, mais aussi d'en animer. La carte d'adhérent est à renouveler chaque année, sachant que l'association propose des tarifs réduits selon le quotient familial du fait d'un conventionnement avec le CCAS de la Ville de Grenoble.



2 Square de Belmont
38000 Grenoble
Tél : 04 76 42 44 63

@ secretariat@uiad.fr / <https://www.uiad.fr>

Clubs

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6
Club des retraités Saint-Bruno 20 place Saint-Bruno 04 76 21 57 62		Club des retraités des Eaux-Clares 37 rue André Rivoire 06 80 01 16 50		Club Ninon Vallin (Espace Malherbe) 4 rue Ninon Vallin 04.76.25.49.93	
Club Edmond Fleg (Espace Pinal) 2 chemin Pinal 04.76.25.10.78		Club Lucien Revol 21 rue Albert Thomas 04.76.09.15.25			

Club Jean Macé 1 bis rue Lyonnaz 04 76 14 02 83					
---	--	--	--	--	--

-Lutte contre l'isolement et les précarités

VILLE/CCAS

Réseau Parasol : véritable dispositif de veille sociale, le réseau Parasol – pour « parer à la solitude » -, a pour finalité de lutter contre l'isolement des personnes âgées en mettant en relation des bénévoles avec des personnes âgées vivant seules à domicile. Soutenu par le PAGI du secteur 3, il s'agit de l'un des derniers réseaux qui parvient à fédérer autant de bénévoles.



Néanmoins, celui-ci rencontre des difficultés pour en recruter de nouveaux, la plupart des personnes déjà engagées dans le réseau étant des personnes retraitées.

PAGI du secteur 3
 18 allée de l'Ecole Vaucanson
 38100 GRENOBLE
 Tél : 06 30 09 93 53

AUTRES

Associations

ATD Quart Monde : l'objectif est d'apprendre à prendre la parole en participant à des débats sur des thèmes d'actualité décidés en commun par les participants.

12 rue Ampère
 38000 GRENOBLE
 Tél : 04 76 49 13 62

Episol – Epicerie locale et solidaire : l'objectif de cette épicerie locale et solidaire est de favoriser l'adoption d'un comportement alimentaire sain, en permettant à tous d'accéder à des produits de qualité, à des prix modulés selon la capacité financière de chacun, le tout dans un cadre approprié. En plus de fournir les paniers solidaires au CCAS de la Ville, l'association propose différents ateliers et animations au service du mieux-vivre ensemble. L'adhésion annuelle s'élève à 5€. Episol a été fondée par Diaconat Protestant, le CCAS de Grenoble, la Remise et le Secours Catholique.



45 rue Général Ferrié
 38100 GRENOBLE
 Tél : 09 22 53 01 12
 @ <http://www.episol.fr> / episol@episol.fr

Point d'eau : boutique de solidarité de l'association Abbé Pierre, elle propose de la randonnée, des ateliers cuisine, de la couture, du ping-pong ou encore de la pétanque. L'association participe également aux rencontres de la Fondation Abbé Pierre autour du sport, de la culture et de la cuisine. Chaque personne a la possibilité de s'impliquer dans le

fonctionnement de la structure (bagagerie, vestiaire, petits travaux...). La boutique intervient sur trois volets que sont l'hygiène, la santé et l'accompagnement social.

31 rue Blanche Monier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 44 14 04

La Croix Rouge : avec pour objectif de rester aux côtés des personnes fragilisées par leur grand âge afin de rompre leur isolement et favoriser l'autonomie de la personne tout en l'aidant dans ses déplacements ou ses démarches. Les bénévoles de la Croix-Rouge se mobilisent tout au long de l'année pour retisser des liens d'humanité avec les personnes âgées : visites à domicile, animation de maisons de retraites, transport et accompagnement, services gratuits de courses ou de livraison de médicaments etc.

4 rue Kléber
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 46 16 72
@ <http://grenoble.croix-rouge.fr>

Les petits frères des pauvres : propose un accompagnement aux personnes de plus de 50 ans isolées et précaires. Cet accompagnement passe par l'écoute téléphonique assurée par des bénévoles et/ou, par des visites à domicile, en établissement et en résidence sociale de personnes âgées isolées, accompagnées d'un bénévole.



les petits frères
des Pauvres

7 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 96 13 56

Dispositif Voisin'âge : réseau social local intergénérationnel piloté par des salariés de l'association Les Petits Frères des Pauvres. Le principe de Voisin'âge est de mettre en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges. L'administrateur local ou d'autres animateurs mettent en liaison les « Voisineurs » avec des personnes qui souhaitent être voisines, les « voisinés ». En général, ce sont les proches de la personne âgée qui l'inscrivent sur le réseau social pour qu'elle soit voisinée.



« C'est un dispositif, c'est même concrètement un site internet [...]. Donc après, à eux de contacter les gens. Souvent c'est par téléphone parce que les personnes âgées n'ont pas toujours un mail »⁵³. « C'est en ça qu'il faut bien se dire que c'est un dispositif et non pas parler d'association, même pas parler de bénévoles. C'est juste des gens qui s'inscrivent [...]. Je crois que l'intérêt c'est de rencontrer des gens d'une autre génération [...]. Et le fait de pas être de la même famille, même pas amis, qu'on n'ait pas de relations amies communes, voilà ça détend les choses. On se voit juste pour le plaisir du moment, ça donne pas d'enjeu ni rien »⁵⁴.

⁵³ Entretien Anne Zouaoui.

⁵⁴ Entretien Anne Zouaoui.

Pour devenir « Voisineur », plusieurs étapes :

- 1° Se connecter sur le site Internet de Voisin'âge ou sur le site des Petits Frères des Pauvres
 - 2° S'inscrire en renseignant une adresse mail et un mot de passe
 - 3° Justifier de son identité en rencontrant l'administrateur local et/ou en fournissant sa carte d'identité
 - 4° Une fois l'inscription validée, il est possible d'ajouter une photo de profil et d'utiliser le site Internet (accès aux coordonnées des personnes du même secteur géographique)
- La première visite à domicile peut être organisée !

@ <https://www.voisin-age.fr>

L'Oreille du cœur : accueille, écoute et informe toute personne qui le souhaite dans les locaux de l'association et/ou par téléphone, grâce à la ligne d'écoute directe.



L'Oreille du Cœur
Accueil Ecoute Information

8 rue Emile Gueymard
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 43 87 23
@ <https://www.oreilleducoeur.fr>

Secours Catholique : association qui propose de nombreux services et activités (accueil, écoute, aide et soutien des personnes démunies ou en difficulté, morale ou matérielle, sans distinction d'origine, de religion etc.).

Délégation de l'Isère
10 rue du Sergent Bobillot
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 87 23 13
@ <http://isere.secours-catholique.org>

Secours populaire français : association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée grande cause nationale. Le Secours populaire français s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

3 antennes sur Grenoble :
Centre-ville : 20 rue Berthe de Boissieux (Secteur 2)
Mistral : 53 rue Anatole France (Secteur 3)
Des Trembles : 27 rue des Trembles (Secteur 6)

SOS Amitié : des bénévoles formés proposent un service d'écoute par téléphone à celles et ceux qui à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

**S.O.S
Amitié**

Permanence à la Maison des associations
@ <https://www.sos-amitie.com/web/grenoble>

-Restauration

VILLE/CCAS

Restauration à domicile : ouverte à toute personne à partir de 60 ans en situation de fragilité, ou avant à titre dérogatoire en cas d'incapacité reconnue par le CDAPH ou la CARSAT. Ce service bénéficie d'une tarification solidaire.



57 rue Général Mangin

Tél : 04 76 54 63 71 - 06 30 48 75 20

@ restauration.domicile@ccas-grenoble.fr

Restauration collective en établissement : ouverte à toute personne ayant au moins 60 ans et souhaitant partager un moment convivial pendant les repas. Il est possible de déjeuner dans les Espaces Personnes Agées (EPA) Malherbe et Pinal, dans les Résidences autonomie, à la MDH du Bois d'Artas ainsi qu'au Café associatif La Pirogue. Une tarification solidaire s'applique également à ce service.

--

Renseignements auprès du PAGI du secteur d'habitation

-Maltraitance & non-traitance

AUTRES

Allo Maltraitance des Personnes Agées et/ou Handicapées (ALMA Isère) : réseau national d'écoute gratuit qui permet par une action de proximité, d'étudier et de résoudre les problèmes liés à la maltraitance physique ou morale. L'objectif est de prévenir et combattre la maltraitance envers les personnes âgées, via la mise en place d'un réseau d'écoute de proximité des signalements de cas de maltraitements. Ce réseau d'écoute fait l'objet d'évaluations.



8 rue du Château

38320 EYBENS

Tél : 04 76 84 06 05 ou 3977

@ alma.isere@gmail.com

● Participation sociale, engagements et citoyenneté ●

Dispositifs de démocratie locale

VILLE/CCAS

Conseils Citoyens Indépendants (CCI)⁵⁵ : la Ville de Grenoble compte sept CCI, avec un découpage par secteur :

Conseil Citoyen Indépendant A : Berriat-Saint-Bruno-Europole-Presqu'île

Conseil Citoyen Indépendant B : Centre-gares-Championnet-De Bonne-Hyper Centre



⁵⁵ Plus d'infos sur www.grenoble.fr, rubriques Vie municipale et Ville citoyenne.

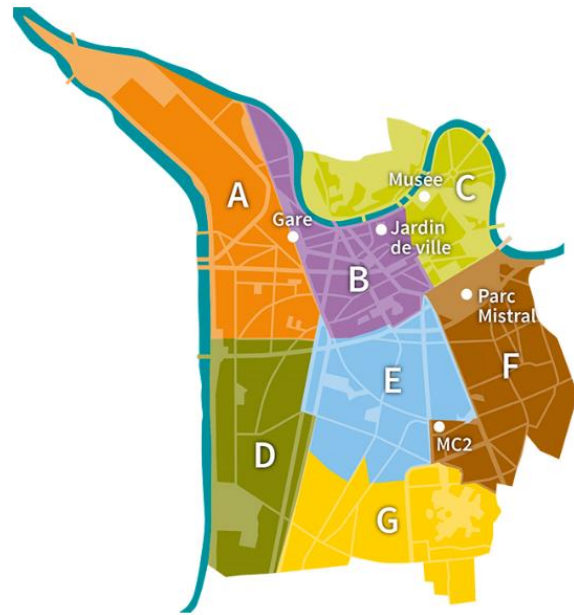
Conseil Citoyen Indépendant C :
Notre-Dame-Mutualité-Ile Verte-Saint-Laurent

Conseil Citoyen Indépendant D : Eaux-Claire-Mistral-Abry-Lys Rouge-Rondeau-Libération

Conseil Citoyen Indépendant E :
Capuche-Alliés-Alpins-Clos d'Or-Bajatière

Conseil Citoyen Indépendant F :
Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Châtelet-Malherbe

Conseil Citoyen Indépendant G :
Villeneuve-Village Olympique-Vigny-Musset-Beauvert



Les CCI sont constitués de 40 résidents grenoblois ou de personnes exerçant une activité sur la commune (20 personnes volontaires et 20 personnes tirées au sort sur liste électorale).

« Leur origine, leur composition n'est pas la même, leur périmètre n'est pas le même. Les Unions de quartier, c'est une [...] intervention quand même très en proximité [...]. Les CCI, c'est la déclinaison par les villes de ce qu'on appelle la loi Vaillant, la loi de 2002 sur la démocratie de proximité qui demande à toute commune de plus de 80 000 habitants d'avoir des conseils de quartier ou des conseils citoyens. Donc on est sur des périmètres plus larges, on est sur des missions aussi plus larges puisque les Unions de quartier sont quand même très centrées sur la gestion du cadre de vie [...]. Le champ principal de mobilisation des Unions de quartier, il est sur l'espace public, sur les projets d'aménagement, sur les nouveaux projets de logements qui vont sortir dans le quartier etc. et donc leur relation avec la Ville. Et puis les Unions de quartier sont aussi des associations constituées par des fonctionnements régis par la vie associative. Et nous à travers les CCI, notre volonté même si c'est très émergent, c'était de faire du tirage au sort, de proposer à des citoyens qui ne s'inscriraient pas forcément dans une vie associative [...], de s'inscrire dans cette dynamique de participation. Périmètre, missions, composition et logique de composition font que dans l'absolu, les conseils citoyens et les Unions de quartier ne devraient pas se faire concurrence mais au contraire devraient pouvoir travailler ensemble, voire s'emboîter sur un certain nombre de sujets »⁵⁶.

Pour chacun, l'engagement proposé par la Ville est d'une durée de deux ans.

Tables de quartier⁵⁷ : installées en 2015, les tables de quartier font partie des outils de démocratie locale. Elles ont pour objectif de permettre aux habitants des quartiers classés en « politique de la Ville », d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie, dans le cadre des projets financés par le Contrat de ville. Pour rappel, les Contrats de ville visent à réduire les inégalités au sein de ces quartiers dits « prioritaires ». Ils concernent uniquement les quatre quartiers classés en « politique de la Ville » : Alma-Très-Cloîtres-Chenoise, Teisseire-

⁵⁶ Entretien Véronique Le Jeune.

⁵⁷ <http://www.grenoble.fr/92-citoyennete.htm>.

Abbaye-Jouhaux-Châtelet, Mistral-Lys Rouge-Camine et Villeneuve-Village Olympique. 10 riverains résidant dans le quartier concerné (5 personnes volontaires et 5 personnes tirées au sort sur liste électorale) et 8 acteurs locaux du quartier (entreprises, travailleurs salariés ou associatifs non-salariés), tirés au sort après s’être déclarés volontaires composent les tables de quartier.

Les Conseils Citoyens Indépendants et les Tables de quartier sont deux instances encadrées par la loi.

Pour en savoir plus, une seule adresse :

@ <http://www.grenoble.fr/92-citoyennete.htm> / democratie-locale@grenoble.fr

Conseils de Vie Sociale (CVS) : instaurés par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l’action sociale et médico-sociale, les CVS sont obligatoires dans chaque établissement qui accueille des usagers. C’est pourquoi chaque structure pour personnes âgées gérée par le CCAS de la Ville de Grenoble dispose d’un CVS (Résidences autonomie et EHPAD). Il s’agit d’une instance de participation qui œuvre pour la qualité de vie des résidents qui y ont une place essentielle.

AUTRES

Unions de quartier : on compte 22 Unions de quartier (UQ) à ce jour qui correspondent à un découpage par bassins de vie de la Ville de Grenoble. Ce sont des associations de loi 1901 dans laquelle on retrouve des habitants et des commerçants, qui sont normalement adhérents. Les UQ ont pour objectif de défendre les intérêts des habitants, dans le domaine du cadre de vie. Elles se définissent comme des « *portes voix* » et des « *porte-paroles* »⁵⁸.

SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5	SECTEUR 6
UQ Arago-Jean Macé-Martyrs	UQ Centre-ville	UQ des Eaux-Clares	UQ Alliés-Alpins-Beauvert	UQ Abbaye-Jouhaux	UQ Village-Olympique-Vigny Musset
UQ Berriat-Saint-Bruno-Europole	UQ Championnet-Bonne-Condorcet-Hoche	UQ Mistral-Drac	UQ Capuche-Grands Boulevards	UQ Malherbe	UQ Villeneuve 1
UQ Centre-gares	UQ Ile Verte	UQ Rondeau-Libération	UQ Exposition-Bajatière	UQ Teisseire	UQ Baladins-Géants
	UQ Mutualité-Préfecture		UQ Foch-Aigle-Libération		
	UQ Notre-Dame				

⁵⁸ Entretien Mahrez Kheridji.

	UQ Saint-Laurent-Rive Droite				
--	-------------------------------------	--	--	--	--

Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ) : le CLUQ a pour mission de coordonner l'ensemble des Unions de quartier afin de répondre et de réfléchir collectivement aux problèmes soulevés par les habitants de Grenoble. Il est constitué en commissions ouvertes à toutes et à tous. Ces commissions réfléchissent sur les déplacements, l'urbanisation, la diffusion de la culture et du savoir, l'animation et le vivre ensemble, la préparation de la démocratie locale etc.

6 rue du 4 septembre

38000 GRENOBLE

04 76 87 64 67

@ contact@cluq-grenoble.org / <http://cluq-grenoble.org/WordPress>

AXES TRANSVERSAUX

-Accessibilité : accès aux droits, accès à l'information, aux services et à la communication

VILLE/CCAS

Maisons des Habitants (MDH) : rattachées à la DAT, la Ville de Grenoble comporte 12 MDH, appellation choisie pour désigner les traditionnels Centres Sociaux. Elles proposent une action d'animation sociale globale sur les territoires, d'accueil, d'information et d'accès aux droits. Parmi les actions proposées, le dispositif de *l'écrivain public* propose d'apprendre à utiliser l'outil informatique et est présent dans les MDH Chorier-Berriat, Capuche, du secteur 3, Abbaye-Jouhaux, Centre-ville et Teisseire-Malherbe.



MDH Abbaye-Jouhaux, 1 place de la Commune de 1871 (Secteur 5)

Tél : 04 76 54 26 27

MDH Arlequin (Secteur 6)

MDH Bajatière, 64 avenue Jean Perrot (Secteur 5)

Tél : 04 76 44 68 91

MDH Baladins, 31 place des Géants (Secteur 4)

Tél : 04 76 33 35 03

MDH Bois d'Artas, 3 rue Augereau (Secteur 2)

Tél : 04 76 17 00 37

MDH Capuche, 58 rue de Stalingrad (Secteur 4)

Tél : 04 76 87 80 74

MDH Centre-ville, 2 rue du Vieux-Temple (Secteur 2)

Tél : 04 76 54 67 53

MDH Chorier-Berriat, 10 rue Henry le Châtelier (Secteur 1)

Tél : 04 76 21 29 09

MDH du Secteur 3, 68 bis rue Anatole France (Secteur 3)

Tél : 04 76 20 53 90

MDH Le Patio, 97 Galerie de l'Arlequin (Secteur 6)

Tél : 04 76 22 92 10

MDH Prémol, 7 rue Henry Duhamel (Secteur 6)

Tél : 04 76 09 00 28

MDH Teisseire-Malherbe, 110 avenue Jean Perrot (Secteur 5)

Tél : 04 76 25 49 63

Permanences d'avocats – Consultations juridiques gratuites :

-**Au sein des MDH** : permettent une première information ou un conseil

-**A la Maison de la Justice et du Droit** : sur rendez-vous, des conseils gratuits sont dispensés par des avocats

25 avenue de Constantine

38100 GRENOBLE

Tél : 04 38 49 91 50

-**Le défenseur des droits** : tient également des permanences à la Maison de la Justice et du Droit, ainsi qu'au Palais de Justice et à la Préfecture. Il reçoit toute personne discriminée, en conflit avec l'administration, avec le personnel de sécurité ou encore pour des problèmes relatifs aux droits de l'enfant.

Tél : 04 38 49 91 50

Pôle Inclusion Financière : à travers sa **Plateforme budget**, le PIF est ouvert à tous les habitants qui ont besoin de faire le point sur leur situation financière (aide, conseils, accompagnement à la complétude d'un dossier de surendettement, aide à la gestion du budget etc.). Des conseillères en économie sociale et familiale reçoivent sur rendez-vous. Ce service est également destiné aux habitants ayant des difficultés à se chauffer afin de lutter contre la précarité énergétique.

7 rue Henry Duhamel

38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 69 46 26

Service Social Personnes Agées (SSPA) : rattaché à la Direction de l'Observation et de l'Intervention Sociale (DIOS) du CCAS, le SSPA comporte des assistantes sociales qui peuvent proposer une aide pour choisir l'hébergement le plus adapté (accès aux droits), orienter vers des clubs des retraités et des associations ou encore mettre en œuvre des prestations d'aide sociale légale pour toutes les personnes ayant au moins 75 ans, ou dès 60 ans si bénéficiaire de l'APA à domicile.

Le SSPA pilote également deux dispositifs :

>**Dispositif estival « SOS Soutien à domicile »**

>**Registre des personnes fragiles isolées (dès 65 ans)** : un automate d'appel adresse un message téléphonique de prévention aux personnes âgées volontaires

Comment s'inscrire sur le registre des personnes isolées ?

1° **Retirer un document d'inscription** dans une des Maisons des Habitants (MDH) ou contacter le 04 76 69 45 45 pour le recevoir à domicile.

2° **Renvoyer le document complété au :**

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble

Service Social Personnes Âgées et Aide Sociale Légale
123 Galerie de l'Arlequin
38100 Grenoble

« Le CCAS dispose également d'un pôle d'accompagnement social composé d'assistantes sociales. Par délégation du département, le CCAS assure l'accompagnement social de toutes les personnes de plus de 75 ans en situation de précarité. Le CCAS suit également les personnes relevant de l'APA, distribuée par le Conseil départemental, aide non seulement financière mais qui couvre les frais liés à l'entretien du logement (instruction, mise en place d'un plan d'aide et suivi). On se retrouve avec un spectre d'action assez large qui peut sembler très technique (instruction de dossiers, accès aux droits) avec des actions relevant également de l'accompagnement, de la lutte contre l'isolement mais aussi de l'animation en établissement »⁵⁹.

Tél : 04 76 69 45 45 (numéro unique d'appel)

La plateforme **Solidarités Grenoble** recense l'ensemble des services et prestations existants dans le but de faciliter l'accès aux droits de chacun. Elle est déjà utilisée par de nombreux partenaires pour l'orientation des usagers.

Pour en savoir plus : www.solidarites-grenoble.fr



AUTRES

ADATE : association agréée par la Cour d'appel, l'ADATE propose de traduire des documents officiels dans 27 langues différentes afin de permettre une meilleure compréhension et faciliter l'accès aux droits. L'action de l'ADATE couvre les champs les plus sensibles de la question des migrations : l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés, l'accès aux droits des étrangers, leur accompagnement linguistique en termes d'interprétariat, de traduction, la médiation et le soutien à la parentalité, la promotion de la citoyenneté et le développement de ressources en termes d'analyse, de formation et d'actions culturelles en réseaux.

⁵⁹ Entretien Matthieu Angotti.

5 place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 44 46 52
@ <http://www.adate.org>

Conseil départemental de l'Isère : chef de file de l'action sociale, le département délivre des prestations à destinations des personnes âgées – comme l'APA et l'ASH – instruites par les SLS, services de proximité présents sur l'ensemble du territoire grenoblois.



7 rue Fantin Latour
38000 GRENOBLE
Tel : 04 76 00 38 38
@ <https://www.isere.fr>

Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) : antenne locale dédiée à la centralisation des services autonomie et handicap. L'objectif de la MDA est de répondre aux besoins des personnes âgées et de soutenir leurs familles, en proposant et/ou en informant sur l'ensemble des aides et services relatifs au maintien à domicile et à l'entrée en établissement, mis en œuvre par le département.

15 avenue Doyen Louis Weil
38000 GRENOBLE
Tél : 04 56 80 16 80
@ <https://www.isere.fr/mda38/Pages/default.aspx>

Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) : prestation destinée à financer la perte d'autonomie, accessible sous conditions d'âge (au moins 60 ans) et de dépendance (GIR 1 à 4 définit au moyen de la grille AGGIR⁶⁰). Elle peut être allouée soit à domicile – *APA Domicile* – pour financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile, soit en établissement – *APA en établissement* – pour couvrir une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (ex : EHPAD).

Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) : prestation qui permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée vivant en établissement ou chez un accueillant familial. Pour en bénéficier, il est nécessaire d'avoir plus de 65 ans (ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail), d'avoir des ressources inférieures au montant des frais d'hébergement et de résider en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, USLD, résidence autonomie) habilité à recevoir des bénéficiaires de l'ASH.

✍ A noter que cette prestation est récupérable sur la succession au-delà d'un certain montant, ce qui explique que bon nombre de personnes âgées préfèrent ne pas y recourir.

Services Locaux de Solidarité (SLS) : complémentaires du SSPA, les SLS représentent l'interlocuteur de proximité des personnes âgées d'au moins 60 ans, pour toutes les demandes d'aide sociale légale.

⁶⁰ Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso Ressource.

SLS Grenoble Centre

2 rue du Vieux-Temple (Secteur 2)

Tél : 04 38 24 15 80

SLS Grenoble Sud

Galerie des Baladins

28 avenue de l'Europe (Secteur 6)

Tél : 04 57 38 41 20

SLS Grenoble Sud-Est

37 rue de Moyrand

Tél : 04 57 38 46 00

SLS Grenoble Sud-Est

110 avenue Jean Perrot

Tél : 04 57 38 46 00

SLS Grenoble Sud-Ouest

68 bis rue Anatole France (Secteur 3)

Tél : 04 76 00 31 80

Isere@Dom⁶¹ : ce projet vise à créer une plateforme d'information pour répondre aux besoins de maintien à domicile et à développer des processus destinés à mieux articuler aides humaines et aides techniques afin de prévenir les ruptures de prises en charges, les hospitalisations évitables et faciliter les entrées/sorties d'hôpital. Trois volets d'offres de service seront expérimentés en 2017 :



1° Une plateforme téléphonique : ouverte 7jrs/7 à tous les Isérois, cette plateforme proposera une gamme d'aides et de services à domicile. Le dispositif facilitera ainsi la coordination de tous les intervenants à domicile (infirmières, assistants de vie, kinésithérapeutes etc.)

2° Un site web : qui permettra d'accéder à toutes les informations et tous les annuaires sur les services médicaux, sociaux, assistance à domicile etc.

3° Une offre d'équipements, de prévention et de prise en charge : qui sera coordonnée auprès de 600 personnes réparties en quatre groupes sur quatre zones du département (urbaine, périurbaine, montagnaise et rurale). L'objectif ? Comparer l'évolution de la santé de 600 personnes bénéficiant du dispositif (équipées d'objets connectés), avec celle de 600 personnes non équipées. Les résultats permettront aux industriels de définir le modèle économique le mieux adapté.

Isère@Dom « se veut être une espèce de guichet unique mais internet, où une personne en perte d'autonomie ou une personne handicapée, pourront s'adresser pour toutes sortes de demande : « J'ai besoin d'une aide à domicile, comment je fais ? » ; « Je cherche une place en établissement ? » ; « Je sais pas comment il faut faire pour avoir l'APA ? » [...] Ça permettra aussi de mettre en lien les différents professionnels qui interviennent chez une même personne âgée »⁶².

⁶¹ Pour en savoir plus : <https://www.isere.fr/isereadom>.

⁶² Entretien Claude Fages.

INTER 38 : service d'interprète en français et en langue des signes française. Les personnes accueillies ont la possibilité de rencontrer des interprètes en face à face, par téléphone ou par écrit afin de faciliter l'accès à l'information des personnes sourdes et malentendantes.

15 avenue Doyen Louis Weil
38000 GRENOBLE

-Intergénérationnel VILLE/CCAS

Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI) :
action décrite en page 45.



AUTRES

Résidence « Cocon'âges »⁶³ : le projet de la résidence Cocon'âges – présenté par Maryvonne Boileau en entretien –, témoigne de la réflexion engagée par la Ville de Grenoble après sollicitation de la société Eiffage, autour d'un habitat adapté aux individus vieillissants, prenant en compte la dimension intergénérationnelle. Il s'agit d'une résidence seniors qui comprendra du logement locatif et du logement en accession dans le même



immeuble, mais avec la gestion d'un gardien à demeure et le partage de services entre habitants (garde d'enfants, courses, espaces partagés, temps partagés d'animation etc.) : « C'est vraiment tout un concept qui va se développer sur huit étages je crois. En sachant que les étages les plus bas seront réservés plutôt aux gens âgés et les étages les plus hauts aux familles »⁶⁴.

Associations

Domicile Inter Générations Isérois (DIGI) : association qui propose deux formules : le logement d'un jeune chez un senior et la colocation solidaire et intergénérationnelle au cœur de l'habitat social : entraide-solidarité intergénérationnelle-bien vivre.

2 boulevard Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 03 24 18
@ secretariat@dig38.org



Maison pour tous Saint-Laurent (MPT) : association socio-culturelle d'éducation populaire. La Maison pour tous accueille un public jeune âgé de plus de 11 ans et ainsi que des personnes âgées. Au fur et à mesure de sa création, la MPT a tissé des liens étroits avec la

⁶³ Pour en savoir plus : <http://www.eiffageconstruction.com/home/actualites/mainContent/liste-dactualites/residence-intergenerationnelle-c.html>.

⁶⁴ Entretien Maryvonne Boileau.

résidence autonomie du quartier (Saint-Laurent) et le club qui siège en ses murs depuis plus de 20 ans. Elle a pour but « *de créer une dynamique sociale et culturelle dans le quartier par le biais de ses publics jeunes et âgés, et de faire en sorte que les habitants trouvent une place dans le quartier [...]. [Elle] permet de développer un lien entre les personnes âgées et les parents des enfants, qui se crée au moment où les parents viennent chercher leurs enfants à la sortie des activités intergénérationnelles. La relation s'étant au-delà des deux générations* »⁶⁵. En effet, l'association souhaite impulser une dynamique sociale et culturelle au sein du quartier, en sollicitant l'implication conjointe des jeunes et moins jeunes pour que chacun se sente appartenir à son quartier et trouve une place dans la ville. Cela passe par des activités périscolaires organisées à la MPT pendant les temps de repas et les vacances scolaires. Dans les faits, l'association propose tout à la fois des animations destinées aux personnes âgées en lien avec la résidence Saint-Laurent et des activités intergénérationnelles réunissant les deux générations au cœur du quartier (repas partagés, jardins collectifs, ateliers de tricot, arts plastiques). L'intérêt est que ces activités intergénérationnelles sont proposées par des animateurs mais peuvent également être initiées par les aînés. L'action de la MPT est essentielle pour créer du lien entre deux générations et ainsi, mettre à distance les représentations sociales négatives portées à l'égard des personnes âgées et des jeunes.

1 place Saint-Laurent
38000 GRENOBLE
@ mpt-st-laurent-grenoble@wanadoo.fr
Tél : 04 76 42 22 97

-Populations vulnérables et invisibles

VILLE/CCAS

Centre d'accueil intercommunal : il s'agit d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), de 64 places. Ce dispositif d'hébergement d'urgence est divisé en trois unités de vie distinctes :

1° Unité hommes

2° Unité femmes

3° Unité familles

L'accès se fait par badges et le centre dispose d'espaces collectifs de convivialité.

12 rue Henri Tarzé
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 46 38 79
@ cai@grenoble.fr



Délégation Egalité des droits et Vie associative – Emmanuel Carroz : agit contre toutes les formes de discriminations que pourraient rencontrer les agents de la Ville et du CCAS, ou les grenoblois(e)s dans les domaines de l'emploi, du logement ou encore de l'éducation.

⁶⁵ Entretien Nicolas Marzocca.

📁 A consulter :

- **Charte égalité femmes-hommes dans la vie locale** (1^{er} axe : améliorer la place des femmes dans l'espace public)
- **Plan d'action pour lutter contre l'inégalité femmes-hommes**

AUTRES

Diaconat Protestant : association de solidarité et d'entraide au profit des personnes en difficulté. Elle accueille, écoute et aide celles et ceux qui souffrent, se mobilise pour plus de justice sociale, agit sur les causes de l'exclusion et de la misère et interpelle l'opinion et les pouvoirs publics sur des questions sociétales.



Diaconat Protestant
Association d'entraide de l'Église protestante unie de Grenoble

2 rue Joseph Fourier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 03 26 88

@ <http://www.diaconat-grenoble.org> / contact@diaconat-grenoble.org

Emmaüs Connect – Connexions Solidaires : l'objectif d'Emmaüs Connect est de développer l'accès au numérique aux personnes les plus fragiles et en situation de précarité afin de lutter contre l'exclusion numérique.

35 rue Général Ferrié
38000 GRENOBLE
Tél : 01 80 05 98 80

Pays'âges – La Maison des Sages : situé avenue Maréchal Randon à proximité du quartier de l'Île Verte (secteur 2), Pays'âges est un café social, véritable lieu d'accueil pour les migrants âgés de toutes origines. S'il est ouvert aux hommes et aux femmes, il semblerait que celui-ci soit majoritairement occupé par de vieux migrants d'origine maghrébine. On peut s'interroger sur ce qui maintient les femmes éloignées de ce café. Une première piste explicative semble résider dans des normes culturelles. En effet, il est d'usage dans les pays du Maghreb que les hommes et les femmes ne fréquentent pas les mêmes lieux. Chacun peut y venir pour boire un café, un thé ou encore pour trouver une aide pour accomplir ses démarches administratives ou prendre rendez-vous chez le médecin. Ce café social constitue bien souvent le seul lieu de sociabilité pour des aînés qui ne fréquentent que peu ou pas les autres structures de la Ville. Son objectif est de rompre l'isolement des personnes migrantes et de leur favoriser l'accès aux droits communs. Pays'âges est un lieu d'accueil et d'orientation, qui vise à créer du lien et intervient en complémentarité de l'action sociale. C'est un lieu interculturel où plusieurs nationalités se rencontrent. Il a également vocation à créer des liens et passerelles vers le secteur gérontologique traditionnel et le réseau associatif, favoriser l'insertion sociale et la participation des vieux migrants, valoriser leur parole et acter leur reconnaissance sociale et maintenir un état de veille sur l'accès aux droits d'un public âgé fragilisé et marginalisé.



57 avenue Maréchal Randon
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 54 04 58

Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels (ODTI) :

association grenobloise destinée à valoriser au mieux les capacités des individus âgés les plus fragiles, afin de leur permettre d'avoir une meilleure maîtrise de leur vie quotidienne. L'objectif de l'association est que cette population acquiert les outils nécessaires pour faire face aux différents défis sociétaux qui se présentent à eux : économiques, sociaux et environnementaux. L'ODTI a une bonne connaissance du public âgé de par l'accompagnement d'un certain nombre d'immigrés vieillissants « dont 60% sont très âgés avec une majorité d'hommes »⁶⁶. Elle se structure en trois pôles :



- **1° Pôle Ressources Juridiques**
- **2° Pôle Social Logement**
- **3° Pôle Santé Migrants**

Parmi les actions menées par l'association, les « logements en colocation » font partie des initiatives destinées à favoriser l'accès au logement des travailleurs migrants et des retraités. Les « logements en colocation » sont l'une des formules d'hébergement de ce second pôle. Il s'agit de mettre à disposition de travailleurs migrants ou de retraités confrontés à des difficultés pour assumer seuls le coût et l'entretien d'un logement, des appartements (T3 à T5). Les personnes accueillies vivent en colocation. Le grand intérêt de ce dispositif porté par l'ODTI est de proposer ces logements pour une durée illimitée, ce qui favorise l'appropriation des lieux par les individus et la possibilité de se (re)créer un véritable chez-soi. Cependant, la barrière de la langue peut parfois constituer un frein à l'accès de ces populations vulnérables à de telles structures. Au-delà du non-recours à des établissements de ce type, il peut s'agir d'un facteur renforçant leur sentiment de marginalisation. C'est pourquoi il est essentiel de mener une réflexion sur leur intégration tant il est possible de travailler à la levée de la barrière linguistique.

Résidence Nordine Hadj Amar
7 place Edmond Arnaud
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 42 60 45
@ <http://www.odti.fr>

☐ A consulter :

- **Rapport «OBJECTIF HABITER - L'ODTI ET LES POPULATIONS ETRANGERES AGEES
Un atelier de l'innovation sociale**

La Boussole : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), La Boussole est un lieu d'accueil pour personnes sans domicile fixe.

20 bis rue Charrel
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 87 49 30

Le Fournil : association d'accueil des personnes en situation de grande précarité. Elle propose tous les midis du lundi au vendredi des repas à prix modique, à partir d'1,50€. Ce

⁶⁶ Entretien Claude Jacquier.

lieu offre aussi la possibilité d'un accompagnement vers la réinsertion, l'hébergement et l'accès aux droits et à la santé, dans un climat chaleureux et respectueux des personnes.

2 rue George Sand
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 22 35 58
@ asso.le-fournil @ wanadoo.fr

Villeneuve 3^{ème} âge : association de lutte contre les exclusions qui propose un appui ainsi qu'un accompagnement vers l'accès aux droits, dans un espace multiculturel dédié à la création de liens sociaux.

60 place des Géants
38100 GRENOBLE
Tél : 06 01 74 29 90
@ mohamedoutall@hotmail.com

TOTEM : service porté par le Relais Ozanam, TOTEM s'adresse à des personnes isolées ou en couple souvent qualifiées de « grands exclus », sans enfant, vivant à la rue, pouvant être accompagnées d'animaux et cumulant diverses problématiques (addictions, difficultés relationnelles, santé somatique fragile, troubles psychiques voire psychiatriques etc.), qui n'accèdent pas ou plus aux dispositifs d'hébergement « traditionnels » et qui souhaitent accéder à un logement.



41 rue du Vercors
38000 GRENOBLE
04 76 47 30 48
@ totem@relaisozanam.org / <http://relaisozanam.org/service-totem>

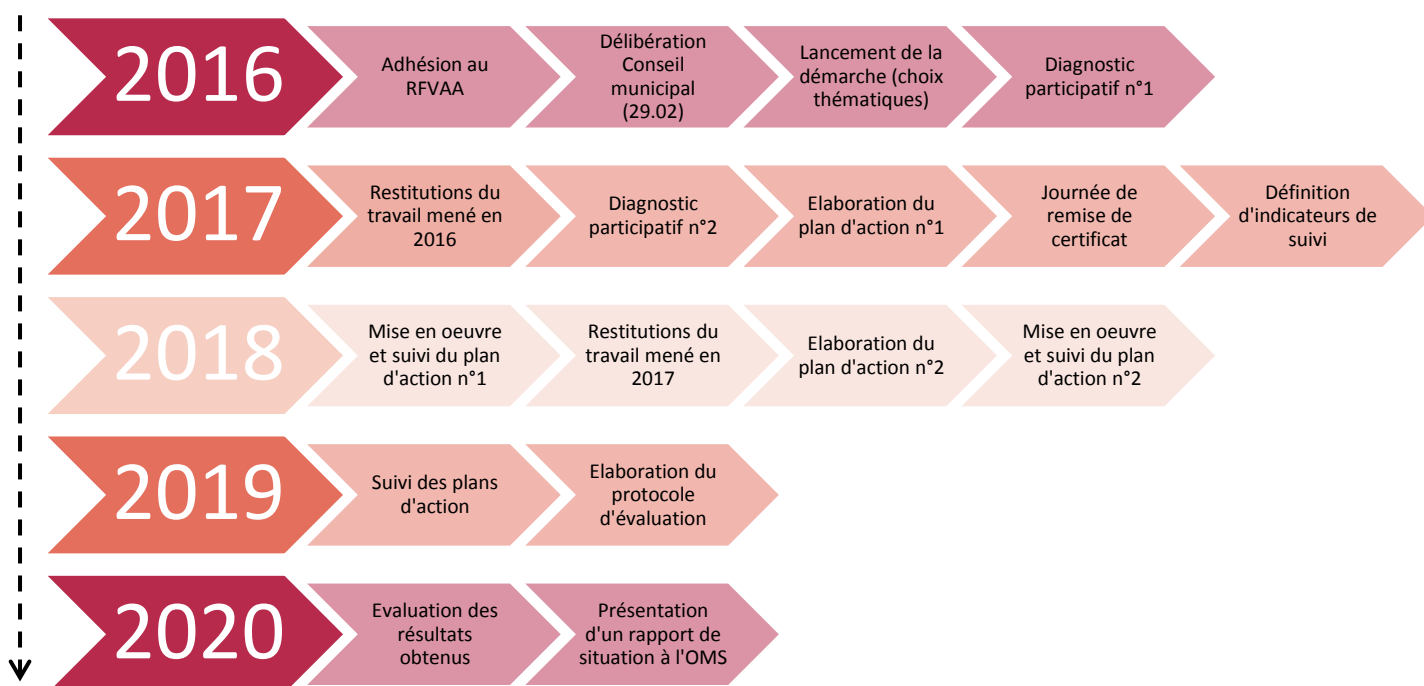
Partie 2 – Aspects méthodologiques : mise en œuvre et bilan de la démarche participative

2.1 Une méthodologie adaptée aux particularités territoriales et populationnelles

Un chronogramme établi sur cinq ans pour poser les bases de la démarche

Défini conjointement par l'équipe universitaire et la Ville de Grenoble, le chronogramme de la démarche « Ville amie des aînés » (VADA) précise pour les cinq années à venir le contenu des actions à mettre en œuvre, et borne le processus de labellisation. La première étape de ce processus consiste à conduire un diagnostic participatif de l'existant sur chacune des thématiques de la démarche.

Chronogramme 2016-2020 Démarche Grenoble, « Ville amie des aînés »



Objet du diagnostic participatif

Il s'est agi de mener un diagnostic de l'existant sur les trois thématiques investiguées cette année. L'objectif est de mettre en évidence tout ce que la Ville de Grenoble comporte de favorable aux aînés, les initiatives déjà engagées mais aussi les limites et obstacles auxquels cette population peut être confrontée. Ce travail préliminaire a vocation à conduire à l'élaboration d'un premier plan d'action. Dès cette première année, un travail de diagnostic participatif associant grenoblois(e)s âgés de 55 ans et plus (diagnostic d'utilisateurs), professionnels, élus et partenaires extérieurs (diagnostic d'experts) a été mené sur les trois premières thématiques de la démarche :

1° • Habitat et environnement •

2° • Lien social et solidarité •

3° • Participation sociale, engagements et citoyenneté •

<u>Habitat et environnement</u>	<u>Lien social et solidarité</u>	<u>Participation sociale, engagements et citoyenneté</u>
<p><i>Logement adapté</i></p> <p><i>Lieux de rencontre</i></p> <p><i>Aménagement</i></p> <p><i>Quartier</i></p> <p><i>Tranquillité</i></p> <p><i>Parcours résidentiel</i></p> <p><i>Aménités (transports, parcs)</i></p>	<p><i>Relations sociales</i></p> <p><i>Famille</i></p> <p><i>Amis</i></p> <p><i>Solidarité</i></p> <p><i>Sentiment d'utilité</i></p> <p><i>Voisinage</i></p> <p><i>Réciprocité</i></p> <p><i>Entraide</i></p> <p><i>Isolement</i></p> <p><i>Information</i></p> <p><i>Accès aux droits</i></p>	<p><i>Formelle</i></p> <p><i>Vie de la cité</i></p> <p><i>Informelle</i></p> <p><i>Engagement associatif</i></p> <p><i>Bénévolat</i></p> <p><i>Citoyenneté</i></p> <p><i>Transmission</i></p> <p><i>Vie sociale</i></p>

Ce rapport de synthèse constitue une étape importante du travail accompli au titre de l'année 2016.

Six spécificités grenobloises

Eu égard à la manière dont la démarche est travaillée par l'OMS, la Ville de Grenoble a fait le choix de repenser certaines thématiques afin de proposer une méthodologie adaptée aux besoins de ses habitants et à la réalité de son territoire. Les principales singularités de la Ville de Grenoble sont ici recensées.

Une démarche portée par la Ville

En faisant porter cette démarche par le Département Ville Solidaire et Citoyenne et la délégation personnes âgées et politique intergénérationnelle, la municipalité souhaitait afficher sa volonté de valoriser les aînés dans leur rôle de citoyen, rôle qui doit demeurer quel que soit son âge et/ou ses capacités. Selon Matthieu Angotti, ce choix se justifie par le fait que « *le département Ville Solidaire et Citoyenne a la charge de la problématique des politiques de vieillissement à la Ville, qui se traduit par le fait que la mission « Ville amie des aînés » [...], avec un aspect transversal c'est-à-dire que cette mission doit couvrir l'ensemble du spectre des politiques publiques. Avec la base Ville Solidaire et Citoyenne mais en allant au-delà puisqu'il y a des aspects d'aménagement de l'espace public, des aspects culture, loisirs et autres qui font partie des autres départements de la Ville. Sur le département Ville Solidaire et Citoyenne, il y a un aspect santé à travers le Plan municipal de santé, un aspect*

participation à la vie de la cité qui est plutôt de la Direction de l'action territoriale à travers les MDH, les PAGI. Cette direction est désormais un service commun ville et CCAS »⁶⁷.

Ouverte à toute personne à partir de 55 ans

Si ce choix peut surprendre de prime abord, il se justifie par le souhait d'impulser une dynamique d'anticipation du vieillissement afin de prévenir les situations d'urgence, souvent peu en phase avec les choix de vie des aînés. Les 55 ans et plus regroupent des générations d'âge différent, aux besoins et aux attentes que l'on suppose eux aussi différents. Ceci implique de penser de multiples stratégies qui permettent de recueillir la parole de chacun. Fréquemment qualifiés de « génération pivot », les 55-64 ans sont une cible privilégiée de la démarche dans le sens où ils peuvent être encore en activité, tout en apportant une aide à leurs petits-enfants et/ou à leurs parents vieillissants.

Le souhait d'associer d'autres générations moins avancées en âge à la démarche, permet de faire de Grenoble, une ville amie des aînés singulière.

Six thématiques pour gagner en cohérence

Sur les huit thématiques – proposées par l'OMS – réparties entre l'environnement social et bâti –, Grenoble a fait le choix de les retravailler afin de tenir compte de la réalité de son territoire et des particularités de sa population :

1° Habitat et environnement : autour de l'aménagement, de l'accessibilité et de la sécurité des logements mais aussi des espaces extérieurs, de la mobilité pensée à l'échelle du quartier et de la Ville ainsi que des repères identitaires parmi lesquels, le domicile. A Grenoble, cela passe par l'amélioration globale du cadre de vie autour de la transformation de l'espace urbain pour une ville plus respirable, plus saine et plus sécurisée.

2° Lien social et solidarité : afin de confirmer voire de redonner aux personnes vieillissantes, un sentiment d'utilité sociale qui passe aussi bien par les relations entretenues avec des membres de sa famille, avec les voisins ou encore avec les institutions. L'objectif est également de lutter contre le risque d'isolement face auquel les personnes âgées sont potentiellement plus exposées.

3° Participation sociale, engagements, citoyenneté : passe par un soutien des différentes formes d'engagement des aînés (actions collectives, bénévolat, engagement associatif et politique, garde des petits-enfants). A Grenoble, cela peut s'incarner au moyen de la « révolution citoyenne » amorcée par la municipalité, et qui se traduit par la diversification des instances de participation des habitants.

4° Santé et autonomie : comporte l'ensemble des offres de services de soins et d'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées fragiles.

5° Transport et mobilité : avoir la possibilité de se déplacer à son aise dans l'espace public. Pionnière en matière d'accessibilité, Grenoble se revendique comme « ville apaisée » qui prend en compte les différences de rythme de vie, d'activité et de déplacement de chacun dans le but de ralentir la cadence du milieu urbain.

⁶⁷ Entretien Matthieu Angotti.

6° Culture, sports et loisirs : aussi bien à domicile qu'à l'extérieur en identifiant les attentes des personnes ainsi que ce qui peut faire obstacle. Les PAGI incarnent ce rôle de soutien et de coordination des initiatives localement portées par les habitants âgés.

Trois axes transversaux, trois priorités

Erigés comme priorités de la démarche à Grenoble, ces trois axes transversaux s'articulent avec les six thématiques précédemment mentionnées :

Accessibilité

Renvoie tout à la fois à l'accessibilité au *logement*, aux *services* et plus largement à l'*accès aux droits*, à l'*information* et à la *communication*

Intergénérationnel

Dans le contexte actuel où ce sont différentes *générations* qui cohabitent sur l'*espace public*. Les *relations intergénérationnelles* doivent donc être pensées pour permettre aux *personnes âgées* d'évoluer sereinement aux côtés des autres générations

Populations vulnérables et invisibles

Désignent des personnes qui n'ont pas l'habitude de s'*exprimer* et/ou de fréquenter les institutions publiques. Les « invisibles » regroupent aussi bien des membres des *communautés d'origine étrangère*, des personnes atteintes de *troubles cognitifs*, des personnes *sans domicile fixe*, des personnes *confinées à leur domicile*, que « *tout un peuple invisible de retraités, beaucoup plus ordinaire qu'on ne l'imagine* »

Deux instances encadrantes

L'année 2016 a également vu l'installation de deux instances dont le rôle est de suivre le déroulé des actions mises en œuvre et de borner le processus de labellisation :

- **Un comité technique** : composé de partenaires extérieurs, de représentants des usagers, d'agents de la Ville, du CCAS et de la Métro, ainsi que de l'équipe universitaire
- **Un comité de pilotage** : composé d'élus thématiques, de partenaires extérieurs ainsi que de l'équipe universitaire

Chacune de ces instances se réunit 3 à 4 fois par an pour discuter puis valider les diagnostics participatifs, et définir les orientations stratégiques en ce qui concerne le Comité de pilotage.

En parallèle, 2 à 3 présentations annuelles sont également réalisées en réunion de l'exécutif afin de permettre à l'ensemble des élus – et non seulement aux élus thématiques – d'avoir un socle minimal de connaissances sur la démarche.

En partenariat avec l'Université Grenoble Alpes

Une équipe universitaire du département de sociologie – Catherine Gucher⁶⁸ et Annie Mollier⁶⁹ – accompagne la démarche sur le plan méthodologique et permet d'accueillir chaque année quatre stagiaires de Master 2 Sciences Sociales, parcours Vieillesse, Sociétés, Technologies.

✍ Afin de faciliter le travail à mener, le choix a été fait de conduire le diagnostic participatif en deux temps : en 2016 sur les thématiques 1 à 3 ; en 2017 sur les suivantes.

Un diagnostic participatif reposant sur quatre méthodes d'enquête complémentaires

Définie conjointement par l'équipe universitaire et la Ville de Grenoble, la méthodologie qui sous-tend la démarche VADA repose sur quatre méthodes d'enquête à la fois quantitatives et qualitatives.

- **Recueil de données sociales**

Les premiers temps du stage furent consacrés au recueil de données sociales destinées à qualifier finement les différents territoires de la Ville. Les étudiants ont donc travaillé à partir des données statistiques produites par l'Insee au titre du recensement de la population 2012 et 2013 (Insee RP2012, RP2013) mais également à partir de différents rapports produits en interne par la Direction de l'Intervention et de l'Observation Sociales du CCAS⁷⁰. Au terme de ce travail de collecte des données, une synthèse intermédiaire fut rédigée et a permis entre autres d'alimenter le portrait de territoire présenté en première partie.

- **Temps d'observation de l'espace public**

Des temps d'observation de l'espace public ont été planifiés dès le mois d'avril 2016 afin d'identifier dans la Ville les lieux fréquentés par les grenoblois âgés et à l'inverse, s'il existe des lieux dont ils semblent absents. L'objectif était de confirmer voire d'infirmier ce qu'avait pu mettre en lumière le travail sur données sociales précédemment effectué. Les étudiants se sont donc déployés sur différents espaces publics de la Ville après un cadrage préalable de l'observation, destiné à cibler les lieux les plus pertinents : *parcs* (Bachelard, Pompidou) *marchés* (Estacade, St Bruno, Villeneuve), *rues commerçantes* (observation flottante sur le Centre-ville, Stalingrad), *arrêts des transports en commun* (boulevard Joseph Vallier),

⁶⁸ Maître de conférences en sociologie/Habilité à diriger des recherches (HDR). Laboratoire Pacte. SFR Santé et Société.

⁶⁹ Ingénieure d'études, pHd. Laboratoire Pacte. SFR Santé et Société.

⁷⁰ Diagnostic Santé et Vieillesse notamment.

manifestation (loi travail), *restaurants* (fast-food Victor Hugo, Place Notre-Dame, St Bruno). Au total, se sont plus d'une **dizaine** de lieux qui ont été observés.

☞ **Déambulations**

Egalement appelées « diagnostic en marchant » ou « ballade urbaine », les déambulations ont pour finalité d'imaginer des leviers d'action très concrets, sur la base d'interpellations citoyennes.

Dans le cadre de VADA, trois déambulations ont été organisées au niveau du boulevard Gambetta (secteur 2), de la résidence autonomie Les Alpains (secteur 4) et du quartier de la Villeneuve (secteur 6).

Leur intérêt est d'être organisées dans la proximité, au sein des quartiers. Après une interpellation formulée par des habitants, il s'agit d'accompagner des aînés dans leurs cheminements piétons puis d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements (étroitesse des trottoirs, chaussée déformée etc.).

Avec la mobilisation des services accessibilité et communication de la Ville, des fauteuils roulants ont été mis à la disposition des étudiants pour faciliter la mise en situation, et les obstacles identifiés par les participants âgés, photographiés.



- **Conduite d'entretiens semi-directifs**

Animés par un ou deux étudiants, chaque entretien fut conduit au moyen d'une grille d'entretien. Dès le mois de mars 2016, les entretiens commencèrent avec les responsables des PAGI présents sur chaque secteur de la Ville, et de quelques présidents d'Unions de quartier. A travers ces entretiens, il s'agissait de recueillir des éléments de connaissances historiques relatifs aux quartiers en termes de peuplement et d'habitat afin de raisonner à une échelle qui semble plus en phase avec la réalité des pratiques urbaines des citoyens âgés. Le mois de juin fut l'occasion de rencontrer les élus au cours d'un entretien dont la conduite fut assurée en binômes composés de deux étudiants ou d'Annie Mollier aux côtés d'un étudiant. C'est ainsi qu'on pu être rencontrés des élus en charge d'une ou plusieurs délégations, ainsi que quelques élus de secteurs et conseillers municipaux⁷¹. Au total, **47** entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de responsables associatifs, de présidents d'Unions de quartier, de professionnels et d'élus.

⁷¹ Cf – Annexe n°1.

- **Focus-groups**

Il s'agit de la méthode d'enquête caractéristique de la démarche VADA, qui lui confère toute son originalité. Son objectif est de recueillir la parole des aînés de tous âges afin de les mettre à contribution pour être force de proposition mais aussi de réflexion pour penser la place des citoyens qui avancent en âge. Au total, les **19** focus-groups organisés sur les six secteurs de la Ville ont attiré **154** grenoblois(e)s, soit 97 femmes et 57 hommes. Leur animation a été assurée par les étudiants – le plus souvent en binôme inter-formations – au moyen d'une grille structurée autour des trois premières thématiques de la démarche⁷², après un premier focus-group animé par Annie Mollier. Les focus-groups se sont déroulés dans des salles intégrées aux Maisons des Habitants (MDH) ou à proximité.

POPULATIONS VULNERABLES ET INVISIBLES	<p>Sur les 154 personnes âgées interrogées, 5 focus-groups ont permis de recueillir la parole de populations dites « invisibles » :</p> <p>Café social Pays'âges (Secteur 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chibanis <p>Résidence autonomie Les Alpins (Secteur 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes âgées vivant en établissement <p>MDH Abbaye-Jouhaux (Secteur 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communauté gitane <p>Quartier des Baladins (Secteur 6)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chibanis <p>Allée des Frênes (Secteur 6)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communauté sénégalaise <p>✍ De manière plus informelle, quelques focus-groups ont pris la forme d'entretiens individuels réalisés au domicile des personnes âgées ayant des difficultés pour se déplacer, mais ayant souhaité s'impliquer dans la démarche.</p>
--	--

Zoom – Des populations migrantes aux réalités différentes

La population immigrée⁷³ vivant à Grenoble représente environ 25 470 personnes (soit 16%), dont 7 521 ont 55 ans et plus. Pour la plupart, ces immigrés sont originaires du Maghreb, du reste du continent africain ainsi que de l'Italie. Il est possible de distinguer quatre groupes d'immigrés selon leur origine géographique : les maghrébins, les européens, les africains et un dernier groupe comprenant les asiatiques et les personnes originaires du Moyen-Orient (Turquie). En outre, il est important de rappeler que différentes vagues de migrations s'étant succédées, il est possible qu'on ne retrouve pas nécessairement les mêmes immigrés selon les tranches d'âge. En effet, chez les 55 ans et plus, on retrouve principalement des personnes originaires d'Algérie (29%) et de l'Italie (25%). Autre constat, l'écart entre la part

⁷² Habitat et environnement ; Lien social et solidarité ; Participation sociale, engagements et citoyenneté.

⁷³ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, « *un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France* », ce qui implique que les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. A noter que la qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. L'origine géographique d'un immigré est définie par le pays de naissance, et non pas par la nationalité à la naissance. Insee, 2017.

de femme et d'homme de plus de 55 ans est moins marqué chez le public immigré que dans le reste de la population.

Provenance de la population immigrée par âge					
	- 15 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
<i>Portugal</i>	55	68	471	369	963
<i>Italie</i>	57	113	582	1 913	2 665
<i>Espagne</i>	43	66	276	412	797
<i>Autres pays de l'UE à 27</i>	66	467	1 140	424	2 096
<i>Autres pays d'Europe</i>	214	272	688	137	1 312
<i>Algérie</i>	241	445	2 984	2 207	5 877
<i>Maroc</i>	32	288	1 047	379	1 747
<i>Tunisie</i>	27	173	1 028	571	1 799
<i>Autres pays d'Afrique</i>	169	738	1 843	311	3 061
<i>Turquie</i>	30	74	450	183	737
<i>Autres pays</i>	259	1 022	2 521	615	4 417
Ensemble	1 194	3 726	13 030	7 521	25 470

Source : Insee, RP2012 exploitation principale

- **Rédaction du diagnostic** : la prolongation de la période de stage d'un mois supplémentaire a permis aux étudiants de se consacrer à la rédaction d'une esquisse du rapport de synthèse, et à tout le travail que cela nécessite en amont. D'une part, il fut nécessaire de rédiger des retranscriptions *in extenso* et des comptes rendus de chaque focus-groups et entretiens effectués sur le terrain. Partie intégrante du travail sociologique, les retranscriptions permettent de produire un rapport un peu plus singulier dans la mesure où il privilégie les méthodes d'enquêtes qualitatives contrairement à ce qu'il est courant d'observer. *In fine*, le diagnostic participatif servira de base de travail pour guider l'action de la municipalité, après validation par les instances encadrantes de la démarche.

☞ La diversité des méthodes d'enquête mobilisées permet de qualifier le plus finement possible la réalité et le profil des grenoblois âgés de 55 ans et plus.

2.2 La mise en œuvre de la démarche participative et partenariale

Valorisation de la démarche

L'une des missions confiées aux stagiaires consistait à valoriser la démarche auprès des élus, des personnels municipaux et de différents partenaires de la société civile. C'est pourquoi, un point hebdomadaire avec l'élue déléguée aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle – Kheira Capdepon – fut instauré afin de faire le point sur la semaine écoulée et d'être au clair sur les actions restant à entreprendre. La démarche fut présentée

par les étudiants lors du premier COTECH et d'un groupe de travail « Ville Solidaire et Citoyenne » étayée par un diaporama.

Restitution du travail mené en 2016 auprès des habitants, des professionnels et des élus

Un cycle de sept restitutions de proximité a été organisé sur les mois de février et mars 2017. Leur objectif ? Faire le bilan du travail mené en 2016 et annoncer les prochaines échéances. Ouvertes à toutes et à tous (habitants de tous âges, partenaires, élus, professionnels, aidants etc.), ces restitutions ont notamment permis aux grenoblois(e)s ayant participé aux focus-groups de l'année passée, de revenir sur le travail mené et d'annoncer les prochaines échéances de la démarche. Au total, ces rencontres ont attiré plus de 180 personnes dont 128 habitants âgés.

Composition de l'échantillon

C'est sur la base du volontariat que les 154 aînés sont venus participer à l'un des 19 focus-groups organisés sur les six secteurs de la Ville. Seules conditions ? Résider à Grenoble et avoir au moins 55 ans.

- **Comment les habitants âgés ont-ils été associés à la démarche ?**

Le plan de communication de la démarche VADA a été conçu dans le but de faciliter l'organisation des focus-groups. Destinés aux grenoblois(e)s ayant au moins 55 ans, ce plan de communication reposait sur trois supports :

- Des affiches A3
- Des flyers A5
- Des registres d'inscription A4 (format paysage)⁷⁴

Conçus par le service communication du CCAS, les supports une fois imprimés ont ensuite été acheminés sur différents lieux stratégiques de la Ville, susceptibles d'être fréquentés par les personnes âgées : les PAGI⁷⁵, les MDH, l'Hôtel de Ville, les Antennes Mairie ainsi que les Unions de quartier. Les différents supports furent laissés en libre-accès dans les lieux mentionnés précédemment pendant un mois et demi. Chaque personne intéressée était invitée à compléter les registres d'inscription en renseignant un certain nombre de critères (sexe, âge, adresse, type d'habitat etc.) ainsi que ses disponibilités dans le but de constituer des groupes représentatifs de l'ensemble de la population. Les affiches et flyers permettaient de

⁷⁴ Cf – Annexe n°3.

⁷⁵ Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle.



donner davantage d'informations sur la finalité de ces groupes de parole et sur leur contenu. Partenaire incontournable de la démarche, les responsables PAGI se sont employés à relayer l'information auprès des habitants lors des activités organisées, ce qui a permis de toucher davantage de personnes. En amont, les stagiaires avaient assisté à une réunion de coordination des PAGI afin de présenter la démarche VADA et faire le point sur ses attendus. En fonction des disponibilités figurant sur les registres, chacun fut recontacté individuellement par téléphone afin de fixer les dates des focus-groups à venir. Des salles ont ensuite été réservées dans différentes MDH et le cas échéant, dans des salles à proximité afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Après la tenue des premiers focus-groups, il a semblé que les personnes les plus « jeunes » de la population ciblée étaient sous-représentées. Une seconde campagne de communication a donc été lancée, en ciblant prioritairement les personnes âgées de 55 à 75 ans. Pour nous aider à attirer ce public aux focus-groups organisés, un partenariat avec l'UIAD⁷⁶ a permis de communiquer auprès de ses nombreux adhérents. A ce titre, les étudiants se sont rendus à l'inauguration des peintures réalisées par les membres de l'UIAD à l'ancien Musée de peinture, dans l'optique de présenter individuellement la démarche aux membres présents. Conformément au souhait de recueillir la parole d'habitants moins avancés en âge, le service communication du CCAS a recruté trois autres étudiants qui ont tenu des permanences pendant toute la première semaine du mois de juin 2016 dans les locaux de l'UIAD, de la MC2 (Maison de la Culture), de deux bibliothèques et du Musée de Grenoble.

☞ Par quel biais les participants se sont-ils inscrits ?

De manière plus informelle et plus ponctuelle, les étudiants n'ont pas hésité à se rendre dans des lieux *a priori* peu fréquentés par les individus âgés, comme le fast-food situé place Victor Hugo, qui abritait autrefois, un café bien connu des grenoblois(e)s. A cette occasion, ils ont présenté la démarche aux quelques aînés présents en fin de soirée, qui se sont ensuite volontiers inscrits aux focus-groups organisés près de chez eux.

☞ Focus populations vulnérables et invisibles

C'est grâce à la mobilisation de personnes ressources (agent de développement local, animateur RERS etc.) avec lesquelles les individus étaient en confiance, et parce qu'ils ont été organisés dans leur quartier, qu'ont pu être organisés les 5 focus-groups avec des membres des communautés gitane, maghrébine et sénégalaise mais aussi auprès de résidents d'établissement pour personnes âgées.

• **Détail de l'échantillon par secteur**

☞ Les données disponibles ne permettent pas de croiser pour chaque secteur de la Ville : la répartition des tranches d'âge, le statut d'occupation et le type d'habitat. En conséquence, les informations présentées ci-après ne pourront être comparées aux données sectorielles.

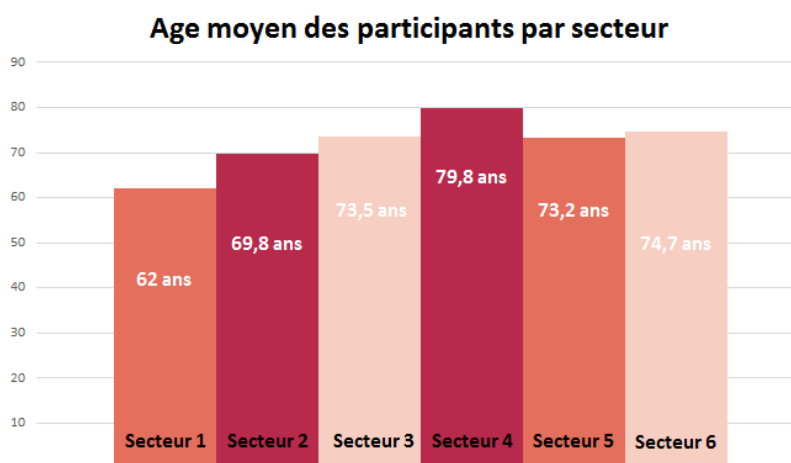
⁷⁶ Université Inter-Ages du Dauphiné.

Conformément aux données fournies par le recensement de la population⁷⁷, les focus-groups ont donc permis d’interroger 0,4% de la population cible⁷⁸. La prédominance de femmes se retrouve également au niveau du territoire communal, bien qu’elle soit toutefois plus nuancée que chez les participants aux focus-groups.

	Moyenne Grenoble	Moyenne Focus-groups
Hommes	41%	37%
Femmes	59%	63%

Les données ici présentées sont issues des informations renseignées par les participants aux focus-groups 2016 sur les registres d’inscription. Chaque item n’ayant pas été complété de manière systématique par tous les habitants, les chiffres ci-dessous sont donc à relativiser. Par ailleurs, certains critères n’étant pas intégrés au registre – comme par exemple la profession antérieure à la retraite – les informations collectées ne permettent ni d’établir précisément le profil des participants (militant associatif etc.), ni de constituer des groupes représentatifs (par type d’habitat etc.).

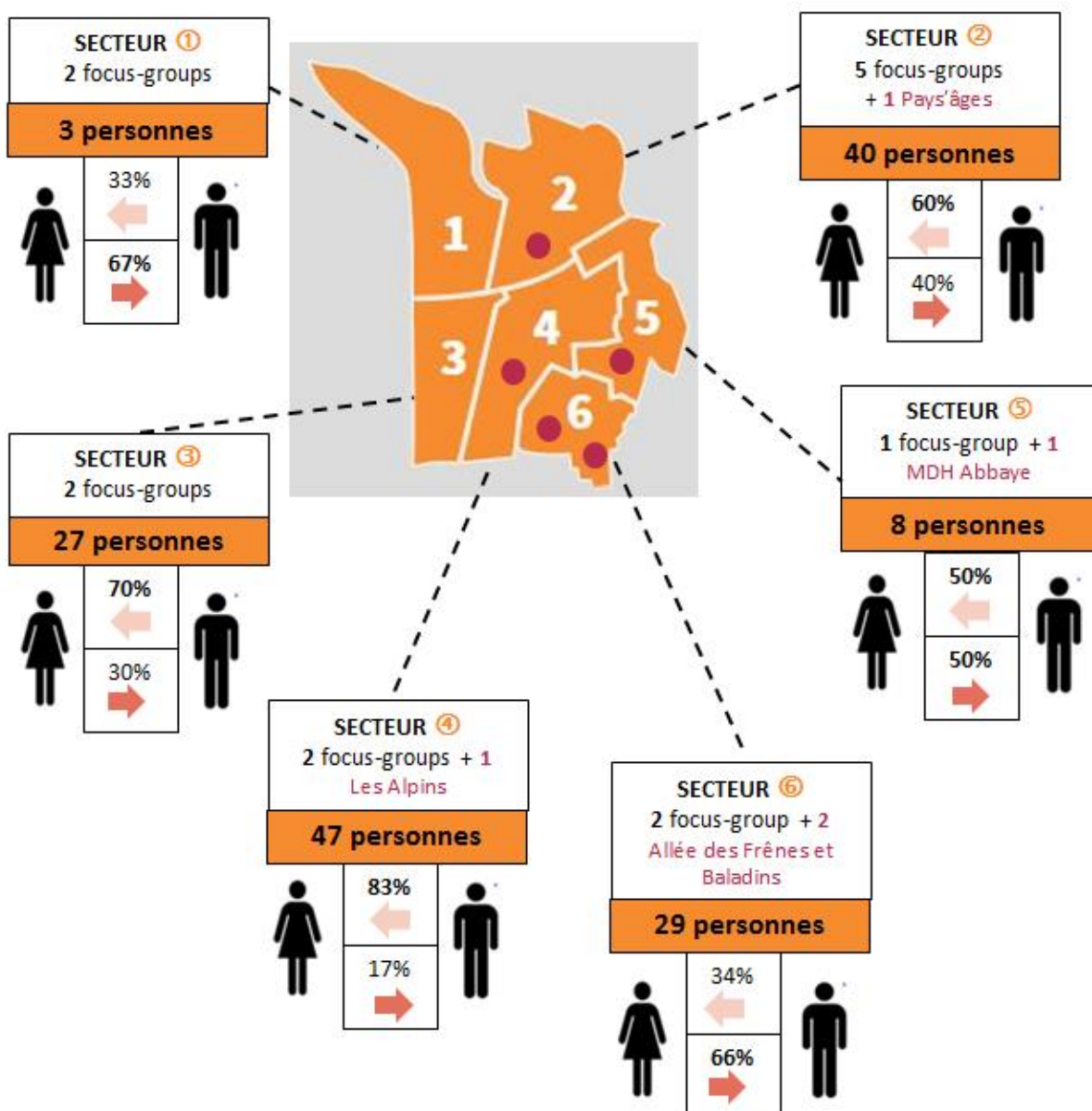
Le graphique ci-contre recense l’âge moyen des participants aux focus-groups pour chaque secteur. On note différentes amplitudes avec le secteur 1 qui a réuni la population la plus jeune (62 ans), et le secteur 4 la population la plus âgée (79,8 ans). Pour rappel, seules trois personnes ont participé aux groupes de parole organisés sur le secteur 1, et la majorité des participants du secteur 4 habitent la Résidence autonomie Les Alpains, ce qui peut expliquer une moyenne d’âge plus élevée.



⁷⁷ *Supra.* p 16.

⁷⁸ Insee RP2012.

Répartition des participants aux focus-groups par secteur



Légende : ● Focus-groups « Populations vulnérables et invisibles »

Comme indiqué précédemment⁷⁹, l'échantillon se compose de 154 personnes âgées d'au moins 55 ans et comprend une majorité de femmes (97). A l'aide de la carte ci-dessus, on remarque que les secteurs 2 et 4 sont ceux qui ont attiré le plus de gens âgés. Sur ce point, le portrait de territoire a permis de mettre en évidence le fait qu'il s'agit également des secteurs les plus importants de la Ville en terme de superficie⁸⁰. Si l'on veut affiner les profils des participants, il nous faut raisonner à l'échelle des secteurs voire des quartiers. Tout comme le constat général, les secteurs 2, 3 et 4 comptent davantage de femmes parmi leurs participants. A l'inverse, les hommes furent plus représentés que les femmes dans les

⁷⁹ *Supra.* p 76.

⁸⁰ *Supra.* p 8.

groupes des secteurs 1 et 6, tandis que le secteur 5 a permis d'interroger autant d'hommes que de femmes.

Les données proposées pour chaque secteur concernent les personnes ayant participé aux groupes de parole organisés sur le secteur considéré. Cela ne signifie pas nécessairement que la personne habite le secteur. Les commentaires portant sur les « migrations » s'efforcent de mettre en évidence la mobilité des grenoblois(e)s âgés qui ne limitent pas leurs déplacements au quartier ou secteur d'habitation. Dans les faits, que les focus-groups organisés sur le secteur 1 aient réunis trois personnes ne signifie pas pour autant que ce sont les seuls habitants du secteur qui ont été interrogés. En effet, d'autres habitants du secteur 1 se sont exprimés en participant aux focus-groups organisés sur les autres secteurs.

SECTEUR ①

3 personnes



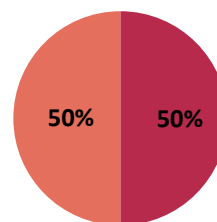
Lieu des focus : MDH Chorier-Berriat

Du fait du peu de personnes interrogées sur les focus-groups du secteur 1 et du remplissage partiel des registres d'inscription, il n'est pas possible de proposer un profil de secteur aussi détaillé que celui des autres secteurs (appartement/maison ; mobilité inter-secteurs).

Au regard des informations fournies par les participants, on remarque que les deux groupes de réflexion organisés sur le secteur ont permis d'interroger à part égale des propriétaires et des locataires, ainsi que des habitants du parc privé et du parc social. En revanche, seules les deux tranches d'âge les plus « jeunes » ont pu être représentées (50% chacune). En effet, celle des 75 ans et plus ne figure pas parmi l'échantillon du secteur 1.

Répartition de l'échantillon du secteur 1 par tranches d'âge

■ 55-64 ans ■ 65-74 ans



Quartier du secteur 1 représenté :

- Berriat Saint-Bruno

Type d'habitat :

- 50% Parc privé
- 50% Habitat social

Statut d'occupation :

- 50% de propriétaires
- 50% de locataires

SECTEUR ②

40 personnes



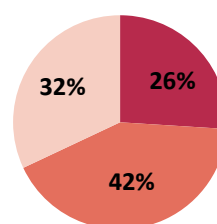
100% des participants habitent un appartement

Toutes les tranches d'âge ont été représentées dans le secteur 2, avec une part plus importante des 65-74 ans (42%).

Comparativement aux autres secteurs, le secteur 2 fait figure d'exception. En effet, plus de la moitié des participants (52%) n'habitent pas le secteur. Ceci permet de mettre en évidence des phénomènes de mobilité inter-secteurs, les aînés ayant participé aux groupes de parole du secteur 2, sont issus des secteurs 1 et 4 (quartier Capuche-Grands Boulevards pour la moitié d'entre eux). Le quartier le plus représenté du secteur est celui de l'Île Verte, suivi par les quartiers Hyper-Centre, Mutualité et Saint-Laurent.

Répartition de l'échantillon du secteur 2 par tranches d'âge

■ 55-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75 ans et plus



Sur ce point, un élu de secteur met en évidence cette tendance à la mobilité inter-quartiers/secteurs : « Certaines personnes âgées vont aller dans d'autres quartiers où il y a des équipements à caractère culturel et ne vont pas rester forcément dans leur quartier. Les activités ne sont plus là où on habite, on n'est plus dans l'esprit village »⁸¹.

Quartiers du secteur 2 représentés :

- Ile Verte
- Hyper-Centre
- Mutualité
- Saint-Laurent
- Alma-Très-Cloîtres-Chenoise
- Championnet

Type d'habitat :

- **67% Parc privé**
- 33% Habitat social

⁸¹ Entretien René de Céglié.

Statut d'occupation :

- **71% de propriétaires**
- 29% de locataires

Les personnes ayant participé aux groupes du secteur sont pour une large part propriétaires, et occupent un logement situé dans le parc privé.

SECTEUR ③

27 personnes

Lieux des focus : Espace Bouchayer – Salle du Lys Rouge



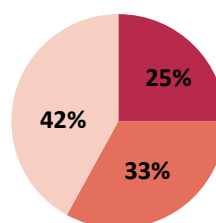
100% des participants habitent un appartement

Contrairement au secteur précédent, c'est la tranche d'âge supérieure – celle des 75 ans et plus – qui est la plus représentée (42%). Ceci s'explique en partie par la forte représentation de locataires de la résidence ACTIS située rue Capitaine Camine, intégrée au dispositif de colocation solidaire et intergénérationnelle de DIGI.

Autre singularité, la prédominance de locataires et d'habitants du parc social parmi les personnes interrogées.

Répartition de l'échantillon du secteur 3 par tranches d'âge

■ 55-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75 ans et plus



78% des participants habitent le secteur 3, les 22% restants provenant des secteurs 1 et 4 et plus précisément du quartier Capuche-Grands Boulevards. Seuls deux quartiers du secteur 3 sont représentés : les quartiers Lys-Rouge Camine et celui des Eaux-Claires.

Quartiers du secteur 3 représentés :

- Lys Rouge-Camine
- Eaux-Claires

Type d'habitat :

- 13% Parc privé
- **86% Habitat social**
- 1% Mixte

Statut d'occupation :

- 16% de propriétaires
- **84% de locataires**

SECTEUR ④

47 personnes

Lieux des focus : MDH Capuche – Résidence autonomie Les Alpins

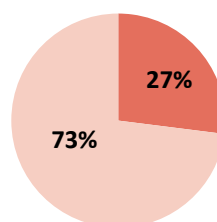


100% des participants habitent un appartement

Le secteur 4 est l'un des trois secteurs où les trois tranches d'âge n'ont pu être interrogées. En effet, on remarque sur le diagramme circulaire ci-contre que les 75 ans et plus ont été massivement représentés (73%), devant les 65-74 ans (27%). Une hypothèse d'explication réside dans la présence de nombreux résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées Les Alpins et Montesquieu parmi les individus présents. C'est pourquoi près de 89% des personnes interrogées vivent en résidence autonomie, et 91% sont locataires.

Répartition de l'échantillon du secteur 4 par tranches d'âge

■ 65-74 ans ■ 75 ans et plus



S'il est au cœur des mobilités inter-secteurs précédemment exposées, le quartier Capuche-Grands Boulevards fut le seul quartier représenté du secteur 4. La quasi-totalité des participants vivent dans le secteur (98%), les autres habitant le quartier limitrophe des Eaux-Claires.

Quartier du secteur 4 représenté :

- Capuche-Grands Boulevards

Type d'habitat :

- 9% Parc privé
- 2% Habitat social
- **89% Résidence autonomie**

Statut d'occupation :

- 9% de propriétaires
- **91% de locataires**

SECTEUR ⑤

8 personnes

Lieux des focus : MDH Abbaye-Jouhaux – MDH Teisseire-Malherbe



75% des participants habitent un appartement



25% des participants habitent une maison

Tout comme le secteur précédent, les trois tranches d'âge n'ont pu être représentées sur le secteur 5. En effet, aucune personne ayant entre 65 et 74 ans ne figurait parmi les participants. En revanche, les deux autres tranches d'âge ont été représentées à part égale.

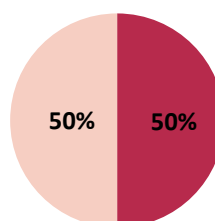
Ce n'est pas là, la seule particularité du secteur. Il est le seul à avoir permis d'interroger des grenoblois(e)s habitant une maison (25%).

L'échantillon du secteur 5 n'a pas permis de mettre en évidence de mobilité inter-secteurs, comme ce fut le cas pour les autres secteurs. Néanmoins, ce n'est pas parce que ce phénomène n'a pas été mis en évidence qu'il n'existe pas sur ce secteur. Rappelons que les focus-groups n'ont ici permis d'interroger que 8 personnes.

L'intégralité des personnes ayant participé à l'un des groupes de parole, habitent le secteur et notamment les quartiers Abbaye-Jouhaux, Malherbe et Teisseire. Les groupes du secteur 5 ont permis d'interroger autant de propriétaires que de locataires, avec une majorité d'habitants du parc social (67%).

Répartition de l'échantillon du secteur 5 par tranches d'âge

■ 55-64 ans ■ 75 ans et plus



Quartiers du secteur 5 représentés :

- Abbaye-Jouhaux
- Malherbe
- Teisseire

Type d'habitat :

- 33% Parc privé
- **67% Habitat social**

Statut d'occupation :

- **50% de propriétaires**
- **50% de locataires**

SECTEUR ⑥

29 personnes



100% des participants habitent un appartement

Les focus-groups organisés sur le secteur 6 ont permis de recueillir la parole de grenoblois(e)s de tous âges. Les 75 ans et plus furent les plus nombreux (44%), suivi par les 65-74 ans (39%) et les 55-64 ans (17%).

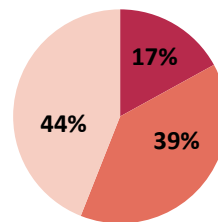
Du fait de la proximité avec la Résidence autonomie Le Lac, 58% des personnes interrogées habitent l'établissement et 86% sont locataires.

La quasi-totalité des personnes interrogées habitent le secteur (96%), et près de la moitié le quartier Villeneuve-Village Olympique. Les autres quartiers représentés dans des proportions similaires sont ceux de l'Arlequin et Vigny-Musset.

4% des participants habitent le secteur 1 (quartier Berriat Saint-Bruno), preuve que les aînés n'hésitent pas à parcourir de longs trajets pour leur sociabilité. Pour rappel, les secteurs 1 et 6 se situent aux extrémités Nord et Sud de la Ville.

Répartition de l'échantillon du secteur 6 par tranches d'âge

■ 55-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75 ans et plus



Quartiers du secteur 6 représentés :

- Villeneuve-Village Olympique
- Arlequin
- Vigny-Musset

Type d'habitat :

- 5% Parc privé
- 37% Habitat social
- **58% Résidence autonomie**

Statut d'occupation :

- 14% de propriétaires
- **86% de locataires**

2.3 Bilan de la démarche VADA à Grenoble

Limites et difficultés rencontrées

-Impossibilité de constituer des groupes par îlots d'habitat homogène : compte-tenu du nombre d'inscrits et/ou de la complétude partielle des registres d'inscription. En effet, les participants âgés ne furent pas assez nombreux sur chaque focus-groups pour que soit possible une organisation en fonction du type d'habitat et du statut d'occupation, objectif initial que nous avons été contraints de délaisser.

-Une mobilisation disparate des aînés sur l'ensemble du territoire : imputable d'une part, au fait qu'il s'agit d'un public déjà abondamment sollicité pour participer à divers événements tout au long de l'année, la démarche a donc été tributaire des personnes ayant participé aux focus-groups. Et d'autre part, à un relais d'information non uniforme selon les secteurs. Pour l'exemple, en termes de participation aux groupes de parole, le secteur 1 apparaît sous-représenté comparativement à l'ensemble des autres secteurs de la ville. Pourquoi ? Du fait d'un autre point d'achoppement, résidant dans le fait que l'information n'ait pas été relayée de manière identique entre tous les équipements, ce qui a plus grande échelle a contribué à créer d'importantes disparités inter-secteurs. Par la suite, un défaut d'information ascendante fut identifié comme justifiant de la méconnaissance de la démarche VADA par certains agents, les directeurs territoriaux et élus de secteur n'ayant été que plus tardivement associés et sensibilisés à relayer l'information auprès des différents équipements municipaux.

-Difficultés à approcher certaines populations vulnérables et invisibles : bien que les investigations menées cette année aient permis d'approcher certaines populations invisibles (communautés gitane, mahgrébine et sénégalaise, résidents vivant en établissement d'hébergement pour personnes âgées), ces initiatives doivent être poursuivies et à intensifiées. En effet, de nouvelles stratégies sont à inventer pour aller-vers des « chibanias », des SDF ou encore des personnes atteintes de troubles cognitifs.

-Aucune séquence de focus-group filmée : piste qui fut un temps envisagée afin de capter des éléments non-verbaux (mimiques, postures etc.).

-Difficultés à contacter certains acteurs locaux : qui n'ont de fait, pas pu être interrogés en entretien (département de l'Isère, les HABILES, la Boussole, la Rade ou encore Episol).

-Difficultés liées à la mise en œuvre du plan de communication : qui a contraint à modifier l'échéancier prévisionnel de la démarche. En effet, lorsque les différents supports de communication (flyers, affiches et registres d'inscription) furent mis à disposition des équipements municipaux et Unions de quartier, les personnes intéressées ne disposaient au maximum que d'une semaine pour pouvoir s'inscrire. Afin de ne pas accroître davantage le retard pris sur l'échéancier prévisionnel, les entretiens complémentaires auprès des professionnels ont été effectués en amont des focus-groups, contrairement à ce qui avait été initialement convenu. Le stage des étudiants a donc été prolongé d'un mois supplémentaire afin d'étendre la période de déroulé des focus-groups et de laisser aux habitants âgés le temps de s'inscrire et aux professionnels de relayer l'information. De fait, il

semblerait que le plan de communication n'ait pas été pensé en amont de l'arrivée des stagiaires. Ni la forme, ni le contenu, ni le mode d'administration des supports de communication relatifs à la démarche n'avaient été pensés, ni quel service de reprographie entre celui du CCAS et celui mutualisé de la Métro/Ville en assurerait l'impression. Habituellement, toute démarche de projet comporte trois phases plus ou moins aisément repérables : une phase de conception, une phase de mise en œuvre et une phase d'évaluation. En ce qui concerne le plan de communication, celui-ci doit être pensé dès les débuts du projet au moment de sa conception, bien qu'il puisse s'ajuster par la suite en fonction des besoins et réalités du terrain. On peut penser qu'il s'agit là d'une des pistes permettant d'expliquer pour quelles raisons l'absence d'anticipation du plan de communication, a eu un tel impact sur le déroulé des actions à mener. Il s'agit en effet de l'une des principales porte d'accès – en complément des professionnels – au public cible.

-Bilan mitigé pour la seconde salve de supports de communication : bien qu'une trentaine de noms aient été collectés par le biais des registres d'inscription, les deux focus-groups organisés dans les locaux de l'UIAD n'ont réuni qu'une petite dizaine de personnes. Il s'agit là d'une difficulté à laquelle nous avons été confrontés à plusieurs reprises, celle de recontacter individuellement chaque personne inscrite pour lui communiquer le jour, la date et l'heure du focus-group auquel elle était conviée à participer. Or, malgré de nombreuses confirmations, plusieurs personnes ne se présentaient pas lorsqu'arrivait la date de la rencontre.

Des initiatives à pérenniser et à consolider

Les **focus-groups** semblent avoir été l'aspect le plus satisfaisant de la démarche de par sa dimension participative permettant de replacer la parole des habitants âgés au cœur du débat public. A ce titre, il est important de mettre en exergue deux aspects essentiels. D'une part, l'importance du rôle joué par les **personnes dites « ressources »** qu'il convient d'identifier et de diffuser largement parmi les agents municipaux et partenaires extérieurs. L'expérience de terrain nous a démontré que c'est bien souvent parce qu'une personne ressource s'est saisie de la démarche que les personnes âgées se sont mobilisées en nombre pour participer à un focus-group, y compris pour accéder aux populations vulnérables ou invisibles qui ne fréquentent pas les équipements municipaux et qu'on ne peut donc atteindre par le biais des seuls supports de communication. D'autre part, bien que coûteux en termes de moyens humains et temporels, **solliciter individuellement** les personnes s'est avéré bénéfique pour convaincre les personnes hésitant à participer à un groupe de parole. En prenant le temps d'expliquer en quoi consiste la démarche et en précisant le cadre dans lequel se tiendra la rencontre, cela permet aux individus âgés de constater qu'un intérêt particulier est accordé à leur parole, à leur expérience de vie y compris au sein d'un temps de rencontre en groupe. Ceci permet de démontrer s'il en est besoin, l'importance de ne pas intervenir de manière identique auprès de tous les publics, mais de s'adapter à leurs particularismes. A ce titre, une large part des aînés impliqués ont été en demande que soit effectuée une restitution publique leur permettant de connaître les tenants et les aboutissants précis de leur contribution. Il s'agit là d'un aspect à ne pas négliger tant il conditionnera la participation et l'implication de ces personnes à l'avenir, puisque la démarche « Ville amie des aînés » n'a pas vocation à s'arrêter une fois obtenu le label du

RFVAA, mais bien à se pérenniser et à irriguer continuellement la politique municipale, sans se limiter à la délégation personnes âgées-politique intergénérationnelle.

Par là même, les focus-groups furent des moments privilégiés, propices aux échanges et à la libre expression de chaque participant, que les animateurs prenaient soin d'inclure lorsque cela s'est avéré nécessaire. La **transversalité** de la démarche s'est également incarnée au travers des entretiens conduits auprès d'élus pouvant avoir pour certains, des délégations *a priori* très éloignées des préoccupations du public âgé. Il s'agissait d'observer de quelle(s) manière(s) les personnes âgées pouvaient être appréhendées par les élus de la municipalité. Comme une cible prioritaire de l'action publique au même titre que les enfants voire les femmes par rapport à la question du genre dans l'espace public ou comme des citoyens au même titre que le reste de la population qui disposent de droits, de devoirs mais surtout une d'une utilité sociale trop souvent négligée et occultée. Certains élus sont déjà en réflexion autour de projets basés sur l'engagement des aînés grenoblois, fervents animateurs de la vie associative, afin qu'ils soient reconnus comme une ressource dans le cadre du soutien à la fonction grand-parentale dans le cadre du parcours éducatif par exemple. En toile de fond, l'objectif était d'impulser puis de systématiser une concertation en transversalité pour tout ce qui a trait à la politique municipale en faveur des personnes âgées. Si la prise en charge des aînés dont l'autonomie et les capacités fonctionnelles peuvent être altérées est primordiale, l'objectif de « Ville amie des aînés » est aussi de décaler le regard porté sur le vieillissement, donnant l'image dévaluée d'une vieille personne dépendante, en rappelant que la plupart des personnes qui avancent en âge vivent chez elle et qu'il est possible de « **bien vieillir** ».

Enfin, on peut dire que cet *aller-vers* impulsé par VADA lors des focus-groups notamment, a contribué à développer le **sentiment d'appartenance** des grenoblois âgés à leur territoire et de sentir qu'ils y ont toute leur place.



Partie 3 – Synthèse des données-entretiens-observations par thématique et par problématique

☞ Cette troisième partie repose sur les différentes propositions formulées par les personnes âgées, les élus et les professionnels autour des éléments facilitants et des éléments faisant obstacle à la participation des aînés. Les préconisations issues de ces différents échanges seront distillées au fur et à mesure pour chaque thématique, puis reportées en annexe n°2.



● Habitat et environnement ●

Qu'entend-t-on par « habitat » ? : L'habitat est un concept beaucoup plus dynamique que celui du logement par exemple. En effet, il ne se limite pas au lieu de vie puisqu'il comprend le domicile et intègre déjà une part d'espace public. L'habitat invite à considérer en sus, l'environnement périphérique au domicile de la personne : les parcs et jardins, les transports en commun ou encore les commerces de proximité.

En guise d'introduction, on peut dire que l'habitat est une préoccupation qui ne concerne pas uniquement les aînés, mais qui intéresse plus largement l'ensemble de la population puisque « *l'habitat, ça concerne tout le monde* »⁸².

Paroles de... professionnels

Définition logement adaptable : « *adaptable, ça veut dire que le logement n'est pas forcément adapté au passage d'un fauteuil mais qu'il peut le devenir par des travaux très simples et très rapidement* »⁸³.

⁸² Focus-group MDH Chorier-Berriat 1.

⁸³ Entretien Stéphanie Renaux.

Définition mutation résidentielle : « on parle de politique de mutation c'est-à-dire que quand la personne va demander à ce qu'on lui adapte son logement, si le logement n'entre pas dans ces critères [...], on va plutôt l'orienter vers un déménagement vers un logement qui correspond mieux à ses besoins »⁸⁴.

Définition résidences seniors services : « ce sont normalement des logements qui sont autonomes pour des personnes âgées qui sont de jeunes retraités au départ, qui vont être suffisamment adaptés pour leur permettre de vieillir en toute sécurité à domicile. Ce sont des installations de structures de logements adaptés donc on va avoir la douche à siphon de sol, des couloirs de circulation suffisamment larges pour le passage d'un fauteuil en cas de besoin et beaucoup de domotique plus ou moins perfectionnée en fonction du type de produit : visiophone, volets roulants électriques, petites lumières au sol qui s'allument quand la personne se lève etc. [...]. Un certain nombre de services sont associés à la résidence »⁸⁵.

>> LES IDEES FORTES

❶ L'accessibilité des logements au cœur du parcours résidentiel

-Des aînés qui changeraient volontiers de logement... si cela n'avait pas un coût ! Et notamment un coût financier, quand on sait que le passage d'un logement plus grand à un logement plus petit peut s'avérer plus onéreux⁸⁶. Parmi les expériences rapportées, on remarque que le statut de **propriétaire** peut s'avérer problématique dans l'avancée en âge dès lors qu'est envisagé un changement de logement. En effet, les **mutations** du parc privé vers l'habitat social ne sont pas encouragées lorsque la personne est propriétaire de son logement : « Nous avons notre maman qui était en fin de vie et qui habitait un logement sans ascenseur. Quand elle est devenue grabataire, elle a demandé un logement social soit en rez-de-chaussée, soit avec ascenseur. Et on lui a dit : « vous êtes propriétaire, vous n'êtes pas prioritaire pour un logement social ». Donc là aussi quand il y a des gens qui économisent toute leur vie pour avoir un petit logement, euh quand ils se trouvent en fin de vie, grabataires, ils sont pénalisés. Ils se sont privés toute leur vie et ils sont pénalisés en fin de vie »⁸⁷. Par ailleurs, certains quartiers ne sont pas favorables au marché immobilier dans le sens où des propriétaires se retrouvent confrontés à la perspective de **vendre leur logement à perte**. C'est le cas de nombreux quartiers Sud de la Ville (Villeneuve, Vigny-Musset) où les propriétaires (âgés) se résignent à rester dans leur logement parfois trop grand et/ou inadapté, faute de moyens financiers suffisants : « Aujourd'hui, on est sur un quartier (en parlant de la Villeneuve) où c'est pas possible de vendre son logement sans faire des pertes énormes. Donc on se retrouve avec des gens qui ont travaillé toute leur vie et qui s'ils déménagent, sont en situation de ne pas pouvoir revendre ou de perdre énormément, ce n'est pas du tout acceptable. Donc il y a une vraie problématique d'attractivité globale des quartiers Sud et ça, c'est un travail au long cours [...] »⁸⁸. Le directeur de territoire du secteur 6 précise qu'« une grande partie de ce secteur est en politique de la ville avec le quartier de la Villeneuve et le Village Olympique qui en volume et en indice de précarité sont assez

⁸⁴ Entretien Stéphanie Renaux.

⁸⁵ Entretien Stéphanie Renaux.

⁸⁶ Focus EPA Bouchayer.

⁸⁷ Focus EPA Bouchayer.

⁸⁸ Entretien Vincent Fristot.

forts »⁸⁹. Le Président de l'Union de quartier Villeneuve I revient sur l'histoire de la Villeneuve et sur la problématique que connaissent de nombreux propriétaires aujourd'hui : « En 1983 [...] à partir de ce moment-là, les gens qui avaient acheté ont commencé à quitter la Villeneuve. On a entassé la population défavorisée notamment les immigrés, et c'est à partir de là où le quartier a basculé et que l'on vit ce qu'on vit actuellement. C'est une tournure clé, c'est très important. Mais c'est une tournure qui a été déjà entamée par un début « d'entassement », parce que les gens qui ont habité la Villeneuve au départ [...], ils ont tous été chaud à l'idée d'habiter ensemble. Mais au niveau de la cohabitation elle-même, entre un ouvrier qui fait les trois huit et un médecin qui est derrière la scolarité de ses enfants, qui les amènent faire du ski ou faire de la musique etc. Ce n'était pas une population inter-pénétrable, le mariage ne peut pas se faire comme ça dans les coursives. C'est pour ça qu'il y a eu une population qui a commencé à partir [...]. Les gens ont commencé à quitter progressivement la Villeneuve, et ceux qui étaient locataires sont allés ailleurs [...]. Il y a actuellement deux catégories de personnes âgées : d'un côté, les personnes âgées autochtones qui ont acheté et qui n'ont pas pu vendre à temps, qui sont prisonnières de leur bien. Et puis il y a une population de personnes âgées immigrées, arrivées entre 1960 et 1990. Ces immigrés-là, il y en a certains qui sont locataires depuis 30, 40 ans et qui le sont toujours [...]. Le mal être vient peut-être de cela, je suis défavorisé et je suis obligé de vivre dans ce quartier, et je ne peux pas vendre pour acheter ailleurs. Il y a une contrainte résidentielle. Il y a ceux qui veulent changer mais ne peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas vendre, et ceux qui économiquement ne peuvent pas partir de là »⁹⁰. Autre crainte, celle de voir son **loyer** et ses **charges augmentés** en changeant de logement⁹¹. Claude Fages évoque également cette problématique à laquelle un certain nombre de personnes âgées sont confrontées : « Et donc là on est sur un vrai problème c'est que notamment dans le parc public ancien qui aujourd'hui coûte pas cher, quelquefois vous avez des T4 ou des T5 je pense à l'Arlequin encore mais y doit y avoir d'autres quartiers, qui arrivent à coûter moins cher qu'un T3 en Centre-ville »⁹². Par ailleurs, l'ancienneté d'habitation semble aller de pair avec la stabilité résidentielle des ménages : plus les individus âgés ont emménagé depuis plusieurs années, et plus ils leur sera difficile d'envisager un déménagement⁹³ : « Moi je changerais pas parce que ça fait trop longtemps que je suis là-bas. Ils en profitent pour changer et puis pour faire augmenter le loyer et les charges alors non, négatif ». En outre, les **mutations** dans le parc social ne sont pas toujours aisées et ne se font pas rapidement : « J'avais envie de partir au bout d'1 an moi. Au bout de 6 ans j'y suis encore parce que comment retrouver un logement dans de meilleures conditions, une mutation d'appartement parce qu'on y vit très mal »⁹⁴. Une difficulté dans la rotation des appartements du parc social a été portée à notre connaissance : « Le changement est difficile [...]. Il y a des familles nombreuses qui font la demande des appartements plus grands et qu'on leur dit qu'il y en a pas et ceux qui ont des enfants qui ont grandi, qui sont partis, qui vivent dans des F5 ou F6, eux ils n'ont rien et c'est devenu grand pour eux. Moi j'habite dans un F5 »⁹⁵. Avec le cas d'une personne âgée habitant un studio et qui souhaiterait emménager dans un T2, mais qui « ne [se] fait pas trop d'illusions » quant à l'acceptation de sa demande de mutation. A noter

⁸⁹ Entretien Jérôme Grand.

⁹⁰ Entretien Mahrez Kheridji.

⁹¹ Focus MDH Capuche 2.

⁹² Entretien Claude Fages.

⁹³ Focus MDH Capuche 2.

⁹⁴ Focus MDH Teisseire-Malherbe, MDH Baladins.

⁹⁵ Focus MDH Baladins.

que les bailleurs sociaux grenoblois se saisissent de plus en plus de cette question, avec des pratiques néanmoins variables : « *Les politiques des bailleurs sont très différentes. On a la SDH qui pratique ça depuis déjà quelques années qui a un label qui est donné par le cabinet Delphis [...]. C'est le label « Habitat Seniors Services » donc HSS, qui offre à la fois un logement adapté au vieillissement de la personne et un volet de services a minima. C'est plutôt les services du bailleur sur de l'aide pour la personne éventuellement pour le déménagement, de l'accompagnement, du conseil, des choses comme ça. On n'est pas sur du service type blanchisserie, soins etc. dont on parlait au départ pour les résidences seniors services [...]. C'est pas parce que les bailleurs ont pas de label, qu'ils ne font pas de logements dédiés pour des personnes âgées, ça existe chez à peu près tous les bailleurs* »⁹⁶. Il est des situations « inverses » où le coût d'un logement devenu trop grand pour une personne seule ou un couple, devient trop difficile à supporter pour son occupant qui cherche alors à déménager pour un logement plus petit : « *Certaines personnes âgées ont des appartements de plein pied, mais ces derniers temps, il y a des demandes pour déménager vu qu'elles ont des T5 et T6. Elles demandent à avoir un petit studio puisqu'elles payent cher et qu'elles sont deux personnes, et parfois une seule personne* »⁹⁷. En effet, laisser son grand logement au profit d'un logement de taille plus petite s'envisage avec la perspective d'une réduction des dépenses. Là encore, ce désir se heurte fréquemment à la **faible rotation des logements** : « *J'étais comme les autres en fin de compte puisque les enfants ont grandi, j'ai demandé un logement plus petit que j'ai reçu depuis 3 ans, et je crois que beaucoup d'entre nous ont ce problème-là une fois que la famille est partie. On trouve ici beaucoup de vieux dans des F6, F7, F8. Ils ont du mal à trouver un logement moins grand [...]. Avant, il y avait des échanges par exemple moi je cherche un logement plus petit, un T3 parce que ma famille s'est amenuisée et l'autre famille cherche un appartement plus grand, alors on essayait de faire cet échange mais actuellement cet échange n'existe plus à ACTIS [...]. Beaucoup d'entre nous se retrouvent dans des difficultés énormes. Parce qu'ils sont obligés de payer alors qu'ils n'ont pas de moyens et voilà ça c'est un gros problème* »⁹⁸. Maryvonne Boileau revient sur l'histoire des aînés grenoblois et leur emménagement dans le parc social dans les années 1970 : « *Quand on étudie l'histoire du logement dans ce pays, on s'aperçoit que en fait il y a pas très longtemps que les personnes âgées sont si nombreuses dans le logement social. Avant, il y en avait nettement moins puisqu'on entrait dans le logement social comme un parcours de vie. Vous étiez là pendant quelques années, vous ne payez pas très cher de loyer même pas du tout pour un certain nombre d'entre eux jusqu'en 1977, période où en fait il y avait des loyers tellement bas que l'APL couvrait entièrement le loyer. Et en 1977, il y a eu un changement donc on a perçu l'APL au lieu de l'aide à la pierre comme on disait. Et donc ça a un peu changé la donne parce qu'en fait, l'APL n'a pas suivie l'augmentation des loyers qui s'est fait jour. Et en plus, il y a eu l'évolution du chômage et des personnes qui ont une vie professionnelle hachée. Malheureusement, c'est aussi la fin des Trente Glorieuses, c'est aussi la fin des emplois industriels, c'est plein de choses comme ça qui font que des gens se sont retrouvés à l'âge de la retraite avec des retraites qui n'étaient pas véritablement très élevées puisqu'ils n'avaient pas eu les années de cotisations nécessaires pour avoir une retraite à taux plein. Et donc ils sont restés habiter dans le logement social. Et vous avez surtout au moment de cette histoire-là, alors ceux qui ont été les principaux touchés sont des gens issus de l'immigration, qui sont venus à la faveur de politiques industrielles extrêmement*

⁹⁶ Entretien Stéphanie Renaux.

⁹⁷ Entretien Mahrez Kheridji.

⁹⁸ Focus MDH Baladins.

volontaristes et donc des gens qui étaient comme je vous le disais, ouvriers dans plein d'usines, mais aussi sur des grands chantiers de barrages notamment dans cette région etc. Tout ce qu'a été la construction des infrastructures hydrauliques notamment mais aussi les chantiers des centrales nucléaires [...]. Donc voilà c'est si vous voulez c'est ça qui fait que du coup les personnes âgées restent massivement dans les logements sociaux. Et alors la caricature de cette histoire c'est en Centre-ville, à Très Cloîtres, où il fut un temps où la moyenne d'âge était à plus de 60 ans dans plus de 200 logements sociaux, 230 logements sociaux je crois. Donc ce qui veut dire aussi que ça a des impacts sur l'école et aussi alors après des impacts sur des services à domicile qui ne sont pas tout à fait adaptés puisque a priori c'était plutôt pour des familles avec des enfants, et non pas des grands logements avec des personnes seules dedans »⁹⁹. La conseillère municipale précise que chaque fois que cela est possible, les bailleurs s'efforcent de faciliter les mutations résidentielles des personnes âgées dans le parc social. En effet, elle concède que de nombreux appartements ont été construits pour des familles sans nécessairement prendre en compte les problématiques liées à l'âge : « A chaque fois qu'on le peut, on procède à des mutations pour des personnes âgées qui n'ont plus tout à fait les capacités de vivre dans un grand appartement parce qu'il n'est plus accessible. Par exemple, je pense à la Villeneuve où ils sont tous en duplex [...] donc c'est un peu compliqué parce que les gens ont des handicaps physiques qui se font jour, ils ne sont pas forcément handicapés mais en tout cas ils ont plus de mal à monter des marches, il y a plus de risques parce qu'ils peuvent tomber [...]. Et puis ces appartements ont tous été faits pour des familles avec des jeunes enfants »¹⁰⁰. L'adjoint à l'action sociale partage également ce constat et se dit favorable aux mutations au sein de l'habitat social afin de pallier aux problèmes d'adaptation des logements¹⁰¹. Par ailleurs, les bailleurs réalisent aussi des mutations résidentielles dans d'autres quartiers mais de manière plus marginale, les habitants âgés souhaitant le plus souvent rester dans leur quartier où ils ont leurs habitudes et leurs repères : « Ce qu'on peut faire aussi parfois quand les gens le veulent mais pas si souvent que ça, c'est qu'on fasse des mutations pour d'autres quartiers. Mais en réalité, les gens âgés ils ont leurs repères et ils ont leur histoire dans des quartiers »¹⁰². Dans les faits, changer de logement peut aussi avoir un **coût affectif** qui complexifie toutes les mesures basées sur l'anticipation et la capacité de projection des individus âgés : « En anticipant, on va se heurter une fois encore à quelque chose qui ne se maîtrise pas du tout et qui sont les affects. Et si vous voulez, le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas [...]. La relation à son logement elle est pas raisonnable, elle est affective »¹⁰³. Stéphanie Renaux évoque le cas de nombreuses personnes âgées qui « s'adaptent à leur domicile » afin d'y rester le plus longtemps possible et de retarder un éventuel déménagement : « Tant qu'elles peuvent mettre un escabeau devant la baignoire pour l'enjamber et se laver dedans, elles le font. S'il faut monter sur un tabouret, mettre un pied dans l'évier pour fermer l'évier de la cuisine, elles le font. Jusqu'au jour où il y a un accident et où c'est plus possible »¹⁰⁴. Claude Fages fait état de motifs psychologiques qui ajoutent à la complexité liée à l'acte de déménager : « Je veux bien déménager mais je veux que ce soit dans mon quartier, pas plus loin parce que j'ai mes amis, j'ai mes habitudes de commerces, j'ai mon médecin traitant ». Plein de choses

⁹⁹ Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁰⁰ Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁰¹ Entretien Alain Denoyelle.

¹⁰² Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁰³ Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁰⁴ Entretien Stéphanie Renaux.

qu'on peut entendre et qui sont quand même compliquées »¹⁰⁵. Ce coût affectif amplifie le **coût économique** du déménagement, et ce d'autant plus pour des populations en situation de précarité : « Quand vous êtes dans une situation de tellement grande fragilité économique, affective, sociale... mais vous ne pouvez pas vous dire que vous allez déménager. Vous avez l'impression déjà que vous avez pas beaucoup mais là vous allez du coup tout perdre, notamment vos relations sociales avec vos copains. Parce que vous savez, les gens pauvres intègrent qu'ils n'intéressent personne. Et quand vous avez intégré ça, pour vous faire des relations ça veut dire qu'il faut que vous alliez vers les autres, que vous participiez à une vie. Quand vous êtes dans une situation d'une telle fragilité précaire, c'est trop difficile parce que vous portez comme une pancarte dans le dos : « Je suis pauvre »¹⁰⁶. Autre exemple, celui du déménagement de résidents suite à la fermeture de la Petite Unité de Vie (PUV) située sur le quartier de l'Abbaye, vécu différemment selon le profil des aînés : « Si on regarde aujourd'hui par exemple l'Abbaye, pour un départ de l'unité de vie qui comprend 20 personnes, des habitants, des personnes âgées de l'Abbaye aujourd'hui vont se retrouver ventilées sur l'ensemble de la Ville, voire de l'agglomération donc ça pose question [...]. On l'a aussi sur d'autres quartiers, on l'a sur Jouhaux, on l'a sur Teisseire aussi. On le retrouve sur Malherbe parce qu'on a un vieillissement important sur le quartier, voilà on a plusieurs types de sociologies sur Malherbe, mais sur les autres quartiers ce qui fait qu'on ne vit pas les choses de la même manière par rapport aux moyens financiers, aux questions économiques et par rapport aux liens sociaux qu'on peut encore avoir ou pas »¹⁰⁷. Sur le secteur 5, Thierry Chastagner fait part de difficultés cumulatives auxquelles sont confrontés les habitants âgés des quartiers Jouhaux et Teisseire notamment : « Des personnes aujourd'hui, payent des charges importantes et sont souvent dans des immeubles. Si je parle de Jouhaux et de Teisseire, c'est parce qu'il y a des grandes tours et les habitants sont en difficulté par rapport à l'accès, avec un milieu de vie un peu compliqué [...]. Pour des personnes âgées c'est un peu compliqué, elles ne sont pas là en toute tranquillité. Je pense qu'il y a une question sur l'habitat a retravaillé sur ces quartiers-là. Il y a des personnes qui ne veulent souvent pas quitter leur logement et qui ne font pas de demande de logement »¹⁰⁸. Selon l'élu, les opérations de renouvellement urbain permettent d'enrayer quelque peu ce phénomène, de par une meilleure distribution des logements.

📌 Préconisations

HABITANTS

- **1° Assouplir les règles d'attribution des logements sociaux pour les propriétaires confrontés à des difficultés au cours de l'avancée en âge**¹⁰⁹.

PROFESSIONNELS/ELUS

- **2° Faciliter les mutations résidentielles au sein de l'habitat social en partenariat avec les bailleurs.** L'anticipation du vieillissement des locataires du parc social doit être intégrée de manière plus systématique à leur réflexion¹¹⁰.
- **3° Penser aux travaux d'aménagement du logement de personnes qui avancent en**

¹⁰⁵ Entretien Claude Fages.

¹⁰⁶ Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁰⁷ Entretien Thierry Chastagner.

¹⁰⁸ Entretien Thierry Chastagner.

¹⁰⁹ Focus EPA Bouchayer.

¹¹⁰ Entretien Alain Denoyelle.

âge, en amont de la chute et anticiper un éventuel déménagement. En travaillant sur l'information à diffuser en matière d'accessibilité des immeubles, au sein des copropriétés par exemple, sur des actions de prévention et sur ce que la municipalité et la Métro pourraient proposer. L'objectif est de démontrer que ce qui facilitera la vie des personnes âgées dans l'immeuble, facilitera dans le même temps le quotidien du jeune couple avec enfant(s)¹¹¹.

- **4° Créer une sorte de Maison des Habitants en lien avec le CCAS, un lieu dédié au conseil, à la prévention et à l'anticipation sur toutes les questions inhérentes au logement des personnes âgées**¹¹².
- **5° Travailler sur l'évolutivité des logements au cours de la vie.** L'évolutivité est ici entendue dans le sens de logements qui auraient une pièce en plus à un moment donné, qui pourrait « disparaître » au besoin¹¹³.
- **6° Accompagner la réflexion des habitants sur le logement en partenariat avec l'action déjà menée par l'ADIL**¹¹⁴.
- **7° Proposer des appartements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite situés en Centre-bourg ou près de commerces et de transports.** Cette préconisation s'inscrit dans un projet plus vaste de développement de nouvelles formes d'habitats adaptés au vieillissement et à différents besoins¹¹⁵.
- **8° Proposer une aide concrète au déménagement ainsi qu'un soutien psychologique aux personnes âgées, en l'absence d'entourage familial**¹¹⁶.
- **9° Inviter les bailleurs sociaux à identifier systématiquement les habitants de 55 ans et plus pour les informer sur les possibilités de mutations résidentielles dans et hors du quartier, et les accompagner dans l'adaptation de leur logement aux aléas de l'avancée en âge** (ex : équiper en ascenseur). A noter que cette préconisation semble plus facile à mettre en œuvre pour les bailleurs n'ayant à gérer qu'une « petite » quantité de logements¹¹⁷.
- **10° Concevoir un guide destiné à sensibiliser les bailleurs sociaux qui interviennent sur le territoire grenoblois, aux problématiques du vieillissement, afin de les aider avec d'autres partenaires à penser des formes d'intervention, d'opérations de réhabilitation ou même de programmes neufs qui tiennent compte de ces spécificités.** Ce guide pourrait être co-construit avec les bailleurs eux-mêmes à l'image de ce qui s'est fait à Villeurbanne¹¹⁸.
- **11° Faire en sorte que les habitants âgés puissent accéder à des logements adaptés situés dans un environnement apaisé, et qui restent accessibles financièrement**¹¹⁹.
- **12° Créer une charte départementale du logement social adapté au vieillissement et au handicap - sur le modèle de celle rédigée par les bailleurs sociaux lyonnais.** L'objectif serait de concevoir une charte commune à tous les bailleurs sociaux du département et notamment grenoblois, dans le but d'harmoniser la construction et

¹¹¹ Entretien Christine Garnier.

¹¹² Entretien Stéphanie Renaux.

¹¹³ Entretien Christine Garnier.

¹¹⁴ Entretien Christine Garnier.

¹¹⁵ Entretien Christine Garnier.

¹¹⁶ Entretien Christine Garnier.

¹¹⁷ Entretien Maryvonne Boileau, Thierry Chastagner.

¹¹⁸ Entretien Vincent Fristot.

¹¹⁹ Entretien Thierry Chastagner.

la réhabilitation de logements sociaux adaptés à la perte d'autonomie (cahiers des charges) et d'avoir un langage commun. Avec cette charte, l'idée serait également d'améliorer l'adéquation entre l'offre de logements et le besoin dans le contexte actuel où des bailleurs se retrouvent avec des logements vacants adaptés qu'il n'est pas possible de pourvoir rapidement¹²⁰.

- **13° Créer un service, un guichet unique dédié à la gestion et à l'attribution des logements sociaux adaptés au vieillissement et au handicap.** Par exemple, lorsqu'un bailleur ne parvient pas à pourvoir un logement vacant adapté après plusieurs commissions d'attribution, qu'il ait la possibilité de poster cette annonce sur un **site dédié**. Ce site Internet serait accessible aux travailleurs sociaux et aux professionnels impliqués, qui pourraient faciliter ce rapprochement entre besoin et offre. Autre suggestion, simplifier le **système de collecte des informations** auprès des usagers qui ont besoin d'un logement spécifique. Le document CERFA en vigueur ne permet de recenser que les besoins des personnes en situation de handicap. Le dispositif mériterait d'être assoupli afin que les personnes âgées puissent également compléter ce formulaire¹²¹.

MIXTES

- **14° Faciliter les mutations résidentielles au sein de l'habitat social en permettant aux habitants d'échanger leurs logements**¹²².

-Adapter son logement aux aléas de l'avancée en âge ? Pas si simple : certaines personnes ont évoqué le fait que leur appartement leur semble adapté, bien que la baignoire soit perçue comme un élément problématique au quotidien. Nombre de personnes interrogées corrélaient l'accessibilité à l'absence d'escaliers (et/ou à la présence d'un ascenseur), de même qu'à un coût financier modéré¹²³. Cependant, la changer pour une douche n'est pas toujours possible d'un point de vue technique et/ou financier : « *Un logement est adapté si c'est adapté à nos moyens physiques. J'étais quand même contente d'avoir une barre dans les WC, une barre dans ma salle de vie, une barre dans ma salle d'eau... Mais voilà, ça c'est pas une douche [...]. Il faut se doucher dans la baignoire et pour changer la baignoire... Alors évidemment c'est dur. Ce sont des logements qui sont faits pour tout le monde, c'est pas fait pour nous personnes âgées* »¹²⁴. En effet, au vu du coût que nécessitent les travaux, les locataires ne voient pas l'utilité d'investir, de réaliser des transformations dans un appartement qui n'est pas le leur. Inversement, certains locataires du parc social qui souhaiteraient entreprendre de menus travaux voire des travaux d'embellissement, doivent tout d'abord obtenir une autorisation de leur bailleur¹²⁵. Pour quelques individus âgés, si leur appartement venait à ne plus être adapté, l'entrée en résidence autonomie est considérée comme une sérieuse alternative : « *Si un jour j'ai des problèmes pour monter les escaliers, j'appelle Mme Pech, elle vient me chercher ! Tout est déjà prévu dès que je ne pourrais plus* »¹²⁶. Christine Garnier souligne le travail effectué par les bailleurs sociaux en

¹²⁰ Entretien Claude Fages.

¹²¹ Entretien Claude Fages.

¹²² Focus MDH Baladins, Entretien Christine Garnier.

¹²³ Entretien Mahrez Kheridji.

¹²⁴ Focus MDH Capuche 2.

¹²⁵ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹²⁶ Focus RA Les Alpines.

termes d'adaptation des logements. Selon la conseillère municipale, les difficultés se situent à ce niveau-ci davantage dans le parc privé¹²⁷. Elle a également fait part d'un phénomène marginal jusqu'à présent mais qui prend de plus en plus d'ampleur à savoir, l'accroissement du nombre de demandes de logement social, adressées par des personnes âgées. Le profil des demandeurs est majoritairement composé de femmes seules, suite à une rupture de conjugalité (divorce, veuvage). Dans les établissements d'hébergement gérés par le CCAS, des ergothérapeutes peuvent se rendre au domicile des résidents afin de les conseiller sur les aménagements les plus adéquats pour leur logement¹²⁸. Selon la directrice de l'association DIGI, les jeunes sont en général en première ligne dans le repérage d'un logement inadapté. Classiquement, ils en réfèrent soit à l'entourage de la personne âgée, soit à l'association. La directrice alerte alors le référent social membre de DIGI sur la situation, qui fera le lien avec d'autres associations partenaires comme l'ADIL avec laquelle DIGI partage les locaux : « *Les jeunes assurent un rôle de veille auprès des personnes âgées en matière de lutte contre l'isolement et d'inadaptation du logement* »¹²⁹. Pour Claude Fages, « *il y a pas de politique gérontologique sans politique de l'habitat* »¹³⁰. Ce membre actif de l'association Alertes 38 va plus loin en indiquant que le plus important c'est de proposer « *le bon logement pour la bonne personne et au bon moment. Le bon logement, c'est un logement qui soit accessible, qui soit adapté à la situation de la famille mais du ménage mais au sens très large c'est-à-dire par rapport à ses conditions financières, par rapport à ses difficultés de santé, par rapport à la proximité ou non de ses enfants [...]. Au bon moment ? Alors là, ça renvoie à tout un travail qui est d'anticiper sur cette question-là pour éviter d'être dans une situation d'urgence [...]. Et puis au bon moment c'est la définition de l'autonomie, c'est quand même pouvoir choisir. Choisir l'endroit où on va vivre, vieillir voire mourir. Et c'est de multiplier les solutions pour que la personne, le ménage puisse avoir le choix : entrer en foyer-logement parce que ça correspondra à ce qu'elle veut ; dans un immeuble intergénérationnel parce qu'elle aura pas envie d'être entourée que de vieux ; dans une résidence seniors etc. [...] Donc créer cet éventail de choix et pas qu'il y ait qu'un seul produit comme aujourd'hui qui est le foyer-logement* »¹³¹.

Préconisations

HABITANTS

- **15° Réserver des logements adaptés aux personnes âgées dans chaque immeuble**¹³².
- **16° Proposer à la Ville d'investir dans de petites maisons pour en faire des logements intergénérationnels avec espace végétalisé, conçus comme une alternative à l'établissement d'hébergement collectif et destinés à lutter contre l'isolement des aînés : « Ce projet pourrait être soumis au Budget participatif »**¹³³.

¹²⁷ Entretien Christine Garnier.

¹²⁸ Entretien Carine Massa.

¹²⁹ Entretien Annick Piquet.

¹³⁰ Entretien Claude Fages.

¹³¹ Entretien Claude Fages.

¹³² Focus MDH Capuche 2.

¹³³ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

PROFESSIONNELS/ELUS

- **17° S'inspirer de l'OPAH¹³⁴, une expérimentation actuellement menée par la communauté de communes du Grésivaudan, l'AUEG¹³⁵ et l'association Alertes 38.** Amorcée en 2016, cette OPAH comporte quatre volets parmi lesquels la lutte contre le logement indécent, la lutte contre la précarité énergétique et la lutte contre la perte d'autonomie. Cette expérimentation a vocation à sensibiliser les ménages de 70 ans et plus, quel que soit leur statut d'occupation, en leur proposant de bénéficier gratuitement d'un « diagnostic habitat mobilité » réalisé par un ergothérapeute. Par la suite, l'association pourra accompagner les personnes dans la réalisation des adaptations qui seront nécessaires. L'objectif de cette expérimentation est double : d'une part, identifier les éléments présents dans le logement qui peuvent représenter un danger pour une personne qui avance en âge puis accompagner les aînés dans la réalisation des adaptations nécessaires. D'autre part, les aider à anticiper leur vieillissement en y pensant le plus tôt possible (ex : envisager des solutions alternatives d'hébergement)¹³⁶.
- **18° Proposer une formule d'habitat qui réunisse EHPAD et logements familiaux, sur le modèle de la résidence « Pique-Pierre » située à Saint-Martin-le-Vinoux¹³⁷.** Il s'agit d'une initiative portée par ACTIS en partenariat avec la Mutualité Française de l'Isère, livrée en 2012. L'objectif de cette résidence est de réunir au sein d'un même immeuble, un EHPAD de 80 lits sur les deux premiers niveaux, ainsi que seize logements familiaux dans les niveaux supérieurs. Ce concept tient sa richesse dans ce qu'il permet à des personnes âgées d'intégrer l'EHPAD dans le cas où elles ne pourraient plus demeurer à domicile, tout en restant au cœur de leur quartier. On présume qu'elles seraient ainsi moins réticentes à envisager un déménagement, quand on sait le coût tant affectif que financier qu'il peut représenter pour certaines personnes. De fait, le « Pique-Pierre » converge pleinement vers l'esprit des domiciles collectifs tout en luttant contre la précarité énergétique¹³⁸.

-Le quotidien en Résidence autonomie : présentée comme « *un domicile à part entière et un lieu de convivialité* » par la directrice des établissements d'hébergement du CCAS¹³⁹. Les aînés qui vivent en établissement d'hébergement s'accordent sur le fait que leurs logements sont un peu petits en termes de taille, bien qu'ils en soient satisfaits¹⁴⁰. Par ailleurs, ce type d'hébergement apporte des garanties supplémentaires comparativement à l'habitat ordinaire : « *Je suis très très heureux. L'appartement est beaucoup mieux ici, j'ai la sécurité et la tranquillité depuis que je suis là. Je suis au paradis ! [...] La sécurité en bas, elle est bien aussi. Je peux dormir la porte ouverte* »¹⁴¹. Cette quête de sécurisation au domicile fut évoquée comme élément ayant motivé l'entrée en établissement. La directrice de la résidence autonomie Les Alpains indique que le « bouche à oreille » et le club intégré à l'établissement, jouent pour beaucoup dans la demande d'entrée : « *La première rencontre c'est par le bouche à l'oreille. Il y a aussi le Club Lesage dont le président est un résident [...]* ».

¹³⁴ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

¹³⁵ Alliance Universitaire des Entreprises de Grenoble.

¹³⁶ Entretien Claude Fages.

¹³⁷ Entretien Lionel Tourdre.

¹³⁸ Pour en savoir plus : <http://www.mutualiteisere.org/annuaire-p116-residence-mutualiste-pique-pierre.html>

¹³⁹ Entretien Carine Massa.

¹⁴⁰ Focus RA Les Alpains.

¹⁴¹ Focus RA Les Alpains.

Dans les résidences, il y a des personnes de l'extérieur qui viennent et découvrent l'établissement. Celles qui viennent pour le club apprivoisent la résidence, puis après font leur choix »¹⁴². Pour Carine Massa, le grand avantage de cette formule d'hébergement réside dans la présence d'un « appartement dans lequel les personnes sont effectivement chez elles et peuvent en disposer comme bon leur semble. Il y aussi l'avantage des parties communes comme la salle de restauration qui est un lieu de sociabilité pour les personnes. De fait, les résidents disposent de droits et de libertés dans leur manière de vivre »¹⁴³. En outre, la venue d'associations au sein des résidences est également un bon moyen de rompre l'isolement¹⁴⁴. En effet, les résidences autonomie semblent être le théâtre d'une véritable solidarité entre pairs¹⁴⁵ : « On n'a presque plus envie de mettre le nez dehors ! »¹⁴⁶, même si beaucoup aimeraient pouvoir sortir davantage ensemble. De même, les résidents n'hésitent pas à apporter leur aide à d'autres pour faire les courses ou encore pour monter les escaliers¹⁴⁷. La directrice de la résidence Les Alpains décrit de quelle manière les résidents se mobilisent les uns pour les autres : « Certaines personnes âgées accompagnent leurs voisins en fauteuil pour aller se promener ou aller aux rendez-vous médicaux. Je pense qu'il y a quelque chose qui les rapprochent : la solitude, la baisse de leur santé [...]. Ils s'inquiètent entre eux. Par exemple, lorsqu'une des résidentes est partie en établissement hospitalier, les autres se faisaient du souci pour cette dame et elles venaient me demander des nouvelles »¹⁴⁸. L'adjoint à l'action sociale Alain Denoyelle a mis en évidence le fait que « les résidences autonomie [gérées par le CCAS de la Ville de Grenoble] sont sources de lien social pour les personnes âgées »¹⁴⁹. Par la même, il souligne l'importance des logements autonomes tels que les résidences autonomie lorsque ceux-ci sont adaptés. En effet, ce modèle d'habitat s'intègre dans une réflexion plus globale autour du changement de lieu de vie lorsqu'on avance en âge. Les problématiques inhérentes au bâti ancien précédemment évoquées, touchent également certains établissements d'hébergement construits pour la plupart dans les années 1970 – période phare pour les foyers-logements. Bien que certains établissements ne disposent pas de douches individuelles, les résidences sont toutefois équipées de douches accessibles selon les normes en vigueur, afin de garantir la sécurité des résidents¹⁵⁰. S'il est indéniable que cette formule d'habitat répond à de réels besoins, les résidences autonomie présentent un certain nombre de problématiques : « Ça répond à un vrai besoin des personnes âgées (en parlant des résidences autonomie) [...]. Le souci, c'est que toutes ces structures-là elles ont été construites dans les années 1950/1970, donc elles sont pas modernes. Des logements qui sont pas bien adaptés au vieillissement des personnes, on est plutôt sur des tout petits logements alors que les personnes âgées maintenant elles veulent avoir au minimum un T2 avec une chambre séparée, et elles veulent éventuellement un T3 pour pouvoir recevoir. Donc voilà, on a déjà une offre qui est à la fois vieillissante, qui est un peu obsolète par rapport aux besoins modernes et la différence va aussi se faire sur les quartiers »¹⁵¹. Une autre difficulté identifiée par Stéphanie Renaux, réside dans l'absence de

¹⁴² Entretien Christiane Pech.

¹⁴³ Entretien Carine Massa.

¹⁴⁴ Focus MDH Le Patio.

¹⁴⁵ Focus MDH Capuche 1.

¹⁴⁶ Focus MDH Capuche 1.

¹⁴⁷ Focus RA Les Alpains.

¹⁴⁸ Entretien Christiane Pech.

¹⁴⁹ Entretien Alain Denoyelle.

¹⁵⁰ Entretien Carine Massa.

¹⁵¹ Entretien Stéphanie Renaux.

« *liste d'attente de précaution* » pour les résidences autonomie, contrairement aux EHPAD, qui peut être un indicateur utile pour la construction et/ou la réhabilitation d'établissements d'hébergement pour personnes âgées¹⁵². Bien qu'elle joue parfois le rôle de médiatrice, Christiane Pech indique que les résidences autonomie facilitent l'intégration des aînés : « *Ici, tout le monde est pareil, il n'y a pas de différences. Il existe dans la résidence des personnes âgées d'origine étrangère mais cela ne pose pas de difficultés dans les relations avec les autres résidents [...]. Vivre dans la résidence ce n'est pas seulement vivre en foyer-logement, mais vivre ensemble tout en ayant un chez-soi* »¹⁵³. Negete Djefal explique que culturellement, l'accès aux établissements d'hébergement pour personnes âgées n'est pas possible pour certaines populations et ce pour deux raisons. La première, les personnes d'origine maghrébine notamment ont l'habitude de s'occuper de leurs aînés ; la seconde, réside dans l'amalgame qui peut être fait par certains individus âgés entre les différentes formules d'hébergement (EHPAD, résidences autonomie etc.) : « *On n'est pas habitués à rentrer dans des foyers-logements, ça fait pas partie des cultures. On reste chez-soi et puis les enfants s'occupent de nous [...]. Et puis ils font beaucoup d'amalgames, de mélanges entre le foyer-logement et l'EHPAD [...]. Au niveau culture, ils pensent que c'est contraire à ce qu'on fait mais c'est un appartement. Mais très peu en fait de personnes savent ce que c'est que la résidence ici. Y'en a beaucoup qui passent mais qui savent pas ce qu'il y a à l'intérieur en fait* »¹⁵⁴. Le Président de l'Union de quartier Villeneuve I partage ce constat, et indique que les établissements d'hébergement pour personnes âgées, « *ce n'est pas pour des personnes âgées qui sont d'origine maghrébine. Ceux-là, ils sont chez leur famille, avec leur famille [...]. C'est aussi une question de culture. Elles restent dans leur famille et se font accompagner jusqu'à la fin de leur jour* »¹⁵⁵.

Préconisations

HABITANTS

- 19° Equiper les ascenseurs des résidences autonomie de miroirs afin de faciliter l'entrée et la sortie des fauteuils roulants¹⁵⁶.
- 20° Equiper les appartements des résidences autonomie de volets électriques afin de faciliter le quotidien des résidents¹⁵⁷.
- 21° Accroître le développement des prestations externes proposées au sein des résidences autonomie telles que la coiffure et les soins esthétiques¹⁵⁸.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 22° Mener un travail autour de l'embellissement de l'environnement et des espaces extérieurs qui jouxtent les résidences autonomie¹⁵⁹.

-Rester dans un appartement plus grand pour pouvoir accueillir ses proches : en avançant en âge, bon nombre de personnes vivent seules. Les enfants ayant quitté la maison, la

¹⁵² Entretien Stéphanie Renaux.

¹⁵³ Entretien Christiane Pech.

¹⁵⁴ Entretien Negete Djefal.

¹⁵⁵ Entretien Mahrez Kheridji.

¹⁵⁶ Focus RA Les Alpines.

¹⁵⁷ Focus RA Les Alpines.

¹⁵⁸ Focus MDH Capuche 1.

¹⁵⁹ Entretien Negete Djefal.

plupart se retrouvent dans des appartements que l'on pourrait penser « trop grands pour eux ». Or, il est de nombreuses situations où les habitants âgés souhaitent occuper un logement comportant *a minima* une pièce supplémentaire, afin de pouvoir accueillir des membres de leur entourage : « *Il est quand même grand (en parlant de son appartement) mais c'est un F2. Et quand je suis avec mes petits-enfants bah, il faut s'arranger un peu* »¹⁶⁰. Maryvonne Boileau fait le même constat avec des personnes âgées qui en déménageant, auraient l'impression « *d'être déracinées* » et de ne plus pouvoir être solidaires envers leurs proches : « *En déménageant, on vous fait partir ailleurs. Ça veut dire qu'encore une fois on vous fait quitter quelque chose dans lequel vous avez construit votre histoire, votre vie et puis des appartements où les enfants ont grandi et ce qui est très drôle chez les personnes âgées, [...] c'est qu'en fait elles veulent garder leur grand appartement parce que d'abord elles accueillent, elles font beaucoup de la solidarité de génération, y'en a beaucoup qui accueillent leurs petits-enfants. Elles savent consciemment ou inconsciemment qu'elles vont de toute façon à un moment ou à un autre, pouvoir être solidaires avec les séparations de couple par exemple [...]. Et donc, quitter son appartement un T4 ou un T5 pour partir dans un T2 ou au plus un T3, ça veut dire que vous n'avez plus après véritablement la possibilité d'accueillir vos enfants pour une solidarité familiale* »¹⁶¹. Pour Stéphanie Renaux, « *les grands logements sont pour le moment en grande majorité [...] encore occupés par les personnes âgées parce qu'elles restent dans leur logement. Elles ont eu leur famille ici, les enfants sont partis, éventuellement un des conjoints est décédé mais quand même le ptit papy, la ptite mamie va rester dans son T4, T5 tant qu'elle peut le garder* »¹⁶².

-Les ascenseurs à demi-étages, mais comment gravir les quelques marches restantes ?

Comme introduit dans le portrait de territoire, la plupart des grenoblois(e)s âgés habitent des logements relativement anciens. Beaucoup déplorent en effet **l'absence d'ascenseur** dans leur immeuble qui leur permettrait d'accéder facilement à leur logement. Son installation n'est pas toujours possible et/ou souhaitée par les copropriétaires en raison de son coût élevé¹⁶³. Or, les quelques marches voire le palier à franchir représentent parfois un obstacle important¹⁶⁴. Sur le secteur 2 qui abritent les quartiers du Centre de la Ville, les escaliers étaient omniprésents du fait de l'ancienneté des habitations : « *Pour ce qui est de l'accessibilité, à un moment donné il n'y avait aucun ascenseur [...]. Dans les quartiers haussmanniens, ils ont dû rétrécir les escaliers pour pouvoir installer des ascenseurs* »¹⁶⁵. Stéphanie Renaux distingue à ce titre les immeubles de petite hauteur – trois à quatre étages – présents sur les quartiers Saint-Bruno et Saint-Laurent « *qui n'ont pas du tout d'ascenseur* », et les immeubles plus hauts des Grands Boulevards qui comportent « *souvent un volet de marches avant de rentrer dans l'immeuble ou éventuellement des ascenseurs qui desservent des demi-paliers* »¹⁶⁶. Autre problème d'autant plus récurrent dans les ensembles anciens, les **pannes d'ascenseur** qui laissent les habitants démunis : « *A Grenoble, il y a énormément d'immeubles qui sont assez anciens et qui n'ont pas d'ascenseur [...], six étages sans ascenseur. Les populations en vieillissant, elles peuvent plus se maintenir. Au Centre-ville il y a énormément d'immeubles sans ascenseur. [...] Nous déjà on pleure quand il n'y a*

¹⁶⁰ Focus MDH Capuche 2.

¹⁶¹ Entretien Maryvonne Boileau.

¹⁶² Entretien Stéphanie Renaux.

¹⁶³ Focus EPA Bouchayer.

¹⁶⁴ Focus Bobillot.

¹⁶⁵ Entretien Jean-Pierre Charre.

¹⁶⁶ Entretien Stéphanie Renaux.

pas d'ascenseur et c'est pratiquement une fois par semaine, minimum »¹⁶⁷. Le domicile peut alors devenir enfermant, son occupant n'ayant pas la possibilité d'en sortir facilement. Cela est d'autant plus vrai dans les immeubles qui comportent plus de dix étages, comme dans les quartiers Abry et Mistral (Secteur 3) : « A Mistral, il y a encore des mamies, elles peuvent pas descendre. Il y a des personnes qui restent enfermées chez elles quand il y a les deux... Alors quand les deux ascenseurs sont en panne et que il y a pas de réaction rapide, parce qu'ils viennent pas les réparer tout de suite. [...] Je connais beaucoup de gens qui habitent dans les tours, alors des fois elles restent chez elles enfermées parce qu'elles peuvent pas sortir. Et on a des personnes qui ont des problèmes de poussettes pour des mamans ou les personnes âgées, des personnes qui viennent de se faire opérer qui ne peuvent pas descendre »¹⁶⁸. La difficulté d'accéder à son logement fut également identifiée par l'adjoint à l'action sociale. L'élu évoque la situation de quartiers agréables à vivre, mais où les habitants sont confrontés à des difficultés pour accéder à leur domicile : c'est le cas notamment du quartier Villeneuve¹⁶⁹. Christine Garnier indique que la présence d'un ascenseur fait partie des enjeux actuels en matière d'accessibilité : « la Métro compte de nombreux logements de quatre étages, construits sans ascenseurs. Il est essentiel d'adapter ces logements afin que les personnes âgées qui le souhaitent, puissent y rester et sortir de chez elles »¹⁷⁰.

-Des aînés confrontés à des situations de précarité (énergétique) du fait de l'ancienneté du bâti : dans le prolongement du point précédent, la période de construction des logements de la majorité des grenoblois(e)s âgés implique que de nombreux appartements ne sont pas isolés thermiquement et/ou phoniquement¹⁷¹ (ex : bâtiments haussmanniens du Centre-ville, quartiers Baladins-Les Géants) : « Même pendant les vacances scolaires, il caille parce que le chauffage vient de l'école. L'hiver on se caille, il n'y a pas d'isolement juste des vitres, des rideaux, ils ont bien vu que ce n'est pas isolé. Tant que l'école n'a pas commencé, pas de chauffage mais à 8h30 il n'y a plus personne dans les appartements »¹⁷². En effet, une problématique d'insalubrité des logements a été identifiée dans certains quartiers et notamment le quartier Berriat-Saint-Bruno du secteur 1¹⁷³. Autre paramètre, l'ancienneté du bâti nécessite d'engager de nombreux frais destinés à son entretien : « C'est de l'ancien donc c'est difficile à chauffer. Oui, je savais pas trop les travaux qui m'attendaient quand je suis arrivée mais ya eu le ravalement, ya la réfection des caves, ya eu... J'ai l'impression un peu que ça s'écroule de tous les côtés parce que c'est ancien » ; « Je me suis pas rendue compte au départ, j'ai vu que c'était un peu vieux mais bon. A l'usage il fallait refaire la plomberie, refaire le chauffage, refaire les vitres [et] l'électricité enfin. Ya tous les travaux qui sont arrivés en même temps, on nous annonce qu'il faut refaire en plus les caves, il faut refaire les terrasses, l'étanchéité. Alors ça, boum ça tombe de façon cumulée ! »¹⁷⁴. Par ailleurs, certaines personnes enquêtées n'ont pas souhaité entreprendre des travaux d'adaptation de leur logement en raison de leur âge et/ou de leurs finances : « Je suis propriétaire, copropriétaire avec mes enfants, et j'ai des problèmes d'isolation que je n'ai pas voulu faire à mon âge [...]. Je me suis pas engagé à faire de l'isolation parce que vu l'âge que j'ai et les

¹⁶⁷ Focus EPA Bouchayer.

¹⁶⁸ Focus EPA Bouchayer.

¹⁶⁹ Entretien Alain Denoyelle.

¹⁷⁰ Entretien Christine Garnier.

¹⁷¹ Focus MDH Centre-ville, focus Pays'âges, focus UIAD 2, MDH Baladins.

¹⁷² Focus MDH Baladins.

¹⁷³ Focus MDH Chorier-Berriat 1.

¹⁷⁴ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

enfants ne sont pas là. D'ailleurs, c'est pas dit qu'on m'aurait accordé un prêt parce que, quand on arrive à un certain âge déjà on n'a plus le droit, les banques ne nous veulent plus »¹⁷⁵. Sur ce point, Vincent Fristot préconise de travailler en transversalité sur le logement où il devient nécessaire de tenir compte des différentes dimensions d'usage : il faut tenir compte « de la qualité d'usage des bâtiments et plus largement, des opérations d'aménagement puisqu'il ne faut pas se limiter au bâti strict afin d'intégrer de multiples dimensions d'usage dont le vieillissement puisque les aspects démographiques aujourd'hui font que des bâtiments étant construits pour 150 ans, verrons plusieurs occupants dont des personnes vieillissantes, et donc il est important d'intégrer cette dimension le plus en amont possible »¹⁷⁶. En effet, l'élue précise que la qualité d'usage des logements recouvre différentes dimensions qui favorisent leur accessibilité : « On parle de qualité environnementale des bâtiments aussi bien au niveau énergétique, sonore, phonique mais y compris d'accessibilité donc là on rejoint les problématiques de vieillir dans son logement. Ça marche aussi pour les personnes handicapées et puis les familles avec des jeunes enfants, mais c'est une thématique très importante qui concerne à la fois le logement mais aussi les aménagements autour puisque si dans le quartier il y a des escaliers, c'est pas la peine. Il faut tenir compte de cette variable »¹⁷⁷.

Préconisations

HABITANTS

- **23° Nommer une personne référente pour la Ville de Grenoble qui se chargerait d'accompagner les personnes âgées dans leurs travaux d'adaptation du logement, et le cas échéant endosserait le rôle de médiateur afin de prévenir tout litige**¹⁷⁸.

PROFESSIONNELS/ELUS

- **24° Inciter les concepteurs de logements à raisonner en terme de qualité d'usage afin de proposer un habitat le plus adapté et le plus accessible possible, y compris aux personnes âgées.** A terme, l'objectif serait de proposer des logements non seulement accessibles mais surtout transformables et modulables voire, de labelliser ces normes de construction au niveau de Grenoble¹⁷⁹.
- **25° Poursuivre le travail engagé autour des aspects environnementaux et de qualité d'usage dans la production de logements et les opérations d'aménagement** (ex : utilisation de matériaux écologiques, qualité thermique qui permette de limiter la consommation d'énergie, accessibilité)¹⁸⁰.

-Une adaptation et un entretien difficile des logements dans l'habitat social : certains locataires des bailleurs sociaux ACTIS et SDH se plaignent du délai auquel les professionnels interviennent dans leur logement, jugé trop long : « *Je n'attends plus leur intervention (en parlant du bailleur) pour entretenir, je fais les choses moi-même* »¹⁸¹ ; « *On téléphone à ACTIS, ils sont venus soi-disant [...]. Le problème du chauffage urbain c'est un problème qui*

¹⁷⁵ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁷⁶ Entretien Vincent Fristot.

¹⁷⁷ Entretien Vincent Fristot.

¹⁷⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁷⁹ Entretien Vincent Fristot.

¹⁸⁰ Entretien Vincent Fristot.

¹⁸¹ Focus Pays'âges.

depuis longtemps il ne date pas d'aujourd'hui. Mais le problème qu'on rencontre c'est qu'il n'y a pas d'interlocuteurs en face »¹⁸². Ce constat est également partagé par les professionnels. L'association DIGI constate que les logements du parc social intégrés au dispositif possèdent pour la plupart, des baignoires rendant les salles de bains inadaptées aux pathologies du public âgé¹⁸³. En outre, des plaintes ont également été formulées par les locataires du parc social concernant l'absence d'entretien de leurs logements et des malfaçons dans les travaux réalisés¹⁸⁴. Sur ces différents aspects, un responsable d'agence ACTIS indique qu'il est difficile d'entretenir « ces logements anciens par souci ne pas détruire les fondations et les systèmes de tuyauterie de chauffage et plomberie installés en souterrains. C'est pourquoi aucune solution n'est encore envisageable [...]. Les personnes âgées confrontées à des problèmes d'accessibilité dans leur logement peuvent se tourner vers la mutation »¹⁸⁵.

Préconisations

HABITANTS

- 26° Faire intervenir la Ville de Grenoble pour faire remonter plus rapidement les informations transmises par les locataires du parc social au bailleur ACTIS¹⁸⁶.
- 27° Apposer des panneaux photovoltaïques sur les immeubles du parc social afin de réduire la consommation d'énergie des ménages¹⁸⁷.

-L'aspect financier : un frein pour accéder aux structures d'hébergement collectif : certaines personnes ont fait part des difficultés rencontrées pour accéder à un établissement d'hébergement pour personnes âgées tel que les résidences autonomie, avec leur seule pension de retraite¹⁸⁸.

② Le partage de l'espace public, un enjeu pour les déplacements et la végétalisation

-La cohabitation piétons-vélo: et autres trottinettes, skateboards, howerboards et même poussettes. Il s'agit du principal point de discussion de l'ensemble des focus-groups. Cette cohabitation fut évoquée comme étant problématique pour les personnes âgées qui ont des difficultés de déplacement, notamment sur les trottoirs et pistes réservées aux piétons (injures lorsqu'une remarque est faite aux cyclistes, allure des vélos peu compatible avec celle des piétons etc.)¹⁸⁹ : « Oh bah les cyclistes il faut faire attention quand même. Oui, il faut faire attention parce qu'ils arrivent assez vite et ils peuvent pas s'arrêter comme ça »¹⁹⁰ ; « Ceux qui font du vélo ont droit à tout » ; « Ben ils ont pas le droit normalement mais ils le prennent. Ils ont pas le droit de rouler en sens interdit, de monter sur les trottoirs » ; « Les

¹⁸² Focus MDH Baladins.

¹⁸³ Entretien Annick Piquet (DIGI).

¹⁸⁴ Focus UIAD 2, EPA Bouchayer, MDH Teisseire-Malherbe, MDH Baladins.

¹⁸⁵ Entretien Lionel Tourdre.

¹⁸⁶ Focus UIAD 2, MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁸⁷ Focus UIAD 2.

¹⁸⁸ Focus Pays'âges.

¹⁸⁹ Focus MDH Capuche 1, RA Les Alpains.

¹⁹⁰ Focus MDH Capuche 2.

vélos ils zigzag et quand ils veulent quand même passer, ils montent sur les trottoirs »¹⁹¹. Pour Robert Darves-Blanc, Président de l'Union de quartier des Eaux-Clares, il s'agit d'une question récurrente : « Les pistes cyclables sont mal utilisées, les vélos roulent un peu trop vite [...]. Le tracé n'est pas suffisamment identifiable par les vélos et par les piétons »¹⁹².

Préconisation

HABITANTS

- **28° Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des personnes âgées concernant le vélo poursuivant deux objectifs : 1° Les inciter à être plus attentives aux cycles ; 2° Les inciter à s'équiper d'un casque pour celles qui le pratique**¹⁹³.

-L'impact de l'aménagement urbain sur la mobilité des aînés : l'étroitesse des rues et des trottoirs, les déformations de la chaussée ou encore la présence de poteaux sur les trottoirs, contraignent les déplacements piétons et notamment devant l'Eglise St Bruno¹⁹⁴, aux abords des résidences autonomie Les Alpains¹⁹⁵ et Montesquieu¹⁹⁶, à proximité de la Villa Médicis (à l'angle de la rue Mansart et de l'avenue Malherbe)¹⁹⁷ de même qu'au niveau des rues pavées du Centre-ville (places Notre-Dame et Victor Hugo)¹⁹⁸. Par là même, l'étroitesse des bandes cyclables engendre une certaine confusion entre la piste cyclable, le trottoir et le couloir réservé aux bus, favorisant les altercations entre modes de déplacement : « *Le piéton n'est plus tranquille sur le trottoir et les vélos n'ont pas de règles. On voit des vélos qui arrivent à contresens la nuit* »¹⁹⁹. Autre point d'achoppement mis en exergue par les résidents des Alpains, la difficulté à accéder aux services de santé en déambulateur, du fait de la présence d'escaliers aux abords des établissements : « *Les laboratoires, les médecins ont des escaliers alors on ne peut pas y aller avec les déambulateurs [...]. En fait il y a une grosse marche pour accéder au cabinet médical* »²⁰⁰. Même constat fait par la directrice aux abords de la résidence Le Lac. Certaines affaires déposées par les commerçants du marché empêchent les résidents d'accéder à leur appartement : « *L'accessibilité après au niveau de la résidence c'est compliqué parce que les commerçants y mettent des trucs jusqu'au bout, y s'en fichent complètement [...]. Ils se garent n'importe où et on n'a plus d'accès au tram. Parce que ya la Place du marché et là ya un accès au tram et en fait eux ils se garent là devant donc faut faire tout le tour. Le problème, tout le tour ya souvent le commerce africain là où y boivent, y sont tous agglutinés et du coup [...] c'est quelque chose sur lequel on essaie de travailler mais c'est compliqué* »²⁰¹. Plus localement, au niveau de la pharmacie située avenue Malherbe, les garages d'une copropriété sont continuellement inondés rendant difficile (pour les personnes âgées) l'accès au marché aux légumes situé à proximité : « *Ça pose un problème de circulation pour les personnes âgées parce qu'on est obligés de descendre sur la piste cyclable [...]. Quand il pleut, il y a une flaque énorme qu'on peut pas*

¹⁹¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁹² Entretien Robert Darves-Blanc.

¹⁹³ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁹⁴ Focus MDH Chorier-Berriat.

¹⁹⁵ Focus RA Les Alpains.

¹⁹⁶ Focus MDH Capuche 1.

¹⁹⁷ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

¹⁹⁸ Focus MDH Prémol, UIAD 2.

¹⁹⁹ Focus MDH Centre-ville.

²⁰⁰ Focus RA Les Alpains.

²⁰¹ Entretien Negete Djefal.

traverser donc on doit aller sur la chaussée »²⁰². Autre point d'attention, l'implantation des « nouveaux » containers à ordures situés vers la résidence autonomie Le Lac, ne satisfait pas les habitants âgés. En effet, ceux-ci ont des difficultés à accomplir seuls cette tâche ménagère du fait que tous n'ont pas la possibilité « *de se mettre aux pieds des escaliers ou de traverser la place (du marché)* »²⁰³. Sur certains quartiers du secteur 5, des « cheminements piétons » ont été organisés afin de mettre en évidence ce qui pouvait faire obstacle à la mobilité des habitants qui utilisent ce mode de déplacement – et notamment les personnes âgées : « *Sur certaines parties du territoire, on a refait tout ce qui est cheminement piéton pour les personnes qui se déplacent à pied, qui ont encore une mobilité. On voit qu'il y a une vraie difficulté avec un vrai travail à faire sur l'accessibilité et la mobilité et pas que pour des personnes âgées, mais aussi pour des personnes qui sont à mobilité réduite, même si on retrouve un grand nombre de personnes âgées. Sur les déplacements dans les espaces publics, il y a encore un gros travail d'aménagement à faire. Par exemple on a refait un square sur Châtelet qui a beaucoup d'assistantes maternelles. Je pense qu'on pourrait avoir un certain nombre de personnes âgées qui pourraient avoir envie de se retrouver, mais le cheminement piéton est compliqué* »²⁰⁴. Autre dimension, si les différents lieux où sont organisés les cours d'informatique dispensés par l'association Age d'Or sont accessibles, ce n'est pas le cas sur le secteur 3 où l'accès à la salle est limité par la présence de quelques marches²⁰⁵.

Préconisations

HABITANTS

- **29° Entretien des trottoirs situés aux abords de la résidence autonomie Montesquieu afin de faciliter les déplacements des résidents en dehors de la structure**²⁰⁶.
- **30° Installer une rampe d'accès qui permettrait aux personnes en déambulateur et en fauteuil roulant d'accéder au cabinet médical à proximité de la résidence autonomie Les Alpins**²⁰⁷.
- **31° Prendre des mesures pour fluidifier la circulation automobile dans la rue Duplex – en passant la rue en sens unique par exemple – de façon à dégager l'accès au marché de l'Abbaye**²⁰⁸.
- **32° Modifier la signalétique à proximité de la Galerie de l'Arlequin – au niveau de l'arrêt de tramway du même nom – afin d'identifier plus facilement le numéro de chaque montée (ex : la plaque portant le numéro « 105 » désigne en réalité le numéro « 109 »)**²⁰⁹.
- **33° Solliciter les services de la Ville et/ou de la Métro afin de mener une réflexion autour d'une manière plus simple pour les résidents du Lac de traiter leurs déchets, à proximité immédiate de leur lieu de vie**²¹⁰.

²⁰² Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁰³ Focus MDH Le Patio.

²⁰⁴ Entretien Thierry Chastagner.

²⁰⁵ Entretien Lucile Berlioz.

²⁰⁶ Focus MDH Capuche 1.

²⁰⁷ Focus RA Les Alpins.

²⁰⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁰⁹ Focus MDH Le Patio.

²¹⁰ Focus MDH Le Patio.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 34° Engager des concertations avec les services de la Métro sur les thématiques VADA qui relèvent de sa compétence afin d'enrichir le travail mené²¹¹.
- 35° Permettre à l'association l'Age d'Or d'avoir des locaux plus grands sur l'ensemble des secteurs afin de faire face à la demande des usagers, tout en leur proposant des activités de qualité²¹².

Les observations & déambulations : quels enseignements ?

Déambulation sur le quartier Villeneuve (Secteur 6)

Avec les résidents du Lac

Objectif : Repérer les difficultés rencontrées par les habitants âgés, qu'ils se déplacent à pied ou en fauteuil roulant

● ASPECTS NEGATIFS ●

- ☞ Déjections canines
- ☞ Nuisances **nocturnes**
- ☞ Présence de motos qui rend les habitants **craintifs**
- ☞ Squat de certains bancs pour des activités illégales et pour faire sécher des tapis
- ☞ Emplacement de bancs et présence de **bancs sans dossiers**
- ☞ Peu de bancs
- ☞ Bancs relativement **dégradés**
- ☞ Bancs **trop bas** et **sans accoudoirs** qui ne permettent pas de se relever facilement
- ☞ Inutilité des « tombes » utilisées par les jeunes motards pour le saut d'obstacle, empêchant les aînés d'emprunter cette allée, située vers la Place du Marché
- ☞ Absence de **toilettes publiques**

Suggestion

☺ Installer des bancs supplémentaires ainsi que des toilettes publiques afin de pouvoir profiter pleinement des espaces extérieurs du quartier.



²¹¹ Entretien Alain Denoyelle.

²¹² Entretien Lucile Berlioz.



● ASPECTS POSITIFS ●

- ☞ Emplacement de certains bancs sous les arbres
- ☞ Bonne signalétique qui facilite le repérage dans le quartier

Suggestion

- ⊕ Développer une signalétique qui détaillerait les différents lieux du quartier ainsi que les montées de la Galerie de l'Arlequin.



-**Le coût financier des déplacements en discussion** : quelques personnes se sont exprimées sur leur souhait qu'un travail soit mené autour de la gratuité des transports pour les personnes âgées. Certaines personnes militent pour un retour à la **gratuité des transports** en commun à partir de 75 ans²¹³, et notent **l'augmentation de l'abonnement annuel** aux transports en commun : « *Ils nous les ont augmentés cette année. C'est pas cher alors mais ils nous les ont augmentés. Avant on ne payait pas mais maintenant, on paye 36€. Et ben oui quand même quand on n'a pas un gros salaire c'est pas évident* »²¹⁴. D'autres préfèrent au contraire, **mettre la main au porte-monnaie pour circuler librement**²¹⁵. Quelques personnes ont noté le **faible coût des transports en commun** qui permet de se déplacer sans voiture²¹⁶.

-**Le rythme des feux tricolores peu compatible avec les déplacements piétons** : de nombreux participants se plaignent du délai trop court des feux tricolores, qui ne permet pas une traversée sereine de la chaussée surtout pour les personnes ayant des difficultés de

²¹³ Focus EPA Bouchayer.

²¹⁴ Focus RA Les Alpines.

²¹⁵ Focus RA Les Alpines.

²¹⁶ Focus MDH Centre-ville.

déplacement : « *C'est un souci surtout au niveau du passage clouté. Des fois on est au milieu et le feu passe au vert [...] donc vous n'avez pas le temps de traverser. Même si vous marchez vite, vous n'y arrivez pas* »²¹⁷. Les déplacements et notamment piétons doivent être pensés dans leur sécurité. A ce sujet, un travail expérimental a été mené conjointement par la Ville de Grenoble et la Métro en 2016, autour d'une signalétique piétonne « réfléchie ». L'objectif était de tester différents supports prenant appui sur le mobilier existant sur le quartier Bouchayet-Viallet (secteur 1)²¹⁸. Plus globalement, la politique municipale actuelle milite pour une ville apaisée, un lieu dont il serait possible de ralentir la cadence pour gagner en qualité de vie : « *Il y a là un vrai enjeu urbain et c'est ce que l'on développe dans le PADD par exemple, le Plan Aménagement et Développement Durable [...] pour la qualité des espaces publics avec des espaces publics adaptés aux enfants. Mais c'est aussi l'apaisement de la Ville, la circulation dans la Ville, on en a pas parlé mais ça fait aussi partie de ces enjeux-là, la Ville pour tous, pour les personnes âgées, les jeunes, les familles* »²¹⁹. Matthieu Angotti parle également de l'espace public comme d'un enjeu central pour la population âgée dans la lutte contre l'isolement : « *L'espace public est un enjeu absolument majeur pour les personnes âgées : comment s'emparer de l'espace public quand on est une personne âgée, qu'il y a des voitures, du bruit, des vélos, des jeunes qui squattent à côté de chez soi qu'on ne connaît pas... ce qui peut générer la tentation de rester enfermer chez soi. La Ville porte la dimension sociale mais toute la dimension très physique est essentielle, et ça c'est plutôt du côté de Ville Durable et de la Métro* »²²⁰.

-Penser des lieux de repos dans la Ville pour aller plus loin dans ses déplacements : de nombreuses personnes ont déploré le manque voire l'absence de bancs dans certains espaces publics (Saint-Bruno, Square des Fusillés²²¹ et secteur 3²²²) qui implique de trouver d'autres stratégies pour soutenir sa mobilité piétonne. Au-delà de l'aspect matériel, c'est une dimension « sociale » qui fut mise en évidence par les participants, le banc étant d'abord considéré comme un espace favorisant les rencontres. Loïc Biot met en évidence cette double dimension du banc public : à la fois lieu de repos et support de lutte contre l'isolement à domicile : « *A l'échelle des parcours, il y a encore beaucoup d'efforts à faire. Cela passe par la question des bancs, le fait de pouvoir s'asseoir, se reposer. C'est un réel facteur d'isolement si les gens ne peuvent plus sortir de chez eux* »²²³.

Zoom sur une commande passée par la Ville de Grenoble à l'ENSAG²²⁴

Un banc baptisé « Le Cocon » a été installé Place Claveyson. Comme toutes les actions de la délégation, trois publics ciblés devaient être au cœur de la conception de ce banc :

- **1° Les femmes** (au nom de la question du genre sur l'espace public)
- **2° Les enfants**
- **3° Les personnes âgées**

²¹⁷ Focus RA Les Alpains.

²¹⁸ Entretien Lucille Lheureux.

²¹⁹ Entretien Vincent Fristot.

²²⁰ Entretien Matthieu Angotti.

²²¹ Focus MDH Chorier-Berriat.

²²² Entretien Robert Darves-Blanc.

²²³ Entretien Loïc Biot.

²²⁴ Entretien Lucille Lheureux.

Fait entièrement de bois, ce banc « circulaire » à niveaux multiples renforce la relation à l'arbre. Il s'agit d'une réponse adaptée aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.



Préconisation

HABITANTS

- 36° Privilégier l'installation de bancs dans les cimetières qui deviendraient des lieux de rencontres pour les personnes seules²²⁵.

-Des habitants confrontés à des conflits d'usage de l'espace public et du mobilier urbain : avec des expériences de bancs retirés parce que trop proches des entrées d'immeubles, ou encore utilisés comme séchoirs à tapis²²⁶ ; des lieux où étaient organisés des fêtes de quartier désormais réquisitionnés pour le trafic de drogue privant ainsi les habitants de moments conviviaux et de lieu de rencontre²²⁷. La responsable du PAGI du secteur 3 indique que « [l]es bancs cassés par des jeunes ne favorisent pas les rencontres entre les personnes âgées et influencent même leur sorties dans le quartier »²²⁸. Sur ce point, Lucille Lheureux précise : « Si l'on pense habitat/environnement, le gros enjeu pour les années à venir serait de vivre ensemble, penser la Ville pour des populations d'âge différent. Or, comme la vie ensemble est une source probable de conflit, on a tendance à gommer ce qui pourrait rassembler et favoriser les rencontres. Il existe une peur liée au fait de faire des rencontres sur l'espace public. Donc, on construit des villes complètement aseptisées, sans conflits mais aussi sans vie »²²⁹. L. Lheureux en veut pour preuve les projets de réaménagement de l'espace public qui lui étaient jusqu'alors proposés : des bancs sans assise à l'image de ceux installés rue Lafayette (secteur 2). « A l'heure actuelle, les municipalités ne se sentent plus en capacité de gérer d'éventuelles conflictualités. Or, le cadre de vie doit avant tout être confortable pour que l'on ait envie de vivre et d'habiter l'espace public [...]. Pour que l'espace public ne soit pas dégradé, il faut qu'il puisse être occupé d'où l'importance de ne pas penser les publics séparément et de solliciter chaque habitant »²³⁰. René de Céglié indique qu'un square autrefois fréquenté par des personnes âgées et des enfants est désormais le lieu de trafics : « Nous l'avons refait (en parlant du square Bajatière). Il y a des mamies et des

²²⁵ Focus MDH Chorie-Berriat.

²²⁶ Focus Secteur 6

²²⁷ Focus Bobillot.

²²⁸ Entretien Marie-Aimée Martin.

²²⁹ Entretien Lucille Lheureux.

²³⁰ Entretien Lucille Lheureux.

enfants avec un espace où ils jardinent. Par contre aujourd'hui, il n'est plus très fréquenté, parce que les jeunes l'ont investi pour leur trafic et leur deal »²³¹.

Préconisation

PROFESSIONNELS/ELUS

- **37° Développer des supports de rencontre dans la Ville – dernier espace de gratuité en Ville – accessibles à tous et pour tous autour de propositions culturelles et artistiques diversifiées** (ex : Festival de Street Art pour favoriser une lecture commune de l'espace public). Ces propositions pourraient bénéficier d'un travail de médiation et d'animation mené conjointement avec la collectivité publique²³².

-Des espaces jardinables et végétalisés pour une Ville agréable à vivre au quotidien : dans un contexte où la Ville de Grenoble est sujette à un certain nombre d'épisodes de pollution chaque année, quelques habitants se sont interrogés sur la présence de végétaux allergisants qui surajouteraient à cette pollution de l'air.

Préconisation

HABITANTS

- **38° Intégrer des plantes aux propriétés dépolluantes et non-allergisantes à la plantation des espaces végétalisés**²³³.

③ La propreté urbaine remise en question par les encombrants sur la voirie

-Une voirie encombrée, un environnement pollué : certaines personnes ont déploré la présence d'encombrants ainsi que de déjections canines sur la voirie²³⁴. Une problématique importante pour les riverains qui évoluent dans un environnement pollué et facilitant peu leurs déplacements²³⁵. « Grenoble [serait] de plus en plus sale » d'après quelques habitants du fait du manque de civisme dont font preuve certains et du débordement des poubelles du Centre-ville²³⁶ : « Oui mais ce sont les gens aussi, ils jettent n'importe quoi » ; « Bah ça, c'est aussi une question d'éducation des personnes. Y'en a qui s'en foutent, ils jettent n'importe quoi »²³⁷. De manière plus marginale, la présence de rats a été constatée aux abords des quartiers Mutualité (secteur 2) et Saint-Bruno (secteur 1), altérant de fait l'environnement de vie des habitants²³⁸.

²³¹ Entretien René de Céglié.

²³² Entretien Lucille Lheureux.

²³³ Focus UIAD 2.

²³⁴ Focus RA Les Alpains, MDH Le Patio.

²³⁵ Focus Bobillot, focus UIAD 2.

²³⁶ Focus MDH Centre-ville.

²³⁷ Focus MDH Le Patio.

²³⁸ Focus UIAD 2.

🗺️ Prêconisation

PROFESSIONNELS/ELUS

- 39° Installer sur l'ensemble de la Ville des distributeurs de sacs à dâjections canines destinés à faciliter leur ramassage²³⁹.

-Des pics de pollution qui altèrent la qualitâ de vie : c'est le constat fait par certains habitants qui font le lien entre pollution de l'air et altération de leur qualitâ de vie au quotidien²⁴⁰. En effet, les âpisodes de pollution contraignent les habitants âgés dans leur organisation quotidienne, les obligeant à différer leurs heures de sorties²⁴¹. Face aux âpisodes de pollution, les personnes âgées font partie des publics vulnérables. L'axe « Santé environnementale » du Plan Municipal de Santé (PMS), comporte un volet « habitat dégradé » travaillé en partenariat avec le CCAS. Ce travail a permis de mettre en évidence une autre forme de pollution tout aussi insidieuse : une pollution induite par le mobilier intârieur : « *Quand on parle d'habitat dégradé, il faut savoir qu'il peut y avoir davantage de pollution interne produite par le mobilier, que de pollution externe* »²⁴².

AXE TRANSVERSAL

L'accessibilitâ

🗺️ L'accessibilitâ ne se limite pas à la dimension physique (accéder à son logement, aux commerces, aux services), mais englobe un ensemble beaucoup plus large allant de l'accès aux droits, à l'information et à la communication en passant par l'accès aux différents lieux de participation et à l'espace public.

²³⁹ Entretien Marie-Aimée Martin.

²⁴⁰ Focus Bobillot, MDH Centre-ville, UIAD 2, MDH Prémol.

²⁴¹ Focus UIAD 2.

²⁴² Entretien Loïc Biot.

● Lien social et solidarité ●

Qu'entend-t-on par « lien social » ? : Pour Serge Paugam, le lien social désigne un « processus historique qui place chaque individu dans une plus grande autonomie apparente par rapport aux groupes auxquels il est lié, mais qui l'oblige à se définir lui-même en fonction du regard d'autrui porté sur lui »²⁴³. La notion de lien social ne peut se comprendre indépendamment « de la conscience que les sociétés ont d'elles-mêmes ».

Le lien social est une question fondamentale de la démarche VADA : comment créer des liens entre des générations, entre des groupes sociaux et des groupes d'âge différents à l'échelle d'un territoire, d'une Ville ?

L'intergénérationnel fonctionne si les choses sont organisées et conçues dans la réciprocité et dans un rapport d'échanges.

>> LES IDEES FORTES

❶ Diversifier ses activités pour rester en lien

-Des lieux de rencontre formels et informels au cœur de la Ville: les participants ont en effet identifié de nombreux lieux propices aux rencontres disséminés çà et là sur l'ensemble de la Ville : les parcs, les MDH, les PAGI ou encore les EPA²⁴⁴. Ces dispositifs intégrés à la Direction de l'Action Territoriale (DAT) pilotée par Véronique Le Jeune, font partie d'une vision globale où le rôle de citoyen passe avant l'âge de chaque habitant : « *La mission qui caractérise cette direction c'est vraiment d'être au plus près des gens, des habitants, de pouvoir les accueillir de façon ouverte et mixte puisqu'on a aussi beaucoup travaillé ces dernières années sur des dispositifs qui ne ciblaient pas des publics en particulier mais qui étaient tous publics. Et donc d'être dans cette logique de soutien à la participation des gens, soutien à l'initiative citoyenne donc à la fois faire de l'animation territoriale [...] à l'échelle des quartiers mais aussi être soutien de la participation des habitants [...] et s'adresser à un public qui est le plus large, le plus ouvert possible. Quand on a dit ça, forcément pour nous la place qu'on a par rapport au vieillissement, c'est pas une place d'expertise sur une problématique particulière du vieillissement, c'est au contraire considérer qu'on est dans un système ouvert, qu'on peut accueillir les personnes âgées et leur proposer [...] des actions, des activités, des ateliers mais aussi une possibilité de participer par différents dispositifs à la vie de leur cité de façon un peu dynamique. On ne vise pas des personnes âgées, on vise la population grenobloise, les citoyens grenoblois qui sont aussi des personnes âgées* »²⁴⁵. Thierry Chastagner présente l'Espace Personnes Agées de son secteur comme un lieu propice aux rencontres d'habitants âgés d'horizons divers, qui contribue à lutter contre l'entre-soi : « *Aujourd'hui, on a quelque chose qui nous semble très intéressant de continuer de développer, c'est d'avoir des pôles où des personnes se retrouvent. Ça permet d'éviter l'entre-soi dans les quartiers qui avait été développé à une époque pour plein de raisons. Ça permet aussi des rencontres pour des personnes qui sont je dirais encore mobile, et pour les personnes isolées justement c'est intéressant pour les services sociaux de travailler en lien*

²⁴³ Serge Paugam (2010), *Les 100 mots de la sociologie*. p 76.

²⁴⁴ Focus MDH Chorier-Berriat, MDH Capuche 2, RA Les Alpains, MDH Le Patio, MDH Prémol.

²⁴⁵ Entretien Véronique Le Jeune.

avec l'EPA. Et permettre une rencontre avec souvent des personnes âgées qui ne viennent pas des mêmes horizons »²⁴⁶. Matthieu Angotti évoque la dynamique de transformation des EPA qui se fait jour dans le but de gagner en qualité de vie : « Il existe des dispositifs qui mobilisent beaucoup plus les personnes âgées dans le sens actif du terme, qui sont toute la dynamique que l'on retrouve plutôt dans la Direction de l'action territoriale autour des PAGI, des EPA qui sont en train d'évoluer. « Bouchayer » et « Pinal » sont deux espaces qui ne vont plus s'appeler « Espaces Personnes Agées » mais qui seront sur des espaces de vie. L'objectif est de conserver l'entrée personnes âgées mais beaucoup plus dans la mixité des publics dans l'animation, dans la capacité de croiser, de lutter contre l'isolement dans le sens de l'entre-soi mais donner la possibilité de rencontrer du monde à travers des activités et des projets. C'est à ce titre que les EPA ont vocation à être des lieux de mixité dans lesquels les personnes âgées ont une place très importante. C'est quelque chose sur laquelle il faut vraiment s'appuyer »²⁴⁷. D'autres lieux de sociabilité ont été identifiés par les aînés parmi lesquels les supérettes et les hypermarchés²⁴⁸, la pharmacie²⁴⁹, le lieu de culte²⁵⁰ et le café social²⁵¹, le cinéma, les restaurants, les salles de spectacle²⁵², le Prunier Sauvage²⁵³, les cafés²⁵⁴, les rues commerçantes, le théâtre, l'UIAD²⁵⁵, les Résidences autonomie²⁵⁶, les Unions de quartier²⁵⁷, le Centre-ville²⁵⁸, les marchés²⁵⁹ et plus largement tout autre espace public du quartier. Dans les faits, certaines populations semblent plus éloignées des dispositifs municipaux et institutionnels, à l'image des membres de la communauté maghrébine qui fréquentent le café social Pays'âges : « Moi pour vivre heureux, il faut que je rencontre les miens »²⁶⁰. Quelques personnes se rendent à l'extérieur de la Ville pour pratiquer d'autres activités (ex : Casino d'Uriage)²⁶¹. Sur ce point, Thierry Chastagner parle de l'importance de diversifier les activités proposées aux aînés qui n'ont pas tous les mêmes envies en termes de vie sociale : « Avec les personnes âgées, il y a celles qui ont envie de jouer aux cartes, il y en a aussi d'autres aussi qui ont envie d'être plus actives »²⁶². Autre exemple, les cours d'informatique dispensés par l'Age d'Or sont prétextes aux échanges et au partage de moments conviviaux. Certains groupes prennent l'initiative d'organiser des goûters partagés pendant les pauses. Les participants qui vont au bout de leur formation reçoivent un diplôme, une manière de valoriser leur implication et leur persévérance²⁶³. **Et des lieux qu'il n'est pas ou plus possible de fréquenter** : c'est le cas d'un « terrain » situé à proximité du Collège des Saules sur le secteur 6, autrefois lieu de rencontre et d'activités pour de nombreux enfants et personnes

²⁴⁶ Entretien Thierry Chastagner.

²⁴⁷ Entretien Matthieu Angotti.

²⁴⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe, MDH Le Patio, entretien Negete Djefal.

²⁴⁹ Focus Bobillot, focus Pays'âges

²⁵⁰ Focus Pays'âges, MDH Teisseire-Malherbe, MDH Prémol.

²⁵¹ Focus Pays'âges.

²⁵² Focus MDH Teisseire-Malherbe, MDH Capuche 2.

²⁵³ Entretien Robert Darves-Blanc.

²⁵⁴ Focus MDH Le Patio, entretien Negete Djefal.

²⁵⁵ Focus RA Les Alpines.

²⁵⁶ Focus MDH Le Patio.

²⁵⁷ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁵⁸ Focus MDH Capuche 1 et 2.

²⁵⁹ Focus MDH Teisseire-Malherbe, entretien Negete Djefal.

²⁶⁰ Focus Pays'âges.

²⁶¹ Focus MDH Capuche 2.

²⁶² Entretien Thierry Chastagner.

²⁶³ Entretien Lucile Berlioz.

âgées du quartier, aujourd'hui utilisé à d'autres fins : « Avant, il y avait les espaces verts. Nos femmes allaient s'asseoir, nous-mêmes les personnes âgées on allait sur ce terrain. Il y avait un beau terrain, on allait courir là-bas, on allait jouer aux boules, on y organisait des barbecues. A l'heure actuelle, c'est tout fermé [...] on ne peut plus y accéder »²⁶⁴. Toujours sur le secteur 6, une habitante a indiqué avoir peur de fréquenter le taxiphone.

🔗 Préconisation :

HABITANTS

- 1° Créer une plateforme qui mettrait en lien les aînés avec le reste de la population pour faciliter les échanges de services intergénérationnels (ex : cours d'informatique en échange de garde d'enfants)²⁶⁵.

Les observations & déambulations : quels enseignements ?

Observation non-participante au Parc Flaubert (Secteur 4)

L'après-midi

<p>● ASPECTS NEGATIFS ●</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Présence de bancs sans dossiers ☞ Bancs en forme de « transat » non adaptés au public âgé 	
	<p>● ASPECTS POSITIFS ●</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Lieu propice aux rencontres et aux relations intergénérationnelles ☞ Jeux pour enfants, point d'eau, bancs et pistes cyclables

-**Vous avez dit PAGI ?** Certains participants ne connaissaient pas les Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle implantés dans chaque secteur de la Ville. Au nombre de six, bon nombre de personnes ont évoqué leur expérience dans les PAGI et la manière dont ils viennent soutenir leurs activités. Parmi les différents lieux précédemment

²⁶⁴ Focus MDH Baladins.

²⁶⁵ Focus MDH Centre-ville

mentionnés, ils font en effet office de repère pour de nombreuses personnes²⁶⁶, avec une majorité de femmes âgées²⁶⁷. Parmi les activités pratiquées, les plus fréquentes sont les ateliers mémoire et plus largement l'ensemble des ateliers de prévention, les ateliers cuisine ou encore les cours d'aquagym, les séances de marche²⁶⁸ et les temps conviviaux autour de petits déjeuners hebdomadaires²⁶⁹. Au-delà des activités et animations proposées, les pôles vont plus loin et apportent d'autres bénéfices aux aînés : « *Je crois que sur le secteur, on a quand même une force qui est le PAGI, qui nous amène effectivement à franchir les barrières pour aller dans les quartiers. Je vois qu'on les fréquente régulièrement [...], on échange un peu plus* »²⁷⁰ ; « *Je connais pas grand-chose sur la vie à Grenoble [...]. Je connais personne mais je suis venue à la maison comme ça, ça m'a permis de rencontrer Denise Cotin qui m'a fait connaître un peu le fonctionnement du service pour les personnes de notre âge. C'est quand même important je pense qu'on puisse avoir des contacts dans la Ville, savoir aussi comment tout fonctionne* »²⁷¹. Une directrice d'établissement salue le travail impulsé par le pôle d'animation qui favorise l'ouverture de la résidence aux personnes extérieures : « *Ce dispositif permet d'ouvrir la résidence vers l'extérieur. De fait, il y a aussi une dynamique intergénérationnelle à travers des activités organisées entre les enfants de l'école du quartier et les résidents* »²⁷². Néanmoins, il semblerait que certaines populations ne fréquentent pas les PAGI soit parce qu'elles ne se retrouvent pas dans les activités proposées, soit encore parce que cela ne fait culturellement pas partie de leurs habitudes de vie²⁷³.

Préconisations :

HABITANTS

- 2° Passer le nombre de séances d'aquagym hebdomadaires de une à deux afin que davantage de personnes puissent y participer²⁷⁴.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 3° Mettre à disposition des PAGI, des fiches de présence pour chaque activité proposée afin de pouvoir produire des statistiques qui permettraient d'évaluer la participation des aînés²⁷⁵.
- 4° Travailler autour du développement des transports en commun dans la proximité afin de permettre à plus de personnes âgées d'accéder aux activités proposées par les PAGI²⁷⁶.
- 5° Mener une réflexion autour de l'appellation « PAGI » qui pourrait évoluer voire être totalement repensée afin de s'adresser à plus de personnes dans la Ville. Proposer quelque chose qui s'ouvre à tous et de suffisamment large pour accueillir une part de public non âgé. Cela s'inscrit dans le prolongement du changement de nom des EPA et de la manière dont sont repensées les animations au sein des

²⁶⁶ Focus EPA Bouchayer, MDH Capuche 2.

²⁶⁷ Entretien Marie-Aimée Martin.

²⁶⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe, entretien Marie-Aimée Martin, Jérôme Grand.

²⁶⁹ Entretien Denise Cotin, Muriel Malka.

²⁷⁰ Focus EPA Bouchayer.

²⁷¹ Focus MDH Capuche 2.

²⁷² Entretien Christiane Pech

²⁷³ Entretien Marie-Aimée Martin, Denise Cotin.

²⁷⁴ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁷⁵ Entretien Martine Zaza.

²⁷⁶ Entretien Marie-Aimée Martin.

-Des activités pratiquées au domicile et non seulement à l'extérieur : c'est le cas de personnes qui ont fait le choix d'adapter leurs activités à leur état de santé et à leurs possibles : « *Parce que nous sommes retraités, [...] il faut parer aux disponibilités de chacun et s'adoucir au niveau de l'énergie et du rythme* »²⁷⁸. Parmi les activités pratiquées à domicile, on retrouve les activités de lettres (mots fléchés)²⁷⁹ qui peuvent également être un complément à celles pratiquées à l'extérieur.

-Pratiquer ses activités en dehors de son quartier pour pallier à une offre insuffisante ou pour maintenir son réseau social : délocaliser ses activités semble être une pratique courante pour de nombreux grenoblois(e)s. En effet, certaines personnes peuvent être « contraintes » de sortir de leur quartier voire de leur secteur pour pratiquer leurs activités, parce qu'elles ne sont pas proposées près de chez elles. Autre cas de figure, après un déménagement, les aînés aspirent à conserver leurs habitudes de vie et/ou leur cercle amical et continuent à pratiquer leurs activités là où elles le faisaient jusqu'alors : « *Les activités sont extérieures, je suis obligée puisqu'il n'y a rien sur le secteur [...]. Toutes mes activités sont là au secteur 3 et au secteur 6 aussi parce que j'ai habité la Villeneuve pendant 26 ans, donc voilà je continue* »²⁸⁰. Les animations qui motivent les personnes à sortir de leur quartier sont des animations qui n'y sont pas organisées comme les concerts en plein air²⁸¹, la chorale des Alpains²⁸² ou encore les cours d'informatique dispensés par l'association l'Age d'Or²⁸³. René de Céglié indique que cette pratique se retrouve également chez les habitants de son secteur²⁸⁴.

② Les relations de voisinage et la vie de quartier

-Des relations de voisinage disparates, des réalités différentes : de nombreuses expériences furent évoquées : **davantage de relations de voisinage entre propriétaires qu'avec les locataires**, du fait que les premiers jouissent d'une certaine stabilité résidentielle : « *Les propriétaires se parlent, les locataires, non* » ; **davantage de relations de voisinage dans les ensembles de petite taille** : « *Plus l'immeuble est grand et plus c'est difficile de connaître tous les voisins. Par contre dans un petit immeuble, c'est plus facile* »²⁸⁵ ; **des aînés parfois difficiles à mobiliser** : y compris lorsque des actions sont organisées dans la proximité, au plus près de chez eux ; **de bonnes relations de voisinage qui se traduisent par l'échange réciproque de menus services**²⁸⁶ comme par exemple aller au cinéma avec des voisins de palier en voiture ou en transports en commun ; **des aînés qui ne connaissent pas leurs voisins même après plusieurs années de résidence** : « *Ça fait 9 ans que je suis dans mon*

²⁷⁷ Comité de pilotage VADA.

²⁷⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁷⁹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁸⁰ Focus EPA Bouchayer.

²⁸¹ Focus MDH Capuche 2.

²⁸² Focus MDH Capuche 2.

²⁸³ Focus MDH Capuche 2.

²⁸⁴ Entretien René de Céglié.

²⁸⁵ Focus UIAD 2.

²⁸⁶ Focus Bobillot, RA Les Alpains, MDH Prémol.

*immeuble, je connais personne »²⁸⁷ ; « Je connais juste ceux d'en dessous, c'est tout mais autrement non. Je trouve que c'est dommage. Pis je vois pas trop de solution quoi à part frapper chez les autres ! Ça se fait pas trop, je sais pas si ça tient à l'immeuble ou... on n'est pas très nombreux non plus. C'est très silencieux. D'un côté c'est très calme, mais d'un autre côté ça l'est un peu trop »²⁸⁸. Les relations de voisinage se cantonnent pour certains à de simples **salutations**²⁸⁹ : « Depuis le temps que je suis dans cet immeuble, c'est vrai qu'on se connaît plus de vue, on se salue de manière agréable. On sait qu'on peut se parler »²⁹⁰. Parfois, les relations de voisinage ont **évolué au fil du temps**, dans un sens comme dans l'autre : « Avec les voisins ça a un peu changé. Au début quand je suis arrivé, j'étais toute contente. Avant, on descendait quand il faisait beau, tout le monde descendait, tous se mélangeaient, toutes les couleurs et tout le monde se respectait. On mangeait dans le saladier de lui, dans le saladier de l'autre et maintenant il y a plus rien qui se fait [...]. Maintenant c'est bonjour-bonsoir à part si on a besoin de sucre ou des œufs, on peut encore aller sonner. J'aimerais bien que ça revienne tout ça »²⁹¹. Dans les faits, il est difficile de créer des relations de voisinage avec des personnes d'âges différents compte-tenu des **rythmes de vie** de chacun : « Il y a des gens qu'on rencontre régulièrement. On se dit « bonjour », on se salue, on se dit quelques mots et puis c'est tout [...]. Enfin, moi je dois dire qu'il y a des relations un peu plus subies. Les relations avec le voisinage c'est difficile, surtout que ce sont des gens qui travaillent et tout, ils sortent pas aux mêmes heures »²⁹². ; **des voisins qui se connaissent tous ce qui se traduit par l'ouverture des logements des uns et des autres**²⁹³ ; **et des aînés davantage en lien avec des habitants du quartier qu'avec leurs voisins**²⁹⁴. Globalement, la majorité s'accorde sur le fait que « c'est très agréable de connaître ses voisins »²⁹⁵.*

📌 **Préconisation :**

HABITANTS

- **6° En association avec les écoliers de la Ville, créer une « plaquette » ludique sous forme de bande dessinée qui reprendrait un certain nombre de règles promouvant le mieux-vivre ensemble** (gestion des déchets, propreté urbaine, tapage nocturne etc.). Cette plaquette serait proposée en plusieurs langues puis distribuée gratuitement dans les boîtes aux lettres des riverains²⁹⁶.

-Des initiatives locales en soutien de la vie de quartier : avec un certain nombre de fêtes et d'évènements propices à la convivialité, à l'image de la **Fête des Voisins**²⁹⁷ ou encore des nombreuses **Fêtes de quartiers** organisées localement à l'image de « Mon voisin est un artiste »²⁹⁸. La Fête des Voisins est en effet perçue par beaucoup comme l'élément propice

²⁸⁷ Focus MDH Centre-ville.

²⁸⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

²⁸⁹ Focus MDH Le Patio.

²⁹⁰ Focus MDH Capuche 2.

²⁹¹ Focus MDH Le Patio.

²⁹² Focus MDH Capuche 2.

²⁹³ Focus Pays'âges, MDH Teisseire-Malherbe.

²⁹⁴ Focus UIAD 2.

²⁹⁵ Focus UIAD 2.

²⁹⁶ Focus MDH Le Patio.

²⁹⁷ Focus Bobillot, MDH Teisseire-Malherbe.

²⁹⁸ Focus EPA Bouchayer, MDH Teisseire-Malherbe.

au déclenchement des relations de voisinage. L'adjoint à l'urbanisme partage ce point de vue, l'animation dans les parcs et pendant les fêtes de quartier étant propice au développement de la vie sociale locale²⁹⁹. L'adjoint à l'action sociale indique quant à lui que l'une des fonctions premières du quartier est d'être source de lien social. Pour être en lien avec d'autres personnes, les habitants doivent d'abord être insérés dans leur quartier : « *la vie sociale commence par l'insertion dans le quartier* »³⁰⁰. Dans un prolongement identique, Vincent Fristot indique que l'aménagement urbain poursuit de forts enjeux sur la qualité de vie (sociale) des habitants : « *L'idée, c'est de pouvoir organiser au niveau de l'aménagement de la Ville, suffisamment de rencontres et de qualité dans l'espace public pour se sentir bien et participer à une certaine vie sociale. Ça va de l'animation dans les parcs [...] et espaces verts [qui] sont pour moi un lieu stratégique. On redécouvre les parcs quand on a des jeunes enfants et donc on a déjà un pôle intéressant. On voit aussi les personnes plutôt âgées et donc là il y a une mixité très intéressante* »³⁰¹. Une autre action phare consiste à travailler autour de l'articulation entre espaces publics et espaces privés, avec l'objectif d'avoir une « *continuité urbaine vivante* » entre ces différents lieux. Concrètement, il s'agit d'optimiser un espace privé en bénéficiant d'ouvertures de jour afin qu'il devienne accessible au public et pas seulement aux riverains (ex : espaces verts en cœur d'îlots). En pensant différemment l'aménagement urbain et en ouvrant certains espaces, cela permet de « *favoriser là encore les échanges, la rencontre et finalement de bénéficier de ces espaces qui sont en Ville et qui sont un peu stérilisés si on les laisse clôturés [...]. Grâce à l'intervention publique, il est possible de trouver une qualité y compris de ces espaces qui sont des espaces privés* »³⁰². Pour le responsable d'un RERS, « *participer à la fête du quartier et à d'autres événements est essentiel pour favoriser les échanges. C'est ce qui permet de créer un mieux-vivre ensemble. Ça peut être l'occasion pour les adhérents d'exposer leur talent, ce qui les valorise davantage* »³⁰³. Les organisateurs de ces manifestations regrettent toutefois que des habitants d'autres quartiers n'y participent pas : « *Quand il y a la Fête de la Savane des Eaux-Clares, les gens de Mistral ne se déplacent pas. Déjà ne serait-ce que sur le secteur 3, il y a un problème entre les différents quartiers qui n'arrivent pas à faire des liens. On essaie parce que Abry est invité à Mistral. On ouvre à tout le monde, le quartier n'est pas fermé mais faire la démarche, dire que je vais aller voir la Fête de Mistral, ou je vais aller voir la Fête de Lys Rouge... Il y a aussi l'histoire aussi du bouche à oreille, il faut parler. Les flyers c'est très gentil mais quand je vois l'état du flyer de Mistral, je me dis que ça sert à rien parce que pour moi ils l'ont déchiré, ils l'ont découpé, ils l'ont mis en petits bouts* »³⁰⁴. Par ailleurs, le Président de l'Union de quartier des Eaux-Clares déplore le manque de lieux d'animation dans le quartier qui dynamiseraient la vie sociale des habitants : « *Il n'y a pas d'animation dans le quartier. Pas de cinéma, pas de café ni de brasserie qui favoriseraient les rencontres et développeraient le lien social* »³⁰⁵. Autre aspect essentiel, la crainte de certains habitants à s'engager dans des actions par peur de représailles : « *Il y a certains immeubles notamment où les gens ont peur d'engager une action en disant : « est-ce que je ne risque pas d'avoir des représailles »* »³⁰⁶. Sur le secteur 6, l'incendie du théâtre fut rapporté comme un évènement

²⁹⁹ Entretien Vincent Fristot.

³⁰⁰ Entretien Alain Denoyelle.

³⁰¹ Entretien Vincent Fristot.

³⁰² Entretien Vincent Fristot.

³⁰³ Entretien Assane Saïdi.

³⁰⁴ Focus EPA Bouchayer.

³⁰⁵ Entretien Robert Darves-Blanc.

³⁰⁶ Focus EPA Bouchayer.

ayant mis à mal la dynamique de groupe installée au sein du quartier et qui depuis, peine à redémarrer³⁰⁷. Pour l' élu délégué au secteur 4, c'est en redynamisant certains quartiers via l'organisation d'animations et en proposant un cadre de vie agréable que les habitants (âgés) « auront envie de s'y promener et de réactiver le commerce de proximité »³⁰⁸. Negete Djefal indique comment les résidents du Lac participent de manière informelle à la vie du quartier, parfois en regardant simplement par la fenêtre : « Ce qu'ils aiment aussi c'est ça, la proximité des écoles [...]. Les enfants, c'est la vie donc ils entendent les enfants à travers leur fenêtre »³⁰⁹. A noter que les personnes qui habitent le quartier Villeneuve et sont impliquées dans la vie du quartier depuis plusieurs années sont appelées les « militants de la Villeneuve »³¹⁰. Sur ce point, le directeur de territoire note que la vie du secteur pourrait être plus riche encore s'il y avait davantage de liens entre les habitants des différents quartiers, avec un fort cloisonnement des quartiers Sud de la Ville³¹¹.

📌 Préconisations :

HABITANTS

- 7° Mettre à disposition de la résidence autonomie Les Alpains, une fois par an, un bus qui permettrait aux résidents de faire un voyage d'une journée³¹².
- 8° Faire en sorte que la Ville propose une aide pour permettre aux habitants de mettre en place une Fête des voisins dans les territoires où cela ne se fait pas. Et ceci afin qu'elle devienne un événement pérenne qui dynamise la vie de quartier et de sensibiliser chacun sur l'importance d'être attentif à ses voisins³¹³.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 9° Faciliter et multiplier les occasions de rencontres dans la Ville afin de renforcer le lien entre habitants et envers les personnes âgées³¹⁴.

-Des animations inter-quartiers qui permettent de créer du lien au-delà de son quartier : de nombreux grenoblois qu'ils soient âgés ou pas en sont les instigateurs. L'objectif est de favoriser les rencontres et la mobilité, autour d'activités et d'animations « délocalisées » qui invitent à aller au-delà des frontières de son quartier.

-La solidarité au cœur des relations avec les aînés : il est essentiel d'être solidaire envers les personnes âgées. Cette solidarité doit notamment s'exprimer à travers les relations de voisinage où de menus services peuvent être rendus (portage de courses, covoiturage etc.)³¹⁵ : « Quand je sors on échange, je lui tire son charriot et elle est contente [...]. Si je vois la mamie qui est là dans le coin, je l'emmène avec moi et je lui dit : « allez, on va faire les courses ! »³¹⁶. De même, quelques personnes se disent favorables à l'aller-vers auprès de

³⁰⁷ Focus MDH Prémol.

³⁰⁸ Entretien René de Céglié.

³⁰⁹ Entretien Negete Djefal.

³¹⁰ Entretien Jérôme Grand.

³¹¹ Entretien Jérôme Grand.

³¹² Focus RA Les Alpains.

³¹³ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

³¹⁴ Entretien Alain Denoyelle.

³¹⁵ Entretien Marie-Aimée Martin.

³¹⁶ Focus MDH Capuche.

leurs (nouveaux) voisins : « *C'est à moi d'aller me présenter, il faut faire le premier pas* »³¹⁷. Dans une logique similaire, *l'aller-vers* est une pratique courante chez de nombreux aînés qui font preuve de solidarité : « *Je n'ai jamais fait attention à moi, mais j'ai toujours eu l'habitude d'aller-vers les autres* »³¹⁸. Par ailleurs, les activités pratiquées au sein des PAGI sont l'occasion pour certains participants de jouer le rôle de traducteur auprès d'autres personnes âgées³¹⁹. Pour Denise Cotin, « *le rôle des PAGI c'est le vivre ensemble. Les habitants se disent « bonjour », sont solidaires entre eux [...]. Le PAGI aide à ce que les générations vivent ensemble et se reconnaissent. Il y a des liens qui se créent entre les personnes* »³²⁰. La coordinatrice de l'association Age d'Or évoque de quelle manière les participants âgés s'apportent une aide mutuelle. En effet, certains n'hésitent pas à prendre la place de l'animateur pour aider une personne à dépasser la difficulté rencontrée³²¹.

-Des disparités selon le quartier habité : transports en commun, commerces de proximité et équipements culturels : si la Ville de Grenoble jouit d'un réseau de **transports** relativement dense et notamment au Centre-ville, des disparités ont été identifiées plus localement. En effet, l'écart entre certaines stations de tramways des lignes C et E qui desservent entre autres le boulevard Foch et le Cours de la Libération, est trop important pour certaines personnes. En effet, la responsable du PAGI juge le secteur 3 « *mal desservi par les transports en commun* » et évoque les stratégies mises en œuvre par les aînés qui le peuvent pour pallier à ce problème : « *Il y a des stratégies qui se développent, comme venir en vélo-taxi pour celles et ceux qui peuvent se le permettre* »³²². Par ailleurs, les plans de transports qui disposent de caractères standards, sont peu lisibles pour certains usagers âgés. En outre, il devient plus difficile pour certains aînés d'emprunter les transports en commun en soirée, « *du fait de la cohabitation avec les « gens de nuit* »³²³. Or, il existe toute une population âgée qui se plaît à sortir le soir pour se rendre à différents événements culturels (théâtre, cinéma, spectacle). Certains quartiers sont éloignés des stations de tramway, contraignant quelques aînés à ne plus utiliser ce mode de déplacement du fait de l'éloignement avec leur domicile³²⁴. Par là même, tous les modes de transports ne sont pas accessibles de la même manière aux personnes vieillissantes. Si les tramways sont privilégiés puisque facilement accessibles, il n'en est pas de même pour les bus aux arrêts plus brusques et qui demandent parfois un effort supplémentaire pour y accéder : « *Monter dans le bus, c'est difficile parce que la marche est haute. Quand on est dedans, il faut bien se tenir et avoir de l'équilibre parce qu'on risque de tomber. Mais ils sont quand même accessibles parce qu'on peut y monter avec le bouton [...]. Des fois, le bouton est trop loin des bras et parfois les descentes sont pas assez proches des trottoirs* »³²⁵. En effet, l'élu délégué au secteur 4 évoque les difficultés auxquelles certains habitants (âgés) de son secteur sont confrontés du fait de l'éloignement du réseau de tramway : « *On n'a pas le tram. C'est un secteur un petit peu morcelé. Si vous prenez la partie Nord du secteur, on a le tram sur l'avenue Marcellin Berthelot, avec quand même un quartier qui est relativement bien*

³¹⁷ Focus UIAD 2.

³¹⁸ Focus MDH Prémol.

³¹⁹ Entretien Martine Zaza.

³²⁰ Entretien Denise Cotin.

³²¹ Entretien Lucile Berlioz

³²² Entretien Marie-Aimée Martin.

³²³ Focus UIAD 2.

³²⁴ Focus MDH Capuche 1.

³²⁵ Focus RA Les Alpains.

desservi. Dans la partie Nord, les personnes âgées n'ont pas de problèmes majeurs de mobilité pour se déplacer, notamment pour se rendre en Ville. Par contre, on en a un peu moins dans la partie Sud »³²⁶. Mahrez Kheridji décrit le quotidien des retraités et personnes âgées de la Villeneuve : « Les retraités, on les voit surtout pendant les jours fériés. Quand on se lève le matin, on voit les vieux européens qui cherchent un endroit pour boire une tasse de café etc. parce qu'il faut savoir que dans une Ville comme la Villeneuve, il n'y a ni café, ni restaurant. Il y a des petits trucs qui ouvrent quelques heures pendant la semaine juste comme ça, mais pas comme les commerces du Centre-ville. Et les immigrés qui ont un certain âge, on les voit sortir à 6h du matin du lieu de culte musulman [...] et on les voit passer à la boulangerie acheter du pain et rentrer chez eux. Et les jours fériés quand il fait beau, on les trouvent pas assis dans le parc, mais autour de la Place du marché. Mais quand les commerces de Grand'place sont ouverts, on les trouvent dans les cafés ou à la Bruyère »³²⁷.

📌 Préconisations :

HABITANTS

- 10° Mettre en place des arrêts de tram supplémentaires sur les lignes C et E ou à défaut, veiller à ce que l'espacement entre les nouveaux arrêts de tram soit modéré³²⁸
- 11° Installer un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne C5 à proximité de la résidence autonomie Les Alpains afin de faciliter les déplacements des aînés jusqu'au Centre-ville³²⁹.
- 12° Sensibiliser les conducteurs de bus au public âgé afin qu'ils adoptent une conduite plus souple et moins brusque³³⁰.
- 13° Editer des plans de transports adaptés et accessibles au public âgé (gros caractères etc.)³³¹.

Concernant les **commerces de proximité**, là encore les opinions divergent. Les habitants du secteur 2 semblent globalement satisfaits du fait de sa situation privilégiée en Centre-ville qui comporte différents centres commerciaux à l'image de la Caserne de Bonne³³². La directrice de la résidence Le Lac indique que l'établissement bénéficie d'un emplacement privilégié avec les commerces alentours, dont profitent les individus âgés³³³. Néanmoins, les participants concèdent que la fermeture progressive des commerces de proximité serait imputable à la multiplication des grandes surfaces³³⁴. Derrière la gare, les habitants déplorent le manque de commerces de proximité et de professionnels de santé, les obligeant à prendre le bus pour trouver ces aménités plus loin : « Derrière la gare, alors tout est bien, l'appartement me convient parfaitement et tout, mais alors nous n'avons aucun magasin, rien de rien. Pour tout, il faut prendre un bus. Nous sommes pas mal de personnes âgées [...], il y a quand même un bon groupe de personnes âgées, j'en fais partie. Euh alors c'est un vrai problème parce qu'on vieillit d'année en année et je me demande comment on

³²⁶ Entretien René de Céglié.

³²⁷ Entretien Mahrez Kheridji.

³²⁸ Focus Bobillot

³²⁹ Focus RA Les Alpains.

³³⁰ Focus RA Les Alpains.

³³¹ Focus Bobillot

³³² Focus Bobillot focus UIAD 2.

³³³ Entretien Negete Djefal.

³³⁴ Focus MDH Centre-ville.

*fera. [...] Ni médecin, ni truc infirmier, ni pharmacie... pour tout il faut prendre le bus ou alors faire des kilomètres à pied »³³⁵. Au cœur des quartiers excentrés des lignes de tramway, il semblerait que les services de proximité au sens large soient disséminés sur le secteur³³⁶. Les habitants des quartiers Arlequin et Villeneuve décrivent de quelle manière leurs quartiers se sont progressivement « vidés » de tous les commerces de proximité : « *Tout est fermé. Les commerces ferment petit à petit, il y a des commerces mais c'est des commerces morts. Il y a la boucherie, la pharmacie c'est tout hein [...]. Il y avait une boulangerie elle a fermé, mais oui il y a un dépôt de pain. Par rapport aux années en arrière, le quartier est en train de s'enterrer de plus en plus* »³³⁷. Pour les riverains, la problématique de l'insécurité a également affecté les commerçants qui ont peu à peu, déserté les environs. Au quotidien, les aînés habitant le quartier n'ont que peu de choix pour réaliser leurs achats, les obligeant à aller dans un autre quartier³³⁸. Pour l'adjoint à l'action sociale, la question des commerces de proximité constitue un réel problème et notamment sur certains quartiers de la Ville. A la pénurie de commerces près de chez-soi peut s'ajouter une problématique d'accessibilité qui pénalise au premier plan les personnes âgées et en situation de handicap³³⁹. Sur le secteur 4, l'élu délégué constate que les commerces de la rue Stalingrad ne sont pas accessibles alors même que la mise en œuvre des obligations contenues dans la loi du 11 février 2005, avait été repoussée jusqu'en 2015. De fait, les personnes âgées rencontrent des difficultés pour accéder à ces commerces³⁴⁰. Sur ces différents aspects, Claude Fages indique que la proximité des transports et des commerces est essentielle lorsqu'on avance en âge, y compris pour les personnes qui vivent en établissement d'hébergement : « *Dans la proximité des services, c'est la proximité des transports donc avec le tram quand même on est plutôt bien lotis à Grenoble. La proximité des commerces, ça par contre c'est peut-être un peu plus compliqué dans certains quartiers. Et puis les services au sens propre, services publics bien sûr mais aussi les services médico-sociaux parce que quand on est vieux on va à la fois avoir besoin de l'aide à la vie et puis de soins [...]. En tout cas, il faut mettre des résidences services [...] dans les centres-bourg et forcément sur une Ville comme Grenoble, les mettre à des endroits où il y a la proximité de tous ces services-là. Ça veut quand même dire au Centre-ville quoi et pas tellement dans la banlieue* »³⁴¹.*

Préconisations :

HABITANTS

- **14° Installer un distributeur automatique à proximité de la résidence autonomie Les Alpains afin que les résidents puissent retirer de l'argent sans avoir besoin de prendre le bus**³⁴².

PROFESSIONNELS/ELUS

- **15° Accompagner les commerçants grenoblois dans la réalisation des aménagements de mise en conformité avec la loi accessibilité du 11 février 2005,**

³³⁵ Focus EPA Bouchayer.

³³⁶ Focus MDH Capuche 1.

³³⁷ Focus MDH Baladins.

³³⁸ Focus MDH Baladins, MDH Le Patio.

³³⁹ Entretien Alain Denoyelle.

³⁴⁰ Entretien René de Céglié.

³⁴¹ Entretien Claude Fages.

³⁴² Focus RA Les Alpains.

en leur apportant une aide (action à prioriser sur le secteur 4)³⁴³.

En termes **d'équipements culturels** là encore, chaque secteur est différent. L'absence de lieux de proximité sur le quartier Mistral est d'autant plus problématique pour le PAGI du secteur 3, que ce sont autant de lieux de rencontre en moins pour les habitants :
« Aujourd'hui, il n'y a plus rien à Mistral. Ni bibliothèque, ni maison des jeunes »³⁴⁴.

Les observations & déambulations : quels enseignements ?

Observation non-participante sur la Place Victor Hugo (Secteur 2)

En matinée

● ASPECTS NEGATIFS ●

- ☞ Bancs relativement **dégradés**
- ☞ Bancs **trop bas** et sans **accoudoirs** qui ne permettent pas de se relever facilement
- ☞ Environnement un peu **bruyant** (crissement des rails du tram)
- ☞ Déjections canines et mégots (malgré la présence de poubelles publiques)
- ☞ Nombreux pigeons
- ☞ Peu d'enseignes « bon marché » à proximité de la place/absence de petits commerces d'alimentation



● ASPECTS POSITIFS ●

- ☞ Lieu de passage où cohabitent différentes générations
- ☞ Piétons et vélos évoluent sur la place à un rythme plutôt modéré
- ☞ Cadre agréable (point d'eau) et emplacement privilégié (à deux pas des lignes de bus et de tramway et des rues commerçantes)
- ☞ Bar fréquenté par quelques personnes âgées seules



³⁴³ Entretien René de Céglié.

³⁴⁴ Entretien Marie-Aimée Martin.

③ Les relations intergénérationnelles

-**De nombreuses initiatives intergénérationnelles qui germent çà et là pour le plus grand plaisir des aînés** : par le biais des activités pratiquées au sein des MDH ou pendant les temps périscolaires aux côtés des écoliers grenoblois³⁴⁵ : « *Ben on joue. Sinon il y a la chorale, les enfants qui viennent jouer dans le cadre des activités périscolaires, on leur apprend à faire des choses, à construire des petites maisons [...]. On a formé une belle chorale. On s'accorde bien ensemble : on lit le journal, on fait aussi de la confiture, on va tricoter, on fait le Marché de Noël et on habille les arbres !* »³⁴⁶. Le directeur de la Maison pour tous Saint-Laurent, s'attache à préciser ce que recouvre le concept d'intergénérationnel que l'on entend de plus en plus fréquemment : « *Faire de l'intergénérationnel, c'est donner du sens aux personnes, aux anciens [...]. L'intergénérationnel, c'est un état d'esprit qu'il faut capter et il ne faut surtout pas tomber dans l'effet inverse comme oublier que ce sont des adultes, penser qu'ils n'ont rien à dire etc. Il ne faut pas considérer les personnes âgées comme des enfants* »³⁴⁷. L'accompagnement aux sorties scolaires et l'aide aux devoirs sont également propices aux échanges entre générations³⁴⁸. En effet pour la première adjointe, la question du lien intergénérationnel et de l'engagement des aînés est au cœur de sa délégation – Parcours éducatif, enfance et tranquillité publique – en lien notamment avec le versant de l'EAJE³⁴⁹. Certains habitants âgés se rendent dans des crèches et dans des collèges pour échanger autour des marionnettes³⁵⁰. La Fête des Voisins évoquée précédemment est également une bonne occasion de faire connaissance avec ses voisins : « *Ya trois jeunes couples enfin jeunes, 40 ans [...] qui sont arrivés dans la rue. On s'est dit avec nos voisins qui sont à peu près du même âge que nous : « mais faudrait les accueillir et puis faire quelque chose ». Ils ont été enchantés et donc on a mêlé les générations et on a fait une fête, voilà* »³⁵¹. Les activités organisées dans le cadre des RERS sont l'occasion pour les aînés de rencontrer des habitants de tous âges, voire même de se rendre mutuellement des services³⁵². En effet, « *tous âges confondus, il y a une forte présence féminine. Pour celles qui sont en situation de précarité, le RERS est un dispositif qui leur permet de sortir de leur isolement et de leur solitude. Ça crée et ça favorise les rencontres* »³⁵³. Au premier plan des activités intergénérationnelles, on retrouve tout ce qui a trait à la « végétalisation participative » qui consiste à aménager un espace collectif, jardinable par un minimum de trois à quatre personnes : « *L'intérêt de ce dispositif est qu'il draine des profils divers et variés tant en termes d'âge que de pratique de jardinage* »³⁵⁴. Pour l'élue, « *il est essentiel que les habitants soient porteurs de ce type de projet qui réunit actuellement près d'une soixantaine de jardiniers. Le lien social est la première motivation à jardiner, puis la première satisfaction qui en est retirée. L'objectif est à terme, que les habitants se rencontrent à travers ce support placé au cœur de l'espace public* »³⁵⁵. Lucille Lheureux souhaite rester vigilante quant au

³⁴⁵ Focus MDH Le Patio, MDH Prémol.

³⁴⁶ Focus RA Les Alpines.

³⁴⁷ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁴⁸ Focus MDH Capuche 1, MDH Prémol.

³⁴⁹ Entretien Elisa Martin.

³⁵⁰ Focus RA Les Alpines.

³⁵¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

³⁵² Focus MDH Teisseire-Malherbe.

³⁵³ Entretien Assane Saïdi.

³⁵⁴ Entretien Lucille Lheureux.

³⁵⁵ Entretien Lucille Lheureux.

travers de l'entre-soi dans lequel certains jardiniers peuvent tomber, face au peu de recul actuel sur le(s) dispositif(s). L'élu délégué au secteur 4 revient sur deux initiatives intergénérationnelles qui ont vu le jour sur le secteur : « *J'ai proposé que des jeunes du périscolaire puissent aller déjeuner avec des personnes âgées de la résidence des Alpins. On a fait cette expérience pendant un an, il y a eu des jeunes et des moins jeunes [...]. On a [aussi] organisé des manifestations comme l'inauguration d'un parc où on n'a pas ciblé uniquement des personnes âgées* »³⁵⁶. Comme l'indique leur intitulé, l'intergénérationnel est au cœur des actions menées par les PAGI avec la volonté de proposer des animations aussi diversifiées que possible : « *On propose des animations pour tous et pas que pour les anciens [...]. C'est important de garder des activités purement pour les anciens et aussi de mélanger tous les publics* »³⁵⁷. Nicolas Marzocca encourage quant à lui, les aînés à prendre des initiatives et à créer des projets qui profitent à tous autant qu'à elles. Ainsi, « *les personnes âgées sont libres de faire ce qu'elles veulent. Je ne force personne [...]. Il est important de respecter ce choix et de ne pas mettre la pression pour dynamiser le lien intergénérationnel. Dans le cadre des repas partagés, il faut laisser les choses se faire naturellement et non pas mettre une personne âgée par table avec plusieurs enfants, car il faut permettre aux personnes d'avoir des repères* »³⁵⁸. Enfin, le dispositif « Voisin'âge » qui permet de mettre en lien des personnes afin d'organiser des visites à domicile, repose sur l'intergénérationnel : « *Comme on le présente, c'est souvent intergénérationnel c'est-à-dire que les voisinés sont souvent des personnes âgées. Mais alors ya pas que des personnes âgées isolées [...]. En général, les personnes sont très entourées de leur famille [...]. C'est même leur famille qui les inscrivent et qui apprécient que d'autres personnes viennent voir leur parent, même si eux-mêmes assument ces visites-là [...]. Et on pense même que ça peut avoir un intérêt pour des personnes d'âge moyen, des gens d'âge adulte dans la vingtaine, la trentaine, la quarantaine, qui ont perdu peut être leurs grands-parents et qui retrouveraient un lien avec des générations plus mûres* »³⁵⁹.

Préconisations :

HABITANTS

- 16° En association avec les établissements scolaires grenoblois, mener une action auprès des écoliers et collégiens destinée à les sensibiliser à être attentif aux autres générations et notamment au public âgé. En complément de cette action, soutenir les initiatives de jeunes qui souhaitent être en lien avec leurs aînés³⁶⁰.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 17° A l'image de l'action proposée par l'association DIGI, développer l'accompagnement de la vie des aînés dans le logement, en intégrant des personnes moins avancées en âge au dispositif³⁶¹.
- 18° Travailler sur la gestion des jardins pédagogiques cultivés par les écoles pendant les vacances scolaires³⁶².

³⁵⁶ Entretien René de Céglié.

³⁵⁷ Entretien Denise Cotin.

³⁵⁸ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁵⁹ Entretien Anne Zouaoui.

³⁶⁰ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

³⁶¹ Entretien Christine Garnier.

³⁶² Comité de pilotage VADA.

- 19° Développer un travail partenarial entre le dispositif « Voisin'âge », le CCAS, les PAGI et les médecins généralistes afin de le faire connaître, et de permettre aux services de la Ville de signaler des personnes qui auraient envie ou besoin de recevoir des visites à domicile. En diffusant de l'information sur le dispositif via les documents délivrés aux nouveaux arrivants par exemple³⁶³.
- 20° Créer une charte de l'animation intergénérationnelle qui permette d'avoir des repères et de (ré)affirmer des principes de respect mutuel³⁶⁴.
- 21° Proposer des formations dans les domaines à la fois de la gérontologie et de la petite enfance, aux professionnels qui travaillent dans l'intergénérationnel afin qu'ils puissent acquérir une double compétence : « Il faut une personne capable de comprendre le public âgé et la psychologie de l'enfant pour être animateur ou intervenant bénévole »³⁶⁵.
- 22° Inviter les MJC à s'ouvrir davantage aux différents services et non seulement sur les services dédiés aux loisirs, afin de faciliter le déploiement des solidarités entre générations³⁶⁶.

-Les immeubles comme lieu de vie propice à la solidarité intergénérationnelle : c'est le constat fait par bon nombre d'individus vieillissants : « *J'ai de très bonnes relations avec les étudiants, ils m'appellent « Grand-Pierre ». Mais là ils commencent à partir, c'est triste* »³⁶⁷. En effet, une solidarité intergénérationnelle de voisinage peut également s'exprimer de par l'attention et la vigilance dont font preuve les habitants plus jeunes envers leurs voisins âgés : « *Je rends visite à mes voisins très âgés de mon immeuble, et j'appelle les enfants pour signaler des soucis* »³⁶⁸. Pour Maryvonne Boileau, l'intergénérationnel occupe une place centrale dans la société : « *Qu'est-ce qu'on fait entre les personnes âgées et les enfants dans les écoles ? Ça peut aussi jouer sur les questions culturelles par exemple où des personnes âgées qui ont l'envie encore d'aller dans des écoles, être conteur ou conteuse d'histoires. D'abord, beaucoup d'entre eux n'ont pas de lien systématique avec les gens âgés. Or pour se construire, moi il me paraît indispensable qu'on ait dans la tête qu'un jour on est bébé, ensuite on est enfant, on est adolescent, on est adulte et on vieillit et c'est le cycle d'une vie et que ça il faut que les enfants le voit [...]. Et aussi parfois, ça peut permettre d'aborder la mort avec les jeunes enfants parce que nous sommes dans un monde où on pense, on pourrait penser parce que peu confrontés à cela que l'on est éternels. C'est apprendre à vivre avec le souvenir et le souvenir c'est quelque chose qui vous habite, qui vous a porté [...]. Avec les jeunes enfants, je trouve que c'est les habituer aussi à regarder la personne âgée, à voir qu'elle est ralentie, qu'elle a besoin de s'asseoir par exemple dans un bus non pas parce qu'elle est pas en forme etc. mais c'est aussi parce que effectivement elle est plus ralentie, plus âgée et qu'on lui doit un peu de respect, juste ça* »³⁶⁹. A travers ses deux dispositifs – le logement d'un jeune chez un senior et la colocation solidaire et intergénérationnelle dans l'habitat social – l'association DIGI véhicule des valeurs d'entraide, de solidarité intergénérationnelle et de bien-vivre : « *Faire se rencontrer deux générations qui*

³⁶³ Entretien Anne Zouaoui.

³⁶⁴ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁶⁵ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁶⁶ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁶⁷ Focus MDH Centre-ville.

³⁶⁸ Focus UIAD 2.

³⁶⁹ Entretien Maryvonne Boileau.

s'entraident, avec de fortes valeurs de transmission, de savoirs et d'histoire. DIGI permet également de revaloriser l'image des jeunes auprès des personnes âgées et d'amener les jeunes à prendre conscience de la vieillesse, comment redonner vie à la vieillesse. L'un et l'autre ont des besoins et c'est comment DIGI permet justement que cette rencontre, que cette magie se fasse »³⁷⁰.

Préconisation :

PROFESSIONNELS/ELUS

- **23° Développer des actions intergénérationnelles « politique de la Ville » de l'inter-âge autour d'appels à projets.** Afin de travailler sur différents aspects comme les questions générationnelles et culturelles dans les écoles, permettre aux écoliers d'être en lien avec des aînés ou encore d'aborder certains sujets comme la mort³⁷¹.

-Des relations qui ne vont pas toujours de soi... : si la majorité des participants se disent bien acceptés par la société, d'autres en revanche disent se sentir rejetés que ce soit par les jeunes générations ou par la société en général, en raison du stigmate des « cheveux blancs » ou de leur âge : « *Il ne faut pas avoir de cheveux blancs* »³⁷² ; « *Je n'ai pas le sentiment d'être utile parce que moi j'ai le sentiment d'être maintenant rejetée. Qu'est-ce que je fais là en fin de compte ? Voilà ce que je ressens vis-à-vis de la société qui m'entoure, des jeunes, des moins jeunes aussi mais enfin de toutes les personnes beaucoup plus jeunes que moi. Quelque part, je ressens ça [...]. Je me suis mise en retrait* » ; « *On nous ignore alors on ne va pas s'imposer. On ne peut pas s'imposer ce n'est pas possible. On a tout un passé derrière nous, on a quand même une fierté. Bon alors on nous veut pas voilà, au revoir* ». ³⁷³. Avec des jeunes générations pas toujours très polies envers les aînés³⁷⁴, et qui se mobilisent difficilement pour participer à des événements tels que la Fête des voisins. L'expérience des « chibanis » rencontrés est quelque peu singulière. En effet, s'ils notent le respect des jeunes envers eux, ils ne sont pas en contact avec les autres générations parce qu'ils ne conçoivent pas culturellement de pratiquer des activités avec les plus jeunes : « *Ils ont une autre mentalité par rapport à nous. Eux ils ont grandi ici et ils ont une mentalité française... Là où ils vont, c'est les bars et là où il y a du ketchup* »³⁷⁵. Ceci génère parfois une certaine incompréhension du comportement des plus jeunes par les aînés³⁷⁶ : « *Il y a quelques jours, j'ai trouvé sous un banc pas loin d'ici [...], des joints. J'ai trouvé des gamins de 14/15 ans ils étaient en train de jointer et je leur ai dit : « à votre âge vous commencez déjà à jointer ? » [...]. C'est pas des enfants du quartier ou quoi, ce sont des gens des groupes extérieurs qui viennent travailler ici [...]. Parce qu'ils travaillent, ils font la poste. Quand tu vois des gamins de 13/14 ans qui ne vont pas au collège mais faire le guet, c'est que les parents sont complices [...] ils savent ce qui se passe* »³⁷⁷. De fait, certains anciens mettent en place des stratégies qui permettent de (re)nouer le dialogue avec les plus jeunes, et de faire passer certains messages ou demandes : « *Il y a un moment on leur a expliqué que la salle c'est pour*

³⁷⁰ Entretien Annick Piquet.

³⁷¹ Entretien Maryvonne Boileau.

³⁷² Focus Bobillot.

³⁷³ Focus MDH Le Patio.

³⁷⁴ Focus EPA Bouchayer, MDH Capuche 1 et 2.

³⁷⁵ Focus Pays'âges.

³⁷⁶ Focus Pays'âges, MDH Baladins.

³⁷⁷ Focus MDH Baladins.

les fidèles alors il faut essayer d'être gentil, et c'était fini »³⁷⁸ ; « Il ne faut pas se mêler à tout ce qu'ils font (en parlant des jeunes). Quand ils vendent leurs trucs, on fait comme si on ne voyait pas voilà »³⁷⁹. Partant de leur propre vécu, les aînés d'aujourd'hui ont des difficultés à se reconnaître dans le comportement des jeunes générations : « Les plus jeunes demandent beaucoup [...]. Moi dans mon environnement, j'en connais beaucoup qui demandent énormément » ; « Des fois, c'est abusé hein. Ils ont tout. Nous on avait rien, mais maintenant ils ont tout les jeunes »³⁸⁰. Parce que mal compris, le comportement des jeunes peut être insécurisant pour certaines personnes âgées : « J'habite au 63, euh ça va à part que ce sont les jeunes qui sont vraiment embêtants dans le bâtiment. On n'est pas en sécurité »³⁸¹. La plupart des participants distinguent les relations intergénérationnelles familiales qui sont en générales plutôt bonnes, de celles qu'ils entretiennent avec d'autres habitants : « Non de toute façon, on est invisibles pour les jeunes, complètement invisibles. Ils ne nous voient pas, entre les portables... Il faut débrancher [...]. Moi j'ai essayé un petit peu, on est invisibles à leurs yeux, complètement invisibles »³⁸². A travers la porte d'entrée « santé », Loïc Biot évoque le travail mené par le CLSM³⁸³ autour des représentations sociales à l'égard des aînés : « Tout s'inscrit autour du CLSM. Il y a des actions autour de la déstigmatisation des questions de santé mentale et un travail sur les représentations sociales portées à l'encontre de la vieillesse (âgisme/jeunisme) »³⁸⁴. C'est également le constat fait par Nicolas Marzocca, directeur de la Maison pour tous Saint-Laurent, qui affirme que « la création de lien entre les deux générations à travers [d]es activités est essentielle et permet de mettre à l'écart les idées reçues sur les représentations sociales des personnes âgées et des jeunes »³⁸⁵. **...MAIS des aînés qui reconnaissent volontiers qu'il existe des personnes âgées qui ne parlent pas aux jeunes** : « J'aime pas qu'on attaque les jeunes, il y a des dames âgées qui disent pas bonjour »³⁸⁶ ; « Ça fait 30 ans que je suis à la Villeneuve. Les jeunes, je les ai connu bébés et maintenant ils sont devenus des hommes [...]. J'ai jamais eu un problème avec aucun jeune »³⁸⁷. Negete Djefal note que la configuration du quartier favorise les occasions de contact entre les résidents du Lac et de jeunes habitants : « Et puis le ptit restaurant là, la restauration rapide ya des chaises et du coup ya des jeunes qui sont à côté et puis eux y sont dans les tables à côté. Ça créé de l'intergénérationnel aussi »³⁸⁸. Fort de son expérience socioculturelle, le directeur de la Maison pour tous Saint-Laurent souhaiterait replacer la question de la mémoire et de la transmission au cœur des échanges intergénérationnels : « La vieillesse est une ressource, mais la jeunesse est également une ressource [...]. Les plus jeunes apprennent, les aînés enseignent »³⁸⁹.

³⁷⁸ Focus MDH Baladins.

³⁷⁹ Focus MDH Le Patio.

³⁸⁰ Focus EPA Bouchayer.

³⁸¹ Focus MDH Le Patio.

³⁸² Focus MDH Le Patio.

³⁸³ Conseil Local de Santé Mentale.

³⁸⁴ Entretien Loïc Biot.

³⁸⁵ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁸⁶ Focus MDH Capuche 1.

³⁸⁷ Focus MDH Le Patio.

³⁸⁸ Entretien Negete Djefal.

³⁸⁹ Nicolas Marzocca, Directeur MPT St Laurent.

📌 Préconisation :

PROFESSIONNELS/ELUS

- **24° Mettre en visibilité le rôle social que les aînés jouent auprès de la jeunesse et réciproquement afin d'agir sur les représentations sociales générationnelles.** A travers différentes actions, l'idée serait de créer une passerelle entre ces deux publics, au dialogue parfois rompu voire inexistant, en valorisant le rôle de transmission des aînés aux plus jeunes dans le prolongement des politiques intergénérationnelles qui se développent depuis de nombreuses années. L'idée serait aussi de valoriser des initiatives déjà existantes localement (ex : Proposer aux aînés qui le souhaitent, d'être associés de manière plus systématique au soutien scolaire dans les écoles)³⁹⁰.

-Des jeunes plutôt respectueux des anciens : qui font preuve de civisme et notamment dans les transports en commun : « *Dans le tram, pas de problème. Moi j'ai une canne et bien j'ai toujours une place, j'ai toujours quelqu'un même un jeune se lève toujours très très vite [...]. Je suis jamais restée debout* »³⁹¹. Les aînés interrogés disent avoir de bonnes relations avec les autres générations, et notamment avec les plus jeunes qui laissent volontiers leur place dans les transports en commun aux personnes porteuses de canne³⁹². La plupart s'accordent sur le fait que les jeunes sont en général, respectueux des personnes plus âgées. *A contrario*, les jeunes manqueraient de respect aux personnes d'autres générations. Sur ce point, les « chibanis » imputent ce manque de respect à l'éducation donnée par les parents³⁹³.

④ L'isolement, la précarité et le sentiment d'insécurité

-Des personnes âgées qui restent isolées... et d'autres qui se mobilisent pour leur venir en aide : de nombreuses personnes ont des voisins et/ou des connaissances qu'elles pensent isolés. Sur ce point, elles constatent que certains individus font le choix d'être isolé voire de s'isoler, attitude qui génère l'incompréhension de bon nombre de participants : « *Il y a des gens qui ne sortent pas de chez eux. Ils ne se rendent pas compte qu'on a besoin de voir les autres* »³⁹⁴ ; « *La preuve, regardes, ils sont derrière nous, et ils ne veulent pas participer. Ils ne veulent rien comprendre* »³⁹⁵. En effet, certaines personnes ne souhaitent pas recevoir de visites à domicile. Vivre seul(e) peut accroître le sentiment de solitude. C'est pourquoi nombre d'aînés font le choix de fréquenter des lieux qui permettent les rencontres (cafés sociaux, associations etc.) voire de se sentir utile³⁹⁶. Pour la directrice de DIGI, l'un des principaux atouts de l'association est d'assurer par l'intermédiaire d'un jeune qui s'engage volontairement dans le dispositif, une présence aussi bien en soirée que la nuit, rassurante tant pour la personne âgée que pour sa famille : « *DIGI est un support de lutte contre le sentiment d'isolement des personnes âgées, qui peuvent être en demande de contact malgré des visites régulières mais brèves de leurs enfants* »³⁹⁷. René de Céglié indique que pour

³⁹⁰ Entretien Nicolas Marzocca.

³⁹¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

³⁹² Focus MDH Centre-ville, MDH Capuche 2, entretien Negete Djeflal.

³⁹³ Focus Pays'âges, MDH Baladins.

³⁹⁴ Focus Bobillot.

³⁹⁵ Focus Pays'âges.

³⁹⁶ Focus Pays'âges.

³⁹⁷ Entretien Annick Piquet.

lutter contre l'isolement, « la bonne méthode c'est que si les personnes âgées ne viennent pas vers vous, il faudra que nous allions vers elles. C'est « l'aller-vers »³⁹⁸. L'« aller-vers », c'est justement ce qui guide l'action des PAGI dans le but de faire connaître le dispositif et de lutter contre l'isolement des personnes âgées³⁹⁹. Sur le secteur 5, Thierry Chastagner a identifié un certain nombre de problématiques auxquelles les habitants âgés sont confrontés avec l'isolement en première ligne : « J'ai identifié des problématiques d'isolement très clairement, des problématiques d'accès aux soins, d'accès aux services sociaux [...]. J'ai identifié quand même un certain nombre de personnes qui sont relativement isolées et qui ne viennent pas vers les dispositifs existants »⁴⁰⁰. Il s'agit du principal facteur de non-recours auquel sont exposées les personnes âgées pour Matthieu Angotti : « Elles (en parlant des personnes âgées) sont très exposées au facteur « isolement », c'est-à-dire que le non-recours est très lié à l'isolement, au fait que quand vous êtes loin de tout, tout seul chez vous, c'est un mécanisme qui se nourrit de lui-même. Plus vous êtes isolé, plus vous nourrissez votre propre isolement et plus il vous est difficile d'en sortir [...]. Les personnes âgées sont beaucoup plus exposées à ce risque et en ce sens, n'ont pas accès aux droits tout simplement parce qu'elles n'ont accès à rien, à personne. Elles ne connaissent pas, mais cela leur fait peur donc elles n'y vont pas. Il y a effectivement une exposition et donc avant de solutionner l'aspect remplissage des dossiers, il faut créer une passerelle entre la personne et les acteurs qui peuvent l'aider. Cette passerelle passe par du contact réel »⁴⁰¹. Elisa Martin est interpellée par le nombre important de personnes âgées que l'on découvre à domicile, plusieurs jours après leur décès. Cela met en évidence un réel problème de solitude, « imputable [selon l'élue] à l'organisation sociale. C'est une réalité puisque les cas de décès recensés à domicile concernent 9 fois sur 10, une personne âgée »⁴⁰². Par l'intermédiaire du PAGI, un réseau composé de bénévoles a vu le jour sur le secteur 3 dans l'optique de lutter contre l'isolement des personnes âgées, le réseau « Parasol » pour « parade à la solitude » : « On a beaucoup de personnes isolées sur le secteur et pour lutter contre ça, il y a un réseau qui s'est mis en place, « Parasol ». Ce sont des personnes bénévoles qui vont visiter les personnes isolées à domicile »⁴⁰³. Les PAGI proposent également des animations à domicile pour les individus âgés qui ne peuvent participer aux activités proposées : « Les animatrices viennent au domicile des personnes, accompagnées de quelques personnes âgées du secteur qui le souhaitent. L'animation se fait en groupe de 4 ou 5 personnes [...]. Cela permet de repérer les personnes en situation de précarité isolées. On travaille en lien avec les assistantes sociales auprès de qui on fait des signalements »⁴⁰⁴. Pour Claude Fages, il est indispensable que les nouvelles technologies soient non seulement associées à l'habitat, mais aussi considérées comme un outil supplémentaire au service de la lutte contre l'isolement des aînés⁴⁰⁵.

³⁹⁸ Entretien René de Céglié.

³⁹⁹ Entretien Martine Zaza.

⁴⁰⁰ Entretien Thierry Chastagner.

⁴⁰¹ Entretien Matthieu Angotti.

⁴⁰² Entretien Elisa Martin.

⁴⁰³ Entretien Marie-Aimée Martin.

⁴⁰⁴ Entretien Denise Cotin.

⁴⁰⁵ Entretien Claude Fages.

📌 Préconisations :

PROFESSIONNELS/ELUS

- 25° Penser un réseau d'alerte et de veille porté par le voisinage afin de sensibiliser les habitants sur l'importance d'être attentif à ses voisins⁴⁰⁶.
- 26° Considérer davantage les aînés comme une ressource afin de lutter contre leur isolement et d'améliorer leurs conditions de vie dans la Ville : « Il faudrait raisonner plus souvent en termes de soutien à la fonction grand-parentale, dans une société où l'on a tendance à oublier les personnes âgées qui vont bien »⁴⁰⁷.
- 27° Proposer des formations portant sur l'utilisation des tablettes aux personnes âgées en les considérant comme un outil supplémentaire au service de la lutte contre leur isolement (ex : reprendre contact avec des proches éloignés géographiquement, rester en lien avec ses amis, utiliser la fonction « replay », charger des livres numériques etc.)⁴⁰⁸.

-Des aînés confrontés au repérage de situations d'isolement et de solitude : corrélées par bon nombre d'individus aux personnes âgées d'au moins 80 ans mais aussi aux femmes vivant seules, aux gens ayant des problèmes de santé ou encore aux personnes veuves⁴⁰⁹ : « Je pense que ce qui est dur, c'est des personnes âgées qui perdent leur conjoint et qui se retrouvent extrêmement seules du jour au lendemain et qui ont pas l'habitude peut-être d'aller vers les autres ou... Et ça c'est dur, faudrait peut-être être attentif à ça »⁴¹⁰. L'éloignement géographique des enfants peut également être un facteur qui renforce l'isolement des aînés : « Quand on n'a pas d'enfants à proximité... Pour ma part, moi je suis pas mal isolé mais enfin... c'est à moi de me débrouiller à sortir »⁴¹¹. L'isolement irait ainsi de pair avec le vieillissement : « On a quand même tendance à s'isoler beaucoup quand on vieillit [...]. D'abord, parce que les capacités physiques diminuent quand même hein. Même si on s'entretient et tout... Enfin c'est difficile à expliquer je sais, on commence à préférer rester tranquille chez-soi »⁴¹². Cependant, nombre d'entre eux se sentent démunis face aux personnes âgées isolées à domicile, qui ne répondent bien souvent pas à leurs sollicitations pour participer aux activités organisées près de chez eux⁴¹³. Pour Vincent Fristot, la question de l'isolement des personnes âgées s'articule avec celle de l'habitat dans le sens où « à Grenoble, [...] la moitié des ménages sont constitués d'une seule personne. Donc ça ne concerne pas seulement les personnes âgées, mais c'est quand même révélateur d'une situation de [...] risque de repli ». Pour certains citadins âgés isolés, le domicile peut alors devenir le seul lieu pratiqué de la Ville. A travers les actions mises en œuvre, l'objectif de « la municipalité de façon générale est d'aménager une Ville créatrice de lien social, d'échanges, de rencontres [...]. Il est important de favoriser la vie en termes de pôles, on essaie même au niveau de l'urbanisme de penser pôles de vie. Ça signifie donc animation des rez-de-chaussée d'immeubles, un lieu générateur de flux où on a la possibilité d'avoir des terrasses, des commerces, de la qualité de vie en ville »⁴¹⁴. L'adjoint à l'action sociale

⁴⁰⁶ Entretien Elisa Martin.

⁴⁰⁷ Entretien Elisa Martin.

⁴⁰⁸ Entretien Claude Fages.

⁴⁰⁹ Focus Pays'âges, MDH Teisseire-Malherbe.

⁴¹⁰ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁴¹¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁴¹² Focus MDH Capuche 2.

⁴¹³ Focus EPA Bouchayer.

⁴¹⁴ Entretien Vincent Fristot.

constate que certaines personnes âgées restent isolées sur le territoire⁴¹⁵. Thierry Chastagner évoque l'essoufflement des clubs de retraités et le manque de lieux qui favorisent les rencontres entre grenoblois(e)s âgés sur le secteur 5, augmentant mécaniquement les situations d'isolement à domicile : « *L'isolement vient aussi du fait que souvent, ça dépend des liens que les personnes âgées ont tissé socialement dans un quartier [...]. Aujourd'hui, je pense que ces liens se sont délités en grande partie parce qu'il n'y a plus de lieux où les personnes se rencontrent. C'est peut-être la dynamique des clubs, des associations qui sont tombées. Moi je vois que sur l'Abbaye, il n'y en a plus. Ils tournaient un peu en circuit fermé, ils avaient des locaux, ils étaient bien installés, ils venaient jouer aux cartes mais ils n'attiraient plus de personnes extérieures. On avait un groupe constitué, clairement ils n'avaient plus de dynamique d'ouverture et de capacité à informer ou à diffuser des informations* »⁴¹⁶.

📌 Préconisations :

HABITANTS

- 28° Faire du repérage des personnes âgées isolées, vulnérables, une priorité des équipes de la Ville et du CCAS⁴¹⁷.
- 29° Créer un service dédié à l'accompagnement des personnes âgées isolées à domicile qui les contacterait afin de leur proposer des activités, des animations qui les inciteraient à sortir de chez elles⁴¹⁸.
- 30° Concevoir des logements partagés qui incluraient la présence permanente d'une infirmière et/ou d'un médecin afin de lutter contre l'isolement des aînés⁴¹⁹.
- 31° Créer un dispositif qui permette de mettre en lien des personnes de générations différentes qui feraient de l'aller-vers des personnes âgées en situation d'isolement. Ce dispositif serait ciblé par quartier⁴²⁰.

-Des aînés en situation de précarité (et notamment au sein des quartiers « Politique de la ville ») : bien que le public âgé ne soit pas prioritaire au sein de la politique de la ville, les personnes âgées en situation de précarité y ont toute leur place : « *La politique de la ville qu'est-ce que c'est ? C'est d'abord avoir le souci d'une lutte contre toutes les formes de discrimination, toutes. Qu'elles soient sociales, qu'elles soient du genre, qu'elles soient sur les questions économiques enfin les pauvres, les riches etc. [...]. Mais, elles ne sont pas ce qui véritablement est le moteur de la politique de la Ville, sauf pour la lutte contre la précarité, dont font partie malheureusement bon nombre de personnes âgées dans les quartiers prioritaires* »⁴²¹. Plus largement, Matthieu Angotti indique que les personnes âgées sont confrontées à de nombreuses problématiques administratives, qui complexifient leur accès aux droits. Il met en évidence l'importance du rôle joué par le CCAS dans l'accompagnement du public âgé vers ses droits : « *Lorsqu'une personne âgée est au minimum vieillesse, elle a le droit à l'ACS. Il s'agit d'un dispositif qui comme son nom l'indique, permet de payer moins cher la mutuelle, sauf que cela implique de compléter un important dossier qui doit être*

⁴¹⁵ Entretien Alain Denoyelle.

⁴¹⁶ Entretien Thierry Chastagner.

⁴¹⁷ Focus MDH Chorier-Berriat.

⁴¹⁸ Focus MDH Capuche 2.

⁴¹⁹ Focus Pays'âges.

⁴²⁰ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁴²¹ Entretien Maryvonne Boileau.

renouvelé régulièrement. Le CCAS a la capacité à accompagner les personnes âgées dans la complétude des dossiers d'ACS, du fait qu'il n'y a pas d'intervention minimaliste du département. D'une certaine manière, la Ville profite de la délégation départementale pour rajouter et se saisir des problématiques du vieillissement en élargissant ce qui est le socle minimal de l'intervention du département »⁴²². Le Directeur général du CCAS note qu'il est parfois difficile pour certaines personnes de passer la porte d'un service social : « Et puis les personnes qui sont très autonomes aujourd'hui dans des projets indépendants, un jour elles peuvent avoir un accident de vie [...]. C'est un autre problème, celui de la projection qui peut rendre difficile le fait de se rendre à un guichet d'assistantat ou d'assistance. Le fait de connaître les personnes peut faciliter l'accès à ces dispositifs. C'est aussi cette manière de brasser les problématiques qui permet de faire du recours aux droits »⁴²³. Le directeur de territoire du secteur 6 précise que les quartiers du secteur sont « relativement jeunes et la plupart des habitants vivent en-dessous du seuil de bas salaire [...]. Les plus de 60 ans augmentent de façon importante. Il y a deux niveaux de vieillissement : d'une part, celui des copropriétaires qui sont relativement aisés et d'autre part le vieillissement des migrants, la communauté des « chibanis » qui sont deux choses assez différentes et qui ne se croisent pas tant que ça »⁴²⁴.

-Un sentiment d'insécurité qui s'accroît à l'extérieur du logement et en soirée : selon les participants, leur sentiment d'insécurité est maximisé dès lors qu'ils se trouvent à l'intérieur de leur logement⁴²⁵. En dehors de celui-ci, des craintes apparaissent par peur d'agresseurs et de pickpockets avec le témoignage de personnes qui se sentent « surveillées »⁴²⁶. C'est pourquoi la plupart des répondants limitent leurs sorties à 21h ou 22h⁴²⁷ : « C'est vrai que quand on rentre à 9h du soir, on regarde à droite et à gauche si on nous suit »⁴²⁸ ; « On se sent en insécurité [...]. Ma femme s'est fait tirer dessus en traversant à Teisseire avec le bras à la portière en conduisant. Un soir, elle s'est fait tirer dessus avec une carabine à plombs » ; « Je traverse plus dans le quartier Teisseire maintenant, c'est fini »⁴²⁹ ; « Dans le logement oui, mais dans le quartier, hum après 18h moi j'hésite beaucoup hein parce qu'il y a beaucoup de bandes maintenant. Elles se sont un peu amplifiées. C'est quand même impressionnant, parce qu'on ne sait pas dans quel état ils sont »⁴³⁰. Jérôme Grand indique qu'il s'agit d'une préoccupation assez récurrente parmi les habitants du secteur 6, et non seulement chez les plus âgés : « Ça constitue en effet un frein pour les sorties le soir. En journée, il semblerait que ça ne pose pas de soucis aux habitants [...]. Les problématiques des personnes âgées liées à l'insécurité sont plutôt en lien avec les scooters dans le quartier et le deal de produits illicites »⁴³¹. Dès qu'ils sortent de leur logement, des habitants sont confrontés à de nombreuses incivilités qui se traduisent par une dégradation des parties communes : « On n'a plus de sécurité. Vous voyez la porte elle est toujours ouverte parce qu'il y a tellement de monde qui descend par-là presque toutes les portes sont fermées sauf

⁴²² Entretien Matthieu Angotti.

⁴²³ Entretien Matthieu Angotti.

⁴²⁴ Entretien Jérôme Grand.

⁴²⁵ Entretien Negete Djefal.

⁴²⁶ Focus MDH Capuche 1.

⁴²⁷ Focus Bobillot, entretien Jérôme Grand.

⁴²⁸ Focus RA Les Alpines.

⁴²⁹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁴³⁰ Focus MDH Le Patio.

⁴³¹ Entretien Jérôme Grand.

la nôtre [...]. Si vous voulez ça marche mais il faut un badge pour y entrer. Qu'est-ce que les petits ont fait ? Je ne vais pas citer le nom, tout le monde est au courant de ce qui se passe dans le quartier. Sur les portes il y a des aimants, ils ont tout enlevé le badge ne sert plus à rien. Ils font leur malin, ils font leur business ici. Quand j'appelle le 17 ils me disent : « vous êtes qui ? Yaya vous habitez là, yaya vous restez là ». Ils ont tout cassé les vitres tout. Ils donnent des coups de pieds »⁴³². Certains avouent avoir parfois peur de regagner leur domicile. En effet, vivre seul fait craindre à des personnes enquêtées que quelque chose peut leur arriver⁴³³. Face à ce sentiment d'insécurité récurrent, certains aînés deviennent suspicieux quant à l'intervention des agents de police : « Au niveau de la Place des Géants, il y a un vrai souci de sécurité, il n'y a aucune sécurité. Quand vous allez sortir là madame, vous allez voir c'est tout calme. Mais le soir ça trafique. La police, elle passe, ça patrouille. Je ne sais pas ce que ça discute avec eux, je ne sais pas si ils sont de connivence. La police quand elle arrive, ils sont en tenue, les gars ils ont des guetteurs dans tout le quartier, ils sont bien payés c'est normal. Ils n'ont rien dans les poches. Ce n'est pas nous qui allons faire le travail de la police. La police sait ce qui se passe dans le quartier, elle sait très bien. Ils sont bien au courant de ce qui se passe. Ils viennent, ils partent mais c'est pas à nous de faire leur travail [...]. Et voilà ils ne font rien »⁴³⁴. Pour d'autres en revanche, le sentiment d'insécurité ressenti par certains individus âgés serait exacerbé par les médias, au regard des déplacements effectués en toute sécurité y compris en soirée : « Je prends le tram seule le soir, des fois jusqu'à 1h du matin »⁴³⁵. En outre, le problème de la **prostitution** fut évoqué à cette occasion comme posant souci, avec « l'arrivée de la petite prostitution dépourvue de règles »⁴³⁶. La présence de **personnes sans domicile fixe** sur l'espace public effraie également certains individus qui se sentent mal à l'aise face à la mendicité⁴³⁷. Les « chibanis » se disent davantage inquiets du **comportement** que pourraient avoir les **jeunes** sous l'emprise de l'alcool et/ou de la drogue à cause de la montée du chômage et de la délinquance. En conséquence, ils adaptent leurs activités en se levant par exemple plus tôt le matin⁴³⁸. A noter que les personnes qui se sentent en sécurité dans leur quartier adoptent des **comportements préventifs** : ne pas porter de sacs en bandoulière ; garder ses mains dans les poches⁴³⁹. René de Céglié évoque le climat d'insécurité qui règne dans certains quartiers de son secteur, et qui amène certains habitants âgés à ne plus fréquenter certains espaces publics : « Compte-tenu du climat d'insécurité ressenti et réel à certains endroits où il peut y avoir des problèmes, des logiques d'enfermement existent dans la mesure où on a peur de l'espace public avec des personnes âgées qui ont peur de se faire agresser dans ces quartiers »⁴⁴⁰. En outre, le **sentiment d'insécurité** qui plane sur un **quartier** peut être un élément dissuasif à l'emménagement des personnes âgées. C'est le cas pour la résidence autonomie Le Lac où la directrice fait le lien entre l'entrée dans l'établissement et la connaissance préalable du quartier Villeneuve : « Les personnes du quartier connaissent le quartier, n'ont pas peur du quartier et viennent à la résidence [...]. C'est ouvert à tous ceux de

⁴³² Focus MDH Baladins.

⁴³³ Focus MDH Prémol.

⁴³⁴ Focus MDH Baladins.

⁴³⁵ Focus MDH Centre-ville.

⁴³⁶ Focus MDH Centre-ville.

⁴³⁷ Focus-group MDH Centre-ville.

⁴³⁸ Focus Pays'âges.

⁴³⁹ Focus RA Les Alpains.

⁴⁴⁰ Entretien René de Céglié.

Grenoble, mais les gens de l'extérieur viennent pas forcément dans le quartier [...]. C'est pas seulement ce qu'on entend, c'est ce qui est la réalité de l'environnement qui fait peur »⁴⁴¹.

-Un sentiment d'insécurité exacerbé par les agressions, dégradations et autres « rodéos » : certains habitants se disent en insécurité dans leur quartier du fait de l'incivilité dont font preuve certains jeunes, du trafic de drogue ou encore des « rodéos » à motos avec une vie nocturne très agitée⁴⁴². Negete Djefal indique que ce n'est pas tant l'environnement de vie que les comportements individuels qui insécurisent les personnes âgées : « *Les motos des jeunes etc. tout ça fait que ça nuit à l'environnement. Quand ya des motos, les personnes âgées sont pas très en sécurité par rapport à la vitesse des motos [...]. Et en plus avec les motos ça bouscule. Mais bien sûr les nuisances sonores c'est important* »⁴⁴³. Face à cela, les habitants tout comme les forces de l'ordre semblent démunis par peur de représailles. Ce sentiment est également renforcé en présence de **chiens laissés en liberté** dans les parcs ou aux abords des marchés⁴⁴⁴ : « *Un dimanche matin entre 9h et 11h vers la Place du marché [...], j'ai compté 21 chiens en liberté. Et des gros chiens hein pas de petits chiens* »⁴⁴⁵. Les **regroupements** de personnes ainsi que certaines nuisances nocturnes se sont révélées particulièrement anxiogènes pour les participants, comme le **manque d'éclairage public** qui accroît le sentiment d'insécurité des femmes seules⁴⁴⁶ : « *Je ne sors qu'avec mon mari le soir* » ; « *Tous les résidents d'ici, ils aiment ce quartier. Ils y sont attachés, vraiment oui. Mis à part ce sentiment d'insécurité... c'est pas de l'insécurité physique en fait. C'est pas cette insécurité-là en fait eux qu'ils ressentent, c'est plutôt les nuisances sonores, les scooters, les chiens. Après eux ils vont, ils vivent leur vie* »⁴⁴⁷. Du côté de la municipalité, on parle de **tranquillité publique** : « *En ce qui concerne les personnes âgées, les enjeux de tranquillité publique se situent aux abords des résidences personnes âgées ainsi qu'au niveau de l'adaptation des passages PM* »⁴⁴⁸.

-Des aînés victimes de démarchage intempestif : téléphonique et à domicile voire parfois la nuit, avec des arnaques à domicile de plus en plus fréquentes qui participent au renforcement du sentiment d'insécurité⁴⁴⁹. Les personnes âgées apparaissent plus vulnérables et seraient « repérées » selon les dires des participants : « *C'est dur pour les personnes âgées, les pauvres elles sont en mauvaise santé, elles voient pas bien... elles sont innocentes* » ; « *On peut avoir honte de le dire parce qu'on s'est fait avoir* »⁴⁵⁰. Elisa Martin est destinataire des mains courantes de la police nationale. Dès réception de ces mains courantes, l'élue fait le lien avec le CCAS afin de lutter contre l'intrusion de faux facteurs dans les immeubles de certains quartiers comme Malherbe.

⁴⁴¹ Entretien Negete Djefal.

⁴⁴² Focus MDH Teisseire-Malherbe, MDH Le Patio, entretien Negete Djefal, entretien Robert Darves-Blanc.

⁴⁴³ Entretien Negete Djefal.

⁴⁴⁴ Focus UIAD 2, MDH Le Patio.

⁴⁴⁵ Focus MDH Le Patio.

⁴⁴⁶ Focus MDH Centre-ville, focus UIAD 2, MDH Baladins, entretien Negete Djefal.

⁴⁴⁷ Entretien Negete Djefal.

⁴⁴⁸ Entretien Elisa Martin.

⁴⁴⁹ Focus Bobillot, MDH Teisseire-Malherbe.

⁴⁵⁰ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

-**Des nuisances générées par la vie urbaine qui mettent à mal la qualité de vie**⁴⁵¹ : du fait du trafic routier et aérien (hélicoptères à l'approche du CHU Grenoble Alpes) ou encore du crissement des rails du tramway à chaque passage⁴⁵². Autre élément porté à notre connaissance, le **squat des halls d'immeubles** par certains « jeunes » n'y habitant pas toujours⁴⁵³ (Bir Hakeim).

⑤ L'accès à l'information et à la communication

-**Les MDH considérées comme le principal lieu d'information** : avec une information relayée au moyen d'affichages et de plaquettes qui semble efficace selon les personnes interrogées. Sur le secteur 4, l'élu délégué souligne le rôle essentiel joué par les MDH dans l'accès aux droits des habitants : « *C'est la MDH qui est le lieu stratégique où les personnes âgées vont chercher l'information pour connaître les droits sociaux dont elles peuvent bénéficier. Sur le secteur, il y a deux MDH : une à Bajatière et une autre à Capuche* »⁴⁵⁴. Généralement implantés au sein de MDH, les **PAGI** sont également un lieu d'information privilégié pour les aînés grenoblois de par les plaquettes trimestrielles et l'affichage dans différents lieux de la Ville (comme les résidences autonomie, les MDH ou encore les MJC)⁴⁵⁵. Les **antennes Mairie** permettent à certains aînés d'avoir des informations et ce, au plus près de chez eux⁴⁵⁶. La **Maison du Tourisme** et les **bibliothèques** furent également citées comme lieux d'information pour tout ce qui a trait aux activités culturelles et de loisirs⁴⁵⁷.

📌 Préconisations :

PROFESSIONNELS/ELUS

- **32° Cibler également l'entourage (enfants notamment) des personnes âgées dans la conception des supports d'information, en tant que relais d'information.** Dans le cadre des PAGI, ce sont souvent les proches qui inscrivent la personne âgée⁴⁵⁸.
- **33° Augmenter le taux d'équipement en système d'affichage dynamique des différents lieux qui accueillent des personnes âgées afin de permettre une meilleure circulation de l'information**⁴⁵⁹.
- **34° En reprenant l'idée d'un « logo VADA », proposer un label Ville autour d'une charte sur l'accueil des usagers pour un meilleur *accueil*, une meilleure *accessibilité* et de meilleurs *services***⁴⁶⁰.

-**Des disparités entre équipements qui complexifient l'accès à l'information** : les personnes âgées ont relevé des disparités selon les équipements locaux fréquentés, avec des problèmes rencontrés au niveau de la communication des informations entre équipements mais aussi auprès du public (ex : absence de réponse aux mails adressés)⁴⁶¹. La

⁴⁵¹ Focus Bobillot.

⁴⁵² Focus MDH Centre-ville.

⁴⁵³ Focus MDH Centre-ville.

⁴⁵⁴ Entretien René de Céglié.

⁴⁵⁵ Focus MDH Capuche 1, entretien Denise Cotin.

⁴⁵⁶ Focus MDH Capuche 2.

⁴⁵⁷ Focus MDH Capuche 2.

⁴⁵⁸ Entretien Martine Zaza.

⁴⁵⁹ Entretien Marie-Aimée Martin.

⁴⁶⁰ Comité de pilotage VADA.

⁴⁶¹ Focus MDH Centre-ville.

problématique de la langue a également été mise en cause par certains comme étant un frein à la réalisation en autonomie des tâches administratives⁴⁶². En outre, certaines personnes ont l'impression que les événements organisés ne les concernent pas parce qu'elles n'ont pas eu accès ou accès tardivement à l'information (ex : affichage sur les axes principaux mais pas toujours dans les rues adjacentes)⁴⁶³. Certains aînés s'accordent sur le fait que l'information ne leur parvient pas toujours en temps et en heure : « *On reçoit des prospectus. Quand on dit qu'on veut quelque chose, ils nous envoient des prospectus. S'ils pouvaient nous consulter avant ce serait encore mieux [...]. On n'a pas toujours l'information. Si on prend le journal, on a des informations* »⁴⁶⁴.

📌 Préconisation :

HABITANTS

- 35° Proposer des cours de français aux aînés qui le souhaitent, afin qu'ils deviennent plus autonomes dans leurs tâches administratives⁴⁶⁵.

-Les médias pour s'informer et avoir une information de proximité : en effet, parmi les aînés interrogés, bon nombre d'entre eux disent regarder la télévision afin de rester informés sur l'actualité⁴⁶⁶ quand d'autres s'informent en lisant les publications papiers (« le petit bulletin », le journal)⁴⁶⁷ ou en écoutant la radio⁴⁶⁸ : « *Ah ben il y a des journaux ou toutes les revues, tous les petits papiers qu'il y a dans les Maisons des Habitants je prends hein [...]. Si j'ai envie de partir ce soir, je regarde s'il y a un spectacle, s'il y a une réunion ou telle chose, et je prends tout ce que je vois !* »⁴⁶⁹. A l'heure où les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées, bon nombre de personnes âgées font le choix de s'initier à l'informatique. Néanmoins, cet apprentissage ne se fait pas sans heurt et les encadrants constatent que les femmes sont généralement plus persévérantes que les hommes, et se découragent moins rapidement. Par ailleurs, l'association Age d'Or se mobilise également pour rassurer les aînés quant aux craintes liées à l'utilisation de l'outil informatique et notamment, au piratage sur Internet. Il semblerait que les reportages télévisés contribuent à exacerber leurs craintes⁴⁷⁰.

📌 Préconisation :

HABITANTS

- 36° Doter les résidences autonomie (Montesquieu) de postes informatiques ainsi que d'une connexion wifi qui seraient mis à la disposition des résidents⁴⁷¹.

-Des aînés qui se mobilisent pour diffuser l'information : sur le secteur 3, de nombreux habitants sont impliqués dans la rédaction de la lettre d'information de la MDH par le biais du Comité des âgés. Sa diffusion dans différents lieux de la Ville – pharmacies, écoles,

⁴⁶² Focus Pays'âges.

⁴⁶³ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁶⁴ Focus RA Les Alpains.

⁴⁶⁵ Focus Pays'âges.

⁴⁶⁶ Focus Pays'âges.

⁴⁶⁷ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁶⁸ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁶⁹ Focus MDH Capuche 2.

⁴⁷⁰ Entretien Lucile Berlioz.

⁴⁷¹ Focus MDH Capuche 1.

associations, montées d'immeubles – est en partie assurée par les grenoblois(e)s âgés⁴⁷². Ceci suscite des interprétations variables de la part des présents : certains déplorent que des individus attendent que l'information arrive jusqu'à eux⁴⁷³, tandis que d'autres pensent que *l'aller-vers* est une bonne manière de donner envie aux personnes de participer et de s'impliquer : « *Si elles se déplacent pas dans les structures, elles auront pas l'information. Mais il faudrait qu'on leur amène tout aussi, le problème c'est qu'il faudrait que tout arrive dans la boîte aux lettres* »⁴⁷⁴.

-Des générations peu habituées à demander : d'où l'émergence de certaines situation de non-recours. En effet, les retraités et personnes âgées regroupent des générations différentes, peu habituées à demander ou à s'informer sur leurs droits : « *On a été éduqués comme ça. Ma maman elle ne demandait rien* »⁴⁷⁵. Certaines personnes disent qu'elles n'ont jamais eu l'occasion de solliciter ou de faire des réclamations⁴⁷⁶. Matthieu Angotti constate que le public âgé est particulièrement exposé à la fracture numérique, dans l'accès à l'information : « *L'autre point sur lequel les personnes âgées sont plus exposées, réside dans la « fracture numérique ». Ce ne sont pas les personnes âgées qui vont passer par le numérique ou peu et elles ne vont donc pas compenser l'absence de contact physique par du numérique. Ce facteur isolement qui intègre la dimension numérique, expose particulièrement les aînés par rapport à la moyenne de la population [...]. Après, il y a le fait que les personnes âgées ont une histoire et se sont construites toute leur vie dans des systèmes de vie qui n'intégraient pas forcément le fait d'aller recourir à tel ou tel droit. De fait, dans leur construction mentale, dans leur vision du monde finalement, dans leur paysage, recourir n'existe pas, ce qui explique qu'elles n'ont pas le réflexe d'aller chercher quelque chose qui n'existe pas dans leur univers. Ceci se retrouve dans d'autres types de population, avec une surexposition du public âgé : recourir ne rentre pas dans le champ des possibles. Cette non culture du recours renvoie à la question de l'isolement puisque qu'il faut aller les chercher* »⁴⁷⁷. C'est pour cela que *l'aller-vers* rythme les actions proposées par l'association DIGI : « *L'aller-vers anime le dispositif DIGI. Aller-vers les personnes âgées qui n'ont pas l'habitude de demander* »⁴⁷⁸.

⑥ Les populations vulnérables et invisibles

-Derrière les vulnérables et invisibles, des populations différentes : la manière dont est définie la vulnérabilité est étroitement liée aux représentations sociales de chacun. A travers l'action menée par le CCAS, Matthieu Angotti met en évidence le **caractère multidimensionnel** de la vulnérabilité et ses conséquences notamment sur l'isolement des individus (âgés) : « *Le CCAS essaie de se positionner [sur des actions] de l'ordre de l'animation sociale et non pas juste sur de l'aide aux personnes vulnérables, mais son tropisme reste l'aide aux personnes vulnérables qui est son cœur de métier [...]. Il ne faut pas oublier qu'on vient en aide aux personnes vulnérables, vulnérables parce que des questions*

⁴⁷² Focus EPA Bouchayer.

⁴⁷³ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁷⁴ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁷⁵ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁷⁶ Focus MDH Capuche 1.

⁴⁷⁷ Entretien Matthieu Angotti.

⁴⁷⁸ Entretien Annick Piquet.

de santé, parce que des questions sociales : le CCAS s'adresse aussi beaucoup aux personnes âgées précaires, isolées, ayant des difficultés financières, dans leur logement, même s'il faut soutenir les personnes âgées qui ont seulement besoin d'un coup de main pour s'auto-organiser tout en faisant en sorte que les personnes âgées précaires et vulnérables aillent également de ce côté-là, qu'elles sortent de leur isolement. Le CCAS ne fait pas la charité. Il aide, il assiste mais il soutient et fait en sorte que les personnes en difficulté participent à des dynamiques d'animation sociale voire à des projets autonomes. C'est ça qui est bien, de balayer et de faire circuler les publics sans les laisser dans des cases avec une étiquette scotchée sur le front »⁴⁷⁹. Au niveau de la DSPE, le directeur présente l'action menée par les médiateurs pairs en santé comme un moyen pour repérer les **personnes en « situations de non-droit »** : « Il est possible qu'on aille rechercher les populations invisibles à travers l'action « médiateurs pairs en santé » qui vient de débiter [...]. Le personnel est recruté non pas par le diplôme, mais par rapport à leur vécu et leur parcours de soins un peu difficile. Les médiateurs pairs sont issus des quartiers et ont vocation à aller-vers les personnes et à être dans le repérage de situations de non-droit, de personnes dont on se dit que les professionnels ne verront jamais. Ils auront peut-être plus de facilité à s'insérer dans des halls d'immeubles etc. pour approcher des populations moins visibles [...]. L'idée est de trouver où sont les inconnus : ont-ils des problématiques d'accès aux droits, aux soins ? »⁴⁸⁰. Pour Denise Cotin, faire de l'aller-vers en allant à la rencontre de personnes âgées qui ne fréquentent pas le PAGI fait partie intégrante de ses missions : « Le PAGI implique un travail de coordination. C'est aussi d'aller chercher les gens, de mettre en valeur leurs savoirs faire et de travailler avec chacun »⁴⁸¹. Pour l'adjoint à l'action sociale, les populations invisibles ce sont aussi « des gens qui ne répondent pas aux rendez-vous avec les élus ou avec les acteurs sociaux »⁴⁸². Il souligne également la difficulté à toucher ces habitants qui pourraient recourir aux services d'action sociale du fait de la proximité de ces services avec les quartiers, mais ne le font pas. Sur ce point, la démarche VADA est pleine de promesses dans ce qu'elle entreprend pour accéder aux populations vulnérables et invisibles, et permet de faire le lien entre les différents services locaux. Christine Garnier évoque la situation des **personnes d'origine étrangère vieillissantes** qui rencontrent un certain nombre de difficultés qui les empêchent d'accéder à leurs droits⁴⁸³. C'est ce que confirme le directeur général du CCAS à travers la situation des « vieux migrants ou [d]es chibanis qui peuvent être dans des difficultés d'accès au minimum vieillesse, mais plutôt pour des questions d'allers-retours entre le pays d'origine et la France »⁴⁸⁴. Sur le secteur 6, le directeur de territoire constate que l'évocation des difficultés rencontrées par les **communautés d'origine étrangère** permet d'introduire un paramètre supplémentaire à savoir, la question du genre : « On parle souvent des « chibanis » qui se conjuguent au masculin, mais pas de la place des femmes »⁴⁸⁵. Les **personnes handicapées mentales** font également partie de ces « nouveaux » invisibles. Ils ont désormais la chance de vieillir, mais aussi plus de probabilités de perdre leurs parents dans l'avancée en âge⁴⁸⁶. L' élu délégué au secteur 4 met en évidence la **dimension culturelle** pour expliquer le fait que certaines populations ne participent pas

⁴⁷⁹ Entretien Matthieu Angotti.

⁴⁸⁰ Entretien Loïc Biot.

⁴⁸¹ Entretien Denise Cotin.

⁴⁸² Entretien Alain Denoyelle.

⁴⁸³ Entretien Christine Garnier.

⁴⁸⁴ Entretien Matthieu Angotti.

⁴⁸⁵ Entretien Jérôme Grand.

⁴⁸⁶ Entretien Christine Garnier.

aux activités proposées. En effet, celles-ci ne correspondent pas nécessairement à leurs habitudes avec des activités « *compliquées à appréhender par une partie de la population* »⁴⁸⁷. Les professionnels souhaiteraient pouvoir intégrer les **personnes âgées isolées** et donc potentiellement vulnérables, aux actions menées. Il est toutefois difficile d'aller à leur rencontre compte-tenu du fait qu'elles ne fréquentent bien souvent pas les dispositifs municipaux. L'association Age d'Or a eu toutefois l'occasion d'organiser des sessions auprès de personnes suivant des cours sociolinguistiques. L'objectif était de démontrer que la langue n'était pas un obstacle à la pratique de l'informatique⁴⁸⁸. La plupart des **immigrés âgés** accueillis à l'ODTI choisissent de rester dans le pays d'accueil, du fait de la perte des repères du pays d'origine. Certains rentrent de temps en temps mais ne souhaitent pas y rester de façon permanente pour des questions de droits (retraite, prestations sociales) : « *Dans la vie d'un immigré vieillissant, il y a une part de nostalgie de l'avant* »⁴⁸⁹.

✎ L'action menée par la DSPE et notamment par les médiateurs pairs, sera approfondie dans le second diagnostic participatif de la démarche VADA.

✎ Préconisations :

PROFESSIONNELS/ELUS

- **37° Simplifier les documents papiers, sites Internet et documents administratifs afin de les rendre accessibles aux populations d'origine étrangère vieillissantes** (ex : travaux menés par d'autres villes autour de la simplification de la langue française, pour faciliter l'accès à l'information des personnes déficientes intellectuelles, et de fait profitables à tous)⁴⁹⁰.
- **38° Inviter les agents de la Ville et du CCAS à se mettre en lien avec le tissu associatif pour pouvoir accéder à des populations éloignées des services publics, et avancer sur la question prégnante de l'accès aux droits.** Le tissu associatif ferait office de personne ressource qui permettrait de (re)nouer le contact entre les professionnels et les populations vulnérables et invisibles⁴⁹¹.
- **39° Intégrer la question de la mixité sociale, du genre et d'âge aux réflexions politiques de sorte à ce que ni les hommes, ni les femmes ne soient empêchés d'accéder à la Ville**⁴⁹².

AXE TRANSVERSAL

L'intergénérationnel

🌐 L'idée de passerelle est au cœur de la démarche VADA. Pour les aînés, la question de la transmission est essentielle. L'objectif est donc de multiplier les occasions de rencontre entre plusieurs générations afin de leur permettre d'être en lien pour lutter contre les représentations sociales générationnelles erronées.

⁴⁸⁷ Entretien Thierry Chastagner.

⁴⁸⁸ Entretien Lucile Berlioz.

⁴⁸⁹ Entretien Claude Jacquier.

⁴⁹⁰ Entretien Christine Garnier.

⁴⁹¹ Entretien Jérôme Grand.

⁴⁹² Comité de pilotage VADA.

● Participation sociale, engagements et citoyenneté ●

Qu'entend-t-on par « participation sociale » ? : Il s'agit d'un terme d'une grande diversité conceptuelle tant les acceptions de la participation sociale sont plurielles. Les chercheurs et notamment québécois, ont abondamment contribué à la conceptualisation de ce terme, en recensant les différentes manières dont il pouvait être défini : des activités de la vie quotidienne à « l'appartenance à des groupes organisés ayant une mission d'intérêt public »⁴⁹³.

Trois catégories regroupent les différents facteurs qui influencent la **participation sociale** des aînés :

Facteurs sociodémographiques : âge, sexe, niveau de scolarité, statut civil

Facteurs personnels : revenus, état de santé, expériences de vie, motivations

Facteurs environnementaux : accessibilité, représentations sociales et mentalités, attitudes des professionnels

La **participation sociale** serait à comprendre en considérant l'ensemble de ses définitions c'est-à-dire, dans sa globalité et dans sa diversité⁴⁹⁴.

- **Fonctionnement dans la vie quotidienne** : *participer socialement* implique de pouvoir accomplir ses activités quotidiennes (s'alimenter, communiquer) et de jouer ses rôles sociaux.
- **Interactions sociales** : *participer socialement* se réalise dans des situations d'interactions sociales, qui peuvent prendre la forme de visites à des amis ou d'activités hors du domicile.
- **Réseau social** : *participer socialement* suppose de faire partie d'un réseau d'interrelations présentant un minimum de stabilité et de réciprocité (relations d'amitié et de voisinage).
- **Associativité structurée** : *participer socialement* signifie prendre part à une activité à caractère social, réalisée dans une organisation dont le nom et les objectifs sont explicites (bénévolat dans un organisme



⁴⁹³ IVPSA, CEVQ (2008), « La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire ». p V.

⁴⁹⁴ IVPSA, CEVQ (2008), p VIII.

communautaire, implication dans un groupe de défense des droits des aînés).

>> LES IDEES FORTES

❶ L'engagement dans la démarche VADA

-Dès 55 ans : un enjeu pour les habitants comme pour les professionnels : pour les professionnels impliqués, cette tranche d'âge invite à réfléchir sur de nouvelles manières de communiquer avec un axe important autour de la prévention. Néanmoins, certains professionnels indiquent que cet effort de projection et d'anticipation de son propre vieillissement demande un certain temps, et que ce sont les générations de futurs retraités qui entendront davantage ce message : « *La personne âgée, elle va vieillir progressivement et du coup elle va s'adapter progressivement à son logement, quitte à un moment à se dire : « Bon ben je peux plus sortir » et puis y rester. Donc, je vois mal les personnes prendre les devants. La question de l'anticipation, elle commence un peu à rentrer dans les mœurs mais pas pour les personnes âgées actuelles. C'est-à-dire que pour les futures personnes âgées, ça commence à rentrer sur le fait que voilà 60 ans on se décide à regarder en se disant : « Ben d'ici quelques années, ça peut être difficile de monter les marches, faudrait peut-être que je regarde pour un logement plus adapté, plus accessible »*⁴⁹⁵. Claude Fages présente les enseignements tirés d'une enquête sur l'habitat menée par Alertes 38 : « *A 60 ans, c'est trop tôt, on y pense pas trop [...]. L'autre point fort extrêmement important, c'était : « Je veux rester chez moi ou au pire je veux rester dans mon village, dans ma ptite vie ». Grenoble à mon avis, ce serait sur son quartier. Donc tout ça pour dire que c'est pas gagner de convaincre ce public-là qui a pas trop envie d'entendre parler de ça, parce que ça va bien »*⁴⁹⁶. Plus largement, les personnes âgées immigrées se retrouvent souvent entre-elles et sont parfois isolées chez elles, sans avoir de lien réel avec l'extérieur. La démarche VADA présente l'intérêt « *de cibler ces personnes et de l'intégrer dans la vie sociale de la Ville »*⁴⁹⁷. **Les habitants âgés** se reconnaissent peu à peu dans cette démarche même si de prime abord l'ouverture dès 55 ans peut surprendre : « *Dans le groupe apparemment je suis l'une des plus jeunes, je me demande même ce que je fais là ! Quand j'ai eu le papier je me suis dit : « mais qu'est-ce que c'est, ça ne me concerne pas ». Quand j'ai vu l'âge je me suis dit : « ah malheureusement je suis concernée ! ». Donc ça fait sourire ! »*⁴⁹⁸. **Du côté des élus** : Pour Christine Garnier, l'aspect technique ou technologique est tout aussi important, pour faire avancer les réflexions au niveau de l'agglomération pour tout ce qui a trait à la domotique et à l'informatique. L'objectif serait d'initier les personnes qui avancent en âge et ce dès 55 ans⁴⁹⁹.

⁴⁹⁵ Entretien Stéphanie Renaux.

⁴⁹⁶ Entretien Claude Fages.

⁴⁹⁷ Entretien Claude Jacquier.

⁴⁹⁸ Focus EPA Bouchayer.

⁴⁹⁹ Entretien Christine Garnier.

📌 Préconisations :

HABITANTS

- 1° Intégrer des personnes de générations différentes lors des focus-groups organisés dans le cadre de la démarche « Ville amie des aînés » afin de favoriser les engagements citoyens intergénérationnels⁵⁰⁰.

PROFESSIONNELS/ELUS

- 2° Intégrer les travaux menés dans le cadre de la démarche VADA aux réflexions déjà engagées concernant l'accessibilité du logement et la mobilité des aînés afin de dégager des préconisations⁵⁰¹.

-Participer à « Ville amie des aînés », un engagement citoyen : si de nombreux participants conçoivent leur participation aux focus-groups VADA comme un engagement citoyen à part entière, certains auraient souhaité que ces groupes de parole laissent davantage de place à l'intergénérationnel.

② La démocratie locale

-Des manières différentes d'exprimer sa citoyenneté pour des citoyens pluriels : difficile de mettre des mots sur sa citoyenneté. Pour certains citoyens, être citoyen passe déjà par le fait d'**habiter la ville** : « Je suis citoyen tant que je vis dans une Ville, dans un quartier »⁵⁰². Pour d'autres, être citoyen c'est avoir la possibilité de jouir de ses **droits**⁵⁰³ ou encore de **manifeste**r pour s'opposer à un projet ou à une mesure avec laquelle on est en désaccord⁵⁰⁴. La citoyenneté s'incarne également à travers la participation à des **activités**, organisées ou non par la Ville. Le fait de **voter**, d'accomplir son devoir civique est également perçu par une grande partie des participants comme un acte citoyen⁵⁰⁵. A la directrice de la résidence Le Lac d'ajouter que « les personnes âgées sont attachées au vote »⁵⁰⁶. Est considéré comme citoyen, celui qui apporte son **aide** et **est à l'écoute** d'autres personnes et notamment des plus âgés⁵⁰⁷ : « Je peux dire oui effectivement je me sens citoyenne au travers de ma vie familiale, au niveau des personnes âgées qui sont autour de moi dans mon quartier, dans les activités associatives aussi »⁵⁰⁸. La citoyenneté peut aussi s'exprimer en **donnant son avis**, en se **tenant informé de ce qu'il se passe** : « Si être citoyen, c'est s'occuper des autres, s'investir pour son quartier, son secteur oui. En dehors de ça, je fais comme tout le monde je vote, je m'occupe beaucoup [...]. Après, je pense que c'est chacun qui vit sa citoyenneté comme il peut, comme il veut, à sa hauteur et puis à sa santé »⁵⁰⁹ ; Etre citoyen, c'est se « tenir au courant de ce qu'il se passe en France »⁵¹⁰. Pour bon nombre de personnes, la citoyenneté passe par le fait de s'impliquer dans la **vie sociale locale**, dans la vie de son

⁵⁰⁰ Focus UIAD 2.

⁵⁰¹ Entretien Alain Denoyelle.

⁵⁰² Focus UIAD 2, MDH Capuche 2, RA Les Alpains.

⁵⁰³ Focus UIAD 2.

⁵⁰⁴ Focus EPA Bouchayer.

⁵⁰⁵ Focus EPA Bouchayer, RA Les Alpains.

⁵⁰⁶ Entretien Negete Djefal.

⁵⁰⁷ Focus EPA Bouchayer, MDH Capuche 1.

⁵⁰⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁰⁹ Focus EPA Bouchayer.

⁵¹⁰ Focus MDH Capuche 1, RA Les Alpains.

quartier en devenant membre d'une **Union de quartier** par exemple⁵¹¹. Pour les grenoblois(e)s qui ne se sentent pas ou plus citoyens, c'est en raison d'une certaine **vulnérabilité** ressentie. Cette vulnérabilité découle d'une absence de protection vis-à-vis de la vie urbaine : « *Je ne suis pas protégé [...]. Je risque ma vie n'importe où. Où que je passe, je risque ma vie, on peut me tuer* »⁵¹².

Préconisations :

PROFESSIONNELS/ELUS

- **3° Mettre en place un Comité des personnes âgées au sein de la Ville qui leur permettrait de formuler des préconisations et de faire part de leurs revendications**⁵¹³.
- **4° Mieux travailler sur le handicap visuel afin de permettre à chacun quel que soit son âge et/ou son handicap, d'exercer ses droits civiques** (ex : bulletins en gros caractères, en braille etc.)⁵¹⁴.

-Les grenoblois : de fervents acteurs de la vie sociale locale : de nombreux individus âgés sont engagés dans les Unions de quartier, dans des associations de défense des consommateurs, dans des MJC⁵¹⁵ ou encore dans des associations en lien avec le vieillissement. Sur le secteur 6, Mahrez Kheridji constate que les gens âgés sont véritablement moteurs dans les associations : « *Il reste dans les associations, des gens retraités qui ont plus temps que ceux qui travaillent. Ce sont eux qui font tourner l'association* »⁵¹⁶. A ce sujet, Alain Denoyelle salue la forte implication des retraités dans les associations et leurs Conseils d'administration, ou encore leur engagement en tant que bénévoles dans les clubs et Unions de quartiers. L'élu regrette toutefois que les jeunes ne soient pas davantage présents dans les CCI, souvent portés par des habitants âgés : « *les CCI doivent forger la participation de tous pour que les gens puissent discuter ensemble de différents domaines comme le vieillissement, l'économie etc.* »⁵¹⁷. Le président de l'Union de quartier des Eaux-Clares salue le travail mené par les personnes âgées qui sont de véritables moteurs des actions menées : « *L'Union de quartier organise des animations dans le quartier, avec l'aide du Fonds de Participation des Habitants [...]. Des animations pour les enfants et des sorties culturelles sont organisées chaque année. Ces activités sont essentiellement portées par les personnes âgées. Leur implication est un atout majeur parce que sans elles, beaucoup de projet et d'activités ne verraient pas le jour* »⁵¹⁸. Sur le secteur 3 toujours, de nombreux participants se sont saisis des nouveaux dispositifs de démocratie locale mis en œuvre par la municipalité afin de s'impliquer dans la vie publique locale : assises citoyennes, conseils citoyens indépendants, tables de quartier⁵¹⁹. Les personnes âgées vivant en établissement d'hébergement valorisent le fait de participer à la vie de la résidence, participation qui se traduit aussi pour certains par le fait de siéger au Conseil de la

⁵¹¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵¹² Focus EPA Bouchayer.

⁵¹³ Entretien Nicolas Marzocca.

⁵¹⁴ Comité de pilotage VADA.

⁵¹⁵ Focus MDH Prémol.

⁵¹⁶ Entretien Mahrez Kheridji.

⁵¹⁷ Entretien Alain Denoyelle.

⁵¹⁸ Entretien Robert Darves-Blanc.

⁵¹⁹ Focus EPA Bouchayer.

Vie Sociale (CVS)⁵²⁰. Pour Martine Zaza, les PAGI contribuent entre autres « à renforcer le rôle de citoyen des personnes âgées, à faire que les gens soient acteurs de leur vie et non des spectateurs »⁵²¹. Quant au secteur et plus particulièrement sur le quartier Saint-Laurent, l'ex-président de l'Union de quartier et coordonnateur du CLUQ, fait part de la difficulté à mobiliser des habitants dans un quartier de transit : « On a beaucoup de peine à faire vivre l'Union de quartier, parce que tout le monde passe. Autrement dit, c'est un quartier de transit »⁵²².

-Des aînés oubliés des pouvoirs publics ? C'est en tout cas le sentiment partagé par un certain nombre d'individus. En effet, la plupart d'entre eux ont le sentiment de ne pas être écouté par les pouvoirs publics et laissent apparaître une forme de lassitude⁵²³ : « Non pas du tout, ils ne tiennent pas compte de nous » ; « La Ville change. On vous demande pas votre avis »⁵²⁴. « J'ai déjà participé à plusieurs réunions. On ne tient pas à nos paroles, on ne tient pas à ce que nous disons à ce que nous demandons. Nous, on dit des choses, eux ils disent seulement ça marche bien, ça marche bien »⁵²⁵. Les aînés sont en demande pour s'impliquer dans différents dispositifs et instances de concertation des habitants. Cependant, la sectorisation peut parfois être un frein à leur participation. C'est le cas des tables de quartiers organisées exclusivement sur les quartiers « Politique de la ville » et auxquelles les habitants des quartiers voisins ne peuvent pas se joindre⁵²⁶ : « On parle de l'engagement des citoyens, ok d'accord la Ville propose des trucs. On y va, on fonce. On en a fait des réunions sur les conseils citoyens indépendants et puis on a discuté voilà. Il y avait beaucoup de gens qui avaient des inquiétudes sur ce que va être notre participation et tout ça. Puis au moment où on veut s'impliquer, bah non, vous nous intéressez pas. Moi je l'ai traduit comme ça. Donc maintenant moi [...] je prends de la distance avec tout ce que la Ville peut proposer, et là je suis venu effectivement un petit peu à reculons. Mais je préfère consacrer mon énergie à un travail sur le terrain dans mon secteur, dans mon quartier que de perdre du temps à des soirées, à des réunions ou à des assises et tout ce que vous voulez. Je trouve ça un peu dommage »⁵²⁷. Tout ceci contribue à faire émerger un sentiment de non-reconnaissance des pouvoirs publics vis-à-vis de la population âgée.

-Se réunir collectivement pour gagner en représentativité ? Sur ce point, il est manifeste que les focus-groups ont permis de mettre en évidence certaines divergences. Pour une part des répondants, l'avis des personnes âgées n'est pas pris en compte dès lors que l'association à laquelle elles adhèrent n'a pas de rapport de force⁵²⁸. En résumé, les habitants âgés aimeraient que leur point de vue soit davantage pris en considération et pèse sur les décisions prises.

⁵²⁰ Focus MDH Capuche 1.

⁵²¹ Entretien Martine Zaza.

⁵²² Entretien Jean-Pierre Charre.

⁵²³ Focus MDH Capuche 1.

⁵²⁴ Focus MDH Capuche 1.

⁵²⁵ Focus MDH Baladins.

⁵²⁶ Focus EPA Bouchayer.

⁵²⁷ Focus EPA Bouchayer.

⁵²⁸ Focus Pays'âges.

③ Le sentiment d'utilité et le bénévolat

-**Des retraités qui se sentent utiles... mais une représentation variable de leur utilité** : dans un premier temps, ce sentiment d'utilité fut associé à la **dimension économique** à l'échelle de la société : « *Les retraités dépensent, ça fait tourner l'économie* »⁵²⁹. D'autres ont évoqué le fait de s'acquitter de leurs **impôts**. C'est à travers leur rôle de contributeur que les aînés continuent à se sentir utiles. Secondairement, le sentiment d'utilité s'exprime à travers la **solidarité familiale**, par exemple en apportant une aide (financière) à ses enfants et petits-enfants ou encore en **apportant son aide** à ses voisins ou à d'autres personnes⁵³⁰ : « *On est forcément utile par des engagements associatifs et par le fait de dépanner des fois ses voisins* »⁵³¹. Enfin, la **transmission** et le **partage d'expérience** permettent à certains individus âgés de se sentir véritablement utiles⁵³² : « *Une personne âgée a quand même son expérience et est contente de la partager* »⁵³³ ; « *Bon en théorie on dit que les personnes âgées peuvent apporter beaucoup de choses aux générations futures. C'est sûr, mais enfin il faut être vraiment intégré dans la société et tout. Dans le cadre familial c'est certain, mais ça dépasse pas facilement le cadre familial. C'est-à-dire qu'il faut créer des activités attractives entre les générations, qu'il y ait des activités à partager ensemble* »⁵³⁴. Le sentiment d'utilité passe pour certains par leur implication dans des **associations**, et parfois les postes « à responsabilités » qu'ils y occupent⁵³⁵ : « *Oui on se sent utile. Moi je suis présidente des anciens de la cité et je donne des cours de peintures dans une maison de retraite, et puis de la gymnastique. Ça prend du temps !* ». De nombreuses personnes disent se sentir utiles simplement en pratiquant des **activités** : « *Oh oui ! On ne vieillit pas, on reste toujours jeune. On ne vieillit pas quand on fait des choses comme disent des jeunes [...]. Mais est-ce que nos enfants se rendent compte que nous sommes utiles ?* » ; « *On fait si on nous demande de faire mais si on ne nous demande pas, on ne fait pas. Ce qu'on fait est utile pour les autres, mais plus utile pour nous* »⁵³⁶. D'autres au contraire ne parlent pas d'utilité, mais de **rôle** que les personnes âgées ont à jouer. Certains participants vont même jusqu'à dire qu'ils ne se sentent pas utiles du fait qu'on ne les sollicite plus : « *Vous savez quand on est vieux, plus personne nous demande rien. Je propose pas, j'attends qu'on vienne vers moi* »⁵³⁷. Au fil des années, les personnes âgées n'auraient plus de rôle spécifique à jouer pour quelques-uns, invoquant un motif générationnel : « *Ya plein de jeunes, vaut mieux que ce soit les jeunes ! Quel rôle qu'on a à jouer les personnes âgées ?* »⁵³⁸. Lucille Lheureux partage ce point de vue dans le sens où elle ne pense pas que les personnes âgées aient un rôle spécifique à jouer : « *J'ai du mal à scinder les publics [...]. La citoyenneté va bien au-delà du seul rôle de citoyen. Chacun participe d'une manière ou d'une autre à la vie publique au cours de sa vie et ce, quelle qu'en soit la forme* »⁵³⁹. D'autres habitants âgés associent le sentiment d'utilité au fait d'exercer une **activité professionnelle** : être à la retraite, vieillir ferait ainsi perdre ce

⁵²⁹ Focus Bobillot.

⁵³⁰ Focus UIAD 2, MDH Capuche 1, MDH Teisseire-Malherbe.

⁵³¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵³² Focus MDH Capuche 2.

⁵³³ Focus Bobillot.

⁵³⁴ Focus MDH Capuche 2.

⁵³⁵ Focus EPA Bouchayer.

⁵³⁶ Focus RA Les Alpines.

⁵³⁷ Focus MDH Capuche 1.

⁵³⁸ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵³⁹ Entretien Lucille Lheureux.

sentiment : « *Je fais rien au niveau social depuis longtemps et là je peux pas dire que je me sens utile non [...]. Non moi je n'ai pas conscience d'apporter quelque chose pour l'instant ni à la vie sociale, ni rien du tout. Même si je vais participer à des actions et tout je me sens pas tellement impliquée... Alors qu'avant j'étais vraiment impliquée. Avant, je travaillais, je militais et tout je me sentais impliquée, mais maintenant, plus rien* »⁵⁴⁰ ; « *C'est difficile de dire si on est utile parce que la modestie nous empêche de le dire parce que dès lors qu'on est plus en activité professionnelle, on a absolument l'impression d'un décrochement* »⁵⁴¹. Dans un prolongement identique, se sentir utile serait tributaire du nombre de **contacts** que l'on a : « *Quand on n'a pas non plus beaucoup de contacts, on peut pas se rendre utile [...]. Quand on me demande un service, je le fait avec plaisir mais je me sens pas utile* »⁵⁴². Avec l'avancée en âge, se sentir utile ne serait plus aussi essentiel pour une poignée de répondants : « *Ben je me dis après tout, il est peut-être temps de plus toujours forcément chercher à être utile. Comme par ailleurs je suis des cours de langue, je fais plein de choses à l'extérieur* »⁵⁴³. Pour les « chibanis », les aînés ont la responsabilité d'orienter les enfants notamment en les encourageant à faire davantage que ce que leurs parents ont fait⁵⁴⁴. Pour se sentir utile, « *il faut s'intéresser, s'occuper, je pense que voilà c'est ça. Si vous allez pas vers les autres, si vous bougez pas de chez vous c'est sûr que vous ne pouvez pas faire des trucs [...]. Un retraité qui veut s'occuper, il a de quoi* »⁵⁴⁵.

-Quelle place dans la société lorsqu'on avance en âge ? C'est justement l'une des questions qui fut posée aux participants lors des focus-groups : vous sentez-vous intégrés, membres à part entière de la société ? Là encore, les réponses qui en découlent font appel à la subjectivité de chacun. Certaines personnes pensent être une **charge**, un **fardeau** pour leurs descendants et plus largement pour la société : « *On est un poids pour la société et notamment dans l'avenir* »⁵⁴⁶. A ce sentiment peut également se surajouter celui de se **sentir redevable** vis-à-vis de la société : « *La société m'a pris en charge tout au long de ma vie active. Je me sens redevable* »⁵⁴⁷. Plus largement, certaines personnes pensent que la société d'aujourd'hui est moins respectueuse que la société d'autrefois⁵⁴⁸.

-S'engager dans la vie associative pour participer socialement : c'est le cas de la majorité des individus interrogés qui possèdent une carte de membre d'une association ou d'un club⁵⁴⁹. Sur le secteur 4, l'élu délégué salue le travail mené par les MDH qui contribue au développement de la vie associative : « *Les personnes âgées viennent. Il y a une vie associative qui se développe plus qu'avant parce que les MDH jouent un rôle fédérateur autour d'elles pour le vivre ensemble* »⁵⁵⁰. Si s'investir dans d'autres activités est souhaité par la plupart des aînés une fois à la retraite, ce n'est pas chose aisée. En effet, quelques personnes ont fait part de leurs **difficultés à s'intégrer** dans des clubs sportifs, perçus

⁵⁴⁰ Focus MDH Capuche 2.

⁵⁴¹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁴² Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁴³ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁴⁴ Focus Pays'âges.

⁵⁴⁵ Focus EPA Bouchayer.

⁵⁴⁶ Focus UIAD 2.

⁵⁴⁷ Focus UIAD 2.

⁵⁴⁸ Focus EPA Bouchayer, MDH Capuche 2.

⁵⁴⁹ Focus MDH Capuche 1.

⁵⁵⁰ Entretien René de Céglié.

comme « *des groupes fermés* »⁵⁵¹ dès lors que l'on ne correspond pas aux standards de la plupart des adhérents⁵⁵². Ces « groupes fermés » ne seraient pas non plus propices à la venue de personnes plus jeunes qui leur préfèrent les collectifs, jugés moins formels⁵⁵³. Par là même, la retraite peut être vécue comme une **étape difficile du parcours de vie**. C'est le cas pour les membres de la communauté maghrébine qui imputent à la retraite, une perte des repères et du rythme de vie⁵⁵⁴. L'investissement au sein d'associations peut également être une manière pour la population âgée de se créer d'autres repères. L'engagement (formel) serait aussi plus facile pour les individus qui maîtrisent la **langue** : « *C'est plus facile parce qu'on « speak »* »⁵⁵⁵. Cet engagement peut également prendre la forme d'une **aide apportée à autrui** (ex : visiter les personnes malades à l'hôpital ; aider les SDF pendant les repas)⁵⁵⁶. D'autres formes de participation sociale plus informelles ont pu être mises en évidence. Il s'agit principalement de la **garde des petits-enfants**, garde qui s'intensifie une fois à la retraite⁵⁵⁷. Bon nombre de personnes souhaiteraient s'engager, s'investir dans une association mais ne savent pas **ni ce qui existe, ni à qui s'adresser**⁵⁵⁸. D'autres encore se définissent comme des **militants syndicaux** quand d'autres adhèrent à des **clubs**⁵⁵⁹. Pour Matthieu Angotti, la participation sociale des retraités s'articule avec les actions menées par la municipalité dans le domaine du soutien aux initiatives propres aux personnes âgées : « *Il y a ce que fait la Ville, ce que la Ville fait avec les personnes âgées et ce que les personnes peuvent faire par elles-mêmes. C'est un état d'esprit à développer, cette capacité à venir en soutien comme c'est déjà le cas pour bon nombre de clubs de personnes âgées à Grenoble. On souhaite qu'ils portent leurs propres projets. Il peut également y avoir des projets qui ne passent pas nécessairement par les clubs ou les Unions de quartier et dans lesquels on retrouvera beaucoup de personnes âgées. Cette dimension de soutien aux projets des personnes âgées est essentielle. Ils sont en capacité de s'auto-organiser d'une certaine façon à travers des loisirs, de la culture, du bénévolat [...]. Il y a vraiment ce que la Ville fait en mode guichet descendant, ce qu'elle fait avec les aînés et que ce qu'ils font eux avec son soutien* »⁵⁶⁰. A Jérôme Grand d'ajouter : « *Le tissu associatif du secteur est très riche, d'autant plus que le quartier fait partie du périmètre de la politique de la ville depuis longtemps. Cela a du à favoriser les initiatives associatives* »⁵⁶¹. La première adjointe met en évidence une autre dimension de la participation sociale des personnes âgées à la retraite, à travers l'accompagnement scolaire. En collaboration avec l'adjoint délégué aux écoles (Fabien Malbet), Elisa Martin développe actuellement une initiative destinée à mettre en relation des jeunes avec des personnes âgées pour que ces dernières aident les jeunes à intégrer une entreprise⁵⁶².

⁵⁵¹ Focus MDH Centre-ville.

⁵⁵² Focus EPA Bouchayer.

⁵⁵³ Focus UIAD 2.

⁵⁵⁴ Focus Pays'âges.

⁵⁵⁵ Focus Pays'âges.

⁵⁵⁶ Focus MDH Capuche 1.

⁵⁵⁷ Focus MDH Capuche 2.

⁵⁵⁸ Focus MDH Capuche 2.

⁵⁵⁹ Focus MDH Capuche 2.

⁵⁶⁰ Entretien Matthieu Angotti.

⁵⁶¹ Entretien Jérôme Grand.

⁵⁶² Entretien Elisa Martin.

📖 Préconisation :

HABITANTS

- 5° Renforcer l'information auprès du public sur la possibilité pour des associations ou des collectifs d'occuper gratuitement les salles situées dans les MDH et les salles annexes pour leurs réunions et leur faciliter l'accès⁵⁶³.

-Accepter que le bénévolat se transforme avec les nouvelles générations de retraités : les participants ont exprimé leur souhait de s'investir dans le bénévolat, mais différemment. La représentation que l'on a généralement du bénévolat, correspond au fait de s'impliquer dans une association à vocation humanitaire, solidaire. Or, plusieurs retraités ont permis de mettre en visibilité une autre dimension du bénévolat, un bénévolat « citoyen » : *« Il faut être retraité pour pouvoir s'en occuper (en parlant de l'association LAHGGLO) [...], être là-dedans et puis ça prend énormément de temps [...] parce qu'il faut assimiler énormément d'informations. C'est un travail de bénévolat mais pas dans l'humanitaire. C'est un travail de bénévolat dans la citoyenneté »*⁵⁶⁴. De fait, l'engagement bénévole a souvent été défini comme quelque chose de personnel qui ne doit en aucun cas être une contrainte : *« Il y a des gens qui ont des activités, qui vont faire de la gym... Et puis vous avez ceux qui vont aussi faire de la marche, de la peinture tout ce que vous voulez, et qui vont aussi s'engager en tant que bénévole. Et on peut très bien ne pas vouloir ou ne pas avoir d'envie, je ne sais pas comment on peut qualifier ça, de faire du bénévolat pour les autres »*⁵⁶⁵ ; *« Il y a des fois où je me dis que j'ai assez donné, que j'ai beaucoup donné... Alors parfois j'ai juste envie de liberté. Quand j'étais jeune, je me souviens que je me suis occupée des personnes âgées, j'ai gardé des personnes âgées pendant 20 ans et ben maintenant... je n'ai plus envie »*⁵⁶⁶. Les aînés interrogés sont bénévoles dans différentes associations telles que les Restos du Cœur, le Secours Catholique ou encore une banque alimentaire⁵⁶⁷. Faire du bénévolat serait une manière de rester en lien avec d'autres personnes et de faire des rencontres, tout en donnant de son temps. Pour l'exemple, ces nouvelles formes de bénévolat impliquent d'occuper un « poste » qui soit le moins difficile et le moins contraignant possible, surtout au niveau physique : *« On choisit le poste qui nous convient le mieux. Moi je sais que je prends le poste qui est le moins difficile et puis qui me convient le mieux. Il y a même des postes d'accueil qui ne posent pas de problèmes »*⁵⁶⁸. S'ajoute à cela, la **problématique du renouvellement des bénévoles** à laquelle de nombreuses associations sont confrontées du fait de leur vieillissement : *« Et bien moi j'étais membre d'une association pour rapatriés et puis ils ont vieilli et ceux qui étaient au bureau n'ont pas eu de remplaçants, finalement ça s'est arrêté [...]. Ya plus d'association. Les jeunes n'ont pas suivi et donc ceux qui étaient volontaires dans les bureaux tout ça ont vieilli aussi et ils ont eu des problèmes de santé tout ça et puis ça s'est arrêté »*⁵⁶⁹.

⁵⁶³ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁶⁴ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

⁵⁶⁵ Focus EPA Bouchayer.

⁵⁶⁶ Focus RA Les Alpains.

⁵⁶⁷ Focus MDH Capuche 1 et 2.

⁵⁶⁸ Focus MDH Capuche 2.

⁵⁶⁹ Focus MDH Teisseire-Malherbe.

AXE TRANSVERSAL

Les populations vulnérables et invisibles

☸ Ce sont bien souvent des populations fragilisées par la vie et/ou par le vieillissement. Des individus qui ne fréquentent pas ou peu les équipements publics, méconnus des professionnels et des associations. A travers VADA, l'objectif est d'aller à leur rencontre et de donner la parole à un public moins visible sur l'espace public.

Pour rappel

✍ La démarche « Ville amie des aînés » (VADA) est une **démarche internationale** créée par l'OMS en 2005.

✍ Elle est **participative** et **transversale**.

✍ Portée au niveau de la **Ville** (Département Ville Solidaire et Citoyenne), afin de valoriser la **citoyenneté des aînés**, qui doit demeurer et ce indépendamment de l'avancée en âge et/ou de l'altération de certaines capacités.

✍ Ouverte à tout(e) grenoblois(e) ayant au moins **55 ans** afin d'impulser une dynamique d'**anticipation du vieillissement** afin de prévenir les situations d'urgence, souvent peu en phase avec les choix de vie des personnes.

✍ Repose sur la conduite d'un **diagnostic de l'existant** sur chacune des 6 thématiques : **Habitat et environnement ; Lien social et solidarité ; Participation sociale, engagements et citoyenneté ; Santé et autonomie ; Transports et mobilité ; Culture, sports et loisirs.**

✍ L'objectif est de mettre en évidence tout ce que la Ville de Grenoble comporte de **favorable** aux aînés, les **initiatives** déjà engagées mais aussi les **limites** et **obstacles** auxquels cette population peut être confrontée.

*Pour que toutes les générations trouvent leur place et vivent bien
à Grenoble, votre mobilisation est essentielle*

Pour en savoir plus :

Carlyne BERTHOT, Chargée de mission

☎ 06 49 52 89 68

@ <http://www.grenoble.fr/1000-ville-amie-des-aines.htm>

Annexe n°1 –

**Liste des acteurs locaux et municipaux impliqués dans la démarche
VADA
Diagnostic participatif 2016**

●ACTEURS MUNICIPAUX			
Ville et CCAS de Grenoble			
Adjoints, élus de secteurs et conseillers municipaux	Personnels municipaux		
	<p align="center">Matthieu Angotti Directeur général du CCAS/DGA Ville Solidaire et Citoyenne</p> <p align="center">Fouzia Amari Agent de développement local</p> <p align="center">Loïc Biot Directeur DSPE</p> <p align="center">Marion Brunat-Mortier Directrice déléguée DEH</p> <p align="center">Sébastien Eychenne Educateur-animateur jeunesse</p> <p align="center">Jérôme Grand Directeur de territoire – Secteur 6</p> <p align="center">Karim Lakhal Educateur-animateur jeunesse</p> <p align="center">Véronique Le Jeune Directrice DAT</p> <p align="center">Carine Massa Directrice DEH</p> <p align="center">Salim Messaoudi Educateur-animateur jeunesse</p> <p align="center">Emilie Oddos Chef de cabinet du Maire</p> <p align="center">Jean-Yves Pichot Directeur délégué DIOS</p> <p align="center">Assane Saidi Responsable RERS – Secteur 6</p>		
	PAGI Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle	Résidences autonomie Ex foyers- logements	EHPAD Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Elisa Martin 1 ^{ère} Adjointe, Parcours éducatif et tranquillité publique	Secteur 1 Louis Renaud	Les Alpains (sect. 4) Christiane Pech	Saint-Bruno (sect. 1) Monique Baillargeon

Vincent Fristot Adjoint Urbanisme, logement/habitat et transition énergétique	Secteur 2 Martine Zaza	Le Lac (sect. 6) Negete Djeffal	
Lucille Lheureux Adjointe Espaces publics et nature en ville	Secteur 3 Marie-Aimée Martin		
Alain Denoyelle Adjoint Action sociale	Secteur 4 Denise Cotin		
Laurence Comparat Adjointe Open Data et logiciels libres	Secteur 5 Muriel Malka		
Marina Girod de l'Ain Adjointe Evaluation et prospective			
Laëtitia Lemoine Adjointe déléguée au secteur 3			
René de Céglé Conseiller municipal délégué au secteur 4			
Thierry Chastagnier Adjointe délégué au secteur 5 et à la sécurité civile			
Maryvonne Boileau Conseillère municipale déléguée Politique de la ville			
Christine Garnier Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité 5 ^{ème} Vice-présidente de la Métro, déléguée à l'habitat, au logement et à la politique foncière			
Métro			
Stéphanie Renaux			
●ACTEURS LOCAUX			
Unions de quartier		Associations	
Comité de liaison des unions de quartier (CLUQ) UQ Eaux-Claires UQ Ile Verte UQ Malherbe UQ Saint-Laurent Rive Droite UQ Villeneuve 1		Age d'Or Alertes 38 DIGI Maison pour tous Saint-Laurent ODTI Pays'âges Réseau Parasol Dispositif « Voisin'âge »	
Bailleur social		Appartements regroupés à services partagés	
ACTIS		Les Vignes	

Annexe n°2 –

Tableau récapitulatif des préconisations par thématique

<i>Thématique</i>	<i>N°</i>	<i>Action proposée</i>	<i>Par qui ?</i>	<i>Renvoi rapport de synthèse</i>
<u>HABITAT ET ENVIRONNEMENT</u>	1	Assouplir les règles d'attribution des logements sociaux pour les propriétaires confrontés à des difficultés au cours de l'avancée en âge	Focus EPA Bouchayer	p 92
	2	Faciliter les mutations résidentielles au sein de l'habitat social en partenariat avec les bailleurs	Alain Denoyelle	p 92
	3	Penser aux travaux d'aménagement du logement de personnes qui avancent en âge, en amont de la chute et anticiper un éventuel déménagement	Christine Garnier	p 92-93
	4	Créer une sorte de Maison des Habitants en lien avec le CCAS, un lieu dédié au conseil, à la prévention et à l'anticipation sur toutes les questions inhérentes au logement des personnes âgées	Stéphanie Renaux	p 93
	5	Travailler sur l'évolutivité des logements au cours de la vie. L'évolutivité est ici entendue dans le sens de logements qui auraient une pièce en plus à un moment donné, qui pourrait « disparaître » au besoin	Christine Garnier	p 93
	6	Accompagner la réflexion des habitants sur le logement en partenariat avec l'action déjà menée par l'ADIL	Christine Garnier	p 93

	7	Proposer des appartements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite situés en Centre-bourg ou près de commerces et de transports	Christine Garnier	p 93
	8	Proposer une aide concrète au déménagement ainsi qu'un soutien psychologique aux personnes âgées, en l'absence d'entourage familial	Christine Garnier	p 93
	9	Inviter les bailleurs sociaux à identifier systématiquement les habitants de 55 ans et plus pour les informer sur les possibilités de mutations résidentielles dans et hors du quartier, et les accompagner dans l'adaptation de leur logement aux aléas de l'avancée en âge	Maryvonne Boileau Thierry Chastagner	p 93
	10	Concevoir un guide destiné à sensibiliser les bailleurs sociaux qui interviennent sur le territoire grenoblois, aux problématiques du vieillissement, afin de les aider avec d'autres partenaires à penser des formes d'intervention, d'opérations de réhabilitation ou même de programmes neufs qui tiennent compte de ces spécificités	Vincent Fristot	P 93
	11	Faire en sorte que les habitants âgés puissent accéder à des logements adaptés situés dans un environnement apaisé, et qui restent accessibles financièrement	Thierry Chastagner	p 93
	12	Créer une charte départementale du logement social adapté au vieillissement et au handicap - sur le modèle de celle rédigée par les bailleurs sociaux lyonnais	Claude Fages	p 93-94

	13	Créer un service, un guichet unique dédié à la gestion et à l'attribution des logements sociaux adaptés au vieillissement et au handicap	Claude Fages	p 94
	14	Faciliter les mutations résidentielles au sein de l'habitat social en permettant aux habitants d'échanger leurs logements	Focus MDH Baladins Christine Garnier	p 94
	15	Réserver des logements adaptés aux personnes âgées dans chaque immeuble	Focus MDH Capuche 2	p 95
	16	Proposer à la Ville d'investir dans de petites maisons pour en faire des logements intergénérationnels avec espace végétalisé, conçus comme une alternative à l'établissement d'hébergement collectif et destinés à lutter contre l'isolement des aînés	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 95
	17	S'inspirer de l'OPAH¹, une expérimentation actuellement menée par la communauté de communes du Grésivaudan, l'AUEG² et l'association Alertes 38	Claude Fages	p 96
	18	Proposer une formule d'habitat qui réunisse EHPAD et logements familiaux, sur le modèle de la résidence « Pique-Pierre » située à Saint-Martin-le-Vinoux	Lionel Tourdre	p 96
	19	Equiper les ascenseurs des résidences autonomie de miroirs afin de faciliter l'entrée et la sortie des fauteuils roulants	Focus RA Les Alpains	p 98
	20	Equiper les appartements des résidences autonomie de volets électriques afin de faciliter le quotidien des résidents	Focus RA Les Alpains	p 98

¹ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

² Alliance Universitaire des Entreprises de Grenoble.

	21	Accroître le développement des prestations externes proposées au sein des résidences autonomie telles que la coiffure et les soins esthétiques	Focus MDH Capuche 1	p 98
	22	Mener un travail autour de l'embellissement de l'environnement et des espaces extérieurs qui jouxtent les résidences autonomie	Negete Djefal	p 98
	23	Nommer une personne référente pour la Ville de Grenoble qui se chargerait d'accompagner les personnes âgées dans leurs travaux d'adaptation du logement, et le cas échéant endosserait le rôle de médiateur afin de prévenir tout litige	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 101
	24	Inciter les concepteurs de logements à raisonner en terme de qualité d'usage afin de proposer un habitat le plus adapté et le plus accessible possible, y compris aux personnes âgées	Vincent Fristot	p 101
	25	Poursuivre le travail engagé autour des aspects environnementaux et de qualité d'usage dans la production de logements et les opérations d'aménagement	Vincent Fristot	p 101
	26	Faire intervenir la Ville de Grenoble pour faire remonter plus rapidement les informations transmises par les locataires du parc social, au bailleur ACTIS	Focus UIAD 2 Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 102
	27	Apposer des panneaux photovoltaïques sur les immeubles du parc social afin de réduire la consommation d'énergie des ménages	Focus UIAD 2	p 102

	28	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des personnes âgées concernant le vélo poursuivant deux objectifs : 1° Les inciter à être plus attentives aux cycles ; 2° Les inciter à s'équiper d'un casque pour celles qui le pratique	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 103
	29	Entretien des trottoirs situés aux abords de la résidence autonomie Montesquieu afin de faciliter les déplacements des résidents en dehors de la structure	Focus MDH Capuche 1	p 104
	30	Installer une rampe d'accès qui permettrait aux personnes en déambulateur et en fauteuil roulant d'accéder au cabinet médical à proximité de la résidence autonomie Les Alpins	Focus RA Les Alpins	p 104
	31	Prendre des mesures pour fluidifier la circulation automobile dans la rue Dupleix – en passant la rue en sens unique par exemple – de façon à dégager l'accès au marché de l'Abbaye	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 104
	32	Modifier la signalétique à proximité de la Galerie de l'Arlequin – au niveau de l'arrêt de tramway du même nom – afin d'identifier plus facilement le numéro de chaque montée	Focus MDH Le Patio	p 104
	33	Solliciter les services de la Ville et/ou de la Métro afin de mener une réflexion autour d'une manière plus simple pour les résidents du Lac de traiter leurs déchets, à proximité immédiatement de leur lieu de vie	Focus MDH Le Patio	p 104
	34	Engager des concertations avec les services de la Métro sur les thématiques VADA qui relèvent de sa compétence afin d'enrichir le travail mené	Alain Denoyelle	p 105

	35	Permettre à l'association l'Age d'Or d'avoir des locaux plus grands sur l'ensemble des secteurs afin de faire face à la demande des usagers, tout en leur proposant des activités de qualité	Lucile Berlioz	p 105
	36	Privilégier l'installation de bancs dans les cimetières qui deviendraient des lieux de rencontres pour les personnes seules	Focus MDH Chorier-Berriat	p 108
	37	Développer des supports de rencontre dans la Ville – dernier espace de gratuité en Ville – accessible à tous et pour tous autour de propositions culturelles et artistiques diversifiées	Lucille Lheureux	p 109
	38	Intégrer des plantes aux propriétés dépolluantes et non-allergisantes à la plantation des espaces végétalisés	Focus UIAD 2	p 109
	39	Installer sur l'ensemble de la Ville des distributeurs de sacs à déjections canines destinés à faciliter leur ramassage	Marie-Aimée Martin	p 110
	<u>LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE</u>	1	Créer une plateforme qui mettrait en lien les aînés avec le reste de la population pour faciliter les échanges de services intergénérationnels	Focus MDH Centre-ville
	2	Passer le nombre de séances d'aquagym hebdomadaires de une à deux afin que davantage de personnes puissent y participer	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 114
	3	Mettre à disposition des PAGI, des fiches de présence pour chaque activité proposée afin de pouvoir produire des statistiques qui permettraient d'évaluer la participation des aînés	Martine Zaza	p 114

	4	Travailler autour du développement des transports en commun dans la proximité afin de permettre à plus de personnes âgées d'accéder aux activités proposées par les PAGI	Marie-Aimée Martin	p 114
	5	Mener une réflexion autour de l'appellation « PAGI » qui pourrait évoluer voire être totalement repensée afin de s'adresser à plus de personnes dans la Ville	Comité de pilotage VADA	p 114-115
	6	En association avec les écoliers de la Ville, créer une « plaquette » ludique sous forme de bande dessinée qui reprendrait un certain nombre de règles promouvant le mieux-vivre ensemble	Focus MDH Le Patio	p 116
	7	Mettre à disposition de la résidence autonomie Les Alpins, une fois par an, un bus qui permettrait aux résidents de faire un voyage d'une journée	Focus RA Les Alpins	p 118
	8	Faire en sorte que la Ville propose une aide pour permettre aux habitants de mettre en place une Fête des voisins dans les territoires où cela ne se fait pas	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 118
	9	Faciliter et multiplier les occasions de rencontres dans la Ville afin de renforcer le lien entre habitants et envers les personnes âgées	Alain Denoyelle	p 118
	10	Mettre en place des arrêts de tram supplémentaires sur les lignes C et E ou à défaut, veiller à ce que l'espacement entre les nouveaux arrêts de tram soit modéré	Focus Bobillot	p 120

	11	Installer un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne C5 à proximité de la résidence autonomie Les Alpains afin de faciliter les déplacements des aînés jusqu'au Centre-ville	Focus RA Les Alpains	p 120
	12	Sensibiliser les conducteurs de bus au public âgé afin qu'ils adoptent une conduite plus souple et moins brusque	Focus RA Les Alpains	p 120
	13	Editer des plans de transports adaptés et accessibles au public âgé	Focus Bobillot	p 120
	14	Installer un distributeur automatique à proximité de la résidence autonomie Les Alpains afin que les résidents puissent retirer de l'argent sans avoir besoin de prendre le bus	Focus RA Les Alpains	p 121
	15	Accompagner les commerçants grenoblois dans la réalisation des aménagements de mise en conformité avec la loi accessibilité du 11 février 2005, en leur apportant une aide	René de Céglié	p 121-122
	16	En association avec les établissements scolaires grenoblois, mener une action auprès des écoliers et collégiens destinée à les sensibiliser à être attentif aux autres générations et notamment au public âgé	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 124
	17	A l'image de l'action proposée par l'association DIGI, développer l'accompagnement de la vie des aînés dans le logement, en intégrant des personnes moins avancées en âge au dispositif	Christine Garnier	p 124
	18	Travailler sur la gestion des jardins pédagogiques cultivés par les écoles pendant les vacances scolaires	Comité de pilotage VADA	p 124

	19	Développer un travail partenarial entre le dispositif « Voisin'âge », le CCAS, les PAGI et les médecins généralistes afin de le faire connaître, et de permettre aux services de la Ville de signaler des personnes qui auraient envie ou besoin de recevoir des visites à domicile	Anne Zouaoui	p 125
	20	Créer une charte de l'animation intergénérationnelle qui permette d'avoir des repères et de (ré)affirmer des principes de respect mutuel	Nicolas Marzocca	p 125
	21	Proposer des formations dans les domaines à la fois de la gérontologie et de la petite enfance, aux professionnels qui travaillent dans l'intergénérationnel afin qu'ils puissent acquérir une double compétence	Nicolas Marzocca	p 125
	22	Inviter les MJC à s'ouvrir davantage aux différents services et non seulement sur les services dédiés aux loisirs, afin de faciliter le déploiement des solidarités entre générations	Nicolas Marzocca	p 125
	23	Développer des actions intergénérationnelles « politique de la Ville » de l'inter-âge autour d'appels à projets	Maryvonne Boileau	p 126
	24	Mettre en visibilité le rôle social que les aînés jouent auprès de la jeunesse et réciproquement afin d'agir sur les représentations sociales générationnelles	Nicolas Marzocca	p 128
	25	Penser un réseau d'alerte et de veille porté par le voisinage afin de sensibiliser les habitants sur l'importance d'être attentif à ses voisins	Elisa Martin	p 130

	26	Considérer davantage les aînés comme une ressource afin de lutter contre leur isolement et d'améliorer leurs conditions de vie dans la Ville	Elisa Martin	p 130
	27	Proposer des formations portant sur l'utilisation des tablettes aux personnes âgées en les considérant comme un outil supplémentaire au service de la lutte contre leur isolement	Claude Fages	p 130
	28	Faire du repérage des personnes âgées isolées, vulnérables, une priorité des équipes de la Ville et du CCAS	Focus MDH Chorier-Berriat	p 131
	29	Créer un service dédié à l'accompagnement des personnes âgées isolées à domicile qui les contacteraient afin de leurs proposer des activités, des animations qui les inciteraient à sortir de chez elles	Focus MDH Capuche 2	p 131
	30	Concevoir des logements partagés qui incluraient la présence permanente d'une infirmière et/ou d'un médecin afin de lutter contre l'isolement des aînés	Focus Pays'âges	p 131
	31	Créer un dispositif qui permette de mettre en lien des personnes de générations différentes qui feraient de l'aller-vers des personnes âgées en situation d'isolement	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 131
	32	Cibler également l'entourage (enfants notamment) des personnes âgées dans la conception des supports d'information, en tant que relais d'information	Martine Zaza	p 135

	33	Augmenter le taux d'équipement en système d'affichage dynamique des différents lieux qui accueillent des personnes âgées afin de permettre une meilleure circulation de l'information	Marie-Aimée Martin	p 135
	34	En reprenant l'idée d'un « logo VADA », proposer un label Ville autour d'une charte sur l'accueil des usagers pour un meilleur <i>accueil</i>, une meilleure <i>accessibilité</i> et de meilleurs <i>services</i>	Comité de pilotage VADA	p 135
	35	Proposer des cours de français aux aînés qui le souhaitent, afin qu'ils deviennent plus autonomes dans leurs tâches administratives	Focus Pays'âges	p 136
	36	Doter les résidences autonomie (Montesquieu) de postes informatiques ainsi que d'une connexion wifi qui seraient mis à la disposition des résidents	Focus MDH Capuche 1	p 136
	37	Simplifier les documents papiers, sites Internet et documents administratifs afin de les rendre accessibles aux populations d'origine étrangère vieillissantes	Christine Garnier	p 139
	38	Inviter les agents de la Ville et du CCAS à se mettre en lien avec le tissu associatif pour pouvoir accéder à des populations éloignées des services publics, et avancer sur la question prégnante de l'accès aux droits	Jérôme Grand	p 139
	39	Intégrer la question de la mixité sociale, du genre et d'âge aux réflexions politiques de sorte à ce que ni les hommes, ni les femmes ne soient empêchés d'accéder à la Ville	Comité de pilotage VADA	p 139

PARTICIPATION SOCIALE, ENGAGEMENTS ET CITOYENNETE	1	Intégrer des personnes de générations différentes lors des focus-groups organisés dans le cadre de la démarche « Ville amie des aînés » afin de favoriser les engagements citoyens intergénérationnels	Focus UIAD 2	p 142
	2	Intégrer les travaux menés dans le cadre de la démarche VADA aux réflexions déjà engagées concernant l'accessibilité du logement et la mobilité des aînés afin de dégager des préconisations	Alain Denoyelle	p 142
	3	Mettre en place un Comité des personnes âgées au sein de la Ville qui leur permettrait de formuler des préconisations et de faire part de leurs revendications	Nicolas Marzocca	p 143
	4	Mieux travailler sur le handicap visuel afin de permettre à chacun quel que soit son âge et/ou son handicap, d'exercer ses droits civiques	Comité de pilotage VADA	p 143
	5	Renforcer l'information auprès du public sur la possibilité pour des associations ou des collectifs d'occuper gratuitement les salles situées dans les MDH et les salles annexes pour leurs réunions et leur faciliter l'accès	Focus MDH Teisseire-Malherbe	p 148

Supports de communication VADA Diagnostic participatif 2016

-Visuel affiche et flyer – 2^{ème} campagne de communication

 **Grenoble,**
« Ville amie des aînés » 

Pensons la ville de demain
La parole est à vous !

**Vous habitez Grenoble, vous avez entre 55 et 75 ans ?
Votre avis compte !**

Venez construire avec la Ville de Grenoble
une ville où chacun puisse s'épanouir à tout âge !
Une ville pour tous les âges, c'est une ville qui se veut à la portée des
enfants, des adultes et des personnes qui avancent en âge.
Ensemble, améliorons, anticipons, partageons !

Votre participation est essentielle pour faire de Grenoble
une ville amie des aînés.

Nous vous proposons une rencontre le **jeudi 2 juin de 10h à 12h**
ou le **jeudi 9 juin de 14h à 16h** à l'UIAD

Vous pouvez vous inscrire :
Par téléphone : 04.76.76.32.78 ou 06.70.04.17.93
Par mail : vadagrenoble@grenoble.fr
Aux permanences organisées à l'UIAD,
à l'ASTA, à la MC2 et au Musée de Grenoble

 Organisation mondiale de la Santé

"Ce qui est bon pour les personnes âgées est bon pour la population toute entière"

